

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DU BRONZE

---

# TYPOLOGIE DES OBJETS DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule II : POIGNARDS, HALLEBARDES,  
POINTES DE LANCE, POINTES DE FLÈCHE,  
ARMEMENT DÉFENSIF

par

Jacques BRIARD et Jean-Pierre MOHEN

PARIS, 1983

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

INTRODUCTION

Ce fascicule 2 de la typologie des objets de l'Age du Bronze en France est consacré à l'armement, poignards, hallebardes, pointes de flèche et de lance, armement défensif. Il se situe dans l'ordre théorique en numéro 2, après le premier fascicule consacré aux épées. Son ordre de parution est différent car pour des raisons pratiques de rédaction les fascicules 3 et 4 (haches) et 5 (outils) ont été édités bien avant ce numéro 2. Cette parution rétablit donc heureusement l'ordre logique de la série.

La rédaction a été réalisée définitivement par J.P. MOHEN pour la partie poignards, casques, cuirasses, cnémides. Les fiches hallebardes, pointes de flèche, pointes de lance et brassards d'archer ont été mises au net par J. BRIARD.

La réalisation des fiches a été basée sur une discussion en commun d'un groupe de travail qui comprenait M<sup>me</sup> F. AUDOUZE, MM. G. BAILLOUD, A. BOCQUET, J. BRIARD, B. CHERTIER, G. GAUCHER, J.-P. MOHEN, J.-P. NICOLARDOT, C. et D. MORDANT, G. VERRON.

Nous remercions nos collègues qui ont contribué à la réalisation de ce fascicule : A. COFFYN, G. CORDIER, C. ELUERE, J. GACHINA, J. GOMEZ, J. GUILAINE, M. JOSTIVINT, R. JOUSSAUME, Y. ONNÉE, J.-P. PAUTREAU, J. ROUSSOT-LARROQUE.

La publication de cette série de fascicules a pu être poursuivie grâce à la compréhension du Conseil d'administration de la Société préhistorique française et en particulier de M. H. DELPORTE, son trésorier. Son édition a été facilitée par la subvention accordée par le Centre national de la recherche scientifique.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

SOMMAIRE

- Catégorie des poignards : généralités .....	5
- Catégorie des poignards : série chalcolithique .....	11
- Catégorie des poignards : série Age du Bronze .....	25
- Catégorie des hallebardes .....	65
- Catégorie des pointes de flèche .....	79
- Catégorie des brassards d'archer .....	109
- Catégorie des pointes de lance et javeline .....	113
- Catégorie des talons de lance .....	147
- Catégorie des casques .....	151
- Catégorie des cuirasses .....	155
- Catégorie des cnémides .....	157
- Catégorie des boucliers .....	159

• *Définition.* — Le poignard est une arme blanche qui frappe d'estoc; il est donc caractérisé par sa pointe située dans l'axe de l'arme et à l'intersection de deux tranchants latéraux, symétriques et convergents. On ne peut retenir pour l'Age du Bronze, des termes tel que « dague » ou « stilet » qui ont un sens bien précis à des époques médiévales ou modernes. Le poignard est constitué de deux parties, la poignée (ou le manche) et la lame (fig. 1). La poignée comporte le plus souvent une garde, une fusée et un pommeau (comme la poignée de l'épée). La lame, symétrique, comprend une partie visible ou partie tranchante dont l'extrémité distale est la pointe et très souvent une partie cachée ou languette qui introduite dans le manche sert à la fixation des deux parties du poignard. La lame peut aussi être munie d'une douille proximale dans laquelle était enchâssé un élément complémentaire de la poignée. Celle-ci est très rarement en métal et dans ce cas, sauf rares exceptions, elle est creusée et fixée sur la lame. De nombreux manches de poignard étaient en matière organique et ont disparu : nous ne connaissons le plus souvent, des poignards que la lame en os, en silex, en cuivre ou en bronze. Par convention on admet que celle-ci ne dépasse pas 35 centimètres mais la plupart d'entre elles mesurent entre 10 et 25 centimètres.

• *Iconographie-fonction.* — L'iconographie du Chalcolithique et de l'Age du Bronze est peu abondante. On peut émettre un doute sur la présence de poignard sur les statues-menhirs chalcolithiques du Gard et de l'Aveyron. Par contre, deux des grandes stèles du Petit Chasseur à Sion (Valais

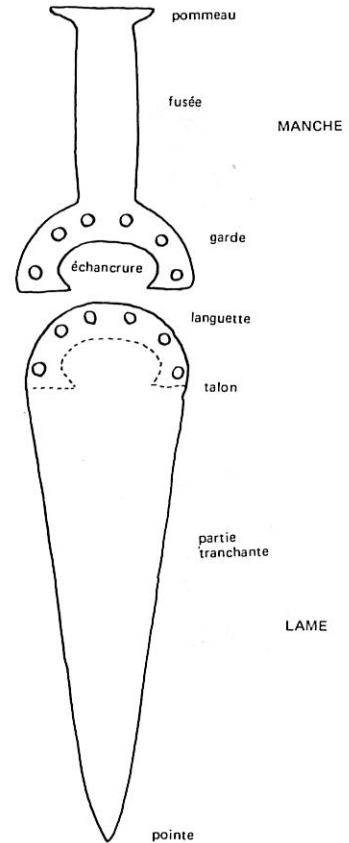


Fig. 1. — Analyse descriptive d'un poignard.

Suisse) [1] datés au plus tard vers 2 200 avant J.-C., montrent chacune une représentation indubitable de poignard; l'une d'elles (fig. 2, n°1) est un poignard à large pommeau décoré probablement d'une rangée de clous, à fusée étroite et à lame métallique (?) renforcée par une nervure axiale. De telles figurations existent aussi dans le Haut Adige à Borno, Cemmo, Paspardo et surtout dans la Vallée des Merveilles sur

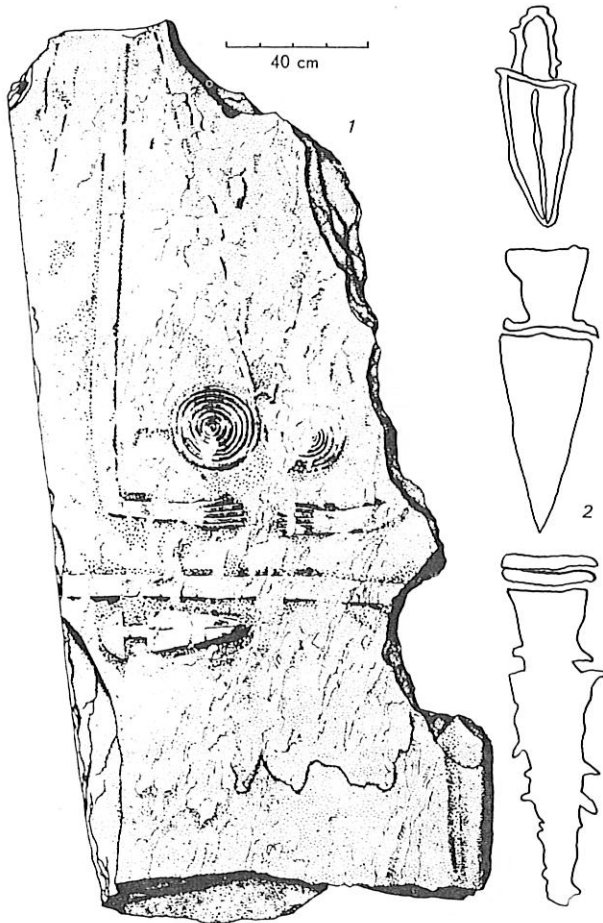


Fig. 2. — Iconographie des poignards.

1. Stèle du Petit Chasseur à Sion (Suisse)
2. représentations piquetées du Mont Bégo, à Tende (Alpes-Maritimes)

les pentes du Mont Bégo [2] (fig. 2, n° 2) : des poignards à lame triangulaire munie ou non d'une nervure axiale possèdent des poignées en général trapues; l'un des poignards semble attaché à un baudrier. Dans ces cas, le rôle d'arme paraît le plus probable.

Quelques lames métalliques à deux tranchants, considérées comme des lames de poignard n'atteignent que quatre à cinq centimètres et ont peut-être été davantage utilisées comme des couteaux que comme des poignards. Certaines lames en silex dites aussi « lames de poignard » possèdent des retouches d'utilisation sur un côté seulement et l'on pense ici aussi davantage à une fonction de couteau ou même de faucille.

Il est d'ailleurs logique de penser que cet objet, parmi les plus répandus au Chalcolithique et à l'Age du Bronze, ait été adapté à plusieurs fonctions.

• *Matières : Importance du système d'emmanchement.* — Nous connaissons des poignards fabriqués à partir de matières premières diverses mais il est évident que certaines d'entre elles répondent mieux que d'autres aux critères de résistance que l'on attendait de ces objets.

- *Bois* : nous connaissons quelques exemplaires en bois de ces poignards : aussi le poignard en bois d'if de Gachnang-Niederwil en Thurgau (fig. 3, n° 1) [3]. Quelle est la fonction exacte de cet objet ? un jouet ? un modèle pour la préparation du moule d'un exemplaire en bronze ?
- *Os* : Une série de lames polies en os de section rhomboïdale présentant une pointe, est considérée comme ayant servi de poignard; l'exemplaire de la Petite Grotte de Niaux (Ariège) (fig. 3, n° 2) [4] est probablement chalcolithique. Un exemplaire de la Tamise (fig. 3, n° 3) [5] est plus élaboré.

- *Silex* : Les poignards en silex sont abondants dans certaines régions : les poignards à retouches bifaciales de Scandinavie sont célèbres; les poignards à retouches unifaciales en silex du Grand-Pressigny sont largement répandus en France au Chalcolithique. Il existe aussi des lames taillées dans d'autres silex, dans le Midi de la France, par exemple où il est souvent difficile de distinguer les lames de poignard de certaines pointes de lance.

Ces lames de poignard présentent une languette bipartite plus ou moins large, à laquelle on attachait les éléments d'une poignée comme le montrent les exemplaires récemment découverts à Charavines (Isère) et décrits par A. Bocquet [6] (fig. 3, n° 4).

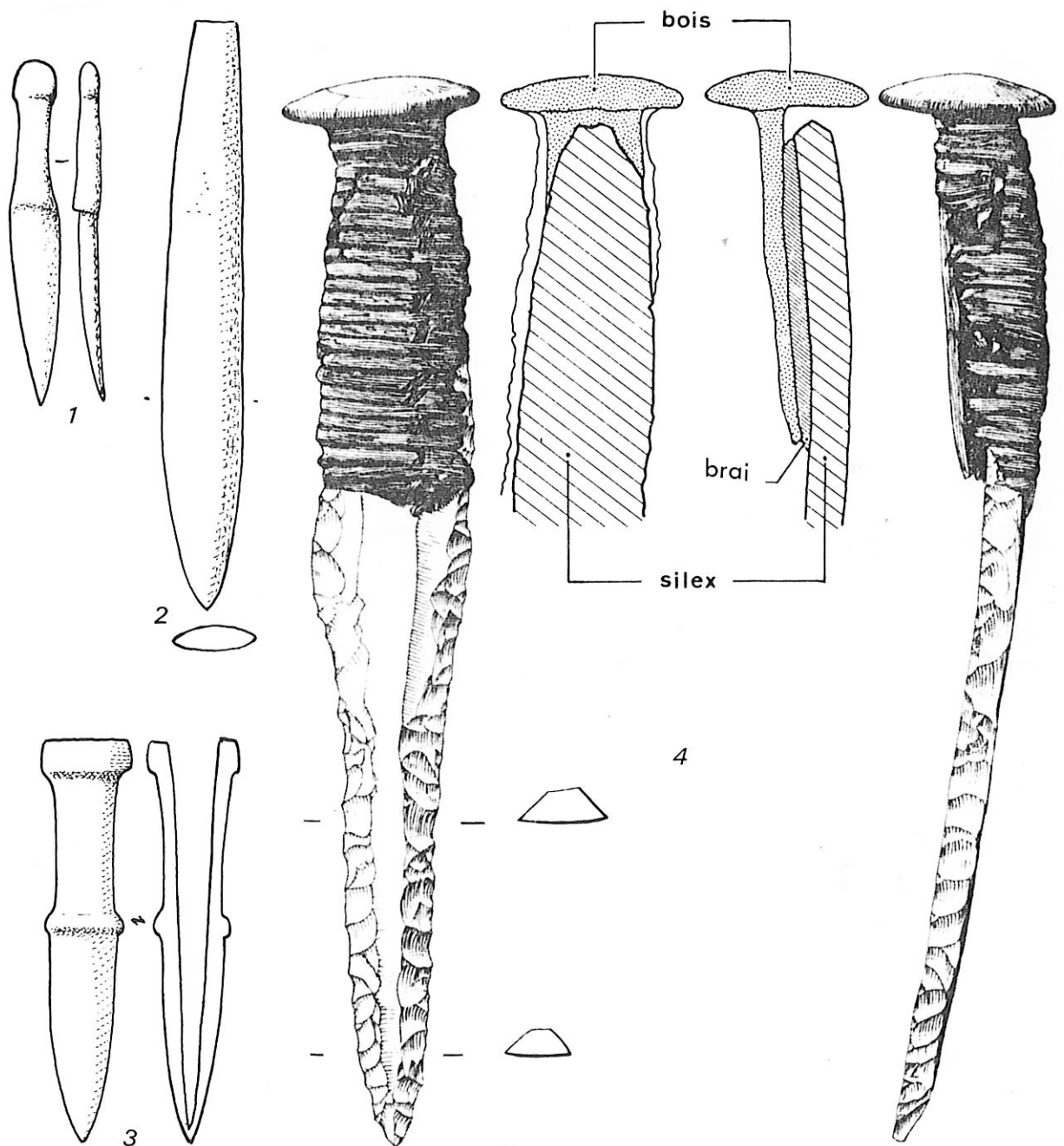


Fig. 3  
 1. bois d'If, Gachnang-Niederwil (Thurgau suisse) — 2. os, petite grotte de Niaux (Ariège) — 3. os, Tamise (Angleterre) — 4. silex et matières organiques, Charavine (Isère)

Les lames de poignard en silex, de même que celles en os ont cette particularité qu'elles ne sont jamais perforées et que la zone correspondant à la garde n'est pas développée.

— *Cuivre et bronze* : La plupart des lames de poignard du Chalcolithique et de l'Age du Bronze sont métalliques. Les lames chalcolithiques sont en cuivre et

beaucoup, à languette non perforée, présentent le même profil que des exemplaires en silex sans que l'on sache exactement si le métal a inspiré le silex ou si l'inverse s'est produit. Dès le Chalcolithique, certaines lames sont perforées et étaient maintenues à la poignée par des rivets. Ce système de fixation n'est possible qu'avec le métal qui se forge. A l'Age du Bronze, on le recon-

naît sur presque toutes les lames de poignard. Celles-ci peuvent être encore en cuivre au début de cette période, avec parfois un pourcentage d'arsenic appréciable mais elles peuvent être aussi désormais en bronze à l'étain. Les rivets des poignards chalcolithiques sont le plus souvent de section carrée ou polygonale, ceux des poignards de l'Age du Bronze ont tendance à devenir de plus en plus cylindriques.

• *Série chalcolithique et série de l'Age du Bronze* : principes de classification.

Les lames chalcolithiques en cuivre constituent un ensemble difficile à cerner du fait qu'elles sont le plus souvent très martelées à partir d'une forme brute de coulée, très simple. Cette fluidité typologique nous oblige à traiter de ces lames séparément des lames de l'Age du Bronze qui répondent à des critères morphologiques plus stables. Les principes d'une classification en familles des lames de poignards reposent ici encore, comme pour les épées [7]), les haches et beaucoup d'outils, sur la zone qui lie la partie active de l'objet à son manche ou sa poignée. Pour les lames de poignard, cette zone est une languette dans la majorité des cas, languette simple quand celle-ci est limitée au niveau de la garde, languette bipartite quand elle correspond à la garde et à la fusée (ou une partie de la fusée), languette tripartite quand elle soutient la garde, la fusée et le pommeau; cette zone de fixation peut être une douille et dans de très rares cas, de petits poignards, peut-être votifs, présente une poignée massive coulée avec la lame. On a parfois parlé de poignards à soie, les « poignards chypriotes » qui sont plutôt des pointes de lance comme le prouvent certains exemplaires fixés à leur hampe et trouvés au Proche-Orient : les problèmes posés par ces objets sont abordés avec l'étude des pointes de lance.

A l'intérieur de certaines familles, les lames de poignard sont classées selon que la languette est large ou étroite. Comme pour

les lames d'épée, les languettes larges sont nettement plus larges que le reste de la lame. Deux cas se présentent selon que les bords tranchants sont rectilignes (lames triangulaires de Déchelette : languettes larges non débordantes) ou selon qu'ils sont concavo-convexes (languettes larges débordantes).

La languette étroite se distingue des précédentes du fait qu'elle est de la largeur du talon ou plus étroite (languette étroite non débordante) : elle se rencontre sur des lames aux bords tranchants légèrement convexes (fig. 4).

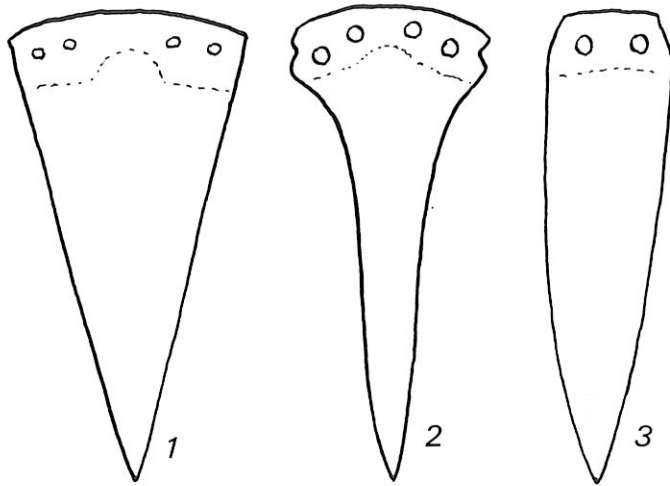


Fig. 4. — Lames de poignards à languette large ou étroite.

1. languette large non débordante
2. languette large débordante
3. languette étroite non débordante

• *Classification chronologique.* — Plusieurs auteurs ont reconnu dans les lames de poignards des « fossiles directeurs » de certaines périodes. J. Déchelette [8] et L. Couetil [9] et plus récemment N. Sandars [10] ou J. Bill [11] par exemple ont défini certains horizons culturels grâce à la morphologie particulière de certaines lames. Cela démontre l'importance que ces auteurs ont donné à l'étude des poignards. Pour chacun des types définis ici, on fait le bilan de ces points de vue en ajoutant souvent les nuances qu'entraîne une meilleure connaissance du matériel.

CLASSIFICATION DES POIGNARDS  
(fig. 5)

• *Série chalcolithique.*

1. Famille à languette simple.
  11. Groupe à languette perforée.
2. Famille à languette bipartite.
  21. Groupe à languette de garde large.
    211. Type à languette perforée : type de Remedello.
  22. Groupe à languette de garde étroite.
    221. Type foliacé.
    222. Type à languette de fusée dégagée.
    223. Type à soie.

• *Série Age du Bronze.*

1. Famille à languette simple.
  11. Groupe à languette large, non débordante.
    111. Types courts.
    112. Type trapu, à languette peu arquée.
    113. Type élancé, à languette peu arquée.
    114. Type rhodanien et type italique.
  12. Groupe à languette débordante.
    121. Type de Saint-Brandan.

122. Type à languette arquée et lames cannelée.

123. Type à languette arrondie.

124. Type à languette trapézoïdale.

13. Groupe à languette étroite, non débordante.

131. Type à languette arrondie.

132. Type à languette trapézoïdale.

2. Famille à languette bipartite.

21. Groupe à languette de garde large.

211. Type armoricain.

22. Groupe à languette de garde étroite, débordante.

221. Type à languette de fusée individualisée.

222. Type à languette subtriangulaire.

23. Groupe à languette de garde étroite, non débordante.

231. Type à languette ogivale.

232. Type à languette à épaulement.

3. Famille à languette tripartite.

4. Famille à douille.

5. Famille à manche métallique massif.

- [1] BOCKSBERGER O.J. — Dalles anthropomorphes, tombes en ciste et vases campaniformes découverts à Sion, *Bolletino del Centro Camuno di Studi Preistorici*, 1967, p. 69-95, fig. 20-39.
- [2] LUMLEY H., de FONVIELLE M.E., ABELANET J. — Les gravures rupestres de l'âge du Bronze dans la région du Mont Bégo (Tende, Alpes-Maritimes), *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 222-236, 12 fig.
- [3] MULLER-BECK H.J. — Die Holzdolche von Gachmand (TG, Schweiz) Nierdewil-Egelsee, *Deutsche Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 1972, p. 63-67.
- [4] Archives M.A.N.
- [5] EVANS E. — *L'Age du Bronze*, Paris, 1882, 551 p.
- [6] BOCQUET A. — Les poignards néolithiques de Charavines (Isère) dans le cadre de la civilisation Saône-Rhône, *Etudes Préhistoriques*, n° 9, juin, 1974, p. 7-17.
- [7] GAUCHER G. et MOHEN J.-P. — *Typologie des objets de l'Age du Bronze en France*, fascicule I, Epées, S.P.F., Paris, 1979.
- [8] DECHELETTE J. — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II. Archéologie celtique ou protohistorique, Age du Bronze*, Paris, 1910.
- [9] COUTIL L. — Poignards, rapières et épées de l'Age du Bronze, *L'Homme Préhistorique*, années 1926-27-28, p. 3-100, pl. XXXIII.
- [10] SANDARS N.K. — Daggers as type fossils in the French Early Bronze Age, *Institute of Archaeology, 6th Annual Report*, 1950, p. 44-59, 8 fig.
- [11] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im Französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*, Basel, 1973, 111 p., 15 cartes, 63 pl.






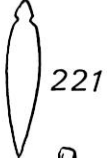







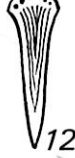
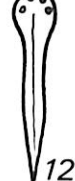












LANGUETTE SIMPLE	LANGUETTE BIPARTITE	LANG. TRIPART.	DOUILLE	MANCHE METAL.
 <p>11</p>	 <p>211</p>  <p>212</p>  <p>221</p>  <p>222</p>  <p>223</p>			
LANGUETTE SIMPLE	LANGUETTE BIPARTITE	LANG. TRIPART.	DOUILLE	MANCHE METAL.
 <p>111</p>  <p>112</p>  <p>113</p>  <p>114</p>  <p>121</p>  <p>122</p>  <p>123</p>  <p>124</p>  <p>125</p>  <p>131</p>  <p>132</p>	 <p>211</p>  <p>221</p>  <p>222</p>  <p>231</p>  <p>232</p>	 <p>3</p>	 <p>4</p>	 <p>5</p>

Fig. 5. — Classification des poignards.  
 1. série chalcolithique, en haut  
 2. série Age du Bronze, en bas

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS CHALCOLITHIQUES**

1. Famille à languette simple  
11. GROUPES A LANGUETTE  
PERFORÉE

Les lames en cuivre à languette simple ne peuvent être solidement fixées à la poignée qu'à l'aide de rivets, la zone de contact entre la lame et la poignée étant réduite et limitée à la zone de la garde.

Toutes les lames de cette famille appartiennent au groupe à languette étroite à l'exception d'une lame triangulaire à languette large trouvée en Corse, dans un coffre à Palaggiu, et perforée de deux trous de rivet [1].

La languette simple et en général étroite et arrondie présente un ou deux trous de rivets et dans plusieurs cas deux échancrures latérales. Les rivets sont petits (diamètre 2 à 3 mm). La partie tranchante possède des bords convexes et le plus souvent une arête axiale. Ce sont des lames qui mesurent une dizaine de centimètres de longueur (fig. 1).

Une belle série de ces lames provient de la Lozère, du tumulus X de Freyssinel à Balsiège [2] et du dolmen de Saint-Georges-de-Lévéjac [3] et appartiennent par leur contexte, au chalcolithique local précampaniforme (groupe des Treilles) c'est-à-dire vers 2 500 avant notre ère.

Certains auteurs [4] ont rapproché quelques lames de silex à encoches latérales proximales de ces lames en cuivre mais elles en diffèrent par l'absence de perforation.

On peut isoler en raison de leurs bords rectilignes et de leur section biconvexe deux lames du Midi de la France, trouvées en contexte chalcolithique difficile à préciser [5] (fig. 2).

La lame de Robion en particulier, avec son rivet unique rappelle des lames du Sud de

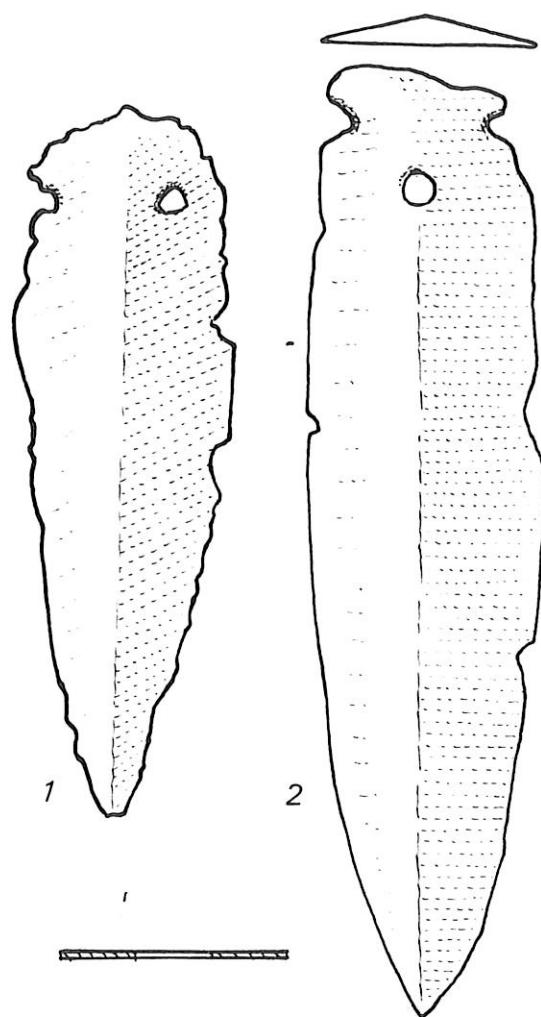


Fig. 1

1. tumulus de Freyssinel, Balsièges (Lozère)  
2. dolmen de St-Georges de Lévéjac (Lozère)

la Péninsule Ibérique ou d'autres du Proche-Orient. Si ces deux lames ne sont pas directement liées aux mouvements campaniformes, ce qui n'est pas exclu, elles en

sont contemporaines (fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère).

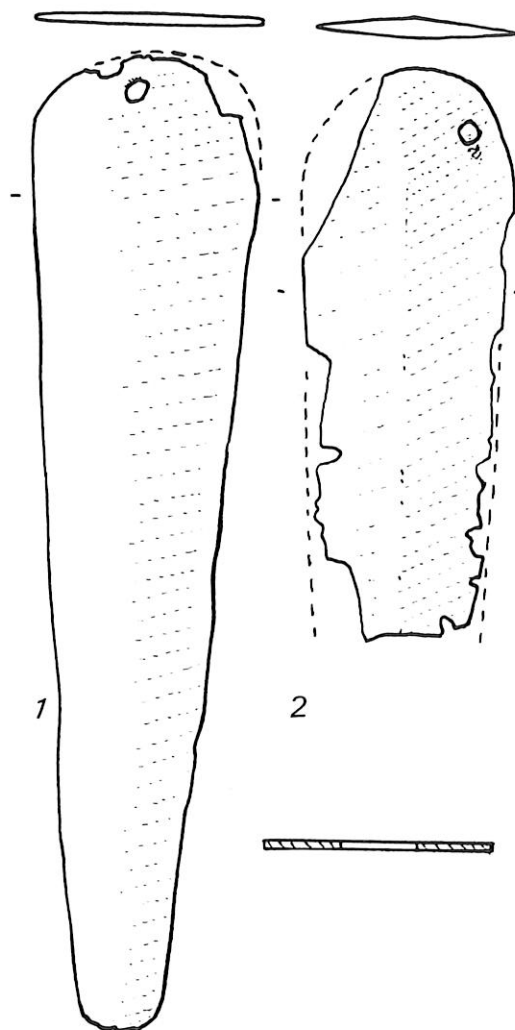


Fig. 2

1. grotte du Jas-de-Juvert, Robion (Vaucluse)
2. grotte de l'Adaouste, Jonques (Bouches-du-Rhône)

- [1] GROSJEAN R., LIEGEOIS J., PERETTI G. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Corse, *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 645, pl. I.
- [2] MOREL C. — Sépultures tumulaires de la région du Freyssinel (cause de Sauveterre), *Revue du Gévaudan*, 1968, 14, p. 13-17.
- [3] COSTANTINI G. — Inventaire des documents en cuivre précambrianiformes de la région des Grands Causses, *Les civilisations néolithiques de la France, Actes du Colloque de Narbonne*, 1970, p. 125-126.
- [4] CLOTTE J. et COSTANTINI G. — Les civilisations néolithiques dans les Causses, *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 279-291, 6 fig.
- [5] COURTIN J. et SAUZADE G. — Un poignard de type Remedello en Provence, *B.S.P.F.*, 1975, p. 184-190, 3 fig.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS CHALCOLITHIQUES**

- 2. Famille à languette bipartite
- 21. GROUPE A LANGUETTE
- 211. TYPE A LANGUETTE  
PERFORÉE OU TYPE  
DE REMEDELLO

*Remedello* : Remedello-Sotto près de Brescia dans la vallée du Pô en Italie du Nord a donné son nom à une nécropole fouillée vers 1884 et publiée en 1899 par G.A. Colini [1]. Trois lames de poignard du type « Remedello » y ont été rencontrées (fig. 1) dans un contexte où des vases campaniformes de style italien sont présents.

La lame du type de « Remedello » est caractérisée par sa partie tranchante nettement triangulaire pourvue le plus souvent d'un bourrelet axial. Il est probable que sa partie proximale large s'emboîtait dans la garde de la poignée, devenant ainsi languette de garde et que l'appendice rectangulaire perforé correspondait à la languette de fusée. Ce type de fixation de la poignée semble être confirmé par les représentations piquetées du Mont Bégo et celles du Valais. On y a en effet cru reconnaître ce type de lame à bourrelet ou nervure axiale [2].

L'exemplaire du dolmen du Mas des Gavots à Orgon (Bouches-du-Rhône) [3] (fig. 2) est typique. Il est en cuivre arsenié et se rattache aux autres lames du même type trouvées dans la plaine du Pô et en Toscane. On peut ajouter un exemplaire d'un tumulus de Salins (Jura) [4] (fig. 2) et deux lames du lac de Neuchâtel et du lac de Biemme en Suisse. Le contexte de ces lames indique la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère (3 et 4).

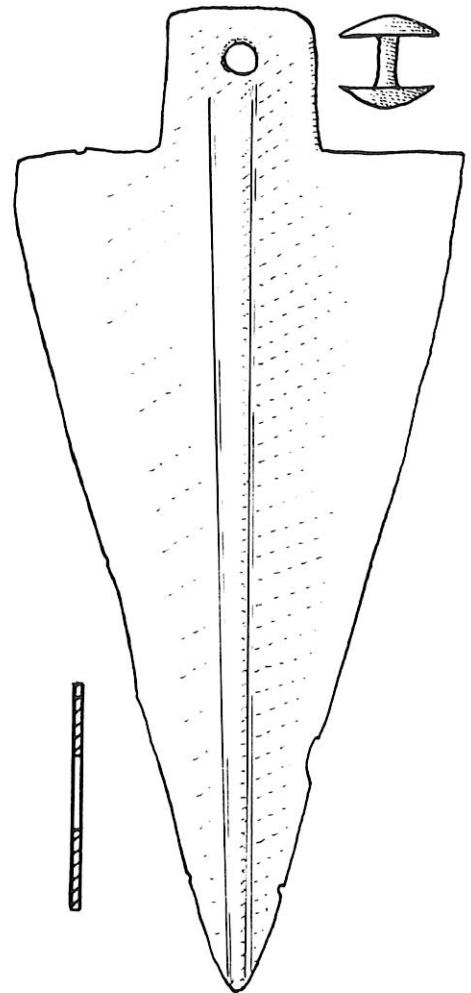


Fig. 1. — L'une des lames de poignard de Remedello (Italie)

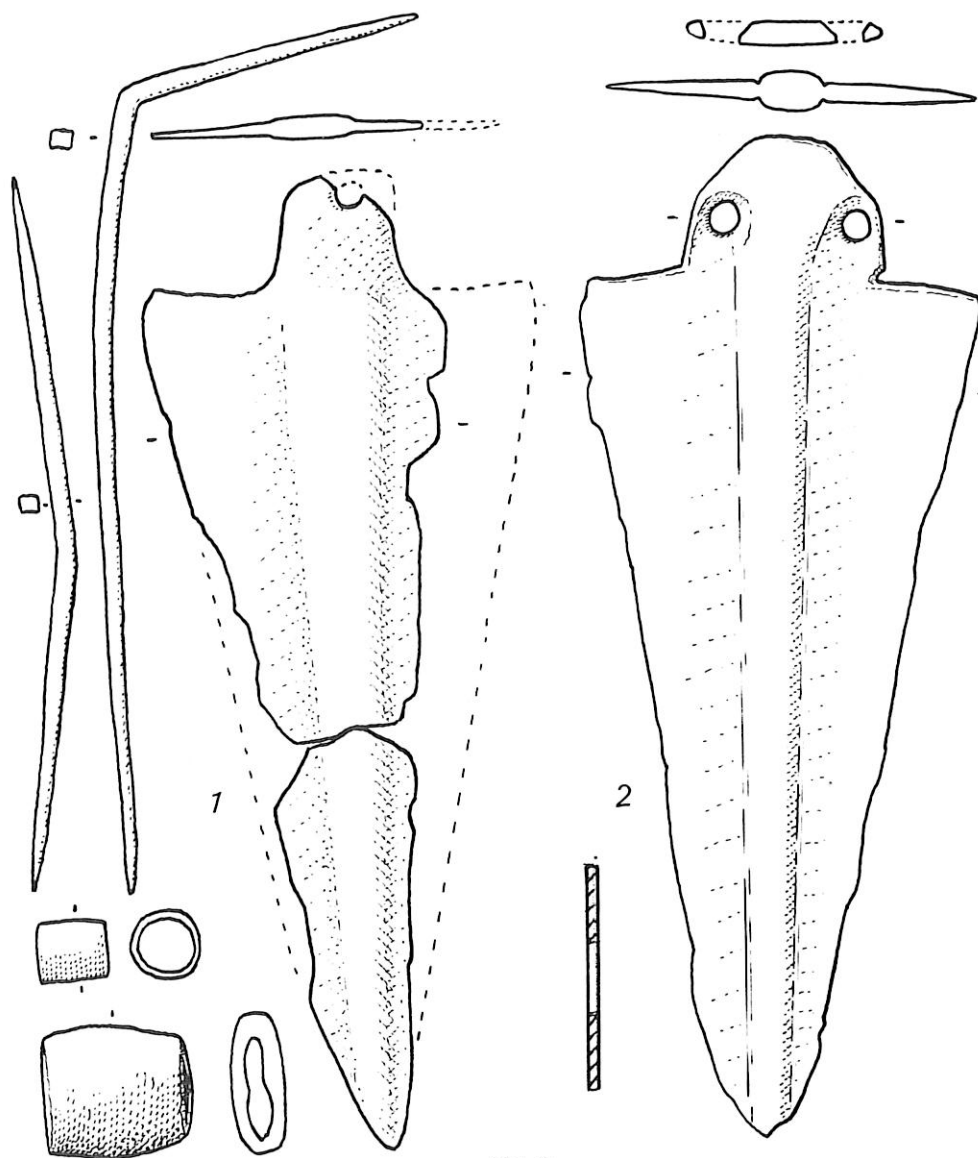


Fig. 2

1. mobilier métallique du dolmen d'Orgon  
(Bouches-du-Rhône)
2. tumulus de Salins (Jura)

[1] COLINI G.A. — Il sepolcreto di Remedello-Sotto nel Bresciano e il periodo eneolitico in Italia, *Buletino di paletnologia italiana*, 1899 et 1900, 296 p., XX pl. et 126 p., XIV pl.

[2] ANATI E. — I pugnali nell'arte rupestre e nelle statue-stele dell'Italia settentrionale, *Centro Camuno di Studi Preistorici*, Capo di Ponte, Brescia, Archivi 4, 1972, 132 p.

[3] COURTIN J. et SAUZADE G. — Un poignard de type Remedello en Provence, *B.S.P.F.*, 1975, p. 184-190, 3 fig.

[4] Galvanoplastie conservée au Musée des Antiquités Nationales.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS CHALCOLITHIQUES**

2. Famille à languette bipartite  
**21. GROUPE A LANGUETTE  
 DE GARDE LARGE**  
**212. TYPE A LANGUETTE  
 NON PERFORÉE**

Les lames de poignard à languette large non perforée offrent dans le détail une assez grande variété de formes. Elles sont reconnaissables à l'élargissement net de la languette au niveau de la garde; celui-ci peut être arrondi mais le plus souvent anguleux. Comme ces lames sont surtout de petite taille (moins de 10 centimètres) ou quelquefois moyenne (jusqu'à 15 centimètres), la languette occupe en proportion, une

place importante : elle est souvent aussi longue que la partie tranchante. Celle-ci étant souvent triangulaire ou subtrapézoïdale, le profil de la lame s'inscrit le plus souvent dans un losange. La languette de fusée est parfois crantée latéralement. La partie tranchante présente quelquefois une arête axiale et parfois une arête latérale qui borde les tranchants martelés.

On trouve ces lames dans le Midi de la

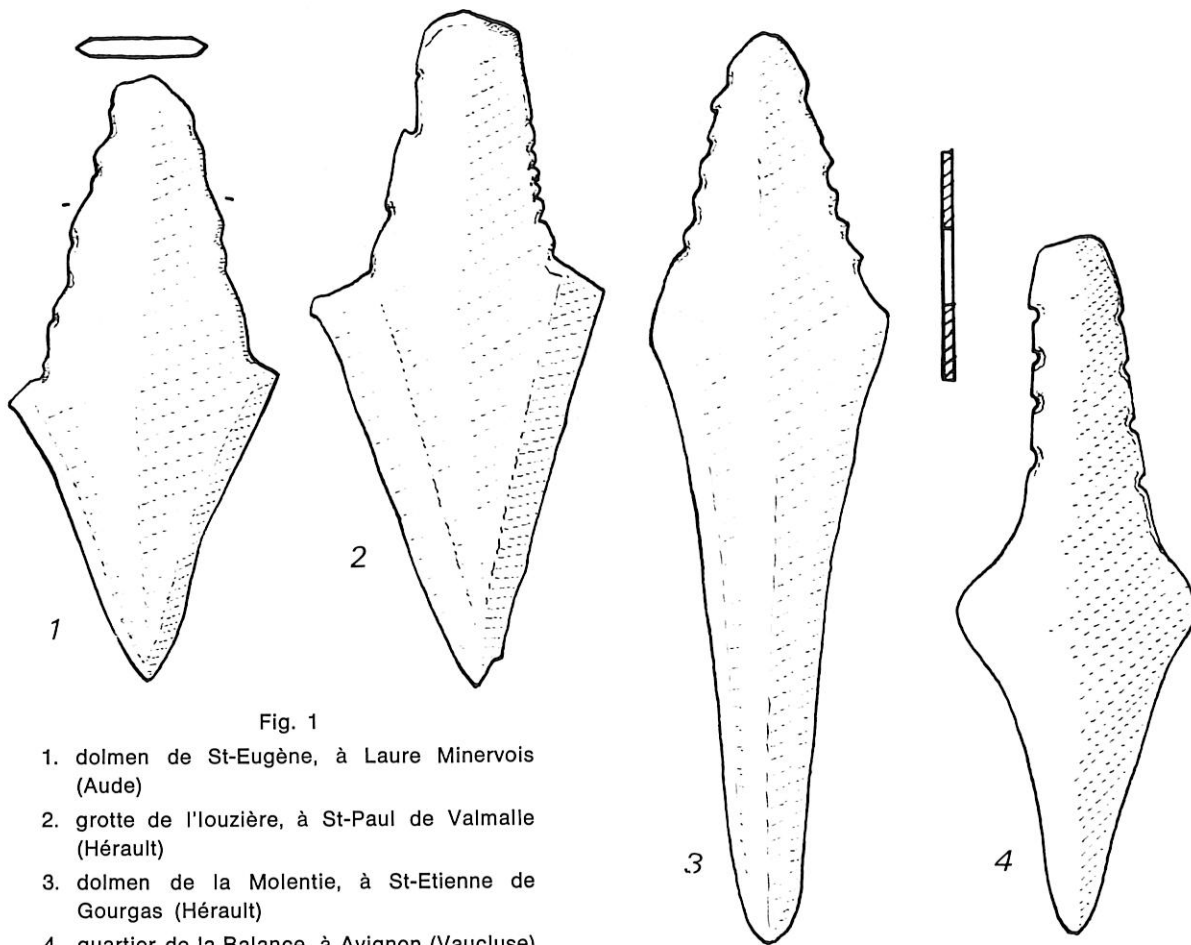


Fig. 1

1. dolmen de St-Eugène, à Laure Minervois (Aude)
2. grotte de l'Iouzière, à St-Paul de Valmalle (Hérault)
3. dolmen de la Molentie, à St-Etienne de Gourgas (Hérault)
4. quartier de la Balance, à Avignon (Vaucluse)

France (fig. 1) dans des contextes de la culture de Fontbouïsse et dans celle des vases campaniformes [1, 2 et 3]. C'est en association avec ces vases, qu'on les ren-

contre dans la zone atlantique (fig. 2) dans le Centre-Ouest, en Bretagne, dans la vallée de la Seine et jusque dans les Iles Britanniques [4, 5].

[1] GUTHERZ X. — *La culture de Fontbouïsse*, P.R.A.L.O., Cahier 2, 1975, 118 p., 48 fig.

[2] ROUDIL J.-L. et VINCENT P. — Documents préhistoriques de la grotte du Roc du Midi (Blandas, Gard), *B.S.P.F.*, 71, 1974, p. 203-209.

[3] GASCO J. — Les poignards en cuivre du Midi Bas-Languedocien, *B.S.P.F.*, 1980, 77, p. 397-415.

[4] TREINEN F. — Les poteries campaniformes en France, *Gallia-Préhistoire*, 13, 1970, p. 53-107, 263-332.

[5] GERLOFF S. — *The Early Bronze Age Daggers in Great Britain*, P.B.F., 1975, 298 p., 64 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS CHALCOLITHIQUES**

- 2.** Famille à languette bipartite  
**22.** GROUPE A LANGUETTE  
ÉTROITE  
**221.** TYPES A LANGUETTE  
DE FUSÉE NON DÉGAGÉE  
OU TYPES FOLIACÉS

La lame de poignard en cuivre de type foliacé présente des bords convexes; la languette qui existe pourtant et qui s'enfonçait dans la poignée jusque dans la fusée (languette bipartite) n'est pas isolée de la partie tranchante; la zone de la garde n'est pas individualisée (fig. 1).

Ce sont des lames de 6 à 12 centimètres de longueur qui présentent parfois une faible arête axiale ou latérale limitant alors la zone tranchante. Le profil foliacé est proche du losange allongé dans certains cas (fig. 1, n° 3). On trouve ces lames essentiellement dans le contexte chalcolithique local du Midi de la France, dans la culture de Fontbouïsse ou celle de Veraza, c'est-à-dire dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère [1].

Ces lames foliacées simples en cuivre présentent le même profil que certaines lames en silex.

Des lames foliacées parfois assez grandes (entre 10 et 18 centimètres) se distinguent par des échancrures latérales au nombre de quatre ou de six, aménagées dans la partie proximale de la lame (fig. 2). La partie tranchante possède parfois une arête axiale. Ces lames ont été trouvées dans les Causses, en Lozère [2] et dans l'Aveyron [3] dans un contexte chalcolithique local pré-campaniforme du groupe des Treilles, daté du milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

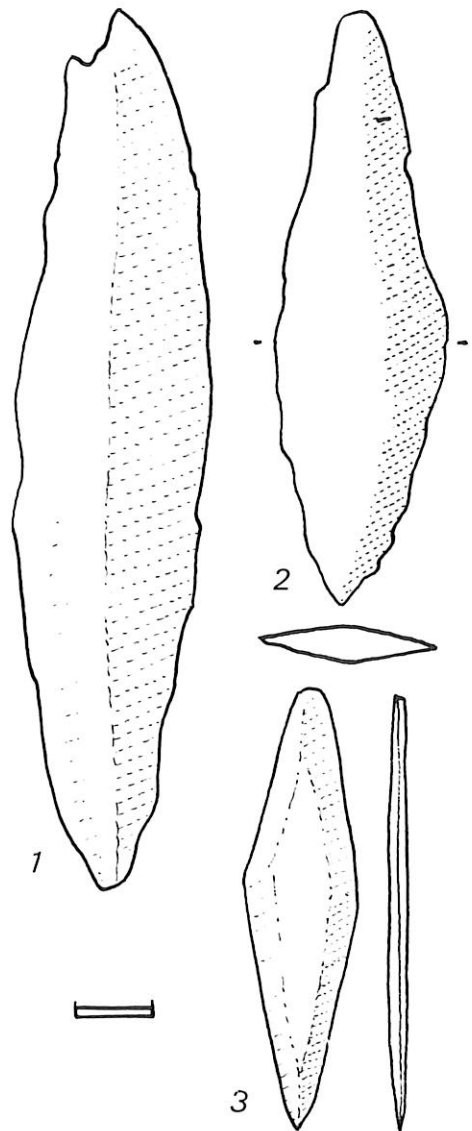


Fig. 1

1. grotte n° 46, Nicolas, à St-Geniès de Comolas (Gard)
2. grotte des Festes, à Tuchan (Aude)
3. vallée du Gardon (Gard)



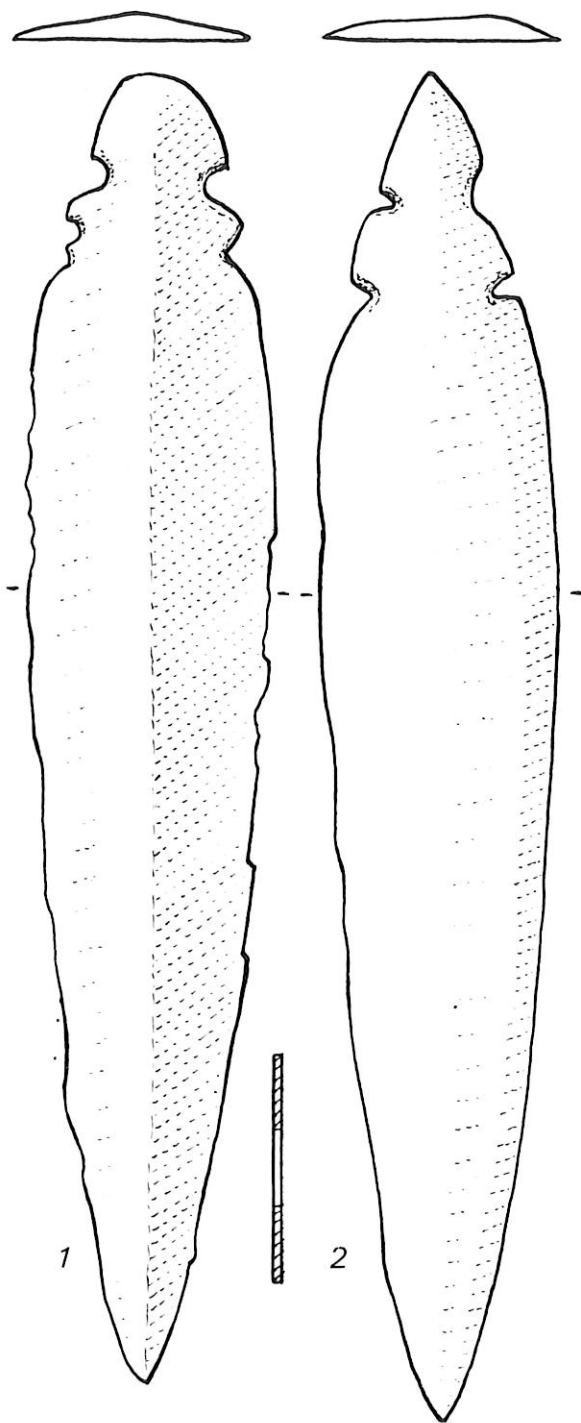


Fig. 2. — 1 et 2 tumulus X de Freyssinel,  
à Balsièges (Lozère)

[1] GASCO J. — Les poignards en cuivre du Midi Bas-Languedocien, *B.S.P.F.*, 1980, 77, p. 397-415.

[2] MOREL C. — Sépultures tumulaires de la région de Freyssinel (cause de Sauveterre), *Revue du Gévaudan*, 1968, 14, p. 13-77.

[3] COSTANTINI G. — La grotte I des Cascades, commune de Creissels (Aveyron), *B.S.P.F.*, LXII, 1965, p. 649-664.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS CHALCOLITHIQUES**

2. Famille à languette bipartite  
22. GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE ÉTROITE  
222. TYPE A LANGUETTE  
DE FUSÉE DÉGAGÉE

Les lames de poignard à languette de fusée dégagée ont souvent été réunies sous la dénomination de « type occidental » reconnu en fréquente association avec les vases campaniformes. Une telle association de ce type avec une aire géographique et un horizon culturel donnés n'est plus aussi évidente et nous préférons la dénomination morphologique.

Il est permis de distinguer parmi les exemplaires de ce type, des lames petites qui mesurent moins de 10 centimètres, des lames moyennes comprises entre 10 et 22 centimètres et quelques grandes lames qui dépassent 25 centimètres.

- *Variété à petite lame* : moins de 10 centimètres (fig 1).

Quelques lames aux dimensions réduites présentent des proportions étroites et une languette de fusée dégagée. Celle-ci est martelée latéralement et parfois crantée.

La partie tranchante possède des bords rectilignes ou légèrement convexes.

Ces lames proviennent du Midi de la France [1] où elles ont été trouvées semble-t-il dans des contextes à vases campaniformes.

- *Variété à lame moyenne* : entre 10 et 22 centimètres (fig. 2).

La majorité des lames à languette de fusée dégagée se trouve regroupée dans cette variété. La languette présente des bords martelés (avec un léger rebord) non crantés. L'épaulement au niveau de la garde est plus ou moins marqué : son profil peut être arrondi ou anguleux. La partie tranchante

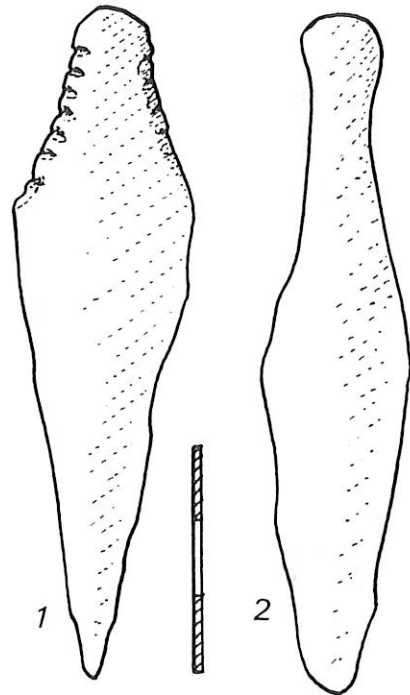


Fig. 1

1. grotte de Nizas, à Fontès (Hérault)
2. abri de Romanin, à St-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

possède des bords rectilignes ou légèrement convexes. La partie distale est tantôt pointue, tantôt arrondie. Les tranchants martelés sont souvent limités par une faible arête visible sur les deux faces de cette partie tranchante.

Ces lames sont largement répandues en France : on les trouve dans le Midi de la France, dans le Sud-Ouest de la France et en Bretagne mais quelques exemplaires sont également connus dans l'Est (Cergy,

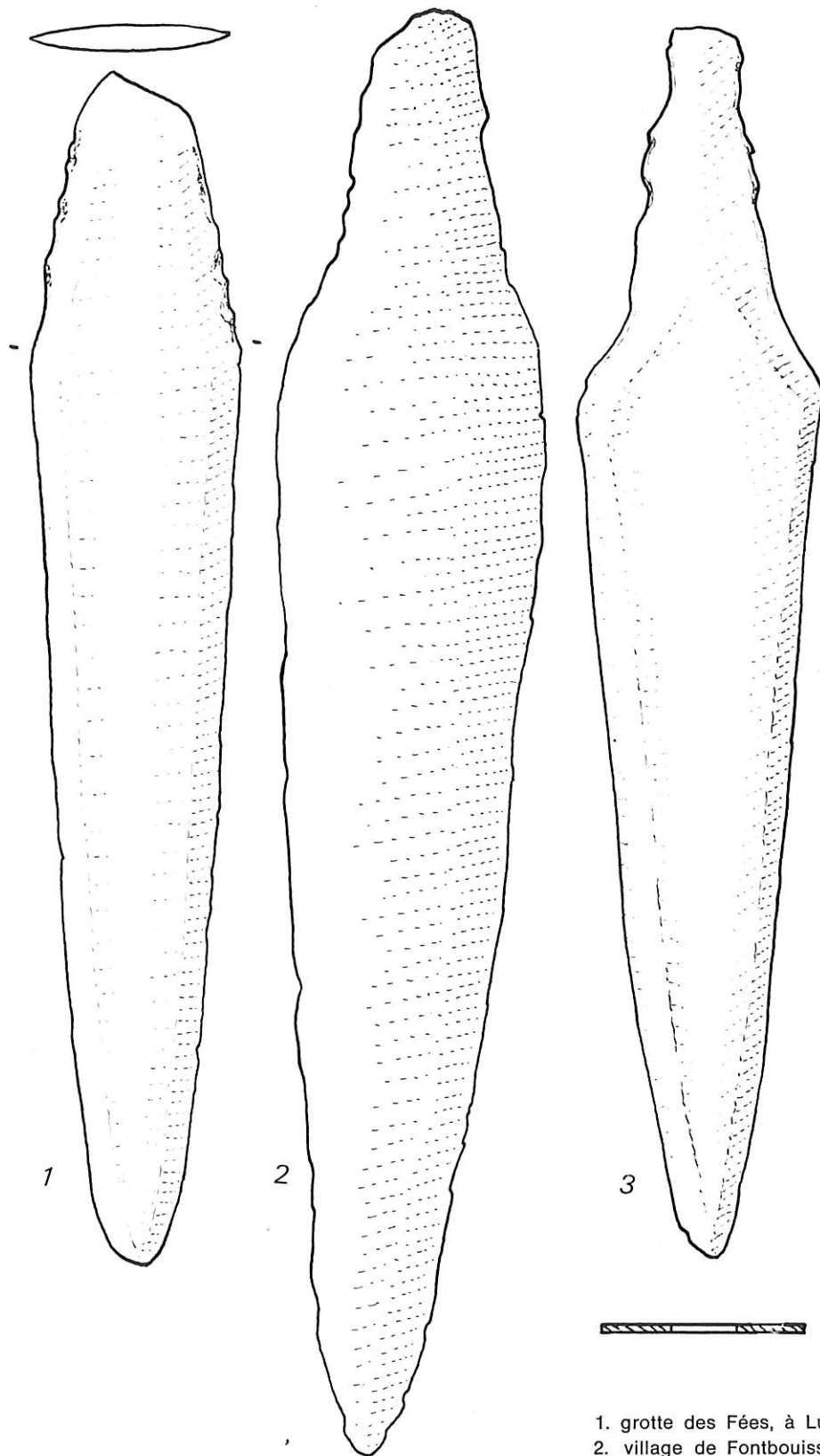


Fig. 2

1. grotte des Fées, à Lunas (Hérault)
2. village de Fontbousse, à Villevieille (Gard)
3. aven de la Combe Albert, à Trèves (Bouches-du-Rhône)

Saône-et-Loire) [2]. Trois séries peuvent être distinguées :

— La première série possède au niveau de la garde un épaulement arrondi à peine marqué et évoque les lames foliacées (fig. 2, n° 1). On trouve ces lames dans l'Hérault, dans le Tarn-et-Garonne et jusque dans les Alpes-Maritimes. Il semble qu'on puisse les dater d'une phase précampaniforme, contemporaine du groupe des Treilles; certaines autres, trouvées dans le Gard, possèdent un contexte de la culture de Fontbouïsse; dans l'Aude, certaines autres appartiennent à la culture de Véraza [1]. La relation qui existe entre ces lames en cuivre et des lames en silex, paraît évidente. Les languettes de ces lames métalliques ne sont pas perforées; le poignard de Cazals (Tarn-et-Garonne) avec ses trois trous de rivet est la seule exception.

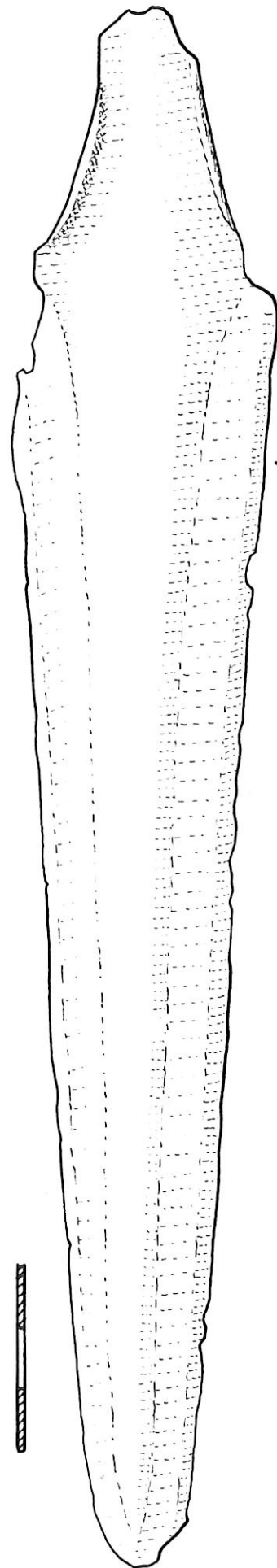
— La deuxième série (fig. 2, n° 2) est caractérisée par un épaulement arrondi mieux dégagé au niveau de la garde et par une extrémité distale arrondie. On trouve ces lames sur la façade atlantique depuis la Gironde (dolmen du Bernet à Saint-Sauveur), en Bretagne (dolmen de Lesconil-en-Plobannalec, Finistère) [3] et jusque dans les Iles Britanniques [4]. Ils sont également connus dans la Péninsule Ibérique [5].

— La troisième série (fig. 2, n° 3) présente au niveau de la garde un épaulement anguleux et une extrémité distale nettement pointue. On peut citer à titre d'exemple, la lame de l'Aven de la Combe Albert à Trèves (Gard) qui appartient à la culture de Fontbouïsse et la lame de l'allée couverte de Cabut (Gironde) associée à du campaniforme [3].

- *Variété à grande lame* : plus de 22 centimètres (fig. 3).

La lame de l'hypogée de Bounias à Fontvieille (Bouches-du-Rhône) (fig. 3) mesure

Fig. 3. — Hypogée de Bounias, à Fontvieille (Bouches-du-Rhône)



un peu plus de 25 centimètres et pose le problème de ces grandes lames en cuivre que l'on pourrait considérer comme les premières épées (la limite entre poignard et épée par convention a été fixée à 35 centimètres) : la lame de Vernet, près de Saverdun (Ariège) mesure 34 centimètres [6] et celle trouvée au Pont de Pirmil à Nantes (Loire-Atlantique) 42,5 centimètres [7]. Ces lames ressemblent par leur morphologie à la variété moyenne : les bords de la languette, concaves, sont martelés latéralement; la partie tranchante, de section aplatie présente sur chaque face deux ou quatre faibles arêtes longitudinales, parallèles aux

tranchants et obtenues par martelage. La partie distale de la lame semble plutôt arrondie que pointue.

Les rapprochements faits entre ces lames et des exemplaires de la Péninsule Ibérique, en particulier avec la lame de la tombe en fosse de Pago de la Perra à Villabuena del Puente (province de Zamora, Espagne) qui fait 24 centimètres et qui possède un contexte d'un groupe campaniforme tardif, celui de Ciempozuelos, montrent que ces lames procèdent d'une évolution des lames de la variété moyenne et datent de la première moitié du début du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

- [1] GASCO J. — Les poignards en cuivre du Midi Bas-Languedocien, *B.S.P.F.*, 1980, 77, p. 397-415.
- [2] TREINEN F. — Les poteries campaniformes en France, *Gallia-Préhistoire*, 13, 1970, p. 53-107, 263-332.
- [3] RIQUET R., GUILAINE J., COFFYN A. — Les campaniformes français, *Gallia-Préhistoire*, 6, 1963, p. 63-128.
- [4] GERLOFF S. — *The Early Bronze Age Daggers in Great Britain*, P.B.F., 1975, 298 p., 64 pl.
- [5] HARRISON R.J. — *The Bell Beaker Cultures of Spain and Portugal*, American School of Prehistoric Research, Cambridge, Massachusetts, 1977, 257 p., 110 fig.
- [6] GUILAINE J. — « L'épée » du Vernet près Saverdun (Ariège) et la question des groupes épicanpaniformes, *B.S.P.F.*, 63, 1966, p. CCIII-CCIX.
- [7] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS CHALCOLITHIQUES**

- 2. Famille à languette bipartite
- 22. GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE ÉTROITE**
- 223. TYPE A SOIE**

Le type se distingue autant par sa languette de fusée allongée et étroite aux bords martelés rectilignes et parallèles que par sa partie tranchante aux bords rectilignes et parallèles ou légèrement convexes qui se rejoignent au niveau de la pointe en formant un angle obtus. La zone tranchante martelée est limitée par une faible arête parallèle au fil du tranchant. Ces lames mesurent entre 6,5 et 14 centimètres. L'exemplaire de la vallée du Gardon (Gard) figuré ici (fig. 1, n° 1), intermédiaire entre

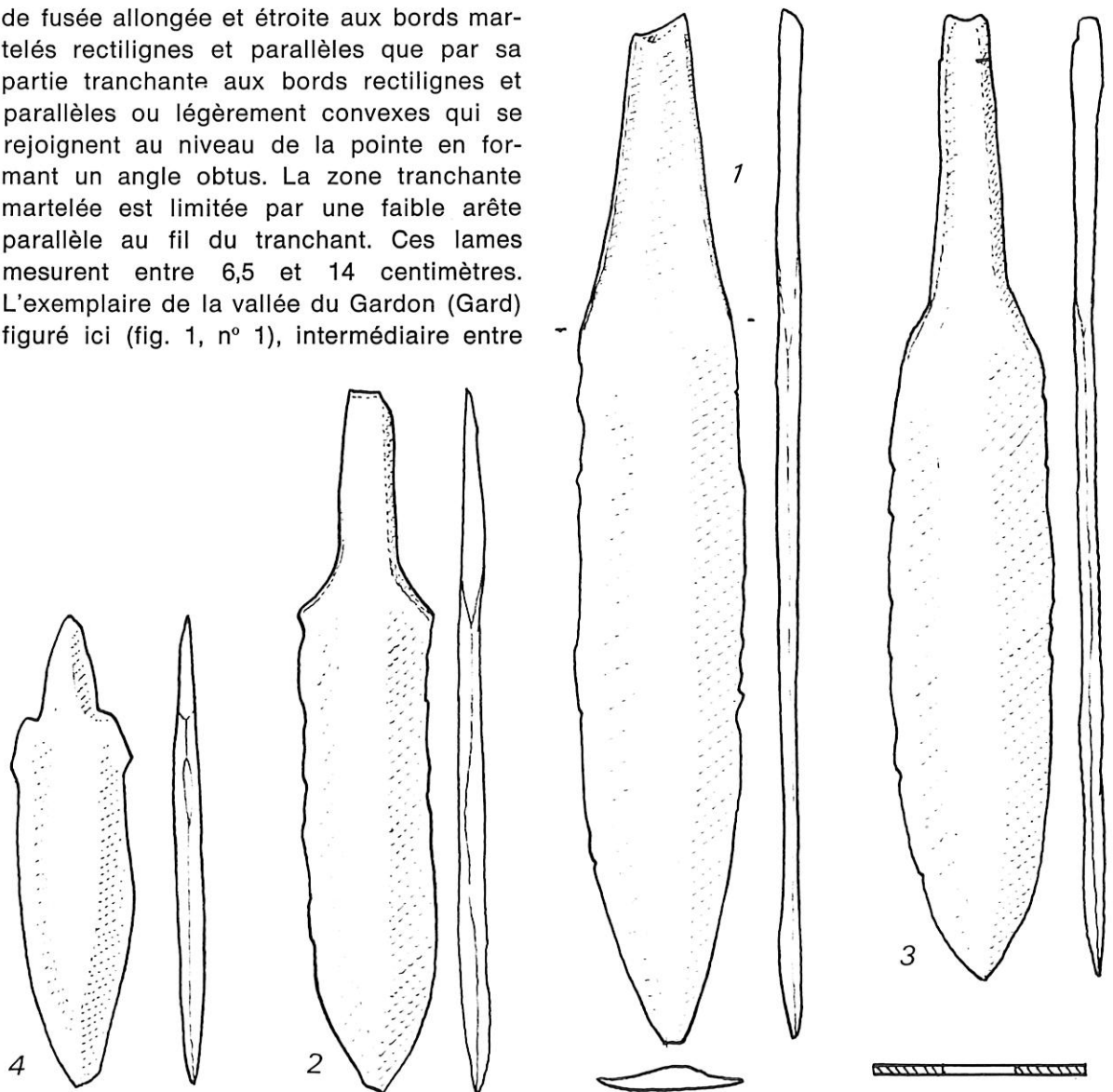


Fig. 1. — 1 à 4, vallée du Gardon (Gard)

[1] GASCO J. — Les poignards en cuivre du Midi Bas-Languedocien, *B.S.P.F.*, 1980, 77, p. 397-415.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple  
11. GROUPE A LANGUETTE  
LARGE, NON DÉBORDANTE  
111. TYPES COURTS

le type foliacé et ce type à soie, peut être considéré comme un prototype local de cette série récemment isolée par J. Gasco [1] à partir de lames gardoises trouvées en contexte chalcolithique probablement rattaché à la culture de Fontbouïsse, ou du moins contemporain de celle-ci.

Une série de petites lames triangulaires en cuivre ou en bronze ne mesurent que quelques centimètres de longueur : l'exemplaire de Saint-Genis (Hautes-Alpes) mesure 3,2 centimètres de longueur. La languette, arrondie ou à bord proximal rectiligne, est perforée de deux ou rarement trois petits trous de rivet. La partie tranchante est triangulaire et à section biconvexe très aplatie.

Nous ne connaissons pas en France les poignées de ces lames mais la trace de leur limite distale montre, parfois au niveau de la garde, une petite échancrure axiale semi-circulaire. Ces petites lames ont été trouvées au Bronze Ancien dans l'Est de la France méridionale jusque dans les Causse. Elles apparaissent dans l'horizon de Straubing en Allemagne du Sud au début du Bronze Ancien [1] (fig. 2). En France, elles semblent aussi appartenir à une phase ancienne comme le prouve par exemple le contexte de la sépulture du tumulus 13 du Bois de Parancot à Mesnay (Jura) [2] (fig. 1) mais il n'est pas exclu que certains exemplaires en bronze soient un peu plus tardifs. Dans les Iles Britanniques, on les a également signalés très tôt dans le Bronze Ancien [3] avec parfois des éléments en os de la poignée, en particulier des pommeaux (fig. 3).

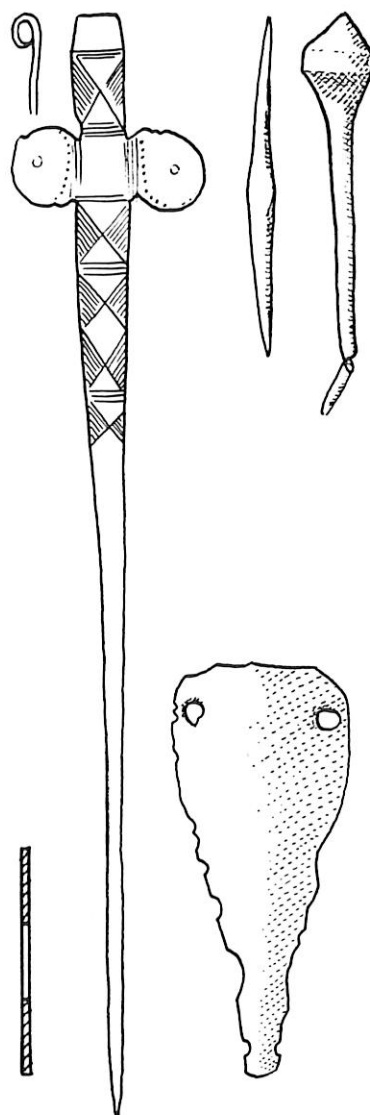


Fig. 1. — Mobilier métallique du tumulus 13 du Bois de Parancot à Mesnay (Jura)



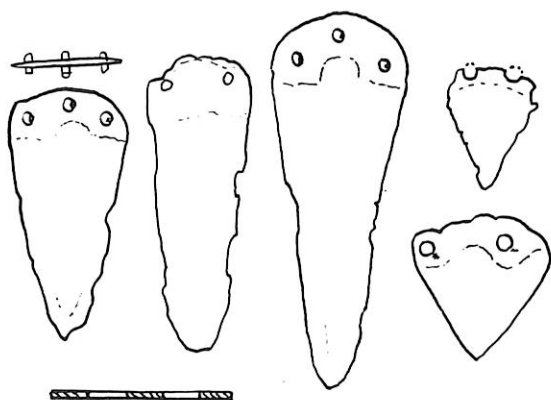


Fig. 2. — Lames de poignards de Straubing  
(Allemagne)



Fig. 3. — Poignard de Preshute  
(Angleterre)

[1] HUNDT H.J. — *Katalog Straubing, I, Die Funde der Glockenbecherkultur und der Straubinger-Kultur*, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, 1958, 58 p., 51 pl.

[2] PIROUTET M. — Les sépultures du bronze I dans le Jura salinois, *C.P.F. Nîmes*, 10, 1931, p. 397-426.

[3] GERLOFF S. — *The Early Bronze Age Daggers in Great Britain*, P.B.F., 1975, 298 p., 64 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple  
11. GROUPE A LANGUETTE  
LARGE, NON DÉBORDANTE  
112. TYPE TRAPU, A  
LANGUETTE PEU ARQUÉE

Ce type de lame triangulaire de 10 à 12 centimètres de longueur est « trapu » car la largeur de la languette est égale ou peu inférieure à la moitié de la longueur de la partie tranchante. La languette peu arquée est même souvent rectiligne dans sa partie proximale : elle est perforée de deux, le plus souvent de quatre et rarement de trois petits trous de rivet. Nous ne connaissons pas les poignées de ces lames mais la trace de la limite distale de la garde, montre parfois une petite échancrure axiale, semi-circulaire. La partie tranchante, triangulaire, n'est pas toujours très pointue. Les tranchants sont bordés d'un simple ressaut ou le plus souvent d'une ou de deux cannelures. La section biconvexe est très aplatie.

Ces lames ont été trouvées dans des contextes du Bronze Ancien. Dans l'Est de la France, par exemple, la sépulture d'un tumulus de Donauberg dans la forêt d'Haguenau est datée du Bronze Ancien I ou II [1 et 2] (fig. 1, n° 1), de même que la sépulture du tumulus des Louaitiaux à Champagnole (Jura) [3] (fig. 1, n° 2). Dans la zone atlantique, des lames telles celle de Loucé (Orne) [4] (fig. 2) probablement en cuivre arsénié, présentent de grandes analogies morphologiques avec les lames de l'Est de la France : la languette est peut-être parfois un peu plus arquée dans l'Ouest et le nombre des rivets plus importants, 6 le plus souvent. La France méridionale connaît également ces lames comme le prouvent cet exemplaire de la tombe de Colombel à Laudun (Gard) ou cet autre de Castelnaud en Médoc (Gironde).

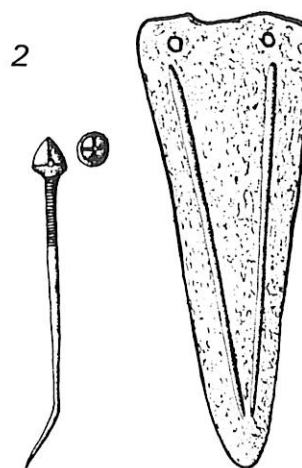
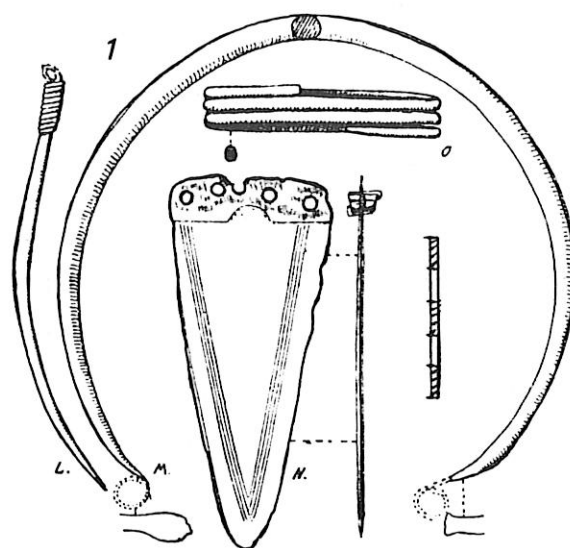


Fig. 1

1. tumulus 12, sépulture 1 de Donauberg (Bas-Rhin)
2. tumulus des Louaitiaux, à Champagnole (Jura)

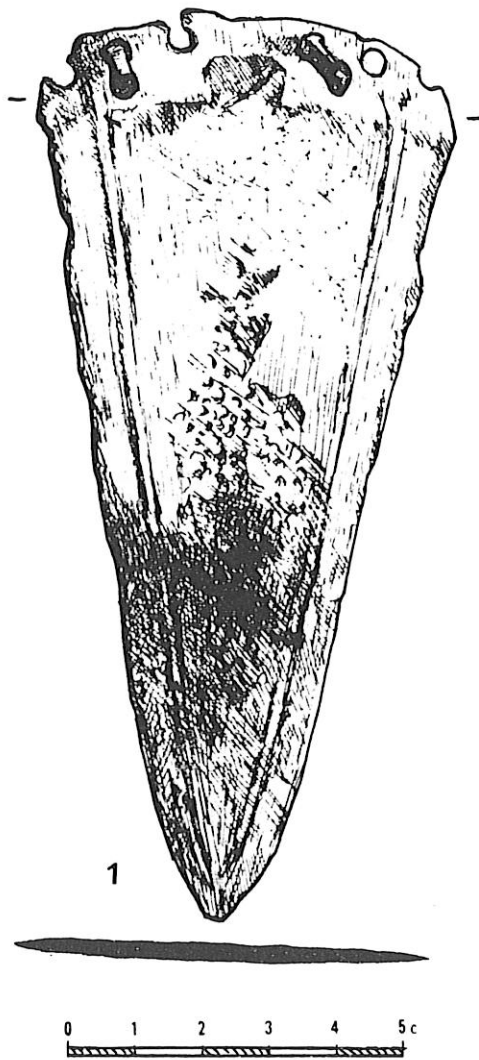


Fig. 2. — Loucé (Orne)

- [1] SCHAEFFER F.A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. 1, 1926, 269 p., 75 fig.
- [2] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *R.A.E.*, XV, 1964, p. 7-66 et 162-213; t. XVI, 1965, p. 7-56.
- [3] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, *Annales Littér. de l'Univ. de Besançon*, vol. 59, 1963, 452 p., 77 pl., 9 cartes.
- [4] VERRON G. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Normandie, *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 585-600, 9 fig.

TYPLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple
11. GROUPE A LANGUETTE  
LARGE, NON DÉBORDANTE
113. TYPES ÉLANCÉS, A  
LANGUETTE PEU ARQUÉE

Une série présente des lames triangulaires plus élancées que celles de la série précédente, c'est-à-dire que la largeur de leur languette est égale ou inférieure au tiers de la longueur de la partie tranchante.

Ces lames (fig. 1) ont en commun de posséder une partie tranchante à bords rectilignes ou légèrement concaves, décorée de fines cannelures parallèles aux tranchants mais à un centimètre environ de ceux-ci si bien que ces cannelures se rejoignent en pointe bien avant l'extrémité distale de la lame. Le triangle délimité par les cannelures peut être lui-même décoré de lignes droites ou brisées obtenues au pointillé. La section transversale de la lame est biconvexe très aplatie. La languette est peu arquée et supporte six ou cinq rivets de petites dimensions (2 à 3 cm de diamètre). Les traces d'une échancrure de garde sont parfois visibles.

Dans le détail, ces lames sont assez variées. On les trouve surtout dans la zone atlantique aussi bien en France du Nord [1] qu'en Grande-Bretagne ou en Irlande ou la plupart ne possèdent que deux ou trois trous de rivet [2 et 3]. Elles sont associées dans les sépultures à un matériel du Bronze Ancien.

Un seul type particulier peut s'isoler (fig. 2) : c'est un type dont la languette présente un bord proximal presque rectiligne; elle est de plus peu élevée et les six petits trous de rivet sont alignés parallèlement à ce bord. Les traces d'une petite échancrure de gar-

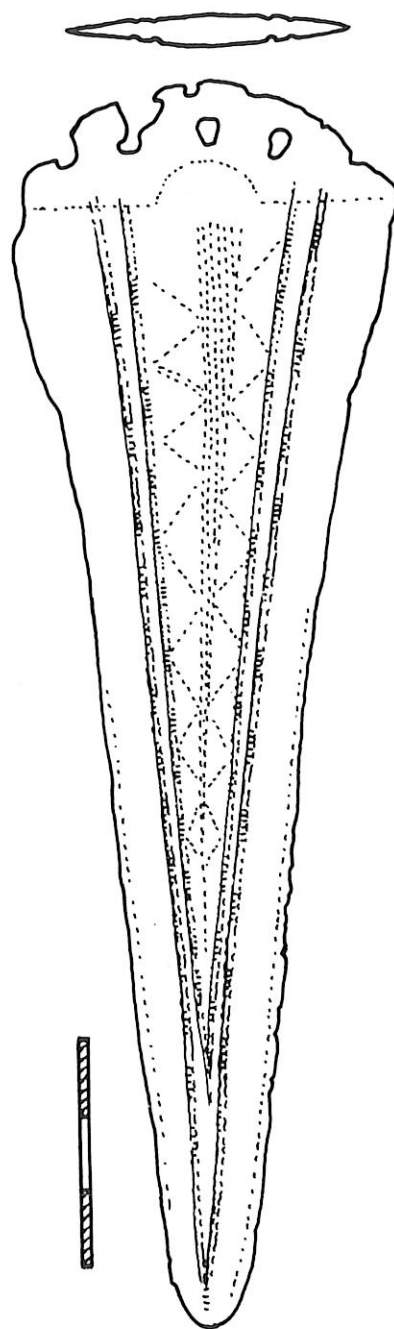


Fig. 1. — Hervelinghen (Pas-de-Calais)

de, axiale et semi-circulaire sont parfois visibles. Les bords de la partie tranchante sont rectilignes et convergent vers la pointe : les cannelures délimitent avec la garde un triangle non décoré ou décoré de cannelures axiales. Ces lames présentes dans l'Ouest de la France [4] se retrouvent dans le Centre (tumulus de Saint-Menoux dans l'Allier) [5]. Elles appartiennent à la fin du Bronze Ancien comme l'indique leur dépôt dans certains tumulus armoricains, celui de Cleguer Kervellerin A dans le Morbihan, par exemple.

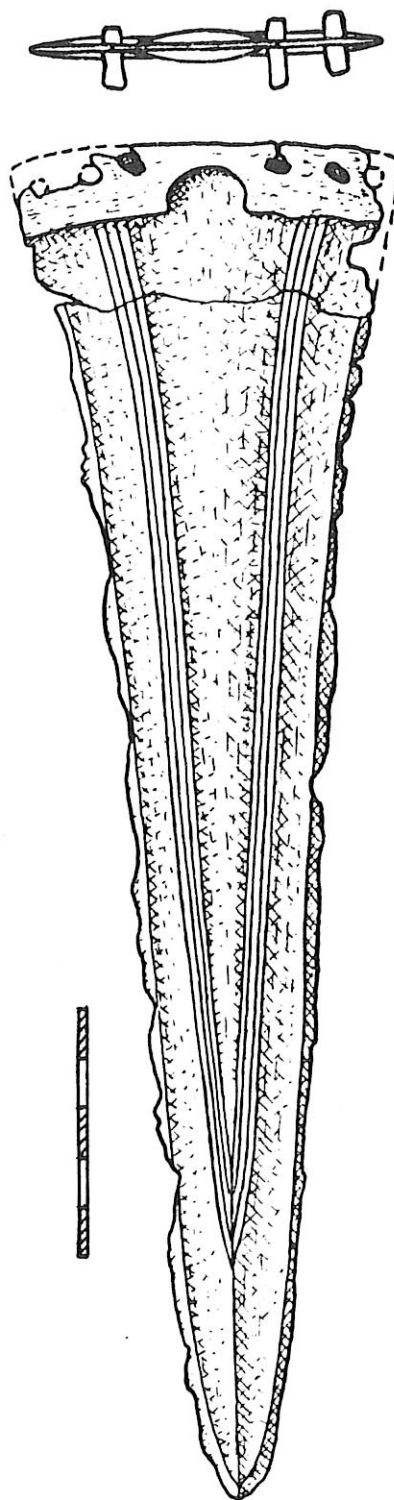


Fig. 2. — Tumulus de Cleguer Kervellerin A  
(Morbihan)

- [1] GAUCHER G., MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974, 144 p., 58 ill.  
 [2] GERLOFF S. — *The Early Bronze Age Daggers in Great Britain*, B.P.F., 1975, 298 p., 64 pl.  
 [3] HARBISON P. — *The Daggers and the Halberds of the Early Bronze Age in Ireland*, P.B.F., 1969, 76 p., 25 pl.  
 [4] BRIARD J. et ONNÉE J. — *Civilisation des tumulus armoricains*, Inventaria Archaeologica, fasc. 3, 1969, 15 pl.  
 [5] ABAUZIT P. — Haches plates, haches à bords droits et poignards du département de l'Allier, *B.S.P.F.*, LX, 1963, p. 838-846, 3 fig.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - ÂGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple
11. GROUPE A LANGUETTE  
LARGE, NON DÉBORDANTE
114. TYPE RHODANIEN ET  
TYPE ITALIQUE

Le type rhodanien (fig. 1 et 2) est bien connu [1, 2, 3, 4] grâce à des exemplaires spectaculaires en bronze très décorés possédant une poignée métallique creuse, rivetée à la lame et mesurant 25 à 35 centimètres. Il existe pourtant aussi des lames rhodaniennes dont la poignée est inconnue.

La caractéristique principale de ces lames est une languette semi-circulaire dont les trous de rivet sont disposés en arc de cercle. Une autre caractéristique est la partie tranchante à bords rectilignes convergeant vers l'extrémité pointue : elle est décorée de cannelures bordant les tranchants jusqu'à la partie distale; la zone de contact avec la garde est souvent décorée d'incisions, en particulier celle qui est délimitée par la large échancrure semi-circulaire.

D'autres détails morphologiques et stylistiques contribuent à définir le poignard rhodanien : la poignée métallique creuse présente un pommeau discoïdal ovalaire fermé souvent décoré sur sa surface proximale : le motif incisé est cruciforme. La fusée creuse de section ellipsoïdale présente des bords rectilignes : elle est décorée ou non de lignes droites transversales ou de lignes courbes souvent soulignées par un pointillé : un trou de rivet est souvent visible dans la partie proximale : cette perforation est l'emplacement de l'axe qui maintenait le noyau interne qui a permis la coulée d'une poignée creuse. La garde nettement semi-circulaire présente une large échancrure en arc surbaissé : elle est décorée de six appliques coniques qui cachent des rivets de dimensions moyennes (3 à 4 mm de diamètre). La garde peut également être ornée de lignes incisées.

La partie tranchante de la lame est le plus souvent de section biconvexe très aplatie. La présence d'un bourrelet axial sur la lame de Nîmes (Gard) est peut-être une influence du type italique. En ce qui concerne le décor incisé dans la zone limitrophe de la garde, deux motifs sont caractéristiques : dans l'échancrure, les bandes en équerre qui s'emboîtent par deux et qui s'opposent symétriquement par rapport à l'axe du poignard et les longs triangles hachurés qui soulignent la limite de la garde, en dehors de l'échancrure.

Le décor incisé de la lame est le plus souvent concentré dans cette zone limitrophe de la garde. Les cannelures qui bordent les tranchants sont parfois juste soulignées par un pointillé. Le triangle limité par ces cannelures reste le plus souvent inorné sauf dans le cas d'un poignard de Loriol (Drôme) où cette surface est couverte de lignes pointillées en V comme sur certaines lames atlantiques et sauf dans le cas du poignard de la Guillotière à Lyon (Rhône) où les cannelures forment un motif triangulaire axial plein comme sur certaines lames italiques. Il existe aussi des lames non décorées.

J. Bill [4] considère comme les plus représentatifs des poignards rhodaniens, les quatre exemplaires des Taburles à la Bâtie-Neuve (Hautes-Alpes) et les deux exemplaires des Ruscats à Solliès-Pont (Var), associés dans les deux cas à des haches du type de Neyruz. Il fait de ces armes, un fossile directeur du Bronze Ancien II rhodanien qui correspond à une phase moyenne du Bronze Ancien.

Ces poignards sont répandus dans la vallée du Rhône et celle de la Saône, mais éga-

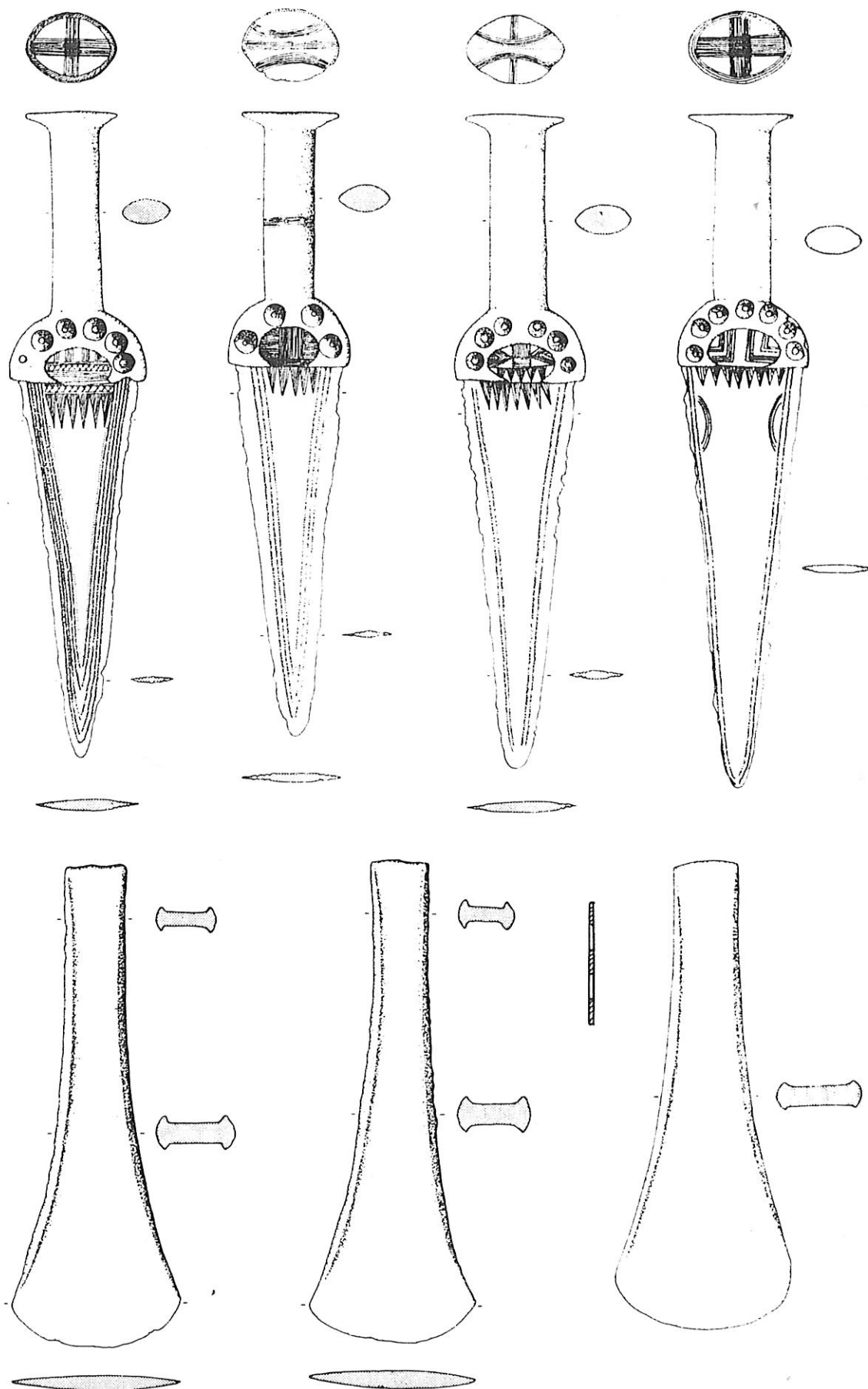


Fig. 1. — Dépôt des Taburles  
à La Batié-Neuve (Hautes-Alpes)

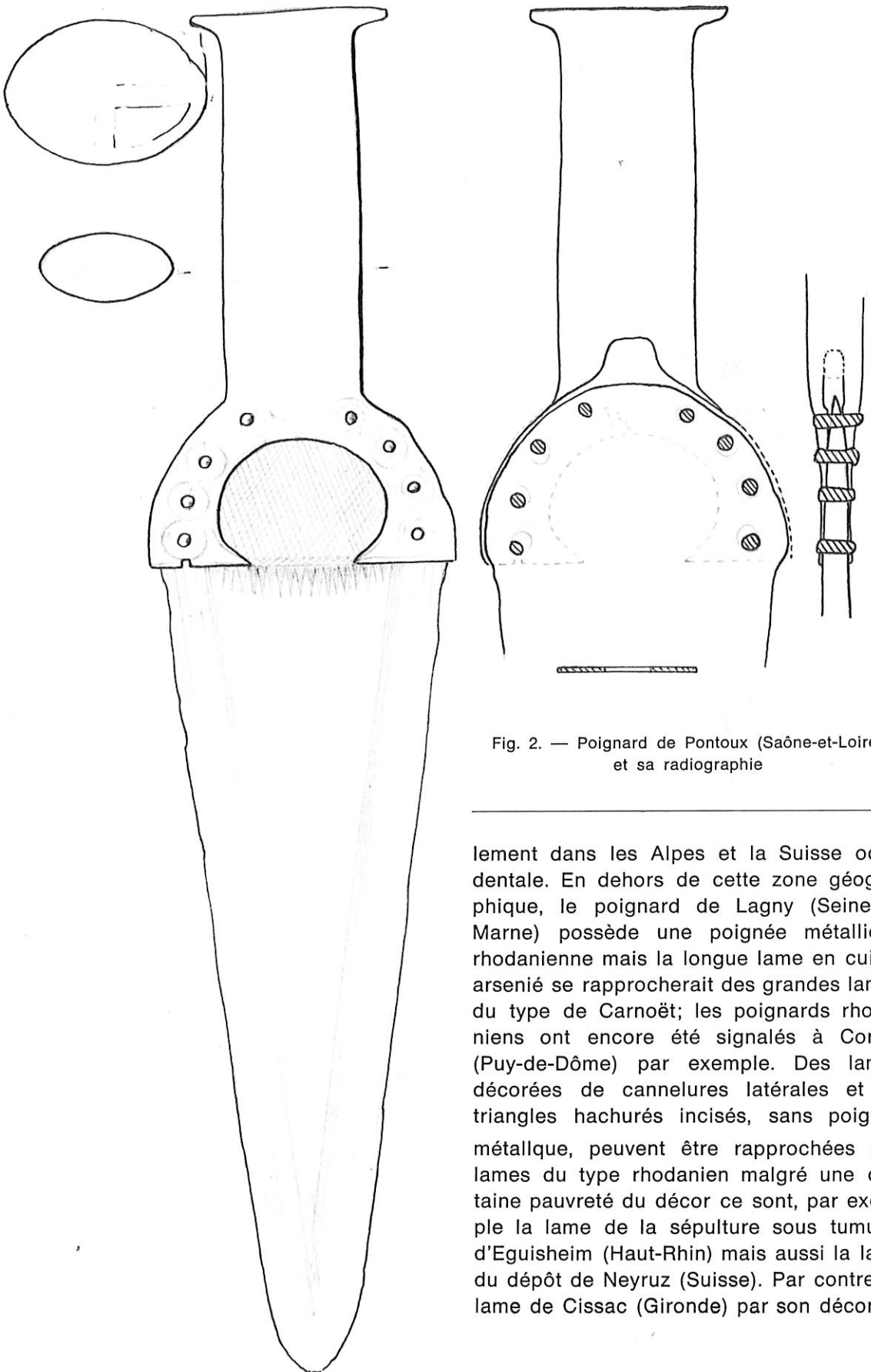
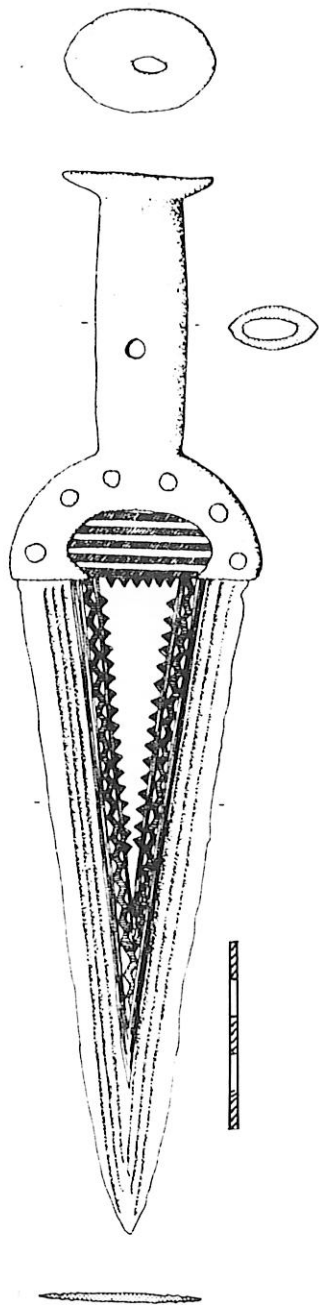


Fig. 2. — Poignard de Pontoux (Saône-et-Loire)  
et sa radiographie

lement dans les Alpes et la Suisse occidentale. En dehors de cette zone géographique, le poignard de Lagny (Seine-et-Marne) possède une poignée métallique rhodanienne mais la longue lame en cuivre arsenié se rapprocherait des grandes lames du type de Carnoët; les poignards rhodaniens ont encore été signalés à Corent (Puy-de-Dôme) par exemple. Des lames décorées de cannelures latérales et de triangles hachurés incisés, sans poignée métallique, peuvent être rapprochées des lames du type rhodanien malgré une certaine pauvreté du décor ce sont, par exemple la lame de la sépulture sous tumulus d'Eguisheim (Haut-Rhin) mais aussi la lame du dépôt de Neyruz (Suisse). Par contre, la lame de Cissac (Gironde) par son décor de





3 grands triangles hachurés, la forme plus arquée de sa languette, ses tranchants non rectilignes mais convexes, son nombre impair de rivets n'est pas apparentée aux lames rhodaniennes, comme on l'a dit.

O. Uenze [2] puis J. BILL [4] ont défini, parallèlement au type rhodanien, un type italique (fig. 3) dont il n'existe que peu d'exemplaires en France. Les deux types sont d'ailleurs proches l'un de l'autre même si le nombre de rivet est parfois impair dans le type italique et ne se distinguent que par le style décoratif des motifs gravés sur la lame : la surface délimitée par l'échancrure de la garde est souvent décorée de lignes transversales combinées parfois en bandes hachurées; les longs triangles hachurés qui bordent la zone de la garde des poignards rhodaniens sont remplacés par des triangles beaucoup plus petits que l'on retrouve tout au long des cannelures longitudinales de la partie tranchante. Les bourrelets axiaux ou un système convergent de nervures peuvent aussi décorer le triangle délimité par la garde et les cannelures latérales de la partie tranchante. Ces poignards peuvent atteindre de grandes dimensions (44 centimètres). Ils sont probablement contemporains des poignards rhodaniens.

Fig. 3. — Poignard de Lyon  
(Rhône)

- [1] DECHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome II, Age du Bronze, Paris, 1910 et 1924.
- [2] UENZE O. — *Die frühbronzezeitlichen triangulären Vollgriffdolche*, *Vorgeschichtliche Forschungen*, 11, 1938.
- [3] MILLOTTE J.-P. et JULY J.-J. — Les poignards à manche massif de l'Age du Bronze, *R.A.C.*, I, 1962, p. 49-57.
- [4] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz*, Basel, 1973, 111 p., 15 cartes.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple
12. GROUPE A LANGUETTE DÉBORDANTE
121. TYPE DE SAINT-BRANDAN

Le type de lame de poignard dit de Saint-Brandan est une réduction du type d'épée de Saint-Brandan (fig. 1). Ces lames en bronze, peuvent être assez longues (30 centimètres) ou beaucoup plus réduites (moins de 10 centimètres). Leur particularité tient à ce que la partie tranchante est très rétrécie par rapport à la languette arquée; celle-ci présente le plus souvent quatre (plus rarement deux) trous de rivet. Les rivets ont un fort diamètre (5 à 6 mm) et une tête en calotte; latéralement, deux échancrures permettaient de mieux coincer la languette dans la poignée. Celle-ci n'est pas connue mais les traces de la limite distale de la garde montrent une petite échancrure axiale semi-circulaire. La partie tranchante possède des bords très concaves sous la garde puis parallèles à mi-longueur, enfin convexe au niveau d'une pointe effilée. Les faces sont décorées d'un système de cannelures (parfois de ressauts) parallèles aux bords, qui se rejoignent en pointe bien avant l'extrémité distale de la lame. Ces cannelures (deux à six) enserrment un bombement axial bien visible dans la section.

Comme les lames d'épées du même nom, ces lames de poignards ont une répartition essentiellement atlantique [1, 2, 3]. On les trouve isolément dans les dragages, ceux de la Seine [4] ou de la Loire mais aussi en contexte dans les dépôts bretons du Bronze Moyen (dépôts de Tréboul ou de Duault). On en trouve quelques exemplaires isolés jusque dans l'Est de la France [5] et en Suisse à Buchillon par exemple. Des lames de ce type ont été trouvées en grand nombre dans les Iles Britanniques [6 et 7].

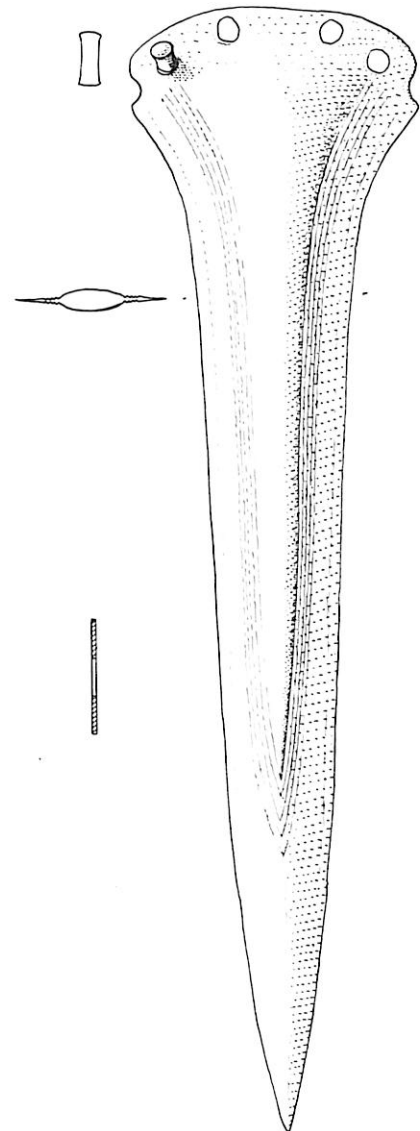


Fig. 1. — Le Coudray-Montceaux  
(Essonne)

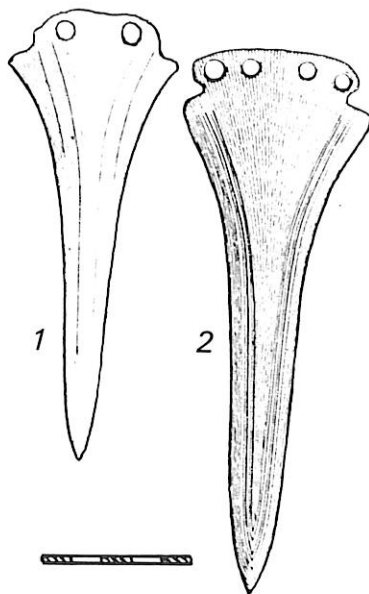


Fig. 2

1. Niort (Deux-Sèvres)
2. Fontenay-le-Comte (Vendée)

- [1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.
- [2] PAUTREAU J.-P. — *Le Chalcolithique et l'Age du Bronze en Poitou*, Musée de Poitiers, 1979, 1 vol., 427 p.; 1 vol., 106 pl.
- [3] BLANCHET J.-C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Tours, 1979, 4 vol. dactylographiés.
- [4] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1977, 268 p., nombreuses illustrations.
- [5] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Annales Littér. de l'Univ. de Besançon, 59, 1963, 452 p., 77 pl., 9 cartes.
- [6] ROWLANDS M.J. — *The organisation of Middle Bronze Age Metalworking*, B.A.R., 1976, 2 vol., 218 p., 61 pl.
- [7] GERLOFF S. — *The Early Bronze Age Daggers in Great Britain*, P.B.F., 1975, 298 p., 64 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple
12. GROUPE A LANGUETTE  
DÉBORDANTE
122. TYPE A LANGUETTE  
ARQUÉE ET A  
LAME DÉCORÉE

Une série de lames comprises entre 15 et 20 centimètres, à languette débordante s'isole du fait que chaque face de la partie tranchante présente une large zone axiale entièrement décorée de cannelures longitudinales, parallèles aux tranchants; ces cannelures se rejoignent en pointe à une distance plus ou moins grande, de l'extrémité distale de la lame dont la section est approximativement biconvexe.

Des détails morphologiques de la languette assurent l'homogénéité du type : celle-ci présente un profil arqué ou ogival. Elle est perforée de quatre ou six trous pour des rivets de fort diamètre (4 à 5 mm) à grosse tête en calotte. Nous connaissons une poignée métallique de l'une de ces lames,

celle d'Oberdiessbach en Suisse (fig. 1), c'est une poignée creuse qui sertit la languette de la lame rivetée et qui est ouverte au niveau du pommeau : une pièce séparée vient fermer cette ouverture. Extérieurement, le pommeau n'est pas très développé et débordant, la fusée de section ovale est entièrement décorée de gravures, la garde assez fuyante présente une large échancrure axiale semi-circulaire.

Ces lames ont surtout été trouvées en Suisse [1 et 2] et dans l'Est de la France [3] dans des sépultures de la fin du Bronze Ancien (fig. 2, n° 2). Un exemplaire isolé provient du dragage de l'Aisne à Rethondes (Oise) [4] (fig. 2, n° 1).

[1] STRAHM C. — Die frühe Bronzezeit im Mittelland und Jura, *Ur-und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, III, Die Bronzezeit*, Basel, 1971, p. 5-26, 22 fig.

[2] BILL J. — *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und Beziehungen zur Südwestschweiz*, Basel, 1973, 111 p., 15 cartes, 63 pl.

[3] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Annales Litter. de l'Univ. de Besançon, 59, 1963, 452 p., 77 pl., 9 cartes.

[4] BLANCHET J.-C. — Objets de l'Age du Bronze dans des collections privées à Compiègne (Oise), *Revue archéologique de l'Oise*, 3, 1973, p. 55-57.

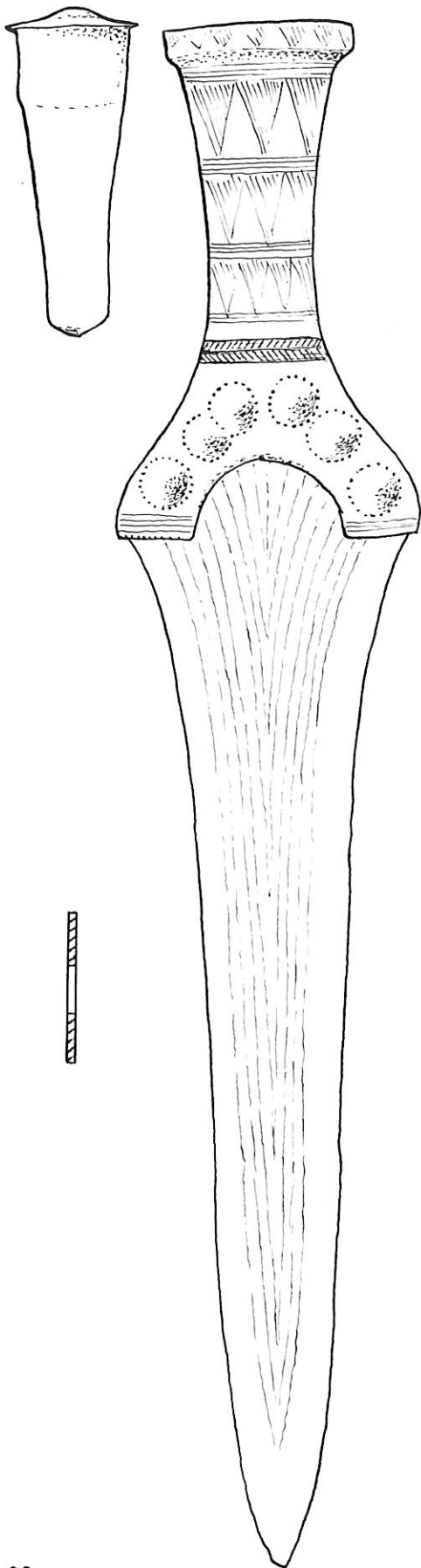


Fig. 1. — Oberdiessbach  
(Suisse)

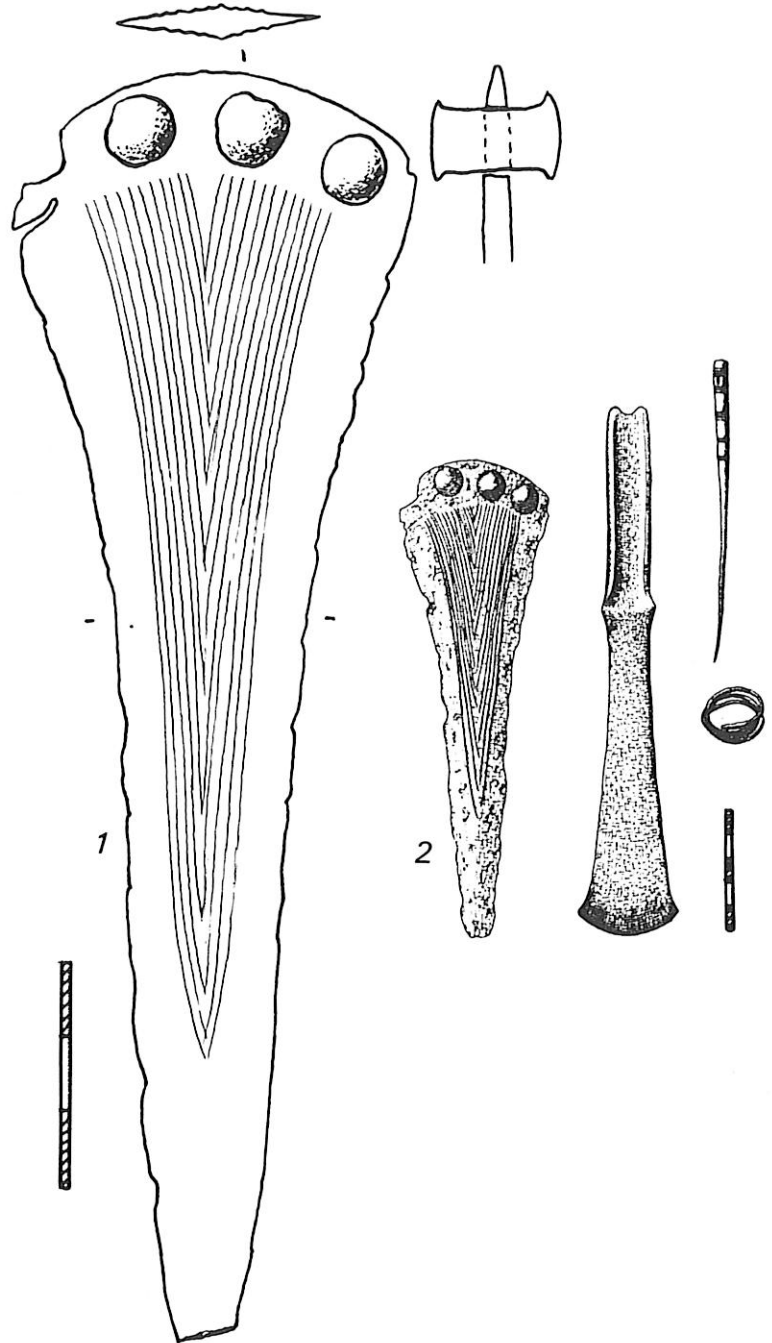


Fig. 2  
1. dragage de l'Aisne, à Rethondes (Oise)  
2. tumulus 1 des Grandes Côtes d'Onnay,  
à la Chapelle-sur-Furieuse (Jura)

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple
12. GROUPE A LANGUETTE DÉBORDANTE
123. TYPE A LANGUETTE ARRONDIE

Les lames de poignard à languette large arrondie présentent à leur extrémité proximale un renflement plat et arrondi qui débordre la partie tranchante étroite. Celle-ci est bombée (section transversale biconvexe) avec souvent une légère arête axiale (section transversale plutôt losangique). Les tranchants sont parfois isolés par un faible ressaut longitudinal.

La languette est perforée de deux trous de rivet de grandeur moyenne (5 mm) ou de quatre trous de rivet de grandeur plus petite (4 mm). Dans certains cas, les rivets sont assujettis dans des échancrures arrondies. Nous ne connaissons pas les poignées de ces poignards et les traces perceptibles sur la lame à la base de la garde, montrent que cette limite n'offrait pas toujours une échancrure.

Ces lames sont de longueur variable; elles peuvent mesurer moins de 10 centimètres et la plupart ne dépassent pas 20 centimètres. Les variétés morphologiques de ces lames correspondent à des variétés similaires rencontrées sur des lames d'épée.

Ces lames ont été trouvées un peu partout en France mais elles semblent plus fréquentes dans l'Est [1] et le Sud de la France [2] où elles sont datées du Bronze Moyen (fig. 1) malgré un contexte souvent peu précis (fig. 2).

On les rencontre encore en Suisse où elles ne semble pas très nombreuses [3].

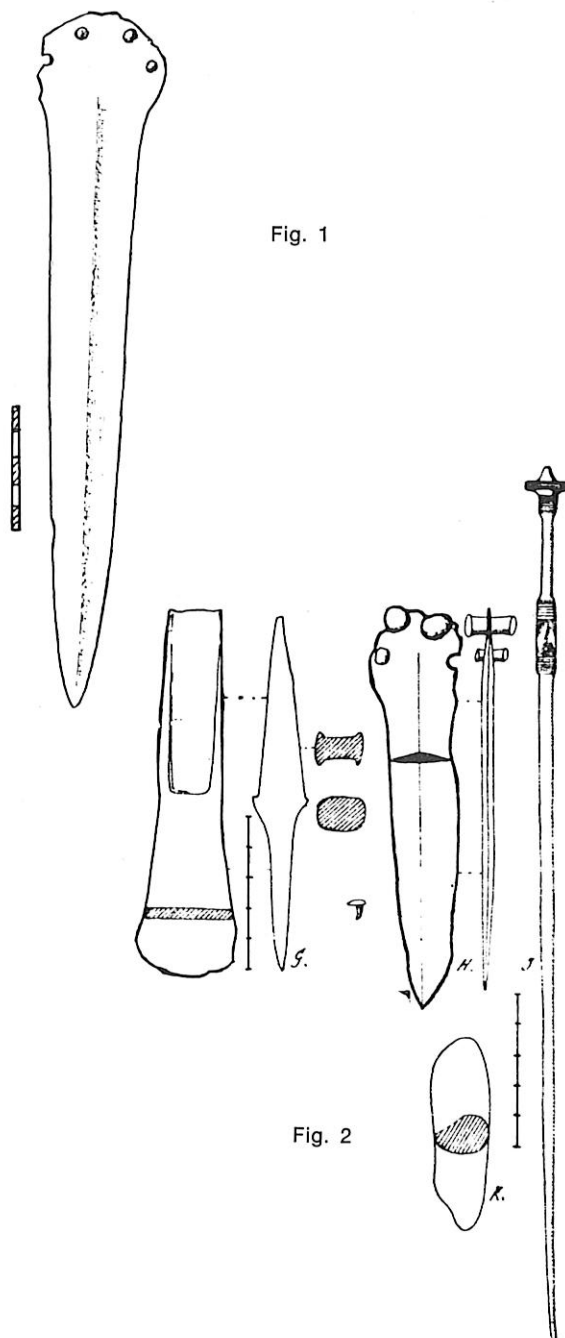


Fig. 1

Fig. 2

Fig. 1. — Sépulture II du tumulus 84  
de Kirchlach (Bas-Rhin)

Fig. 2. — Fareins (Ain)

- [1] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Annales Littér. de l'Univ. de Besançon, 59, 1963, 452 p., 77 pl., 9 cartes.
- [2] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental Roussillon, Ariège*, Mémoire S.P.F., 9, 1972, 460 p., 134 fig., XI pl.
- [3] OSTERWALDER C. — *Die Mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, 97 p., 2 cartes, 61 pl.

TIPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

1. Famille à languette simple
12. GROUPE A LANGUETTE DÉBORDANTE
124. TYPE A LANGUETTE TRAPÉZOÏDALE

Ces lames de poignard sont aisément reconnaissables bien que parfois le profil trapézoïdal de la languette ne soit qu'approximatif. Les languettes débordent toujours la partie tranchante plus ou moins longue à bords concavo-convexes. La section de cette partie peut mettre en évidence des zones tranchantes martelées, un bombement, une arête ou une nervure axiaux.

La languette est plus ou moins élevée. Les exemplaires alsaciens, par exemple, présentent une languette peu élevée perforée de deux trous de rivet [1]. D'autres exemplaires possèdent une languette plus élevée avec deux trous de rivet comme sur la lame du dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) [2], ou avec quatre trous de rivet comme sur une lame de Grigny (Essonne) (fig. 1) [3].

Les rivets sont en général forts à diamètre important (7 mm) et à têtes en calotte. Il arrive que les trous de rivet situés près du bord, deviennent accidentellement des échancrures arrondies.

Un moule en pierre, anciennement trouvé à Hermé (Seine-et-Marne) montre que les trous de rivet ont pu être obtenus après la fonte de la lame (fig. 2).

Nous ne connaissons pas les poignées de ces poignards mais nous constatons, d'après les traces perceptibles parfois à la base de la languette, que la limite distale de la garde pouvait être soit rectiligne, soit échancrée.

Ces lames de poignard mesurant entre 10 et 15 centimètres, pour la plupart sont des réductions des lames d'épée à languette trapézoïdale dont elles présentent les mêmes caractères morphologiques.

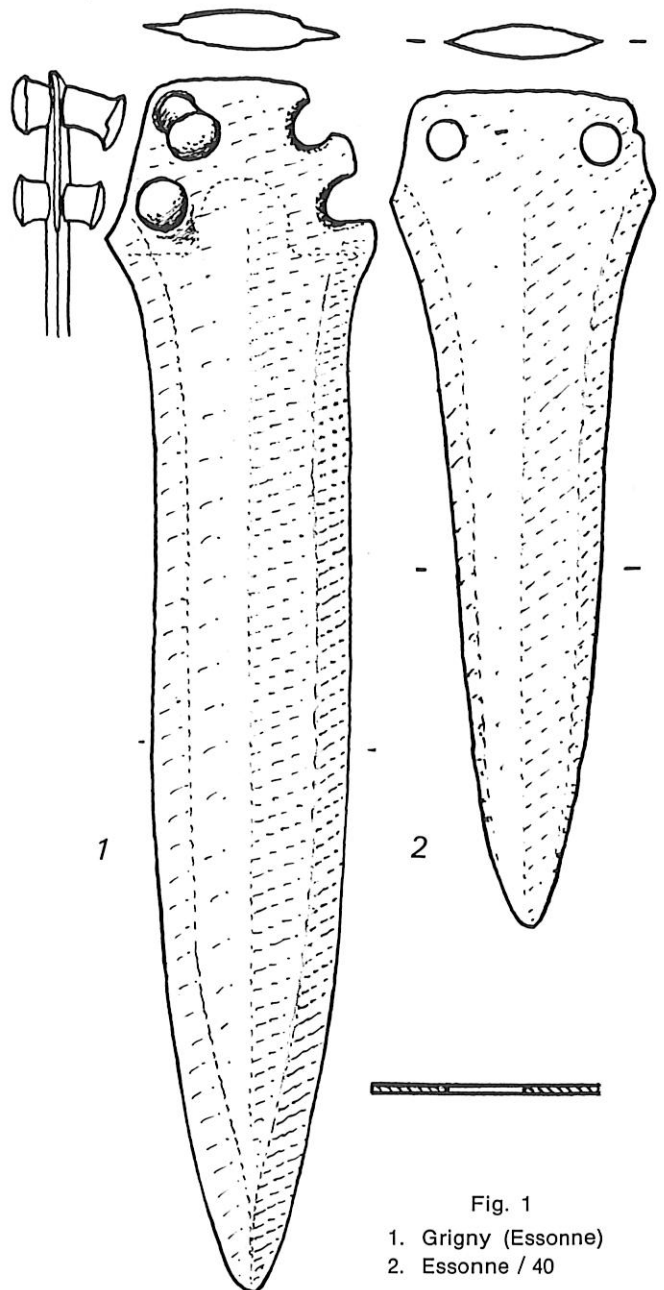


Fig. 1  
1. Grigny (Essonne)  
2. Essonne / 40



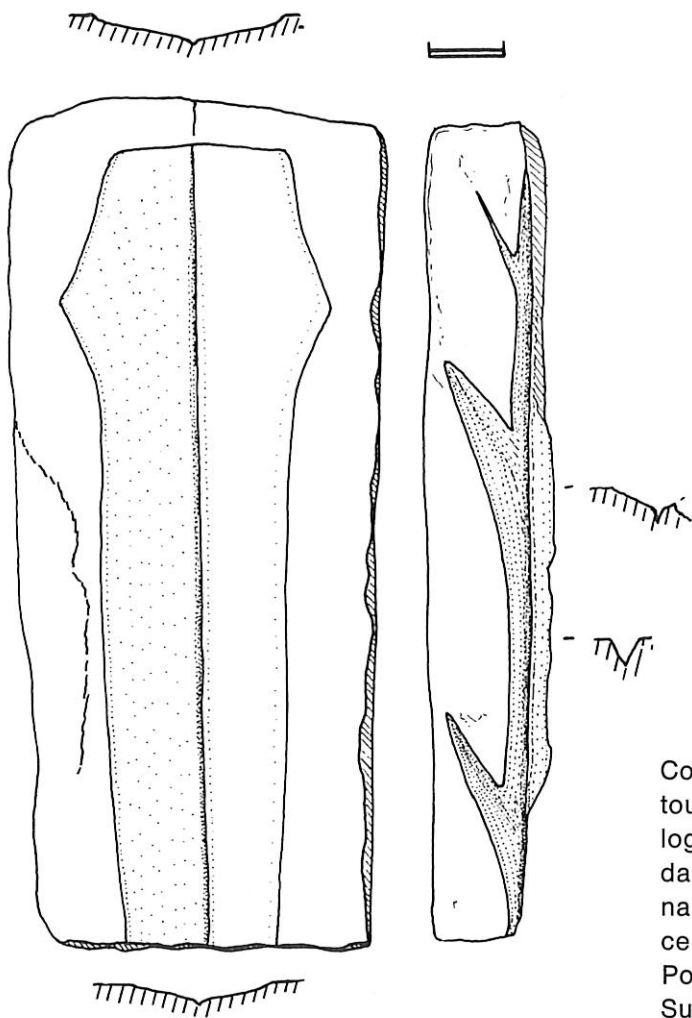


Fig. 2. — Moule en grès de Hermé,  
Les Chaises (Seine-et-Marne)

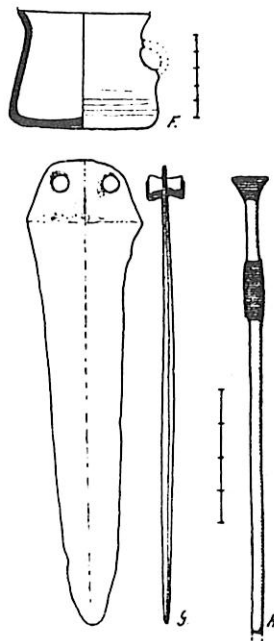


Fig. 3. — Tumulus 21 de Kirchlach  
de Kirchlach (Bas-Rhin)

Comme elles, elles sont répandues dans toute la France, dans des contextes archéologiques du Bronze Moyen [4], que ce soit dans les sépultures de la forêt de Haguenau où elles sont fréquentes (fig. 3), que ce soit dans les dépôts comme celui de Porcieu-Amblagnieu (Isère) ou celui de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Ces lames sont également fréquentes en Suisse [5], en Allemagne ou dans les Iles Britanniques [6].

- [1] SCHAEFFER F.-A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. 1, 1926, 269 p., 75 fig.
- [2] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia-Préhistoire*, XII, 1969, fasc. 1 et 2, p. 122-400, 116 fig.
- [3] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1977, 268 p., nombreuses illustr.
- [4] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze Atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.
- [5] OSTERWALDER C. — *Die Mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, 97 p., 2 cartes, 61 pl.
- [6] ROWLANDS M.-J. — *The organisation of Middle Bronze Age Metalworking*, B.A.R., 1976, 2 vol., 218 p., 61 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

- 1. Famille à languette simple
- 12. GROUPE A LANGUETTE DÉBORDANTE
- 125. TYPE A LANGUETTE ÉCHANCRÉE, NON PERFORÉE

Le type de lame à languette échancrée latéralement, non perforée est représenté par des lames de longueur petite ou surtout moyenne (jusqu'à 22 centimètres). Il ne faut pas confondre ces échancrures vraies avec des trous de rivet ouverts accidentellement. Quelques unes de ces lames sont probablement des aménagements par martelage de lames d'épée cassées.

Deux variétés peuvent être distinguées selon la forme de la languette de garde.

- *Variété I* (fig. 1) : La languette de garde constitue un élargissement de la lame; les échancrures latérales sont semi-circulaires; la partie proximale de la languette est arrondie. Nous ne connaissons pas les poignées de ces lames. La partie tranchante présente des bords souvent rectilignes qui deviennent convexes dans la zone distale pour former la pointe. La section transversale biconvexe ou à tendance losangique montre parfois l'existence d'une faible arête axiale et de légers ressauts délimitant les tranchants. Ces lames sont relativement fréquentes au Bronze Final I et en particulier dans les dépôts atlantiques du groupe de Rosnoën [1].

- *Variétés II* (fig. 2) : La languette de garde est angulaire et davantage débordante par rapport à celle de la variété I; entre l'échancrure latérale semi-circulaire et le sommet de l'angle latéral de la languette de garde, on constate un bord au profil concavo-convexe caractéristique; la partie proximale de la languette est arrondie. Nous ne con-

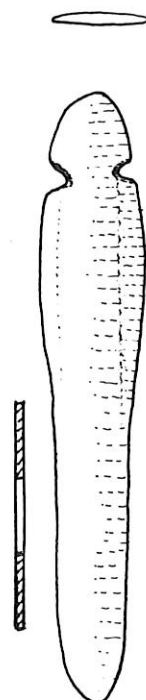


Fig. 1. — Vatteville-la-Rue  
(Seine-Maritime)

naissions pas non plus les poignées de ces lames. La partie tranchante aux bords concavo-convexes présente une pointe assez effilée. La section transversale biconvexe montre parfois un léger ressaut délimitant les tranchants. Cette forme de lame est également fréquente au Bronze Final I et en particulier dans les dépôts atlantiques du groupe de Rosnoën. Mais ce type est encore présent dans le dépôt de Vénat (Charente) du Bronze Final II [2]. Dans les Iles Britanniques, elles sont contemporaines des dépôts du groupe de Rosnoën [3].

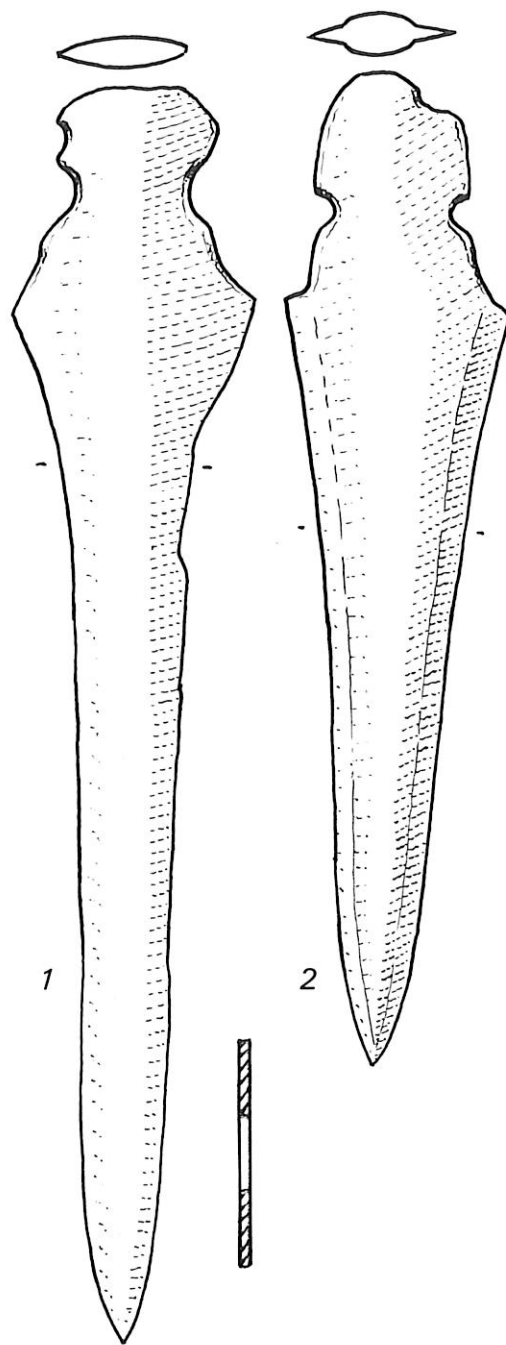


Fig. 2

1. Rosnoën (Finistère)
2. dépôt de Vénat, à St-Yrieix (Charente)

[1] BRIARD J. — Le dépôt de Penavern en Rosnoën (Finistère), *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Générale et de Préhistoire*, Rennes. 1959, p. 24-34.

[2] COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. — *L'apogée du Bronze Atlantique, le dépôt de Vénat*, Picard. 1981, 250 p., 66 pl., 25 cartes.

[3] ROWLANDS M.-J. — *The organisation of Middle Bronze Age Metalworking*, B.A.R., 1976, 2 vol., 218 p., 61 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

- 1. Famille à languette simple
- 13. GROUPE A LANGUETTE  
ÉTROITE NON  
DÉBORDANTE**
- 131. TYPE A LANGUETTE  
ARRONDIE**

Les lames à languette étroite arrondie non débordante sont petites ou moyennes (une dizaine de centimètres en moyenne). La languette n'est pas très haute; elle est le plus souvent perforée de deux trous de rivet (parfois trois ou quatre); les rivets sont moyens (3 à 4 mm de diamètre) et présentent une tête martelée peu développée. Nous ne connaissons pas les poignées de ces lames et quelques traces montrent que la limite distale de la garde pouvait être rectiligne, sans échancrure axiale : ceci s'explique d'ailleurs par le rapprochement assez grand des rivets qui ne laisse pas la place pour une telle échancrure.

La partie tranchante présente des bords peu convexes, presque rectilignes qui forment dans la partie distale, une pointe assez effilée. La section biconvexe ou losangique laisse apparaître une faible arête axiale et dans de rares cas, un léger bourrelet axial.

Ces lames sont plutôt réparties dans l'Est de la France et en particulier en Alsace [1], et dans le Midi [2]. Elles sont pourtant présentes aussi dans le Nord de la France [3]. On en a trouvé quelques-unes dans des sépultures de la fin du Bronze Moyen, celle du tumulus 8 de Kurzgeländ (Bas-Rhin) par exemple. On les rencontre à la même époque en Suisse [4] et en Italie [5]. Certains exemplaires méridionaux sont probablement antérieurs (Bronze Ancien).

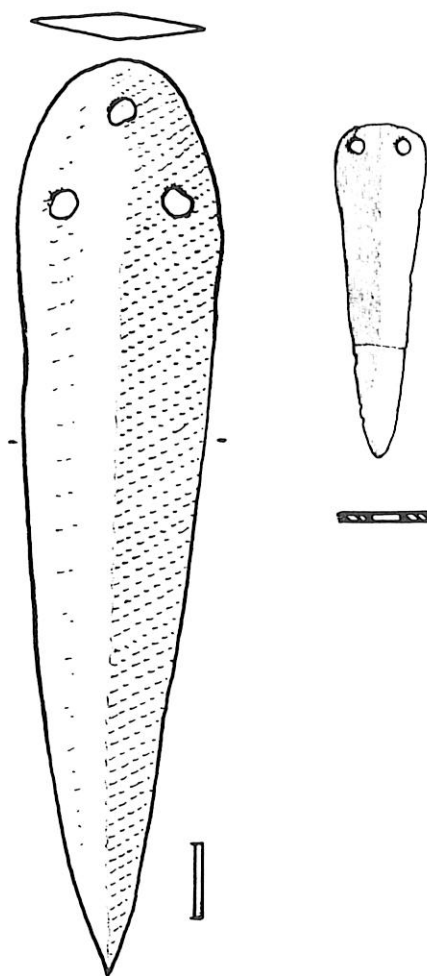


Fig. 1

- 1. grotte de Barbade, à Aguessac (Aveyron)
- 2. tumulus 8 de Kurzgeländ (Bas-Rhin)

- [1] SCHAEFFER F.-A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. 1, 1926, 269 p., 75 fig.
- [2] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mém. S.P.F., 9, 1972, 460 p., 134 fig., XI pl.
- [3] BLANCHET J.-C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Tours, 1979, 4 vol. dactylographiés.
- [4] OSTERWALDER C. — *Die Mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, 97 p., 2 cartes, 61 pl.
- [5] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

- 1. Famille à languette simple
- 13. GROUPE A LANGUETTE  
ÉTROITE NON  
DÉBORDANTE
- 132. TYPE A LANGUETTE  
TRAPÉZOÏDALE

Les lames à languette étroite et trapézoïdale non débordante sont de taille petite (moins de 10 centimètres) ou moyenne (jusqu'à 22 centimètres) et la moyenne est de 12 centimètres. La languette trapézoïdale peu élevée est perforée le plus souvent de deux trous de rivet (rarement quatre); les rivets sont en général de fortes dimensions avec un diamètre assez important (4 mm) : les extrémités en sont martelées parfois en calotte. Nous ne connaissons pas les poignées de ces lames, mais des traces montrent que la limite distale de la garde pouvait être rectiligne.

La partie tranchante peut présenter une forme assez variée : son profil peut être triangulaire trapu ou triangulaire allongé, foliacé à bords nettement convexes; il peut aussi posséder des bords presque rectilignes, convergents dans la seule partie distale pour former la pointe. La section transversale de la partie tranchante peut être biconvexe mais le plus souvent losangique à cause d'une arête ou d'un faible bourrelet axial. Un léger ressaut limitant la zone martelée des tranchants peut être également visible dans certains cas.

Ces lames sont assez nombreuses dans l'Est de la France, en Alsace [1] comme dans le Jura [2] par exemple mais on les trouve encore dans la région de Paris [3]. Leur contexte, en sépultures surtout, indique la fin du Bronze Moyen et probablement le début du Bronze Final.

En Suisse, elles sont également fréquentes [4] ainsi qu'en Allemagne et en Italie, elles ont été signalées [5].

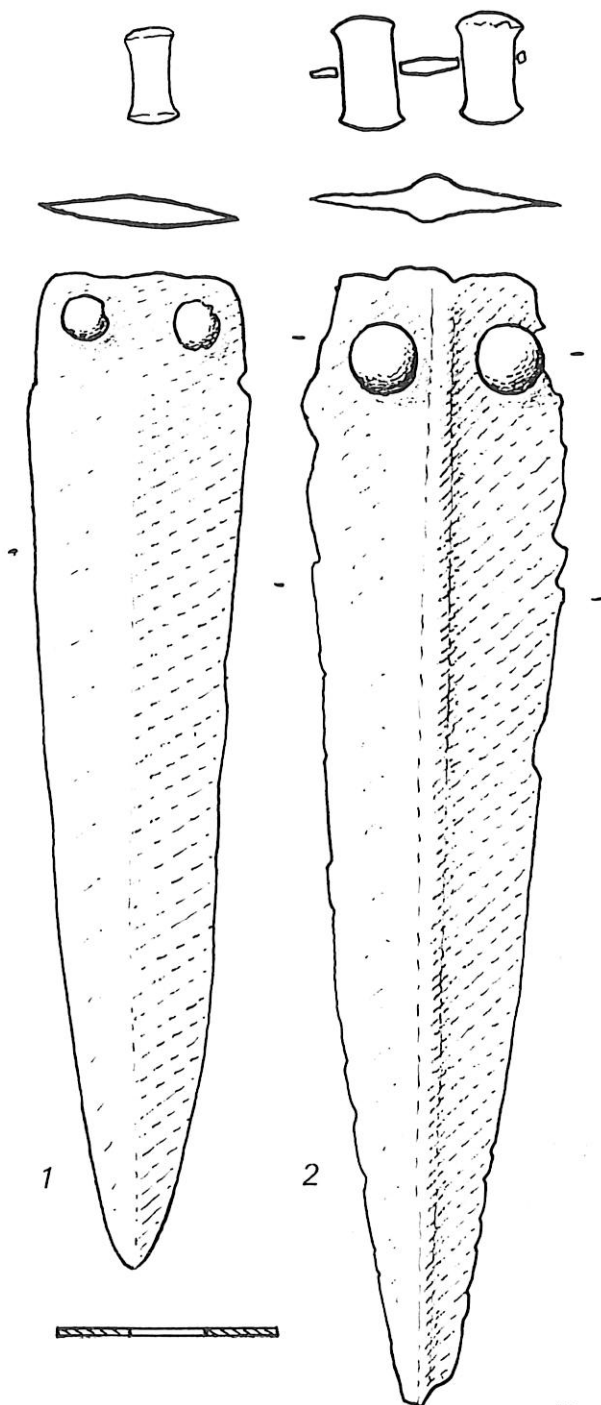


Fig. 1. — 1 et 2 Essonne / 235 et 37

- [1] SCHAEFFER F.-A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. 1, 1926, 269 p., 75 fig.
- [2] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des métaux*, Annales Littér. de l'Univ. de Besançon, vol. 59, 1963, 452 p., 77 pl., 9 cartes.
- [3] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1977, 268 p., nombreuses illustrations.
- [4] OSTERWALDER C. — *Die Mittlere Bronzezeit im Schweizerischen Mittelland und Jura*, Basel, 1971, 97 p., 2 cartes, 61 pl.
- [5] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.

TYPLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

- 2.** Famille à languette bipartite  
**21.** GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE LARGE  
**211.** TYPE ARMORICAIN

La lame de poignard du type armoricain est définie par une languette de garde large et peu arquée et un embryon de languette de fusée, appendice axial qui permettait probablement de mieux fixer la lame dans la poignée. La présence de cet appendice n'est parfois pas prouvée à cause du mauvais état de conservation de ces armes mais il semble, d'après les exemplaires entiers connus, qu'il représente un élément caractéristique. La languette de garde est en général perforée de 6 trous de rivet de faible diamètre disposés sur une même ligne droite, de part et d'autre d'une petite échancrure semi-circulaire de la garde dont on voit souvent la trace (fig. 1).

La partie tranchante, nettement triangulaire, est en général assez allongée; elle est souvent décorée de doubles cannelures qui bordent les tranchants. Cette partie est souvent plate mais certaines lames présentent pourtant un large bourrelet axial : la section transversale est donc plus ou moins biconvexe.

Nous connaissons quelques éléments de la poignée : ce sont des bases de pommeau en os comme celle de Kernonen en Plouvorn [1] qui ressemble à une série d'exemplaires connus dans le Wessex [2]. La poignée en bois des poignards armoricains était parfois décorée de pastilles, de « punaises » ou d'une multitude de petits clous en or. Ceux de Kernonen en Plouvorn sont typiques.

Ces lames proviennent presque toutes de sépultures sous des tumulus de Bretagne [3]. Leur contexte est celui du Bronze Ancien (première moitié du deuxième millénaire avant notre ère). Quelques lames ont également été trouvées en Normandie [4] (fig. 2, n° 1).

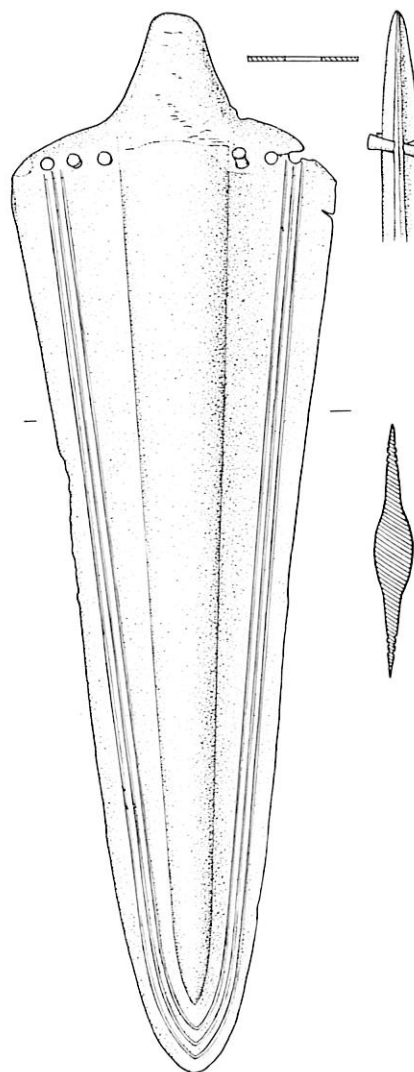


Fig. 1. — Tumulus de Carnoët,  
à Quimperlé (Finistère)

La présence de la languette résiduelle de fusée, la composition de certaines lames en cuivre arsenié, comme celle de Carnoët à Quimperlé (Finistère) [5] sont des arguments mis en avant pour penser qu'il existe un lien entre les lames chalcolithiques à languette de fusée dégagée que l'on trouve



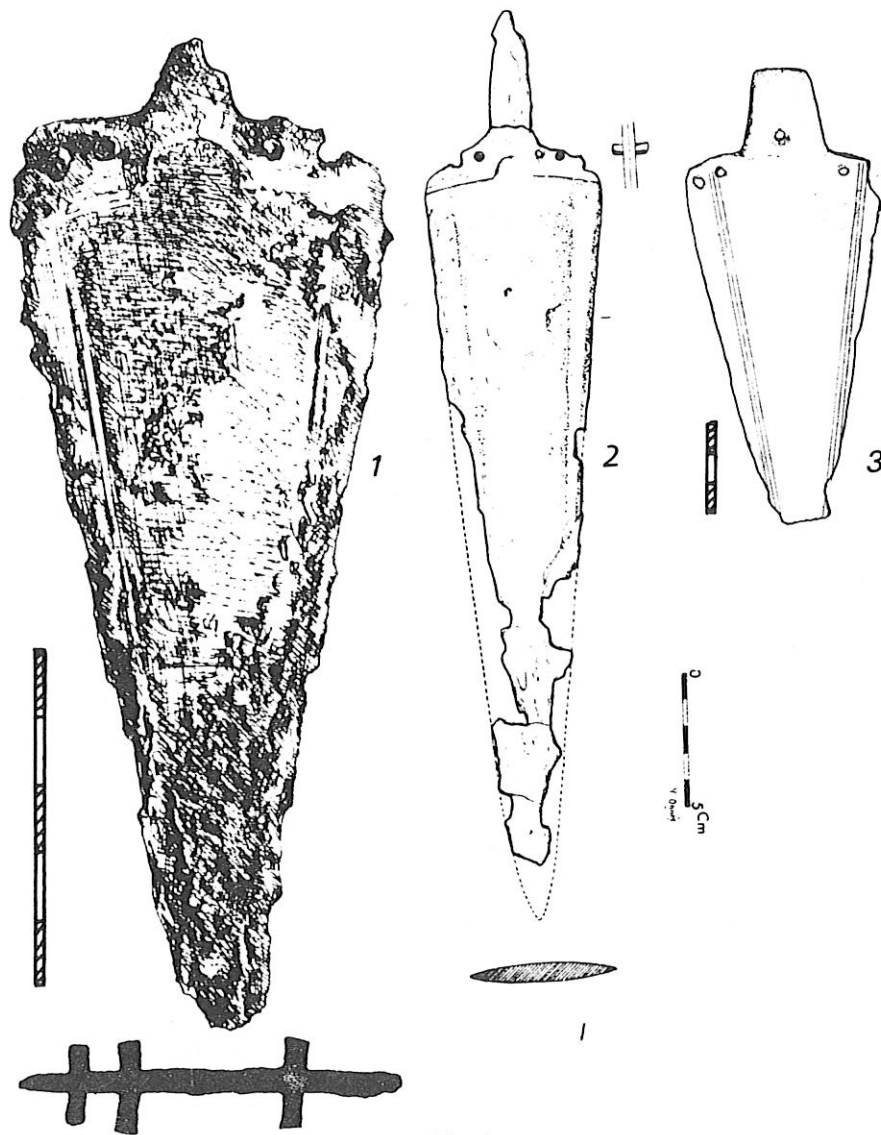


Fig. 2  
 1. dépôt de Loucé (Orne)  
 2. tumulus de Rugonec Prat  
 (Côtes-du-Nord)  
 3. Naveil (Loire-et-Cher)

en assez grand nombre depuis la Péninsule Ibérique jusqu'en Bretagne dans des milieux à vases campaniformes et ces lames armoricaines dont la majorité est en bronze à l'étain.

Ces lames si caractéristiques de la civilisa-

tion des tumulus armoricains se retrouvent dans la civilisation du Wessex dans le tumulus de Bush Barrow, par exemple, ou à Wilsford où un magnifique exemplaire possède encore les éléments organiques de son pommeau et d'une partie de la fusée [2].

[1] BRIARD J. — Un tumulus du Bronze Ancien, Kernonen en Plouvorn (Finistère), *L'Anthropologie*, 74, 1970, p. 5-56, 17 fig.

[2] GERLOFF S. — *The Early Bronze Age Daggers in Great Britain*, P.B.F., 1975, 298, p., 64 pl.

[3] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze Atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.

[4] COURTOIS J. — Normandie et Bretagne à l'Age du Bronze Ancien, *B.S.P.F.*, LIV, 1951, p. 142-145, 2 fig.

[5] BRIARD J. et MOHEN J.-P. — Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé (Finistère), *Antiquités Nationales*, 6, 1974, p. 46-60, 9 fig.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

- 2. Famille à languette bipartite
- 22. GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE ÉTROITE  
DÉBORDANTE**
- 221. TYPE A LANGUETTE DE  
FUSÉE INDIVIDUALISÉE**

Les lames à languette de fusée individualisée sont caractérisées par d'autres traits morphologiques. La languette de fusée, trapézoïdale et presque rectangulaire, est perforée dans sa partie proximale d'un trou de rivet de diamètre moyen (3 à 4 mm). La languette de garde est nettement débordante : elle peut être angulaire ou arrondie. La partie tranchante, pistilliforme présente une section transversale biconvexe : de faibles arêtes bordent souvent les tranchants; plus rarement une arête ou un bourrelet axial est visible sur les deux faces.

On a trouvé ces lames dans les dépôts du Bronze Final III de la zone atlantique [1] (fig. 1) dans celui de Vénat, à Saint-Yrieix (Charente) [2] ou dans celui de la Prairie de Mauves à Nantes (Loire-Atlantique) [3], par exemple.

Ces lames rappellent quelques exemplaires italiques du début du Bronze Final [4] (fig. 2).

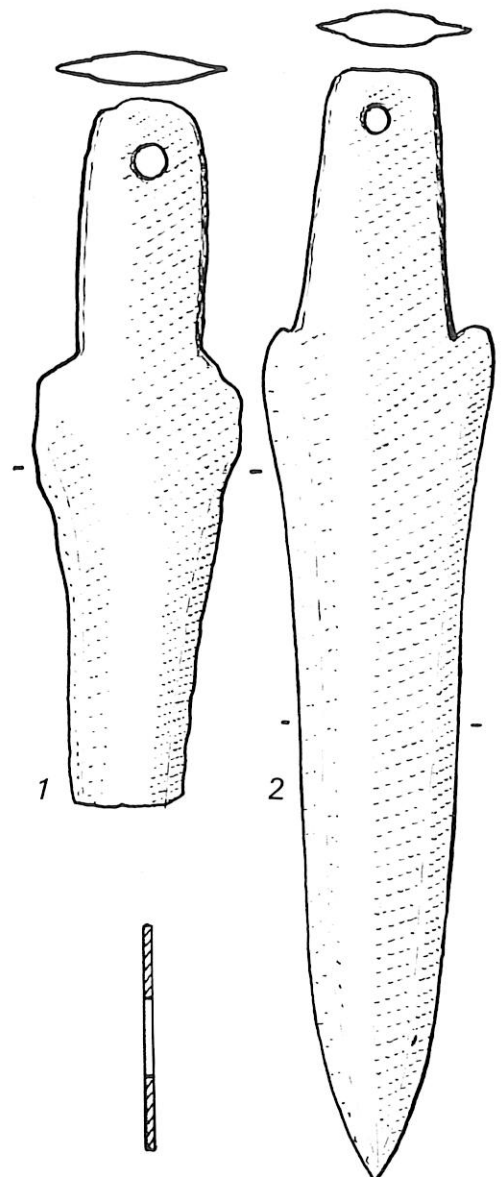


Fig. 1

- 1. dépôt de La Prairie de Mauves, à Nantes (Loire-Atlantique)
- 2. dépôt de Vénat, à St-Yrieix (Charente)



Fig. 2. — Crémone (Italie)

- [1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze Atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.
- [2] COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. — *L'apogée du Bronze Atlantique, le dépôt de Vénat*, Picard, 1981, 250 p.
- [3] BRIARD J. — *La Prairie de Mauves à Nantes*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique, 1966, 59 p., 55 pl.
- [4] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

**2.** Famille à languette bipartite  
**22.** GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE ÉTROITE,  
DÉBORDANTE

**222.** TYPE A LANGUETTE  
SUBTRIANGULAIRE

Nous plaçons ici des lames du début de l'Âge du Fer car, en bronze, elles présentent les mêmes caractéristiques générales que les lames de l'Âge du Bronze et parfois, on les a effectivement confondues avec des lames de l'Âge du Bronze.

Ce sont des lames à languette bipartite subtriangulaire perforée de trois trous de rivet ou plus. La trace de la garde montre une échancrure angulaire qui est fréquente au Premier Âge du Fer. La lame de Chabestan possède un pommeau métallique à antennes (fig. 1, n° 1). La partie tranchante est souvent pistilliforme et assez longue. Elle peut présenter une arête axiale ou une cannelure qui borde les tranchants.

On doit à J. Gasco [1], d'avoir attiré l'attention sur les armes de ce type et d'avoir pu définir leur position chronologique à partir d'exemplaires trouvés dans les tumulus des Causses (fig. 1, n° 2).

La lame de Chabestan (Hautes-Alpes) [2] appartient aussi à ce type de même que probablement quelques lames du Lot [3].

On peut rapprocher de ces lames certaines lames italiennes du début du Bronze Final [4] et malgré l'écart chronologique entre les deux séries il n'est pas impossible qu'on puisse établir un lien entre elles grâce à des exemplaires intermédiaires (fig. 2).

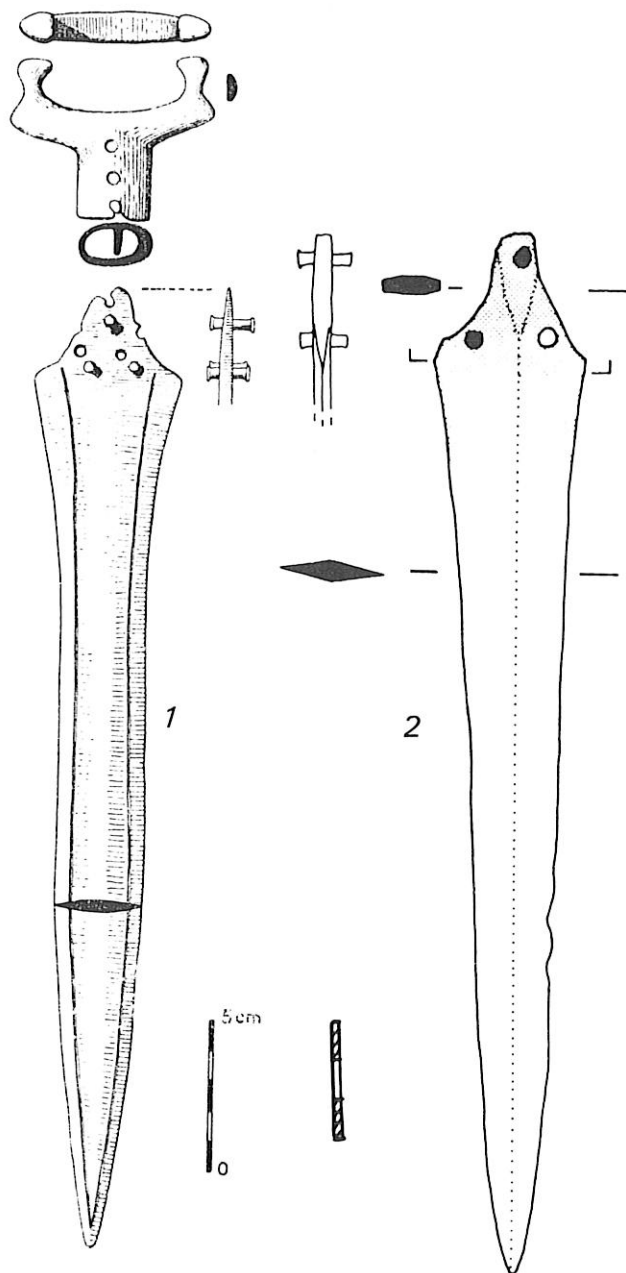


Fig. 1

1. Chabestan (Hautes-Alpes)
2. tumulus S. A 2 de Cantagrils, à Argelliers (Hérault)



Fig. 2. — Crémone (Italie)

- [1] GASCO Y. — Trois lames de poignard en bronze de l'Hérault (essai d'attribution au Premier Age du Fer), *B.S.P.F.*, 1978, 75, p. 87-96, 3 fig., 2 cartes.
- [2] COURTOIS J.-C. — Une sépulture de chef sous tumulus à Chabestan, *Gallia*, XII, 1969, p. 173-188.
- [3] MOHEN J.-P. — *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mém. de la S.P.F., 14, 1980, 340 p., 141 fig. et 201 planches hors texte.
- [4] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

2. Famille à languette bipartite  
**23. GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE ÉTROITE,  
NON DÉBORDANTE**  
**231. TYPE A LANGUETTE  
OGIVALE**

Le type à languette ogivale étroite est homogène et facilement reconnaissable à cause de son profil général foliacé dû à la forme de sa languette et aux bords convexes de la partie tranchante. La taille de ces lames est à peu près constante : 12 centimètres environ.

La languette est le plus souvent perforée de deux trous de rivets assez forts (3 à 4 mm de diamètre) possédant des extrémités martelées. Le rivet proximal est parfois plus grêle que le rivet distal.

La section transversale de la languette peut être simplement biconvexe, ou bien elle peut mettre en évidence un bourrelet latéral qui renforce cette languette si étroite.

La partie tranchante nettement foliacée possède une section biconvexe à peine modifiée par l'arête le plus souvent ou par le léger bourrelet axial.

Ces lames de poignards qui évoquent les lames d'épées du type de Rixheim [4] sont contemporaines de ces dernières, c'est-à-dire qu'elles datent du Bronze Final I pour la plupart, et du début du Bronze Final II pour quelques exemplaires. Comme les lames du type de Rixheim, les lames de poignards à languette ogivale sont plus nombreuses dans l'Est de la France et jusque dans la région de Paris [2] (fig. 1). On les rencontre également en Italie à Cremona ou Peschiera et jusqu'en Allemagne [3] (fig. 2).

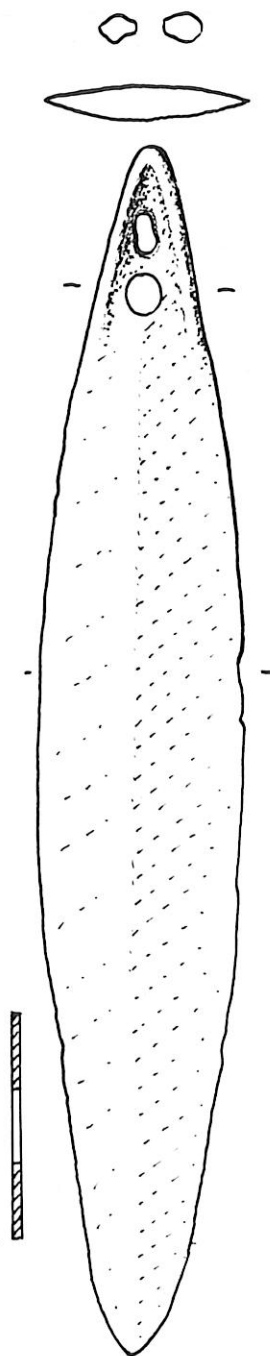


Fig. 1. — Essonne / 41



Fig. 2. — Peschiera (Italie)

- [1] GAUCHER G. et MOHEN J.-P. — *Epées, Typologie des objets de l'Age du Bronze en France*, fasc. I, Commission du Bronze de la S.P.F., 1972, 43 fiches illustrées.
- [2] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1977, 268 p., nombreuses illustrations.
- [3] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnentfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.

TIPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

- 2.** Famille à languette bipartite  
**23.** GROUPE A LANGUETTE  
DE GARDE ÉTROITE,  
NON DÉBORDANTE  
**232.** TYPE A LANGUETTE  
A ÉPAULEMENT

La série des lames de poignard à languette étroite à épaulement est plus hétérogène que la précédente. Comme la définition proposée l'indique, la languette est rétrécie par rapport à la partie tranchante et la lame présente ainsi un double épaulement au niveau de la garde (fig. 1).

Il existe certainement deux variétés de ces lames. La première est liée au type précédent : la languette est ogivale ou arrondie, elle est le plus souvent perforée de deux trous de rivet superposés dans l'axe de la lame, rarement d'un seul. La taille des rivets est moyenne (4 mm). Après un épaulement progressif, la partie tranchante, foliacée, de section losangique présente parfois un bourrelet axial. Ces lames ont été trouvées dans les mêmes contextes et les mêmes régions que le type précédent : dans l'Yonne, par exemple, la lame de sépulture à incinération trouvée au lieu-dit

« La Souris » dans le faubourg Saint-Gervais à Auxerre appartient par son contexte au Bronze Final I [1 et 2] (fig. 2, n° 1). Il en est de même pour la lame de la sépulture de Saint-Quentin à Monéteau (Yonne) (fig. 2, n° 1). Cette variété existe aussi en Suisse [3] et en Allemagne [4].

La seconde variété se distingue par un épaulement plus angulaire; la languette subrectangulaire est perforée d'un seul trou de rivet plus petit que ceux des lames de la variété précédente. La partie tranchante présente des bords moins convexes; la section biconvexe laisse apparaître les légers ressauts limitant les tranchants martelés. Les lames appartiennent à des dépôts atlantiques du Bronze Final III. Quelques-unes d'entre elles ont peut-être été taillées et martelées dans les tronçons de lames d'épées. Cette variété existe aussi dans les Iles Britanniques [5] aussi bien qu'en Italie [4].

- [1] NICOLAS A., DUVAL A., ELUERE C., MOHEN J.-P., MORDANT C. — L'Age du Bronze au Musée d'Auxerre, *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXVI, 1975, p. 135-209, 24 fig.  
[2] GAUCHER G. — *Sites et cultures de l'âge du bronze dans le bassin parisien*, Gallia-Préhistoire, XV, 1981, 462 p., XV pl.  
[3] PRIMAS M. — Der Beginn der Spätbronzezeit im Mittelland und Jura, *Ur-und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Die Bronzezeit*, Basel, 1971, p. 55-70, 14 fig.  
[4] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.



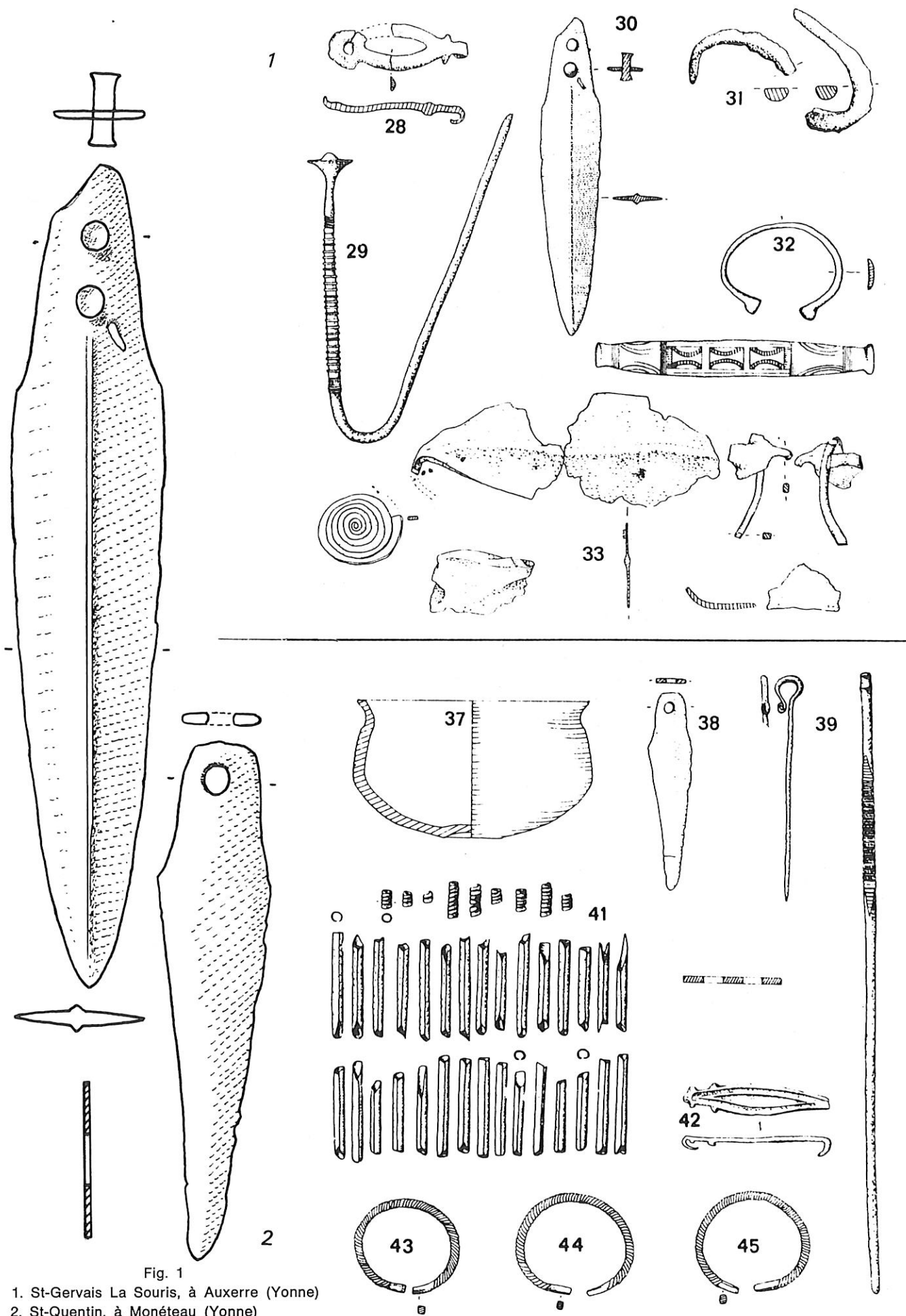


Fig. 1

- 1. St-Gervais La Souris, à Auxerre (Yonne)
- 2. St-Quentin, à Monéteau (Yonne)

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

**3. Famille à languette tripartite**

Les lames de poignard à languette tripartite sont facilement identifiables mais il n'y en a que peu en France.

Les différentes parties de la languette sont nettement individualisées : la zone de la garde ne déborde pas beaucoup la largeur de la partie tranchante; elle est séparée de la zone de la fusée par un étranglement que l'on retrouve avant l'évasement de la zone du pommeau. Cette languette présente

latéralement un rebord, sauf exception, et un ou plusieurs trous de rivet. Une telle languette rappelle indubitablement la languette tripartite de certaines épées, celles du type d'Hemigkofen, en particulier.

La partie tranchante est le plus souvent foliacée avec des bords plus ou moins convexes. Une arête axiale est fréquente. Ces lames de poignards sont rares en France. Un exemplaire typique a été trouvé

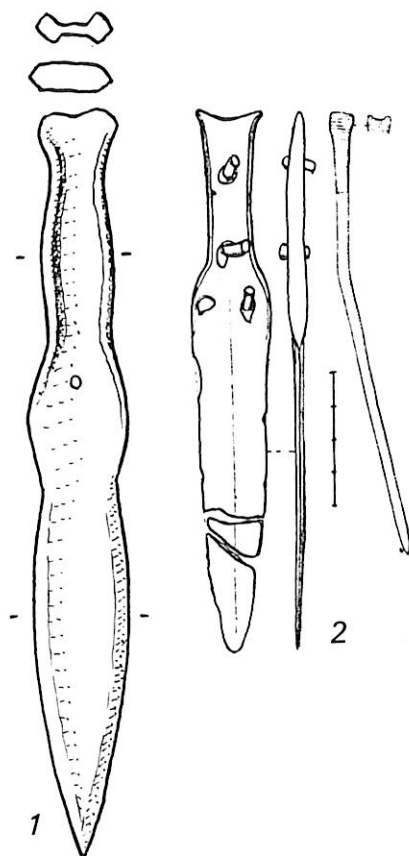


Fig. 1

1. Bourgoin (Isère)
2. tumulus 5 de Donauberg (Bas-Rhin)

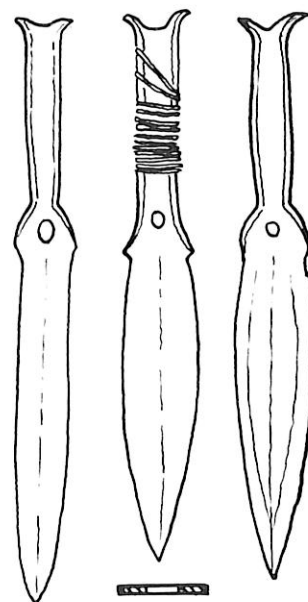


Fig. 2. — Peschiera (Italie)

dans une sépulture du tumulus 5 de Donauberg (Bas-Rhin) datée du Bronze Final II [1 et 2]. La lame de Bourgoin (Isère) est, en raison de son épaisseur, plus énigmatique [3] (fig. 1). En Italie, la série de Peschiera (fig. 2) est un peu plus ancienne et correspond au Bronze Final I [4]. D'autres lames à languette tripartite sont connues en Allemagne et en Suisse à ces mêmes époques [4 et 5]. Un exemplaire au moins est connu en Grande-Bretagne [6].

- [1] SCHAEFFER F.-A. — *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, t. 1, 1926, 269 p., 75 fig.
- [2] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *R.A.E.*, XV, 1964, p. 7-66 et 162-213; XVI, 1965, p. 7-56.
- [3] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia-Préhistoire*, XII, 1969, fas.c 1 et 2, p. 122-400, 116 fig.
- [4] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.
- [5] PRIMAS M. — Der Beginn der Späbronzezeit im Mittelland und Jura, *Ur-und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Die Bronzezeit*, Basel, 1971, p. 55-70, 14 fig.
- [6] ROWLANDS M.-J. — *The organisation of Middle Bronze Age Metalworking*, B.A.R., 1976, 2 vol., 218 p., 61 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

**4. Famille à douille**

Les lames de poignards à douille sont facilement identifiables en raison du mode particulier d'emmanchement. La douille d'environ 4 ou 5 cm de profondeur présente une ouverture en général ovale, rarement hexagonale ou subrectangulaire. La partie proximale de la poignée, en matière organique était enchâssée dans la douille et coincée par une goupille enfilée dans une double perforation de la douille visible sur chacune des deux faces. La présence d'une seconde goupille est plus rare. La douille est parfois bordée transversalement de séries de nervures qui forment un décor extérieur; elle peut être ornée d'arêtes longitudinales dans le cas des douilles hexagonales.

La douille assez large présente souvent un léger rétrécissement par rapport à la partie tranchante proximale de la lame. La limite des deux parties est dans la plupart des cas rectiligne mais peut aussi être arquée. La partie tranchante est morphologiquement variée : elle peut être assez grande (12 cm) ou beaucoup plus petite (4 à 5 cm); les tranchants peuvent être nettement individualisés par un ressaut longitudinal ou ne présenter qu'une simple zone martelée; le bord des tranchants peut être rectiligne ou légèrement concave.

Ces poignards sont rarement trouvés isolés; ils sont par contre assez nombreux dans les dépôts des épées en langue de carpe de la zone atlantique [1] (fig. 1) : on les trouve ainsi aussi bien en France dans le dépôt de Vénat à Saint-Yrieix (Charente) où 9 exemplaires reconnaissables ont été décomptés [2], dans le dépôt de la Prairie

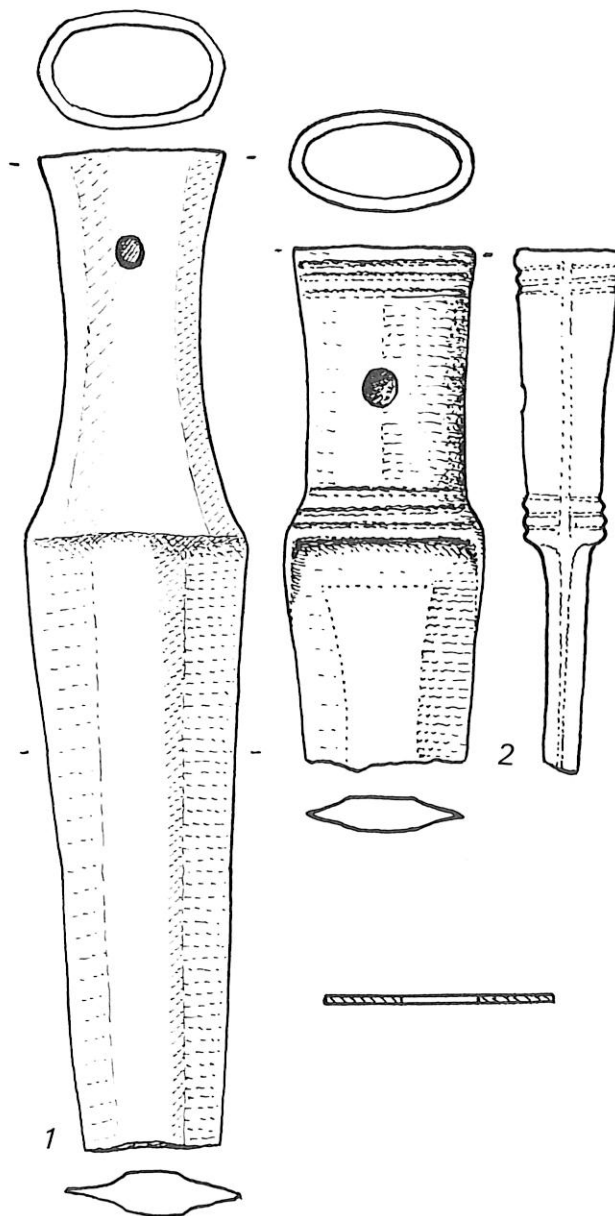


Fig. 1

1. dépôt de Vénat, à St-Yrieix (Charente)
2. dépôt de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

de Mauves à Nantes (Loire-Atlantique) [3] dans les dépôts bretons (Iles Gaignog; Kerfeunteun) (1), dans le dépôt de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) [4] ou dans le dépôt de Marlers (Somme) [5], qu'en Grande-

Bretagne (dépôt de Isleham ou de Eaton, par exemple) [6].

Le contexte très homogène de ces poignards permet de dater ces derniers du Bronze Final III

[1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze Atlantique*, Rennes, 1965, 352 p., 112 fig.

[2] COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. — *L'apogée du Bronze atlantique, le dépôt de Vénat*, 1981.

[3] BRIARD J. — *La Prairie de Mauves à Nantes*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique, 1966, 59 p., 55 pl.

[4] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1977, 268 p., nombreuses illustrations.

[5] GAUCHER G. et MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974, 144 p., 58 illustrations.

[6] BURGESS C. et COOMBS D. — *Bronze Age Hoards*, B.A.R., 1979, 286 p., ill.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POIGNARDS - AGE DU BRONZE**

**5. Famille à manche métallique  
massif  
GROUPE DES POIGNARDS  
MINIATURES**

Les poignards à manche métallique massif sont rares et ils ont la particularité de posséder des dimensions moindres. Le problème de leur fonction exacte se pose : s'agit-il de jouets, d'armes votives ?

Le manche long de 8 centimètres environ, est grêle dans tous les cas connus et une fonction habituelle est exclue. La garde n'est pas toujours très marquée, la fusée de section ovale ou circulaire est parfois gravée, le pommeau est discoïdal. La partie tranchante présente des bords rectilignes ou convexes et une arête ou un léger bour-

relet axial. Les tranchants sont parfois limités par une arête visible sur les deux faces. Le contexte de ces poignards est varié. Une série d'entre eux semble dater de la fin du Bronze Moyen et du début du Bronze Final. Elle est contemporaine de l'horizon de Peschiera. C'est le cas des poignards de Peschiera (Italie) [1] de Suisse et d'Allemagne [2 et 3] (fig. 1). L'exemplaire incomplet du dépôt de Crapon Planguenoual (Côtes-du-Nord), dépôt du type à épée en langue de carpe, semble plus tardif [4] (fig. 2).

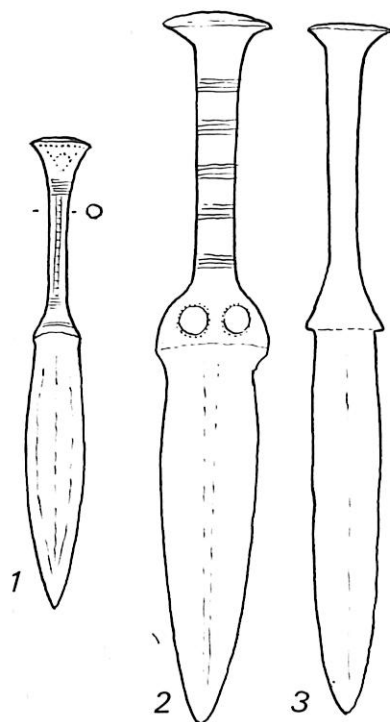


Fig. 1

1. Peschiera (Italie)
2. Urzlikon, à Kappel (Suisse)
3. Knonau (Suisse)

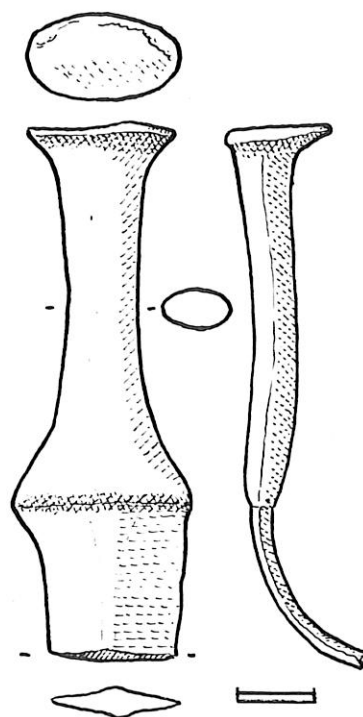


Fig. 2. — Dépôt du Crapon  
à Planguenoual (Côtes-du-Nord)

- [1] MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, 2 vol., 334 p. et 211 pl.
- [3] PRIMAS M. — Der Beginn der Späbronzezeit im Mittelland und Jura, *Ur-und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Die Bronzezeit*, Basel, 1971, p. 55-70, 14 fig.
- [4] BRIARD J., LE ROUX C.-T. et ONNÉE Y. — Les dépôts de Planguenoual et le Bronze final des Côtes-du-Nord, *Annales de Bretagne*, 1973, p. 35-60.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**HALLEBARDES**

**GÉNÉRALITÉS**

La hallebarde de l'Âge du Bronze est une arme formée d'une lame triangulaire fixée par des rivets à un manche perpendiculaire ou oblique par rapport à cette lame. Le terme hallebarde a été consacré par l'usage bien que ces instruments n'aient rien à voir avec les hallebardes d'époque historique à long manche portant une lame souvent de forme complexe avec pointe terminale, tranchant parallèle au manche et appendices variés en pointes ou crocs. De même il existe des variantes protohistoriques de hallebardes avec lames ajourées tant en Orient qu'en Extrême-Orient, différentes des modèles occidentaux. Toutefois le terme hallebarde a été préféré aux autres désignations de « poignards-emmanchés » « haches-poignards » ou « pics d'armes » jadis utilisées.

Les hallebardes proviennent rarement de tombes, parfois de dépôts mais le plus souvent ce sont des découvertes isolées ou de dragages (Loire). Un complément d'information est fourni par les gravures rupestres des Alpes (Val Camonica, Italie, Vallée des Merveilles, France), d'Espagne, d'Afrique du Nord ou de Scandinavie. Les hallebardes recueillies en France appartiennent au Bronze Ancien pour l'essentiel, bien qu'elles soient le plus souvent encore des instruments en cuivre souvent arsénié. Leur origine est difficile à déterminer avec précision. Plusieurs centres semblent avoir connu très tôt la fabrication de hallebardes : l'Europe Centrale, l'Italie, le Portugal et surtout l'Irlande. Les modèles sont variés. On connaît en Europe Centrale et Nordique des modèles à court manche

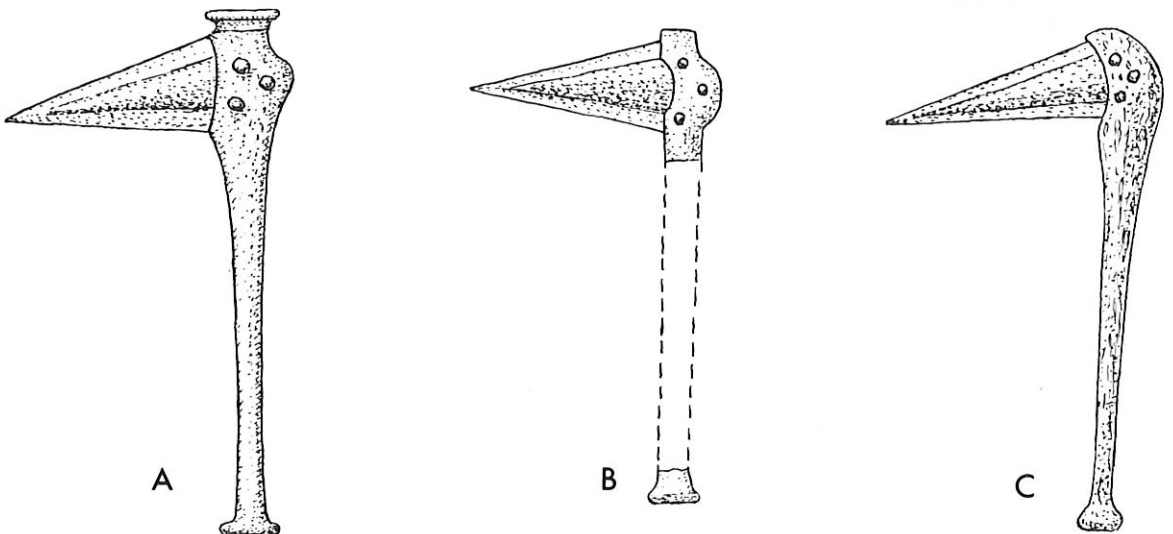


Fig. 1. — Hallebardes.

- A : manche métallique.
- B : manche partiellement métallique  
(manchon et embout).
- C : manche en bois.



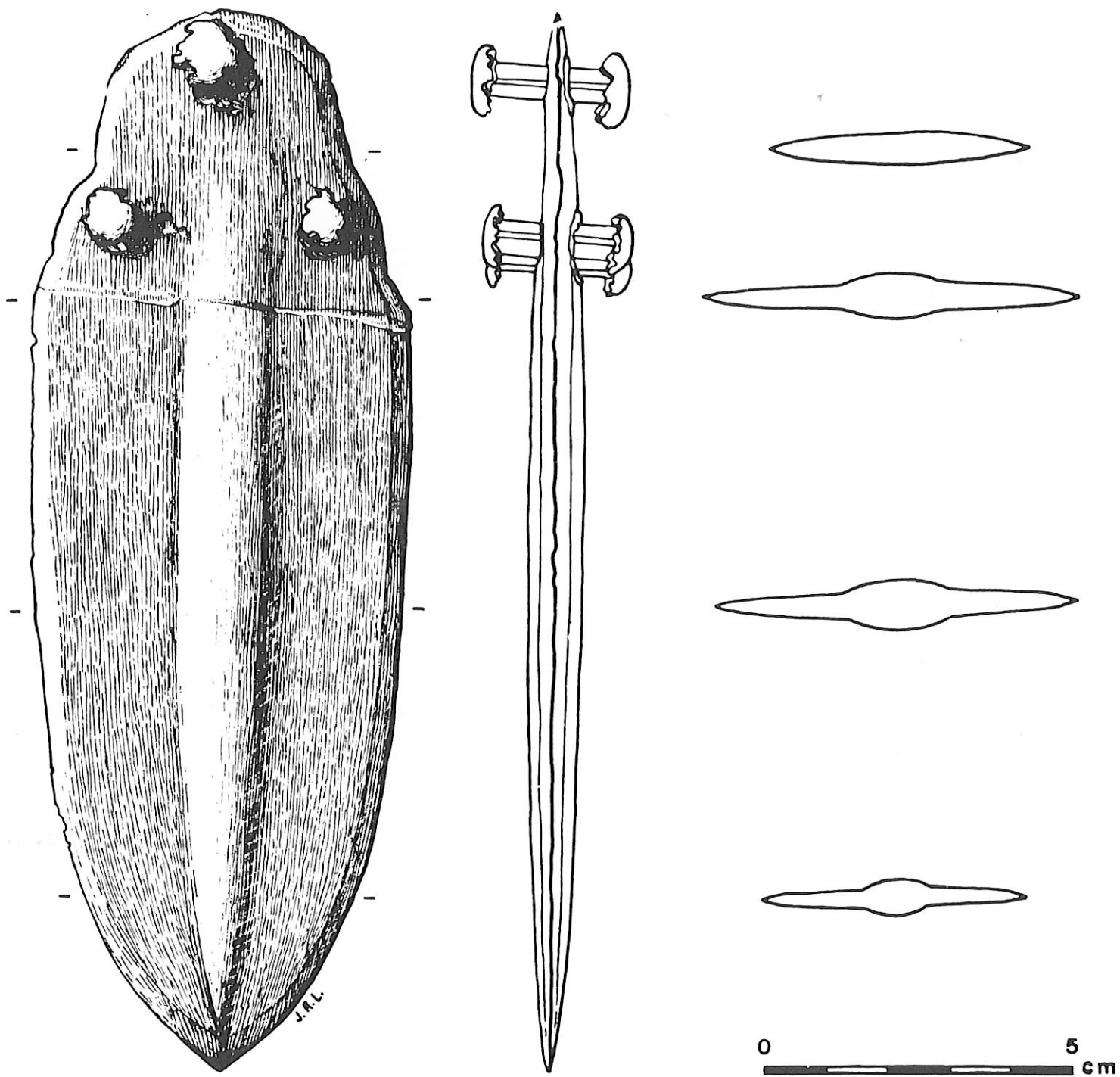


Fig. 2. — Gleyse, à Eysines (Gironde).  
 Noter le tracé de l'emmanchement oblique  
 sous les rivets.

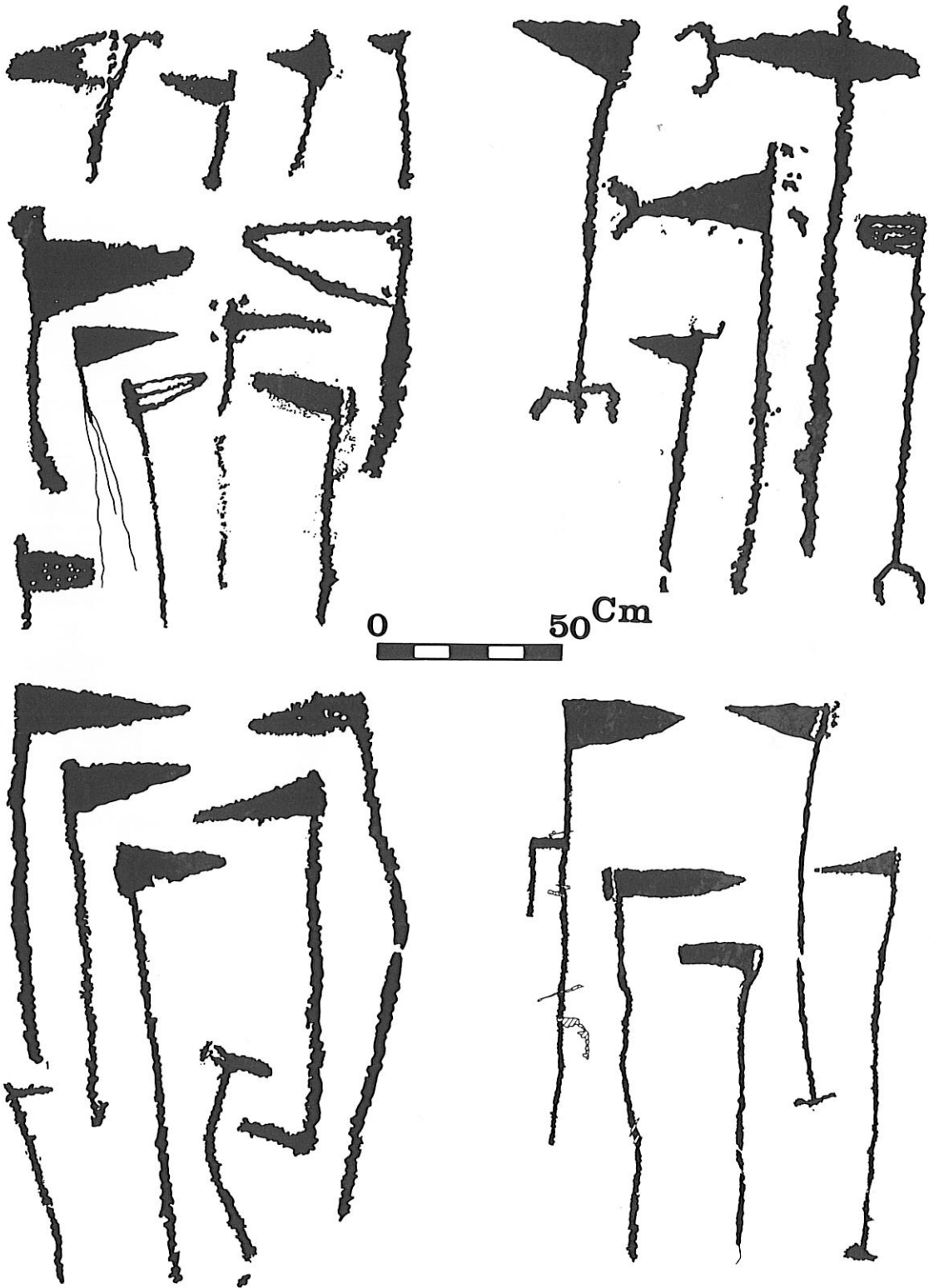


Fig. 3. — Vallée des Merveilles, Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes-Maritimes). Gravures de hallebardes. Une partie de ces représentations est interprétée comme des figurations de faux.

partiellement ou totalement métallique. Ils sont inconnus en France où les types rencontrés sont à manche organique (bois). Des modèles particuliers concernent les régions méditerranéennes (El Argar, Espagne).

La lame de la hallebarde est difficile à séparer nettement de celle du poignard. Toutefois toute une série de hallebardes ont des lames très solides à renflement central et un nombre de rivets réduit à 3 ou 4 mais de forte taille pour donner plus de solidité à l'ensemble. En principe la trace du manche sur la languette pénétrant dans le manche est perpendiculaire sur le poignard et oblique sur la hallebarde mais bien souvent ces critères sont discutables. On connaît ainsi (Tumulus armoricains) des lames à fort renflement central qui ont pu être utilisées soit comme des poignards soit comme hallebardes.

La typologie des hallebardes a fait l'objet de nombreux travaux en particulier en Irlande. En 1936, S.P.O' Riordain a étendu ses investigations à toute l'Europe distinguant 6 types essentiels [15].

Parmi les travaux récents, il faut souligner en dehors des inventaires [12] les essais tendant à préciser la fonction de cette arme assez peu pratique.

D. Coombs [10] suggère que son rôle principal peut avoir été symbolique et non fonctionnel. Elle aurait indiqué le haut rang social de son possesseur, se classant parmi les « socio-artefacts » de L. Binford. Ceci pourrait aussi expliquer leur composition spéciale de cuivre arsénié [9] jusqu'à une période où le bronze devenait usuel, de même que leur rareté dans les tombes ou leur présence parmi les gravures rupestres (fig. 3).

- [1] ANATI E. — *La civilisation du Val Camonica*, Mondes Anciens, Arthaud, Paris, 1960.
- [2] ANATI E. — (Sous la direction de). *Les gravures protohistoriques dans les Alpes*. U.I.S.P.P., IX<sup>e</sup> congrès. Colloque XXIII, Nice, 1976.
- [3] BILL J. — Quelques lames de hallebarde du Bronze ancien dans l'Est de la France. *B.S.P.F.*, 79, 1973, pp. 21-25.
- [4] BLANCE B. — *Die Anfänge der Metallurgie auf der Iberischen Halbinseln*, S.A.M., 4, Berlin, 1971.
- [5] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965.
- [6] BRUNN W.A. (von). — *Hortfunde der Frühen Bronzezeit aus Sachsen-Anhalt, Sachsen und Thüringen*, Berlin, 1959.
- [7] BURGESS. — The Bronze Age in C. RENFREW. *British Prehistory*, A new outline, London, 1954.
- [8] COLES J. and A.F. HARDING. — *The Bronze Age in Europe*. London, 1979.
- [9] CORDIER G. — Deux nouvelles hallebardes du Bronze ancien dans la vallée de la Loire (Saint-Denis-en-Val, Loiret). *Revue archéologique du Nord du Loiret*, 1976, 2, pp. 13-15.
- [10] COOMBS D. — Bronze Age weapon hoards in Britain. *Archaeologia Atlantica*, 1, 1975, p. 49.
- [11] GUILAINE J. (édit.). — *La Préhistoire Française*, II, C.N.R.S., Paris, 1976.
- [12] HARBISON P. — *The Daggers and the Halberds of the early Bronze Age in Ireland*. B.P.F., 1969.
- [13] HERITY M. and EOGAN G. — *Ireland in Prehistory*. London, 1977.
- [14] LUMLEY H. de, FONTVIELLE M.-E., ABELANET J. — *Vallée des Merveilles*. Livret-Guide. Excursion C 1. U.I.S.P.P., IX<sup>e</sup> Congrès Nice, 1976, 185 pages.
- [15] O'RIORDAIN S.P. — The Halberd in Bronze Age Europe; *Archaeologia*, Soc. Antiqu. London, 86, 1936.
- [16] ROUSSOT-LARROQUE J. — Hallebarde du Bronze ancien à Eysines (Gironde). *Soc. Préhist. Franç.*, 68, 1971, pp. 185-188.
- [17] SARNOWSKA W. — The Halberds dated to the initial Period of the bronze Age in Poland. *Silesia antiqua*, 1969, pp. 9-47.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**HALLEBARDES**

1. Famille à lame renforcée
11. GROUPE A RENFLEMENT  
MÉDIAN ÉTROIT

Le modèle le plus fréquent de hallebarde trouvé en France est celui à lame renforcée par une nervure médiane et languette à 3 rivets disposés en triangle. Le type est abondant en Irlande (type 4 de O' Riordain ou type de Carn de P. Harbison) mais quelques exemplaires continentaux suggèrent que ce modèle fut également connu très tôt en Europe Centrale et que l'origine de cette arme n'est peut-être pas uniquement irlandaise. Le manque d'associations rend toutefois difficile à suivre la genèse de ces instruments.

Une première variété de hallebarde est à renflement médian étroit, ne s'élargissant pas au niveau de la languette qui supporte les rivets. Ce sont des armes à lame assez courte (18 à 25 mm). On peut en donner pour exemple la hallebarde recueillie dans les dragages de la Loire (Paimbœuf, Loire-Atlantique) à languette arrondie et traces d'emmanchement oblique. On trouve des variantes continentales similaires (Badehöle, Autriche), un cheminement vers l'Est étant marqué en France par l'exemplaire de Mâcon signalé par J. Bill [2].

Une deuxième variété de ce type de hallebarde montre une languette avec un léger rétrécissement ou épaulement. Un bel exemple est fourni par la hallebarde d'Eysines, Gironde. Cette hallebarde bien étudiée par J. Roussot-Larroque [3] montre un double rétrécissement de la languette avec encore une trace d'emmanchement oblique

(fiche hallebarde n° 1). Elle est longue de 172 mm pour une épaisseur maximum de 7 mm. Son intérêt est double, non seulement par sa particularité typologique mais elle aurait été trouvée dans le tumulus de Gleysse en 1877, ce qui donnerait un exemple supplémentaire de découverte de hallebarde dans une tombe. Mais la relation ancienne de cette découverte est bien succincte. Sa présence en milieu médocain suggère à J. Roussot-Larroque une datation du Bronze Ancien et une possible origine continentale. C'est encore un cuivre (analyse J. Bourhis) mais où l'arsenic est allié à l'antimoine et l'argent, ce qui fait hésiter pour cette composition entre un possible apport languedocien ou une origine irlandaise qui serait en contradiction avec la parenté typologique. L'arme aurait pu être fabriquée localement à partir de minerais du Sud de la France...

Une autre hallebarde de même type a été signalée à Luynes, Indre-et-Loire par G. Gordier [6]. Elle présente un simple épaulement au bord de la languette (fig. 2). Un troisième exemplaire méridional trouvé à Nîmes [4] est trop incomplet pour être classé avec certitude mais pourrait marquer l'extension méridionale de ce type. Son association en dépôt avec un poignard rhodanien donne encore une datation du Bronze Ancien.

La hallebarde de Montereau, Seine-et-Marne est également très étroite, à petits rivets [5].

[1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 64.

[2] BILL J. — Quelques lames de hallebardes du Bronze Ancien dans l'Est de la France. *B.S.P.F.*, 1973, p. 21-25.

[3] ROUSSOT-LARROQUE J. — Hallebarde du Bronze Ancien à Eysines (Gironde), *B.S.P.F.*, 1971, p. 85.

[4] HUGUES C. — Poignard et hallebarde du Chemin-Bas d'Avignon, Nîmes, Gard, *Rhodania*, 1962, pp. 1-8.

[5] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Paris 1977.

[6] CORDIER G. — Deux hallebardes du Bronze Ancien du Bassin de la Loire, *Antiquités Nationales*, 1969, p. 47-51.



1

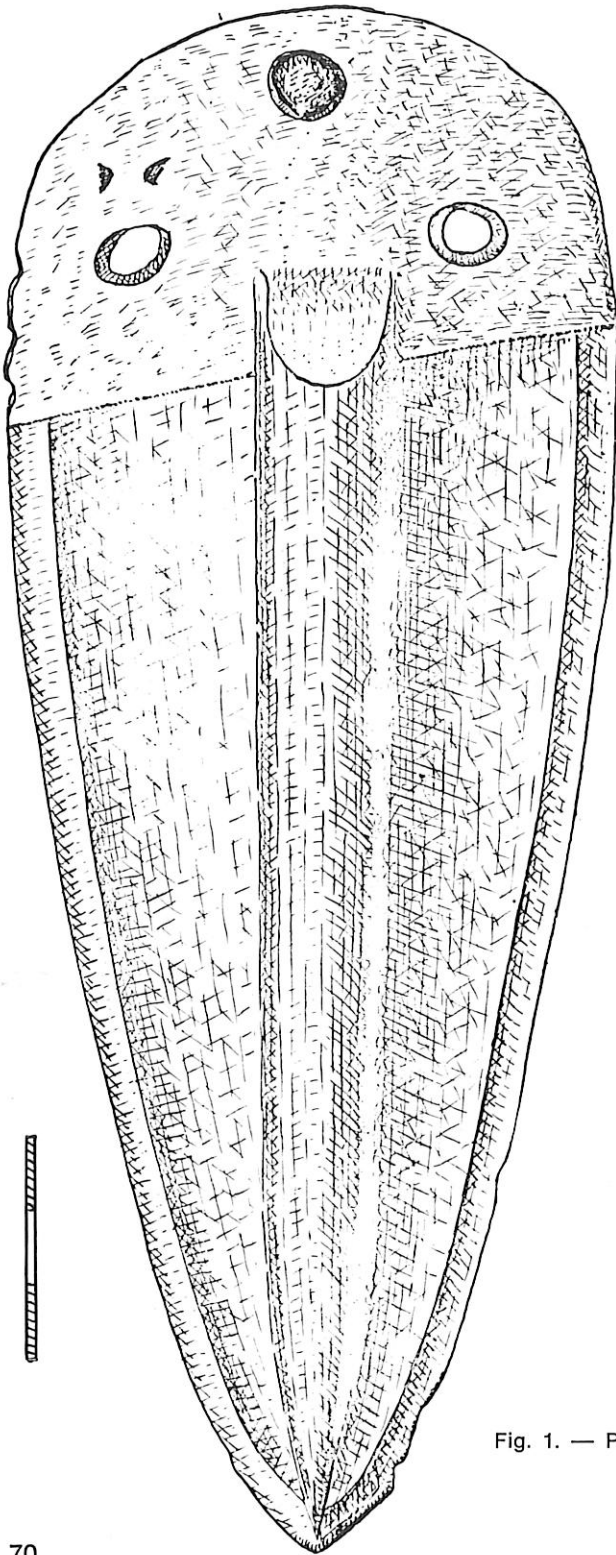


Fig. 1. — Paimbœuf (Loire-Atlantique)

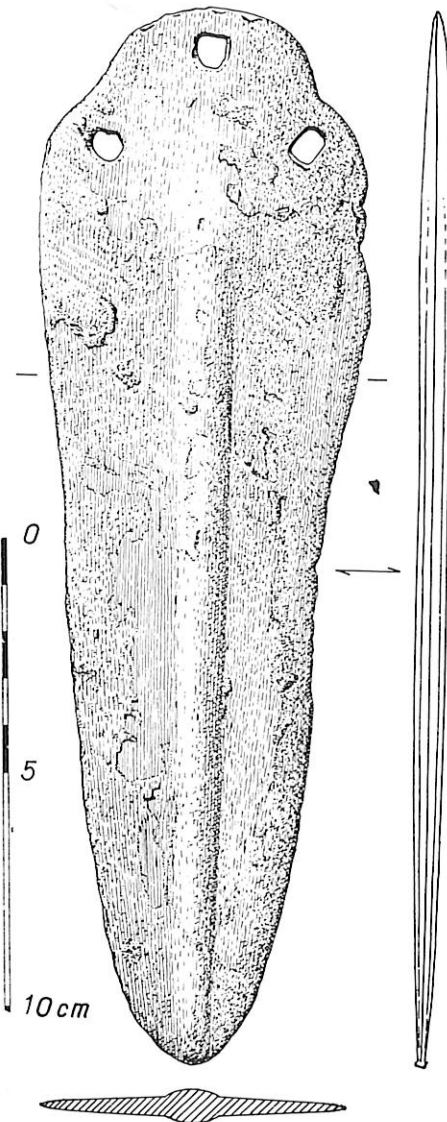


Fig. 2. — Luynes (Indre-et-Loire)

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**HALLEBARDES**

1. Famille à lame renforcée
12. GROUPE A RENFLEMENT  
MÉDIAN ÉLARGI ET  
LANGUETTE ARRONDIE

Dans ce groupe le renflement médian tend à suivre les bords de la lame et s'élargit progressivement. Une vingtaine de lames de ce type se subdivisent en variantes suivant leur taille, la position des rivets ou la forme de la languette. Ces variations ne semblent pas correspondre à des origines ou des ateliers différents.

1. *Hallebardes de taille moyenne.* — Ces lames de 170 à 260 mm de longueur se différencient d'abord par la forme de la languette. Une lame draguée en Loire, Le Pellerin, Loire-Atlantique (fig. 1) est à languette en segment de cercle alors que la lame de Ferrières-Haut-Clocher, Eure [10] voit la languette évoluer vers une forme plus triangulaire. Le renflement médian varie aussi. Il peut être en méplat : lame d'Eufigneix : Haute-Marne [1] ou s'élargir, mais sans suivre exactement le profil des bords de la lame : Mâcon, Saône-et-Loire, [1]. Enfin la position latérale de rivets de la languette en encoches latérales : lame du « Musée d'Amiens » (Breuil, 1901) ou lame de Guerlesquin, Finistère, qui proviendrait peut-être d'un tumulus (Musée de Morlaix). Il faut mettre à part dans cette série, comme le soulignait J. Bill, la lame d'Armentières Nord (Museum für Vorgeschichte, Berlin) dont la languette rectangulaire se sépare nettement de la lame par un épaulement [1], (fig. 2-3). Enfin on ne peut classer les lames à languette brisée (« Musée de Nantes »). Parmi les lames d'origine

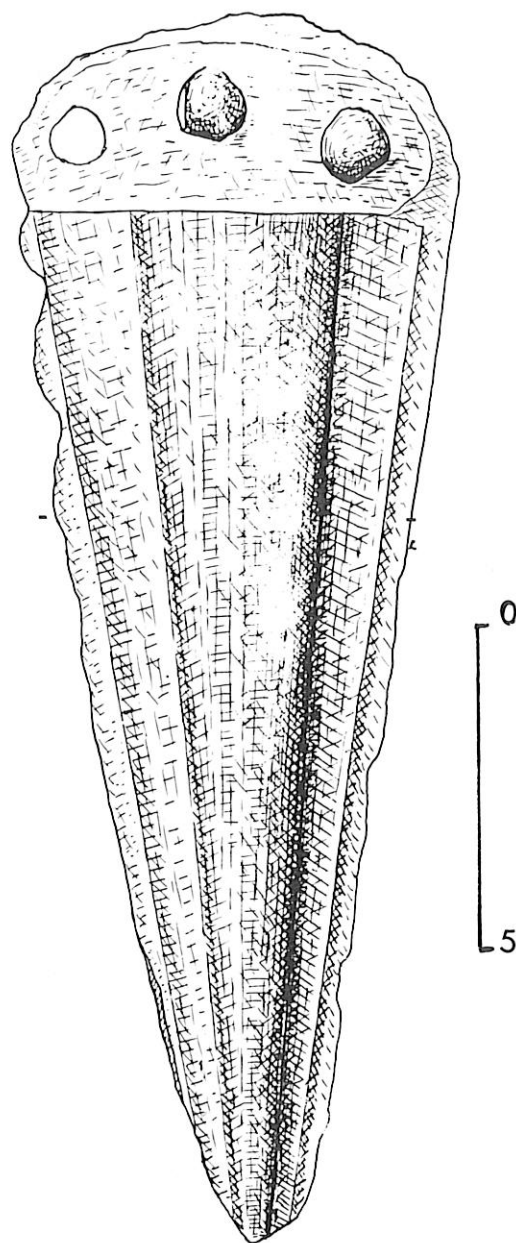
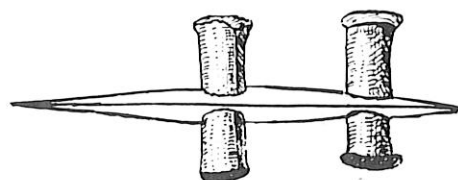


Fig. 1. — Le Pellerin (Loire-Atlantique)

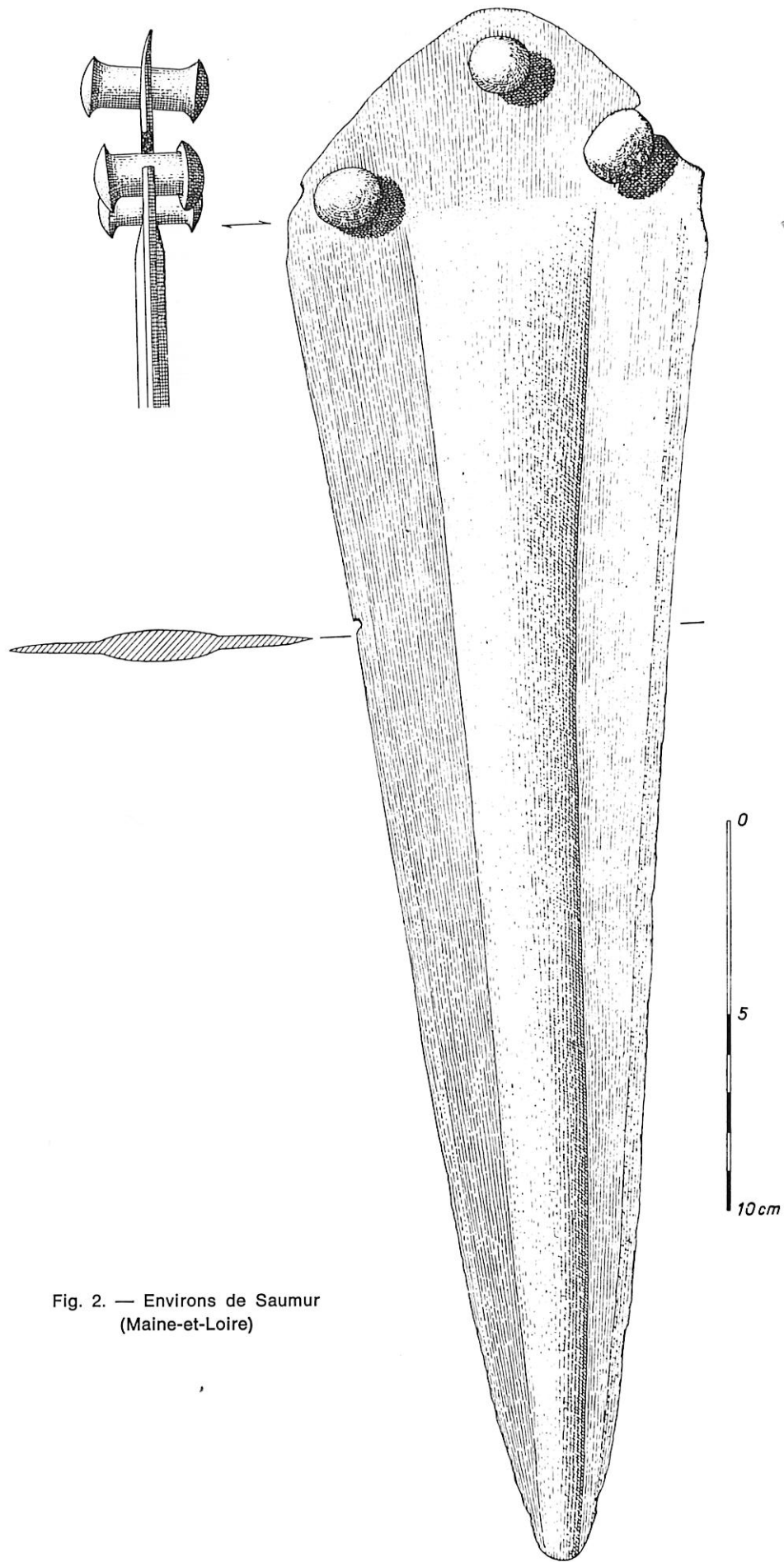


Fig. 2. — Environs de Saumur  
(Maine-et-Loire)

imprécise, il faut ajouter l'exemplaire du Musée d'Angoulême [6].

Presque toutes ces lames sont à 3 rivets mais quelques-unes sont à 4 rivets : « Musée d'Amiens » et bel exemplaire de Pincevent, La Grande Paroisse, Seine-et-Marne.

## 2. Hallebarde de grande taille (25 à 45 cm)

— Le passage est graduel avec la série précédente mais ces très belles armes souvent de fabrication soignée, le plus souvent en cuivre arsénié apparaissent comme l'exemple type de ces « pics d'armes » à rôle peut-être plus cérémoniel que fonctionnel. C'est cette série qui fut la première distinguée des poignards.

Une petite série provient de Bretagne : Lanfains et Rostrenen, Côtes du Nord; Languidic, Morbihan [2]. En Normandie la lame du Bucaillet aux Andélyls [4] est à trous de rivets échancrés. Dans la région parisienne,

il faut citer les 4 lames d'Epône, Yvelines, [9], longues de 32 à 40 cm, seul exemple de dépôt de hallebardes connu en France, semble-t-il. Un exemplaire est connu dans le Saumurois [3], un autre en Charente-Maritime à Saint-Savinien [5] ou Geay [7], possible relai vers la lame plus méridionale d'Hérédèche à Sost, Hautes-Pyrénées [8], qui présente un caractère original par la présence de deux nervures parallèles au renflement central.

Toutes ces grandes lames sont trouvées isolées ou en dépôt, sans contexte. Ce n'est que par analogie avec les autres variantes de hallebardes que l'on peut les attribuer au Bronze ancien dans une phase déjà évoluée si toutefois comme le fait remarquer P. Harbison les exemplaires de plus petite taille sont bien des prototypes et non des « dégénérés » !

- [1] BILL J. — Quelques hallebardes du Bronze Ancien. *B.S.P.F.*, 70, 1973.
- [2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965.
- [3] CORDIER G. — Deux hallebardes du Bronze Ancien du Bassin de la Loire, *Antiquités Nationales*, 1969, p. 47-51.
- [4] COUTIL L. — L'âge du Bronze en Normandie. *Soc. Norm. Etud. Préhist.*, 1898.
- [5] GACHINA J. — Poignard à soie de type chypriote et hallebarde du Musée Mestreau à Saintes, Charente-Maritime, *B.S.P.F.*, 69, 1972, p. 283-285.
- [6] GOMEZ J. — Une hallebarde inédite du Musée municipal d'Angoulême. *B.S.P.F.*, 71, 1974, p. 69.
- [7] GOMEZ J. — *Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente*, Périgueux, 1980, 119 pages.
- [8] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental*, Mémoires S.P.F., 9, 1972.
- [9] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Paris 1977.
- [10] ODEN et VERRON G. — La hallebarde du Bronze Ancien de Ferrières-Haut-Clocher (Eure), *Nouvelles de l'Eure*, 56, 1975, p. 55.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**HALLEBARDES**

1. Famille à lame renforcée
- 13. GROUPE A RENFLEMENT  
MÉDIAN ÉLARGI ET  
LANGUETTE  
TRAPÉZOIDALE**

En 1973, J. Bill attirait l'attention sur un petit groupe de hallebardes caractérisées par des languettes à 4 trous de rivets qu'il considérait comme une possible production régionale. Les trous de rivets étaient disposés par groupes de 2, ceux de la partie proximale de la languette étant plus rapprochés que ceux de la partie distale. Ce petit groupe montre cependant une variation interne dans la forme de la languette ou celle du renflement médian de la lame et par ailleurs une dispersion assez lâche qui laisse supposer qu'il ne s'agit pas de la production d'un seul atelier.

La hallebarde de l'Yonne : Etigny [3] du Musée d'Auxerre [1] possède une languette à bords arrondis et un renflement médian de la lame qui s'élargit vers le haut. La hallebarde de Saint-Denis-en-Val, Loiret [4] est également à languette arrondie mais le renflement médian est réservé à la partie centrale de la lame.

L'exemplaire recueilli à Ris-Orangis, Essonne [5] diffère des modèles précédents par une languette à bords latéraux concaves (fig. 2). C'est encore un exemple de cuivre arsénié (2,1 % As).

Une autre variante de ce type provient d'un ensemble clos de Bretagne. C'est la découverte de Glomel publiée par A. de Mortillet en 1905. Une hache et 12 « poignards » furent découverts en « empruntant » des terres pour la construction de talus, soit probablement en démolissant un tumulus. Tumulus ou dépôt, c'est un ensemble du Bronze Ancien armoricain bien daté maintenant de 2000-1800 avant J.-C. Le lot des poignards comprend une hallebarde [2] de 250 mm de longueur avec 4 trous de rivets dans une languette arrondie se séparant de la lame par épaulement. Cette découverte par son association avec des poignards armoricains classiques donne donc à la fois un exemple de hallebarde dans une tombe et une datation du Bronze Ancien.

[1] BILL J. — Quelques lames de hallebarde du Bronze Ancien. *B.S.P.F.*, 70, 1973, p. 21.

[2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965.

[3] BONNAMOUR L., MORDANT C., NICOLARDOT J.-P. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Bourgogne. *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 601-603.

[4] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire Moyenne. *La Préhistoire Française*, 1976, pp. 544-545.

[5] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Paris 1977.

[6] MORTILLET A. de. — La trouvaille morgienne de Glomel (Côtes-du-Nord). *Rev. Ecol. Anthropol.*, Paris, 1905, pp. 337-343.

[7] O'RIORDAIN S.P. — The halberd in Bronze Age Europe, *Archaeologia*, 1936.

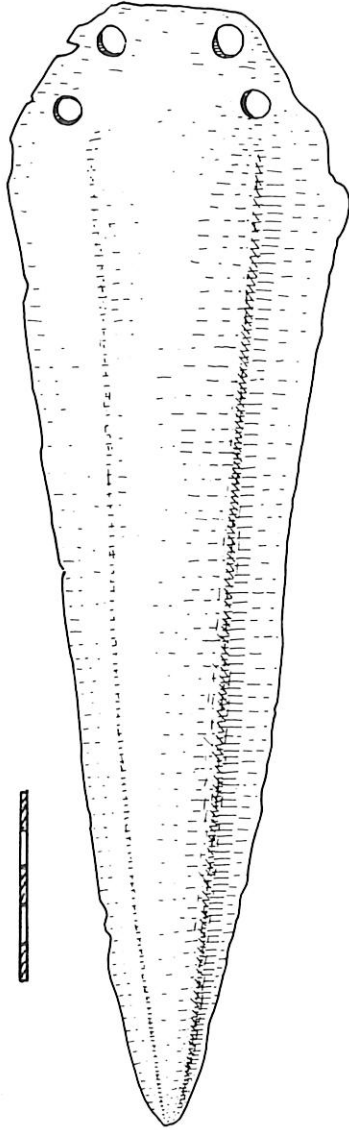


Fig. 1. — Etigny (Yonne)

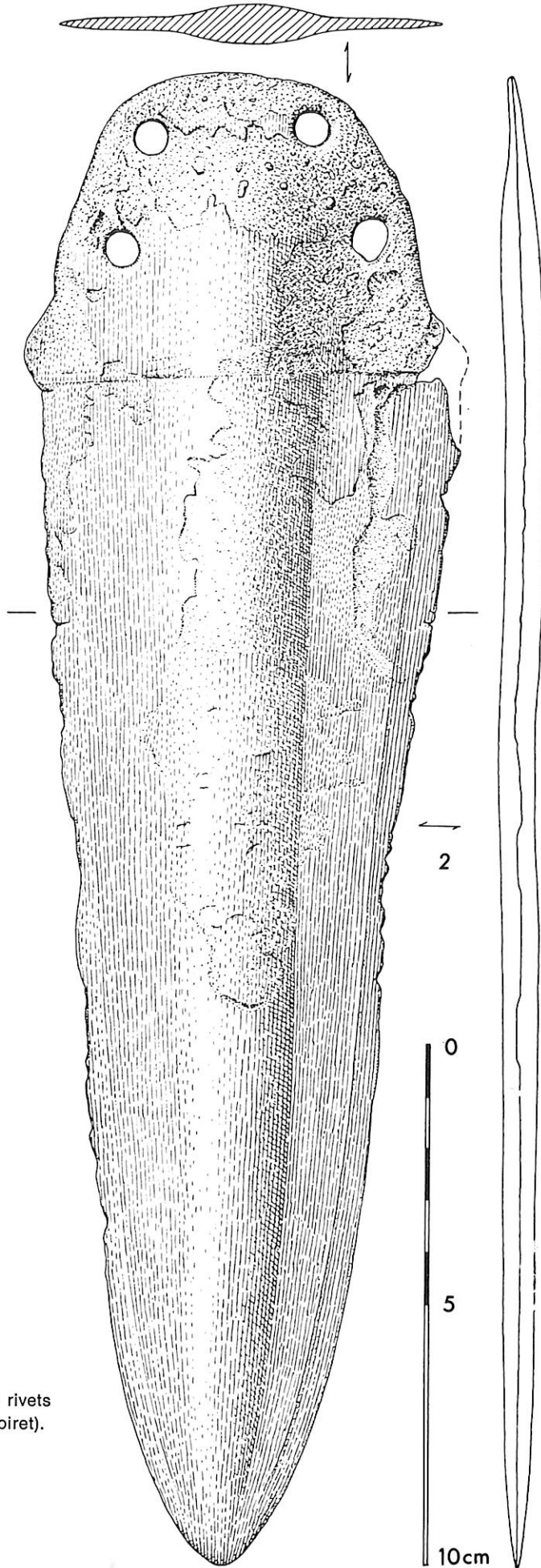


Fig. 2. — Hallebarde à 4 rivets de Saint-Denis-en-Val (Loiret).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**HALLEBARDES**

1. Famille à lame renforcée  
14. GROUPE A ARÊTE  
MÉDIANE

Dans son inventaire des bronzes du Bassin Parisien, l'abbé H. Breuil (fig. 1) signalait une « lame de poignard effilée » longue de 185 mm qui semble bien être une hallebarde. Cette arme faisant partie de la collection G. de Chauvenet à Lesdins, Aisne, était donnée comme provenant du Bassin de la Somme. Elle présentait la patine caractéristique des objets ayant longuement séjourné en tourbière.

La lame montrait deux gros rivets et au centre de la partie proximale une petite encoche qui pouvait éventuellement servir à la fixation d'un troisième rivet. La lame plate était renforcée par une nervure anguleuse légèrement plus épaisse au niveau des rivets. Cette lame n'est pas sans rappeler certaines hallebardes irlandaises (type de Cotton de P. Harbison) qui montrent également trois gros rivets à la languette mais avec une nervure médiane plus arrondie toutefois si l'on en juge par le relevé donné à l'époque (fig. 1).

Une autre hallebarde de grandes dimensions provient de Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais. Primitivement signalée comme épée [6], il semble bien que cette lame

un peu atypique soit effectivement une hallebarde [3] si l'on en juge par l'asymétrie de la trace de son emmanchure et la forte arête médiane qui la renforce. Connue par un dessin de Breuil et un moulage conservé au Musée des Antiquités Nationales, cette arme un peu particulière aurait eu 456 mm de long. Elle est décorée au niveau de la languette de trois longs chevrons curvilignes suivant une inspiration probablement continentale (fig. 2).

G. Gaucher et J.P. Mohen ont rapproché en particulier cette lame de trois autres hallebardes présentant le même décor : l'une de Hongrie, l'autre du Tyrol à Ried Oberinntal [7] et la troisième du Musée de Cologne [5].

Les quelques hallebardes irlandaises plus ou moins proches par leur longueur de la lame de Montreuil-sur-Mer ne sont pas décorées. C'est donc vraisemblablement une production continentale.

La sépulture du Bronze ancien de Fontaine-le-Puits en Savoie a fourni une hallebarde effilée à 3 rivets et section losangique déterminant une arête médiane. Suivant J. Combier elle se rapprochait d'armes homologues d'Italie [1].

[1] BOCQUET A. et LAGRANDE Ch. — Néolithique et Ages des métaux dans les Alpes françaises. Livret-Guide A9. U.I.S.P.P., Nice, 1976.

[2] BREUIL H. (abbé). — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris. II. Poignards, couteaux. *L'Anthropologie*, XII, 1912, pp. 284-285.

[3] GAUCHER G. et MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974.

[4] HARBISON P. — *The Daggers and the Halberds of the Early Bronze Age in Ireland*. P.B.F., 1969.

[5] MEEIR-ARENDT W. — Ein frühbronzezeitlicher Stabdolch im Römisch-Germanischen Museum Köln, *Germania*, 1-2, pp. 53-62.

[6] MOHEN J.-P. — Que savons-nous de l'Age du Bronze dans le Nord de la France. *B.S.P.F.*, 69, 1972, pp. 444-464.

[7] O.RIORDAIN S.P. — The halberd in Bronze Age Europe, *Archaeologia*, 1936.

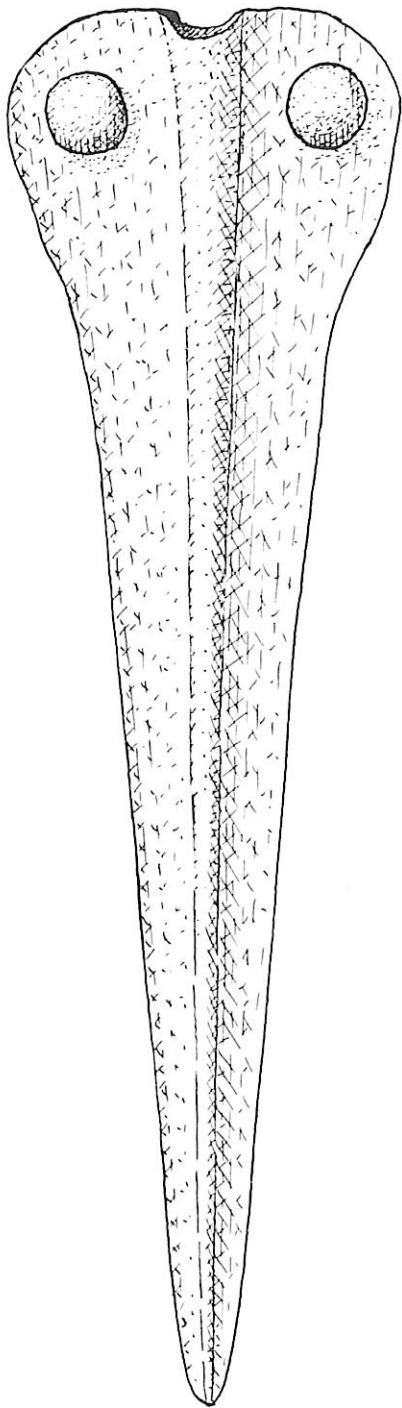


Fig. 1. — Lame du « Bassin de la Somme »  
(d'après H. BREUIL, archives M.A.N.)

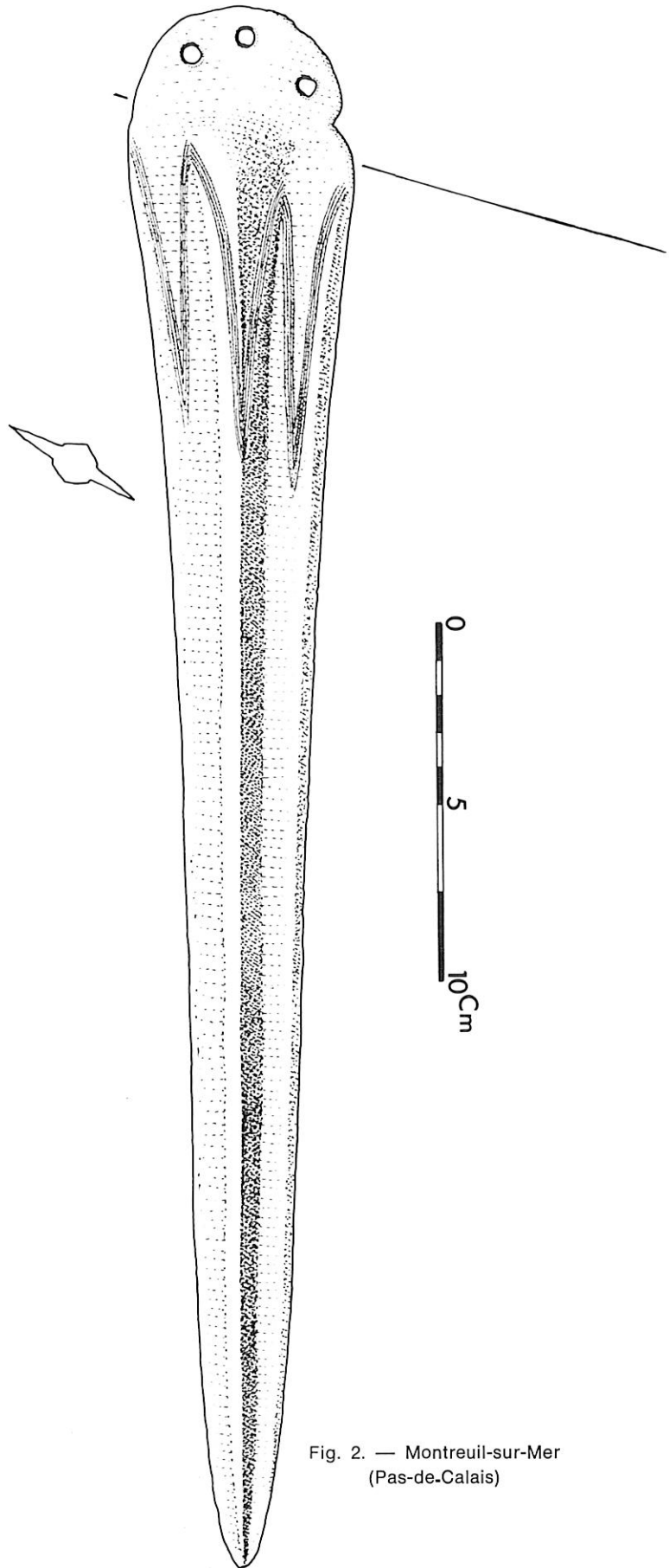


Fig. 2. — Montreuil-sur-Mer  
(Pas-de-Calais)

Comme le remarque M. Brézillon [1], il est malaisé de donner une définition d'ensemble pour un objet aussi polymorphe que la pointe de flèche. Toutefois, on peut en tenter une définition sommaire applicable à la majeure partie de ce matériel.

La pointe de flèche est un petit objet de forme variable, en pierre, os ou métal, qui vient armer l'extrémité distale d'un trait en bois qui est propulsé à l'aide d'un arc. Certains auteurs (Hugot, 1955) rejettent le terme de « pointe de flèche » et lui préfèrent celui d'« armature de flèche ». En effet certaines flèches en silex sont à large tranchant transversal pour lequel le terme de pointe est inadéquat. Pour l'Age du Bronze les types spécifiques en pierre sont tous à pointes et pour les formes métalliques l'usage a depuis longtemps consacré le terme de pointes de flèche.

De nombreuses pointes de flèche en silex du début de l'Age du Bronze dérivent de modèles en usage au Néolithique. Mais progressivement un modèle, celui à pédoncule central et barbelures latérales sera préféré aux anciens modèles à tranchant transversal ou de forme ovoïde. Les premières pointes de flèches métalliques seront à pédoncule central. le plus souvent accompagné de barbelures latérales. Les présentes fiches seront essentiellement consacrées aux modèles propres au Chalcolithique et à l'Age du Bronze, les types néolithiques étant simplement évoqués.

#### *Description.*

Nous nous limiterons au type le plus usuel de pointe de flèche à pédoncule central et ailerons. Le *corps* de la pointe de flèche

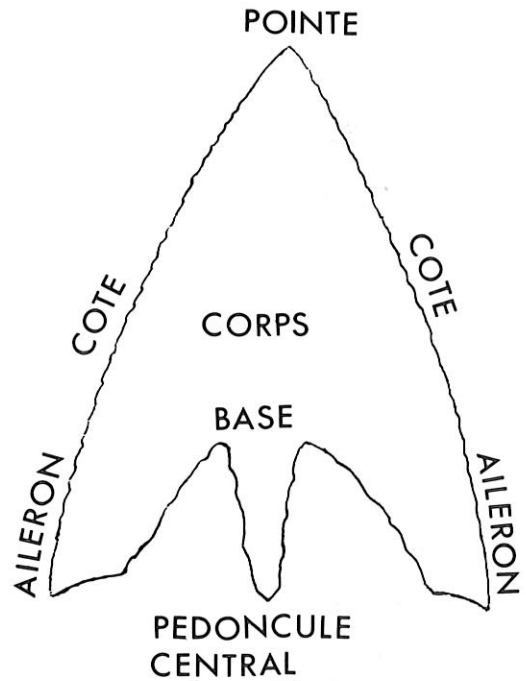


Fig. 1. — Différentes parties d'une pointe de flèche à ailerons et pédoncule.

correspond à la partie principale. Il peut être ogival ou triangulaire avec des côtés rectilignes ou convexes. La *base* de la pointe peut être munie d'un *pédoncule* central et d'*ailerons* latéraux, terme préférable à celui de *barbelures* réservé aux barbelures des pointes de flèche métalliques à soie ou à douille. Le pédoncule et les ailerons peuvent être rectangulaires ou équarris en oblique.

#### *Arcs et flèches.*

Au Mésolithique, l'arc connaît un développement considérable et remplace le propulseur utilisé à la fin du Paléolithique. A cette époque plusieurs types d'arcs sont

connus [6]. Le Néolithique va développer ce type d'armatures de flèche. Au Chalcolithique et à l'Age du Bronze la forme à pédoncule central et ailerons latéraux sera la plus usuelle et conduira aux premières formes métalliques. Les facilités de l'emploi du métal amèneront la création de types spécifiques à l'Age du Bronze, pointes de flèche à douille ou à appendices latéraux (ergots).

Les arcs sont connus au Néolithique par des figurations sur les parois des mégalithes mais aussi par des arcs en bois ; arc du Petit Morin conservé au Musée des Antiquités Nationales ou arc en buis de Meare Heath, Somerset [3]. On connaît dans les stations lacustres de Suisse de nombreux arcs en bois [8]. L'if ou l'orme étaient souvent utilisés. En France, un petit arc vient de la station du lac de Clairvaux, Jura [4]. Il est parfois difficile pour ces petits modèles de distinguer les véritables arcs pour le lancement des flèches des « archets » qui servaient dans des appareils pour la production du feu, le perçage des pendeloques en pierre ou même la musique ! Par contre, l'emploi des grands modèles de 1,5 à 2 m de long ne prête pas à discussion. Parmi les types d'arcs préhistoriques connus, on peut distinguer 4 types principaux :

- A : arcs simples à extrémités effilées (fig. 1, A).
- B : arcs avec rétrécissement médian pour la préhension (fig. 1, B).
- C : arc avec petits renflements terminaux précédés d'une gorge pour la corde (fig. 1, C).
- D : arcs à extrémités effilées et partie centrale élargie (fig. 1, D).

Les flèches étaient montées sur des hampes en bois, if, orme, frêne ou pin, fixées par un lien organique consolidé par de la

résine [3]. On suppose que pour redresser les hampes, on se servait de « pierres à rainures » souvent en grès sur lesquelles les hampes étaient régularisées. Mais ce rôle de « redresseur de flèches » est encore discuté.

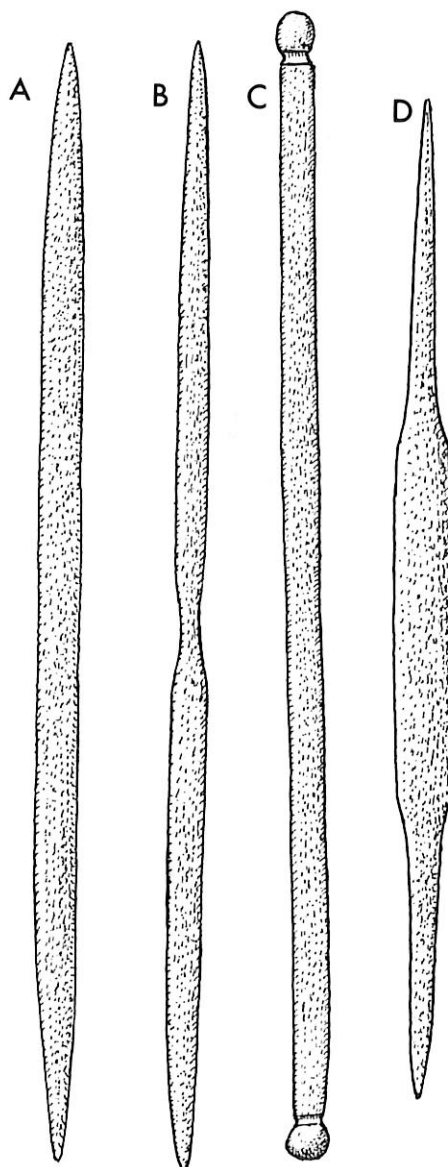


Fig. 2. — Types d'arcs préhistoriques.

- [1] BRÉZILLON M. — *La dénomination des objets de pierre taillée*. IV<sup>e</sup> suppl. Gallia Préhistoire, Paris, 1968, pp. 309-313.
- [2] CAUVIN M.-C. — *Les industries post-glaciaires du Périgord*. Paris, 1971.
- [3] COLES J.-M., HEAL S.V.E., ORME B.J. — The Use and Character of wood in Prehistoric Britain and Ireland. *Proc. Prehist. Soc.*, 1978, pp. 1-45.
- [4] DECHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie*, Paris, 1908, 1, p. 535, fig. 193.
- [5] HUGOT H. — Essai sur les armatures de pointes de flèches du Sahara, *Libyca* (A.E.P.), 1957 (1959), pp. 289-296.
- [6] ROZOY J.-G. — *Les derniers chasseurs*, II, Charleville, 1978, pp. 1014-1017.
- [7] WILSON T. — Arrowpoints, Spearheads and Knives of prehistoric times. *Report of National Museum*, Washington, 1897, pp. 811-988. Traduction française dans *l'Anthropologie*, 12, 1901, pp. 568-594.
- [8] WYSS R. — Wirtschaft und Technik, Ur-und Frühgeschichte, *Archäologie der Schweiz*, II, Basel, 1969, pp. 124-126.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

FAMILLES\*\*

*1. Historique.*

La typologie des pointes de flèche a fait l'objet de nombreux essais dès la fin du siècle dernier par des auteurs comme le suisse E. Desor ou le français G. de Mortillet. Un essai synthétique est dû à T. Wilson en 1897, republié au Congrès International d'Anthropologie de 1900. Des ouvrages ou des articles concernent plus particulièrement les modèles africains (H. Hugot). Des essais plus récents intéressent le territoire français (M.C. Dreyfus, G. Bailoud, M.-C. Cauvin). Un résumé de ces essais est présenté dans l'ouvrage de M. Brezillon sur « la dénomination des objets de pierre taillée » [1].

Dans ce fascicule consacré aux objets du Bronze il ne peut être question de présenter une typologie détaillée des armatures et pointes de flèche en silex pour des modèles qui étaient en usage dès le Néolithique même si leur emploi a persisté pendant une grande partie de l'Âge du

Bronze. On se limitera donc à trois éléments :

1. un rappel des principales formes de pointes de flèche en silex en usage tant à la fin du Néolithique qu'au Chalcolithique et à l'Âge du Bronze.
2. une présentation des pointes de flèche en silex à ailerons latéraux et pédoncule central dont certaines formes sont plus spécifiques à l'Âge du Bronze.
3. une présentation des types de pointes de flèche métalliques en cuivre et en bronze, types spécifiques de l'Âge du Bronze.

En dehors des pièces lithiques ou métalliques il ne faut pas oublier aussi l'existence de pointes de flèche en matière organique comme l'os ou le bois de cerf. Leur forme est la même que pour les exemplaires en silex ou en bronze à de rares exceptions près : forme du Midi à long pédoncule central flanqué de deux petits ailerons taillés en oblique.

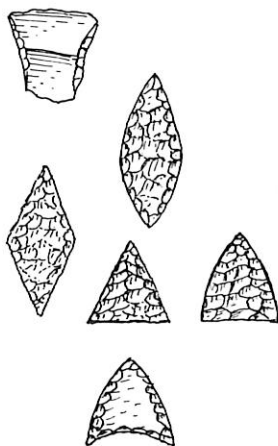


TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

FAMILLES



1. Famille des pointes à emmanchure non différenciée (3).

11. Pointes de flèche à tranchant transversal

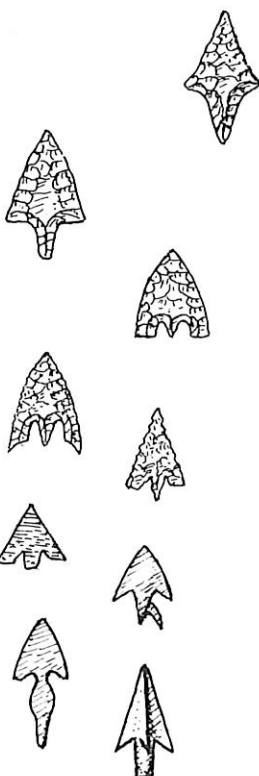
12. Pointes de flèche perçantes

121. Pointes de flèche foliacées

122. Pointes de flèche losangiques

123. Pointes de flèche triangulaires et ogivales

13. Pointes de flèche à base concave



2. Familles des pointes à pédoncule central.

21. Pointes à pédoncule central simple

22. Pointes à ailerons rudimentaires

23. Pointes à pédoncule central et ailerons latéraux

231. Types campaniformes

232. Types armoricains

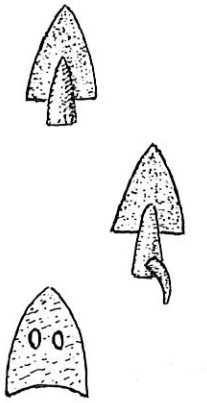
233. Types aveyronnais

234. Types métalliques

24. Pointes à ailerons latéraux et barbelure

25. Pointes à pédoncule renflé à la base

26. Pointes de type hellénique



3. Famille des pointes à douille

31. Pointes à douille simple

32. Pointes à douille et barbelure

33. Pointes à douille et 3 ailerons

4. Famille des pointes à perforations

41. Groupe du Bourget

[1] BRÉZILLON M. — *La dénomination des objets de pierre taillée*. 4<sup>e</sup> supplément, Gallia Préhistoire, C.N.R.S., Paris, 1971, pp. 309-313.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

1. Famille des pointes à emmanchement non différencié
11. FLÈCHES A TRANCHANT TRANSVERSAL
12. FLÈCHES PERÇANTES

L'apparition de nouveaux modèles de pointes de flèche à l'Age du Bronze n'a pas entraîné systématiquement la disparition des types en usage au Néolithique. Dans des habitats comme celui de Fort-Harrouard on utilise toujours aux Ages des métaux des pointes de flèche déjà fabriquées dans la civilisation S.O.M. du Néolithique final. Certains modèles comme les pointes de flèche à base concave semble avoir même persisté jusqu'à l'Age du Fer et on peut les rencontrer dans certains tumulus hallstattiens du Centre de la France (Baccon, Loiret). Toutefois des formes lithiques spécifiques à l'Age du Bronze apparaissent dont certaines catégories réservées à des usages bien particuliers. En Armorique, on déposera ainsi dans les tombes du Bronze ancien des pointes de flèche à pédoncule et ailerons uniquement destinées à l'usage funéraire.

Il n'est pas question d'envisager ici un répertoire complet de toutes les séries de pointes de flèche en silex de l'Age du Bronze, en particulier pour les types à emmanchement non différencié qui sont un héritage du Néolithique. Un simple rappel des principales formes sera évoqué en préliminaire aux modèles particuliers des Ages des métaux.

*Flèche à tranchant transversal.*

Cette forme héritée de lointains prototypes géométriques du Mésolithique peut encore se trouver dans quelques contextes du

Chalcolithique et du Bronze ancien. Elles se subdivisent en modèles triangulaires (fig. 1, 18, 20, 22) ou trapézoïdaux (fig. 1, 19, 21). Toutes ces pointes sont à large tranchant transversal. Les côtés sont retouchés souvent régulièrement et parfois sur les deux faces. On les rencontre dans les faciès terminaux du Néolithique en particulier dans la civilisation de Seine-et-Oise - Marne du Bassin Parisien [1].

*Flèches perçantes.*

Progressivement l'usage des pointes de flèche à extrémité pointue se substitua aux pointes à tranchant transversal. Leur variété augmenta la forme et le mode d'emmanchement. La forme avec bords convexes assez réguliers conduit aux *flèches foliacées* (fig. 1, 1 à 4). Dans d'autres modèles une nette inflexion médiane et des bords rectilignes dessinent des *flèches losangiques* (fig. 1, 5, 6, 10). Les formes triangulaires sont plus rares de même que les *flèches ogivales*. Très rapidement on recherchera une meilleure fixation par la création d'appendices. Les formes triangulaires et ogivales évolueront vers les flèches à base concave (fiche 13). Les formes foliacées et losangiques évolueront vers des formes à ailerons naissants (fig. 1, 7 à 11), premier pas vers les formes à pédoncule (fig. 1, 12 à 16). Cette évolution se retrouve aussi bien dans le Bassin Parisien que dans le Sud-Ouest de la France [2].

[1] BAILLOUD G. — *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, 2<sup>e</sup> suppl. Gallia Préhistoire, 1974, 422 pages, VII pl.  
[2] CAUVIN M.-C. — *Les industries post-glaciaires du Périgord*, Paris, 1917.

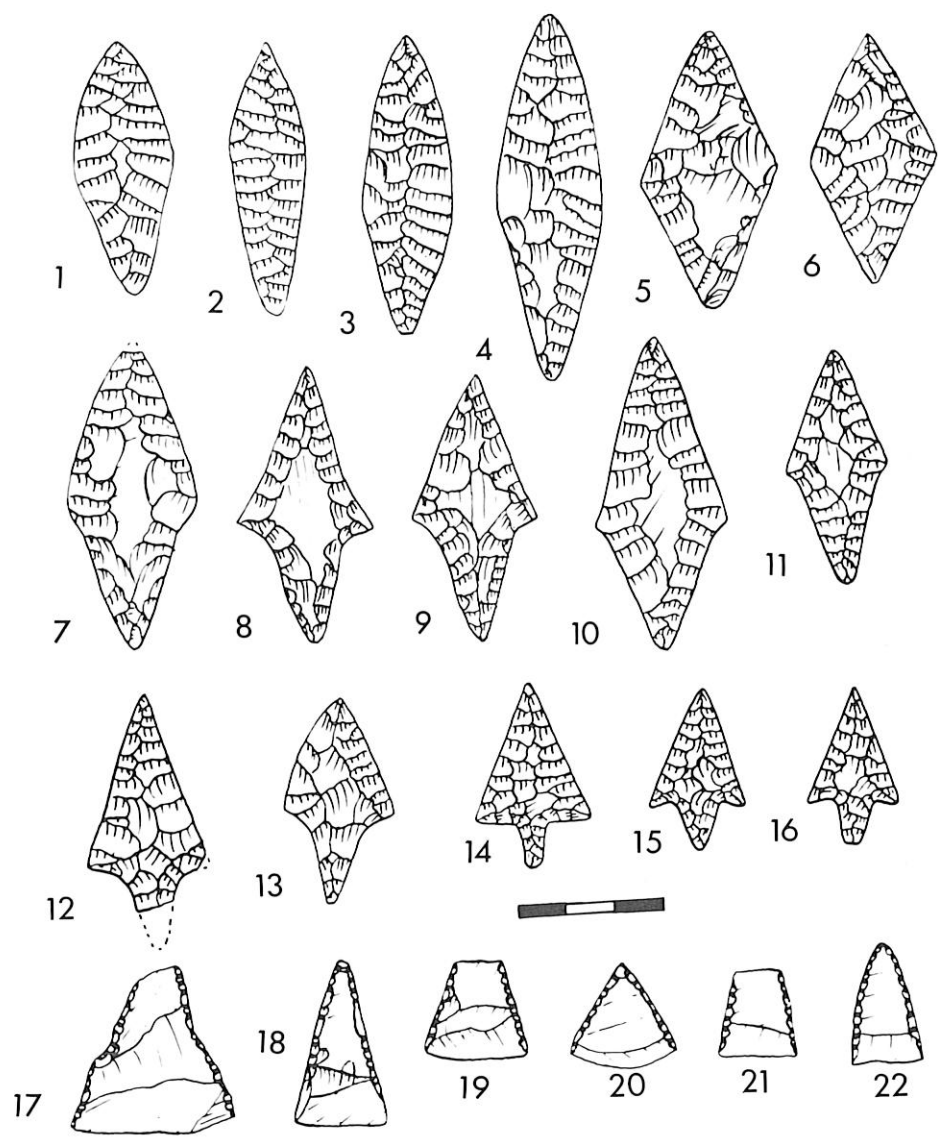


Fig. 1. — 1-6, 10, 11, 13 : Petit-Morin (Marne); 7 : Presles (Seine-et-Oise); 8, 9, 17 : Argenteuil (Val-d'Oise); 14-16 : La Croix-des-Cosaques, Châlons-sur-Marne (Marne); 12 : Courjeonnet (Marne); 18-20 : Coppières, Montreuil-sur-Epte (Val-d'Oise); 24-25 : Congy (Marne) (d'après G. Bailloud).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

1. Famille des pointes à emmanchement non différencié
13. POINTES A BASE CONCAVE

Les pointes de flèche à base concave montrent le passage graduel des pointes à emmanchement non différencié vers les pointes à ailerons latéraux. On peut rencontrer tous les termes de passage entre la pointe à base simplement arquée (fig. 1, 3) et la pointe où déjà les ailerons sont nettement dégagés et même équarris en oblique (fig. 1, 14). Ces dernières formes sont connues dans des contextes du Bronze ancien (tumulus de Keruzoret en Plouvorn, Finistère) [1].

G. Cordier [2] a récemment attiré l'attention sur ce type d'instrument en soulignant que certains exemplaires apparaissent tardivement à l'Age du Bronze sinon même à la période hallstattienne. En particulier il a recueilli dans le tumulus hallstatien des Danges à Sublaines, Indre-et-Loire, une pointe de flèche à base concave dégageant deux ailerons (fig. 1, 6). On en retrouve également dans le Loiret, signalé par l'abbé Nouel [3] (fig. 1, 14). Toutefois on peut se demander s'il ne s'agit pas parfois de réutilisations secondaires. G. Verron [5] reprenant l'étude du type à partir d'exemplaires du Bassin Parisien, précise tout d'abord

leur typologie. On peut distinguer des formes triangulaires et des formes ogivales mais leur caractéristique essentielle est la forme des ailerons qui s'inscrivent dans un trapèze « leur extrémité proximale étant coupée obliquement de telle sorte que ce biseau terminal dessine un angle aigu avec le bord externe de l'armature ».

Le type est assez fréquent en Normandie : Le Ménil-de-Briouze (Orne); Beaumont-le-Roger, Manneville-sur-Risle, Grossœuvre, Jumelle (Eure); Curcy-sur-Orne et Olendon (Eure); Imbleville (Seine-Maritime) [6]. Elles ont été signalées dans le Centre : Baccon (Loiret); Esvres, Athée-sur-Cher, Sublaines (Indre-et-Loire); Averdon (Loir-et-Cher); Villiers (Indre), etc. Des exemplaires sont connus en Italie, mais c'est surtout avec le Nord de l'Europe que l'on peut trouver le plus de comparaisons (Assebo et Gamby, Danemark).

Il semble que ce soit une production originale de Bronze ancien dont certainement les prospections à venir montreront l'importance. Son origine peut être ancienne, dérivant des pointes à base concave de type Roessen (Camp de Chassey) [4].

[1] BRIARD J. — Les tumulus de l'Age du Bronze de Plouvorn-Plouzévédé (Finistère). *B.S.P.F.*, 1970, pp. 372-386.

[2] CORDIER G. — La pointe de flèche à base concave en Touraine, *Rev. Arch. Est, Centre-Est*, 1965, pp. 129-137.

[3] NOUEL A. — Un centre préhistorique important en Beauce, Baccon (Loiret). *B.S.P.F.*, 1953, pp. 631-644.

[4] THEVENOT J.-P. et CARRÉ H. — Les civilisations néolithiques de la Bourgogne. *La Préhistoire Française*, C.N.R.S., Paris, 1976, pp. 401-413.

[5] VERRON G. — Les pointes de flèches à base concave avec ailerons coupés obliquement. A propos de quelques exemplaires trouvés en Normandie. *Etudes sur le Néolithique de la région Centre*, Colloque Saint-Amand, Montrond, 1977, 1980, pp. 67-74.

[6] WATTE J.-P., DAMADE H. — Les pointes de flèche à base concave en Haute-Normandie, *Bull. Soc. Normande Arch. Préhist. Hist.*, 1973, pp. 136-142.

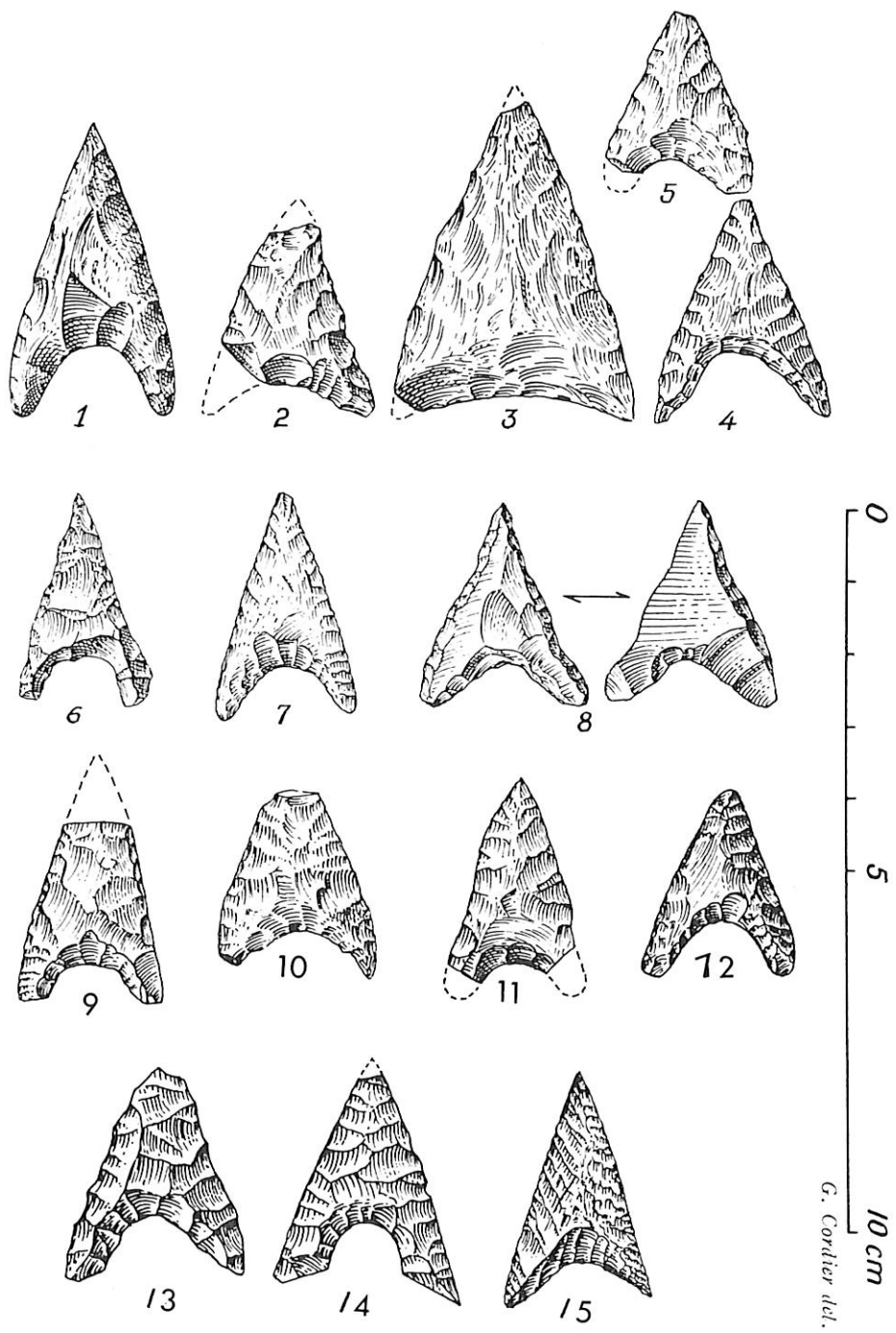


Fig. 1. — 1 : Esvres (Indre-et-Loire); 2 : Azay-sur-Cher (I.-et-L.); 3-4 : Athée-sur-Cher (I.-et-L.); 5-6 : Sublaines (I.-et-L.); 7-9 : Les Danges (I.-et-L.); 10 : Saint-Quentin (I.-et-L.); 11 : Bossay-sur-Claise (I.-et-L.); 12 : Villiers (Indre); 13 : Averdon (Loir-et-Cher); 14 Baccon (Loiret); 15 : Monte Madarosa, Vicenza, Italie.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

- 2.** Famille des pointes à pédoncule central  
**21.** GROUPE A PÉDONCULE SIMPLE  
**22.** GROUPE A PÉDONCULE ET AILERONS RUDIMENTAIRES

*1. Pointes à pédoncule simple*

Une des améliorations du système de fixation des pointes de flèche perçantes fut l'amincissement de la partie proximale pour dégager un pédoncule qui pouvait s'insérer dans la hampe en bois. Elles apparaissent dans les ensembles de la fin du Néolithique et semblent dériver des pointes de flèches foliacées ou losangiques. Elles sont bien représentées dans les faciès Seine-et-Oise - Marne du Bassin Parisien [1]. Diverses variantes peuvent en être distinguées :

- Pointes à pédoncule très large à la base : Argenteuil (fig. 1, 1), Xanton-Chassenon (fig. 2, 9).
- Pointes à pédoncule aminci à bords concaves. L'amorce du pédoncule prend insensiblement sur le corps de la flèche Petit-Morin (fig. 1, 3); Xanton (fig. 2, 7).
- Pointes à pédoncule étroit se dégageant nettement d'une partie rectiligne de la base du corps de la flèche. Ce type est caractéristique de la civilisation S.O.M. : Chalons-sur-Marne (fig. 1, 3), suivant G. Bailloud. On en rencontre toutefois quelques variantes dans le Sud-Ouest : Les Roches de Goudaud (Périgord) [2, fig. 193, 4].

*2. Pointes à pédoncule et ailerons rudimentaires*

La réalisation du pédoncule central s'est souvent accompagnée d'un aménagement

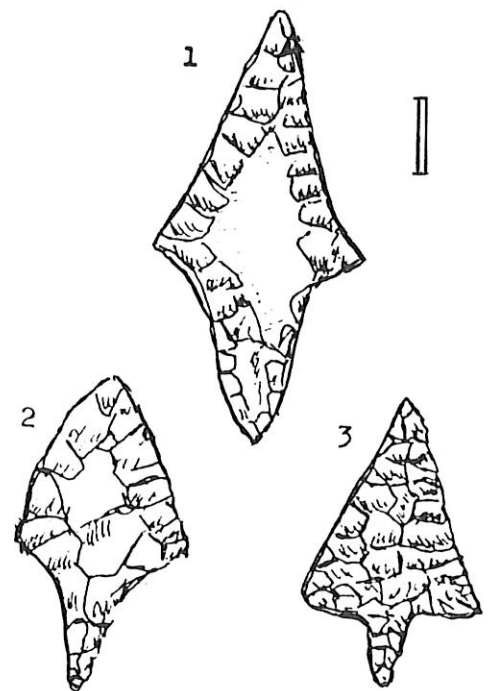


Fig. 1. — Pointes à pédoncule simple.  
1 : allée couverte d'Argenteuil (Val-d'Oise)  
2 : hypogée du Petit-Morin (Marne)  
3 : allée de la Croix-des-Cosaques, Châlons-sur-Marne (Marne).

de la partie proximale du corps de la flèche dont les bords débordent, dégageant des ailerons progressivement. Une bonne série de ces ailerons rudimentaires est présente à Xanton dans un contexte arténacien (fig. 2) mais le type est très répandu à la fin du Néolithique et surtout au début du Bronze Ancien.

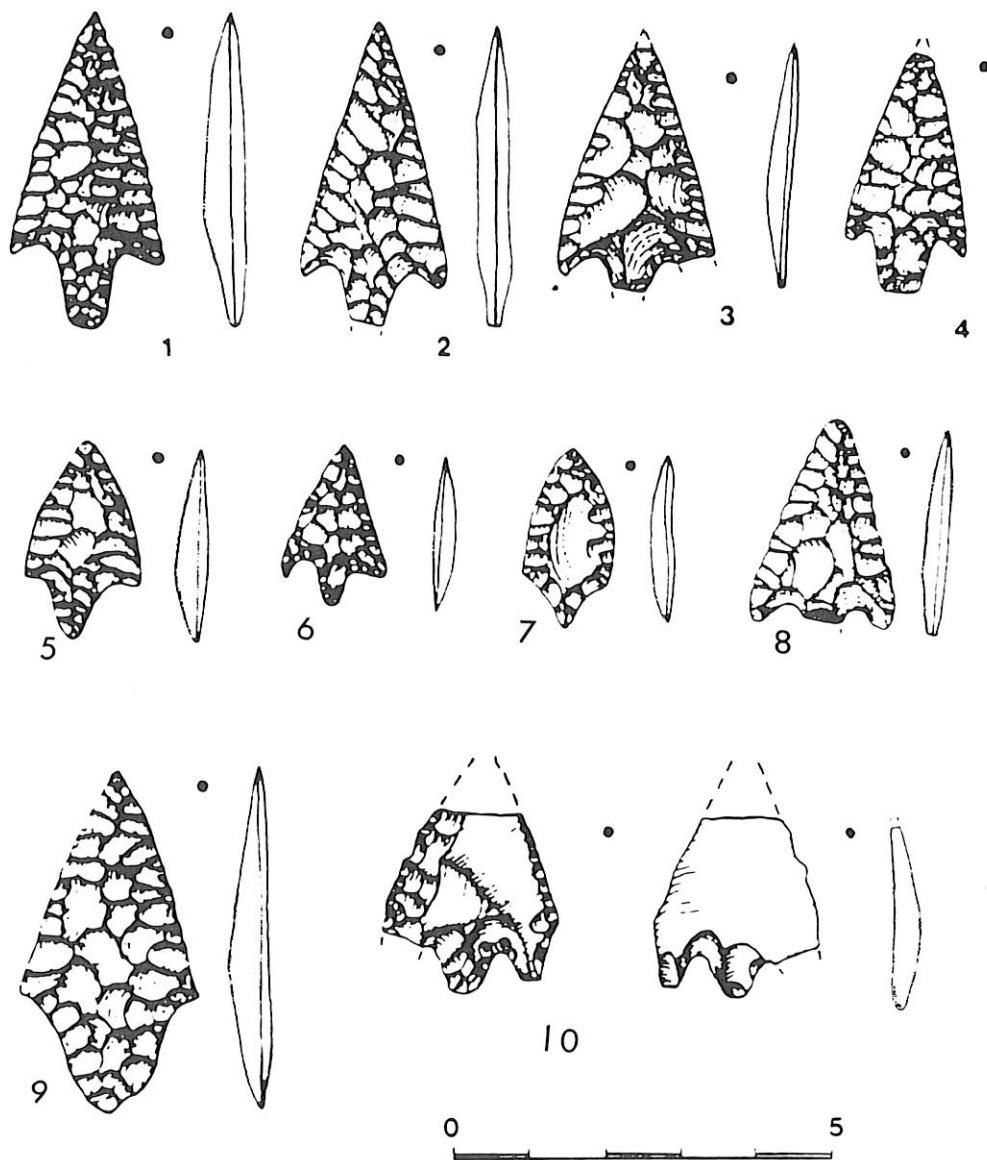


Fig. 2. — Pointes à ailerons rudimentaires (1-6, 8-10) et à pédoncule simple (7-9).  
 Dolmen arténacien de la Pierre Virante à Xanton-Chassenon (Vendée).

[1] BAILLOUD G. — *Le Néolithique dans le Bassin Parisien*, 2<sup>e</sup> suppl. Gallia Préhistoire, 1974, 433 pages, VII pl.

[2] CAUVIN M.-C. — *Les industries post-glaciaires du Périgord*. Paris, 1971.

[3] JOUSSAUME R. — *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*. Thèse, Rennes, 1982, 625 pages, Travaux Laboratoire Rennes, 1982.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

**23. GROUPE DES POINTES  
A PÉDONCULE CENTRAL  
ET AILERONS**

**231. TYPE CAMPANIFORME**

**232. TYPES ARMORICAINS**

**233. TYPE AVEYRONNAIS**

1. *Type campaniforme*

Les ensemble chalcolithiques campaniformes comprennent souvent un modèle de pointe de flèche à pédoncule central et ailerons assez caractéristique. La forme de la pointe est ogivale avec des bords convexes. Le pédoncule central et les ailerons équarris sont souvent très courts et de même longueur (fig. 1). De nombreuses

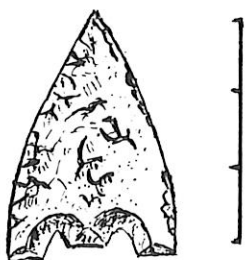


Fig. 1. — Pointe campaniforme, Barnenez à Plouézoc'h (Finistère).

variantes en existent dans toute la zone occidentale française. Les formes évoluent parfois vers des modèles plus triangulaires ou plus lancéolés. On retrouve ce type dans les ensembles chalcolithiques du Midi [4]. L'étude de détail de ce type entraînerait à la distinction de nombreuses variantes. Ce modèle que l'on retrouve largement à l'échelon européen a donné naissance à des formes spécifiques de l'Age du Bronze ancien.

2. *Types armoricains*

Dès la fin du siècle dernier l'on s'extasia sur les « belles pointes de flèches des tu-

mulus armoricains » et des inventaires en furent dressés dès le début du siècle [5]. Les fouilles anciennes aussi bien que récentes ont permis de retrouver une cinquantaine d'ensembles de ces pointes de flèches uniquement destinées à l'usage funéraire, les exemplaires isolés, plus ou moins proches, étant rarissimes. Le type armoricain est caractérisé par un pédoncule central pointu aussi long que les ailerons ou très légèrement plus court. Les ailerons latéraux, souvent très fins, sont

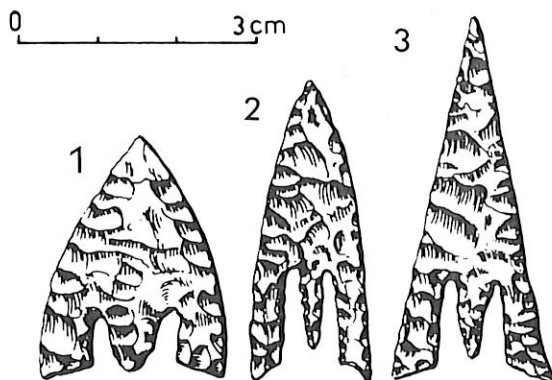


Fig. 2. — Pointes armoricaines.

1. Type ogival court, Plonéour-Lanvern (Finistère)
2. Type ogival long, Trévélec (Côtes du-Nord)
3. Type triangulaire, Guidel (Morbihan)

taillés en oblique vers l'extérieur, le côté le plus long étant à l'extérieur de la pointe de flèche. Ceci distingue les séries armoricaines d'exemplaires du Bronze ancien de Normandie ou de Grande-Bretagne (Beaumont-Hague, Manche ; Glamorgan, Pays de Galles) [6].

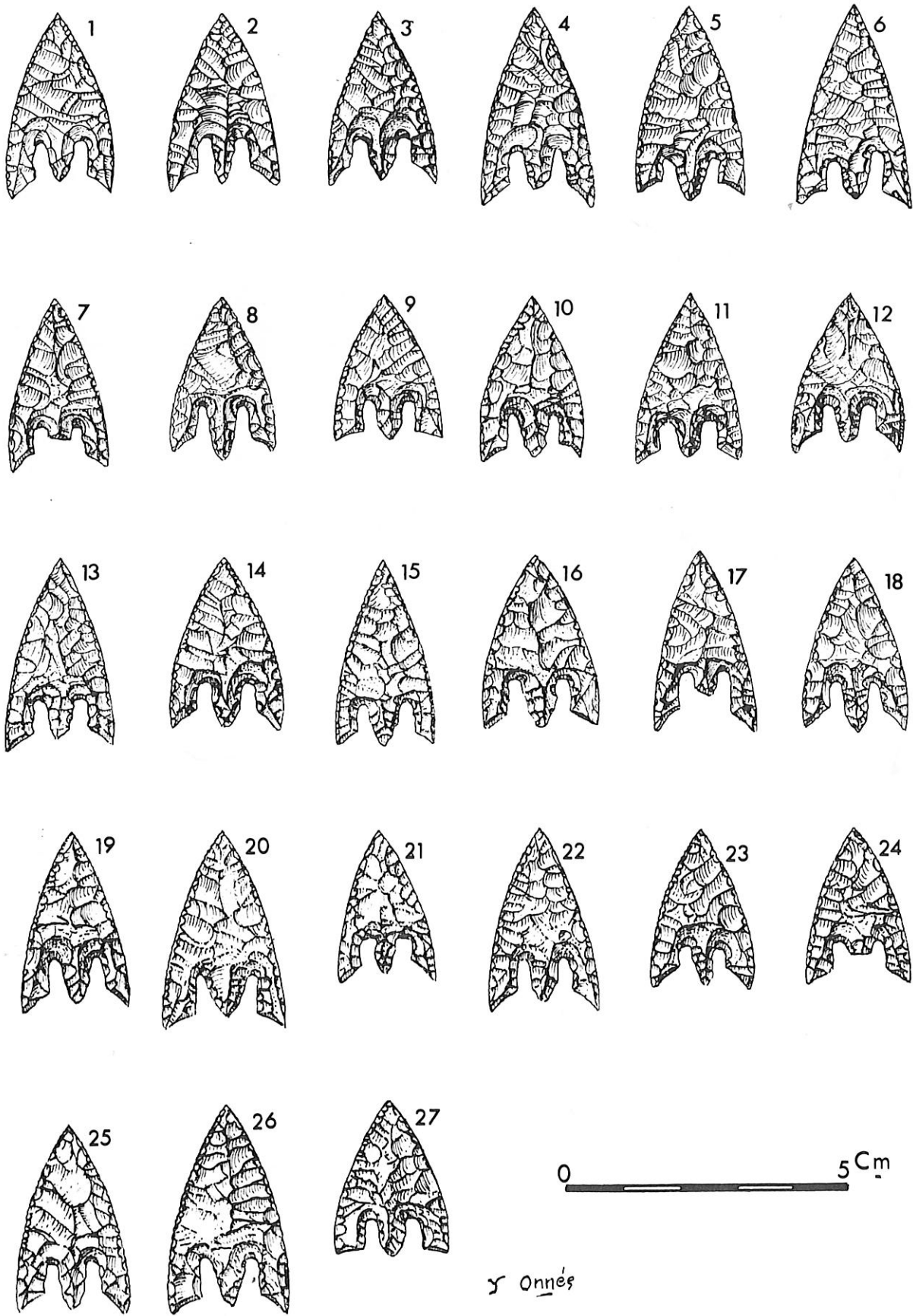


Fig. 3. — Pointes de flèches armoricaines :  
1 à 27, Saint-Adrien (Côtes-du-Nord),



1



2



3



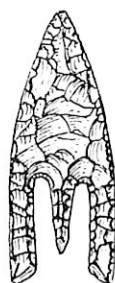
4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



J. Onnes

1 à 19, Saint-Thégonnec (Finistère).

Suivant la forme des bords et la longueur de la pointe de flèche, 3 types peuvent être distingués :

— *Pointes ogivales courtes*, 25 à 35 mm pour une moyenne de 20 mm de largeur. La forme générale est trapue, les bords convexes dessinent un profil ogival. Le pédoncule assez court est pointu, tantôt étroit, tantôt élargi à la base (fig. 3). Les ailerons latéraux sont équarris en oblique vers l'extérieur. Les bords sont souvent finement crénelés. Quelques grands modèles dépassent parfois 35 mm. C'est le type le plus usuel : tumulus de Kerhué Bras à Plonéour-Lanvern, Kersandy à Plouhinec, Kernonen - en - Plouvorn (Finistère) ; Brunbras à Saint-Adrien, Tânwedou à Bourbriac (Côtes-du-Nord) ; Lothéa à Quimperlé et Coët-er-Garf à Elven (Morbihan). On en connaît quelques exemplaires en Normandie : Loucé (Orne) [8]. Un modèle un peu différent par sa petite taille et sa finesse a été récemment signalé aux Fouillages à Guernesey (Fouilles I. Kinnes).

— *Pointes ogivales longues*. 35 à 40 mm de longueur pour 15 à 20 mm de largeur. Ce sont les plus belles de Bretagne. Le pédoncule et les ailerons étonnent par leur finesse. Ils peuvent atteindre 20 mm de long pour 2 mm de largeur (fig. 3). Ce sont des pièces fragiles qui ne pouvaient jouer qu'un rôle d'apparat ou funéraire. De beaux exemplaires en ont été fournis par les tombes de La Motta à Lannion (Côtes-du-Nord) ; Saint-Thégonnec, Saint-Vougay, Plounevez-Lochrist (Finistère).

— *Pointes triangulaires*. Ce sont de gran-

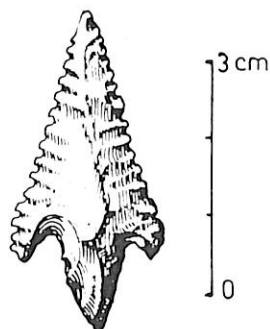


Fig. 4. — Pointe de type aveyronnais (Aveyron).

des flèches pouvant dépasser 45 mm de long, à bords rectilignes, de forme rectangulaire allongée. On n'en connaît que dans 3 ensembles funéraires : Cruguel-en-Guidel (Morbihan) ; Lambader et Keruzoret à Plouvorn (Finistère) [9]. Dans la tombe de Keruzoret une pointe de flèche à pédoncule voisinait avec des pointes à pédoncule embryonnaire à peine visible et des pointes sans pédoncule du type à base concave évolué (voir fiche 13).

### 3. Type aveyronnais

Une forme particulière au Midi est le type aveyronnais [2] parfois dénommé « pointe de flèche en forme de sapin ». Il est caractérisé par un corps triangulaire allongé dont les bords sont fortement crénelés (fig. 1). Les ailerons récurrents sont courts et nettement dépassés par le pédoncule central assez massif. Cette forme est typique du faciès rodétien. A la Grotte de la Route à Saint-Martin-de-Londres (Hérault), des flèches de ce type étaient associées à des poignards en silex, un bouton en V et une idole en os [1].

[1] ARNAL J., RIQUET R. — La grotte de la Route, Saint-Martin-de-Londres, *B.S.P.F.*, 1966, p. 63-79.

[2] BRÉZILLON M. — *La dénomination des objets de pierre taillée*, 1971, p. 313.

[3] BRIARD J. — A propos des relations de la Bretagne et de la Normandie au Bronze ancien. *B.S.P.F.*, 1958, pp. 20-22.

[4] BRIARD J. — Les tumulus de l'Age du Bronze de Plouvorn-Plouzévédé. *B.S.P.F.*, 1970, p. 372.

[5] MARTIN A. — Les sépultures armoricaines à belles pointes de flèches. *l'Anthropologie*, 1900, pp. 159-178.

[6] SAVORY H.-N. — *Guide catalogue of the Bronze Age collections*, National museum of Wales, Cardiff, 1980, pl. 1.

[7] TREINEN F. — Les poteries campaniformes en France, *Gallia-Préhistoire*, XIII, 1970, p. 53-107 et 263-332.

[8] VERRON G. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Normandie, *La Préhistoire Française*, 1976, p. 568.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE FLÈCHE

23. GROUPE DES POINTES  
A PÉDONCULE CENTRAL  
ET AILERONS LATÉRAUX  
234. TYPES MÉTALLIQUES

1. Pédoncules chalcolithiques

De nombreuses pointes de flèche métalliques sont connues dans les contextes chalcolithiques du Midi. Il s'agit de pièces en cuivre confectionnées dans de la tôle métallique. Les formes sont simples triangulaires le plus souvent. Le pédoncule central peut être large (fig. 1) mais le plus souvent il est longiligne et pointu (grotte de Montpezat (Haute Provence); grotte de la Carrière, la Montade (Bouches-du-Rhône); grotte du Monna à Millau (Aveyron); dolmen d'Alvignac (Lot). Il faut noter que les pointes en os du Midi ont des formes similaires [3].

2. Pointes de l'Âge du Bronze

Les formes à ailerons et pédoncules sont surtout connues au Bronze ancien et moyen. On les connaît en Bretagne (tumulus à pointes de flèche en bronze associées à des poignards armoricains à Saint-Fiacre en Melrand, Morbihan). En Alsace on connaît une association Bronze moyen avec des bracelets massifs décorés à Eguisheim (Haut-Rhin). Quelques pièces isolées sont connues dans le Centre (Beaufort-en-Vallée) et le Bassin parisien (Villeneuve-Saint-Georges).

Le plus souvent ce sont des formes à ailerons assez courts et pédoncule central effilé plus long que les ailerons. Mais il semble que très rapidement on préféra, au Bronze final surtout, les formes à ergot ou à douille.

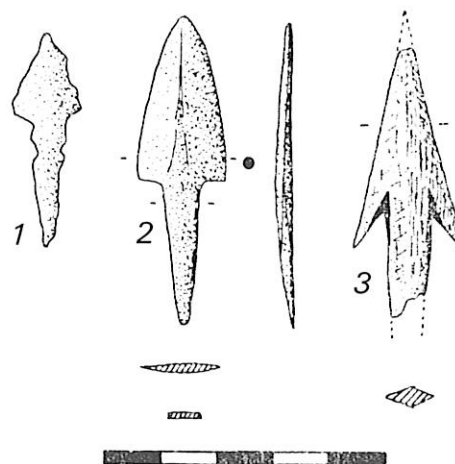


Fig. 1. — Pointes en cuivre :

- 1, La Coumette, Saint-Pierre-des-Champs (Aude);  
2, Couiza (Aude).

Pointe en os :

- 3, Grotte de Rieufourcaud, Bélesta (Ariège).

On peut cependant distinguer différentes variétés :

- Pointes à soie rectangulaire, dérivées du Chalcolithique : Froidmont-sur-Aisne, Aisne, Vaucluse (fig. 2, 1 et 2); Pontpoint, Oise.
- Pointes à soie triangulaire : forêt de Compiègne (Oise). Certaines formes persistent dans des contextes de l'Âge du Fer : Caranda (Aisne) (fig. 2, n° 4).
- Pointes à soie étroite à section subcirculaire : Moislin (Somme), Orange (Vaucluse) (fig. 2, 5 et 6).
- Pointes à soie subcirculaire en section, aussi longue ou plus longue que le corps de la flèche elle-même : Avignon (Vaucluse), Banon (Basses-Alpes) (fig. 2, n°s 7-8).

[1] BLANCHET J.C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France*. Thèse, 1979.

[2] GAGNIÈRES S., GERMAND L., GRANIER J. — *Les armes et les outils protohistoriques en bronze du Musée Calvet d'Avignon*. Avignon, 1963.

[3] GUILAINE J. — *L'âge du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, 9<sup>e</sup> Mém. SPF, Paris, 1972.

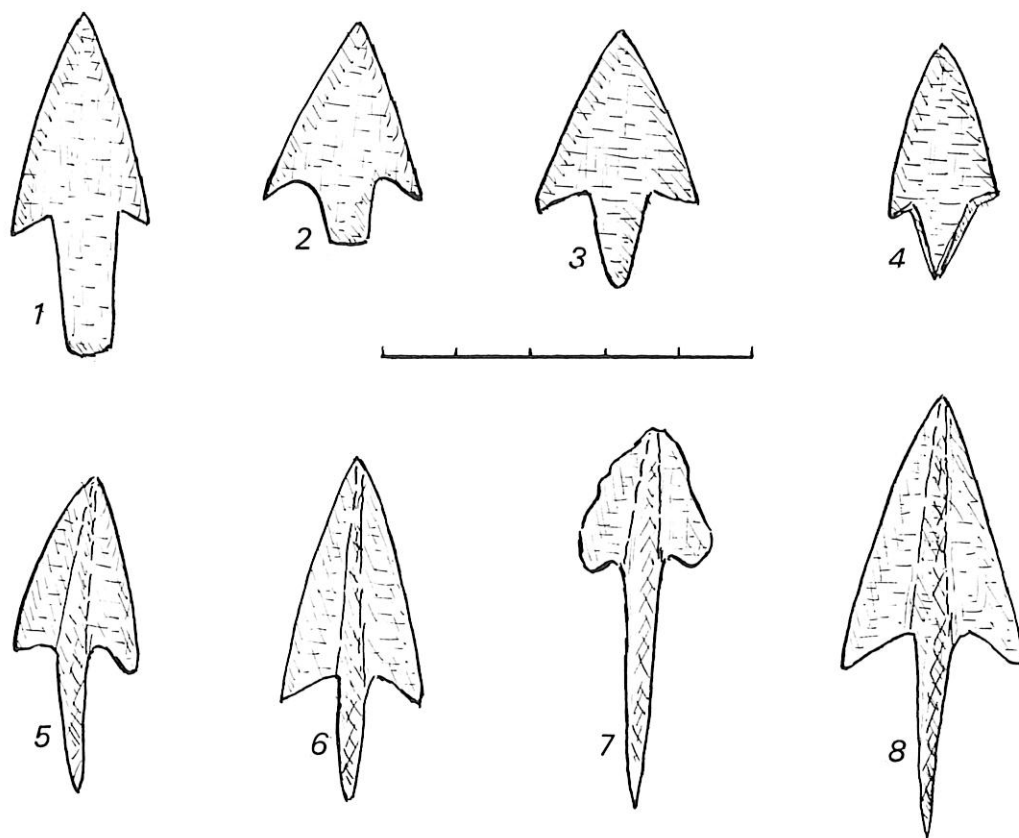


Fig. 2. — Pointes de flèche métalliques à ailerons et pédoncules.

1 : Froidmont-sur-Aisne (Aisne); 2 : « Vaucluse »; 3 : forêt de Compiègne (Oise); 4 : Caranda (Aisne); 5 : Moislins (Somme); 6 : Orange (Vaucluse); 7 : Avignon (Vaucluse); 8 : Banon (Basses-Alpes).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

**24. GROUPE DES POINTES A  
AILERONS ET BARBELURE**

Dès 1912, L. Coutil s'était intéressé au problème des pointes de flèches à pédoncule et ailerons munies d'une barbelure à la partie proximale. Si pour une partie de ces pointes il pouvait s'agir d'un jet de coulée, ces pointes étant fondues dans des moules multiples, il semble bien que pour beaucoup cet appendice ait été volontairement apointé et parfois légèrement recourbé. Ce modèle est fréquent dans les régions lacustres (moule de Corcelette) mais connut une certaine vogue à la fin du Bronze Final, avec quelques exportations occidentales. Certains modèles similaires ont encore été en usage aux périodes plus récentes et en l'absence d'association, il est parfois difficile de dater ces pointes de flèches à barbelures.

Ce groupe se retrouve fréquemment dans

les stations suisses (Corcelette), Estavayer, Auvernier, etc.). La diffusion vers l'Ouest est jalonnée par les pointes de flèches de Grandchamps, Cernans, Jura, Ramerupt, Aube; Fort-Harrouard, Sorel, Eure-et-Loir. Plusieurs exemplaires en ont été signalés dans la Somme à Amiens et dans la cachette du Bronze Final III du Plainseau à Amiens également [3]. Dans l'Ouest, Coutil a signalé la pointe de La Tourette, commune de la Couronne, Charente et la pointe du dépôt de Vénat à Saint-Yrieix, également dans un grand dépôt du Bronze Final-Hallstatt a été également maintes fois figurée. La belle pointe de flèche de La Cure à La Guerche, Indre-et-Loire, récemment signalée par G. Bastien [4] est un excellent relai intermédiaire (fig. 1, 3). Quelques pointes ont atteint la région rhodanienne et les Basses-Alpes (Aubenas).

[1] COUTIL L. — Etude sur les pointes de flèches de l'Age du Bronze munies de barbelures à la douille. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, 1912, pp. 128-134.

[2] COUTIL L. — Pointes de flèches de l'Age du Bronze munies de barbelures à la douille.

[3] COUTIL L. — Etude des pointes de flèches de l'Age du Bronze munies de barbelures à la base. *B.S.P.F.*, 1915.

[4] BASTIEN G. — Une pointe de flèche en bronze trouvée à La Guerche (35). *Bull. Amis du Grand Pressigny*, n° 25, 1974.

[5] GOMEZ J. — *Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente*. Périgueux, 1980.

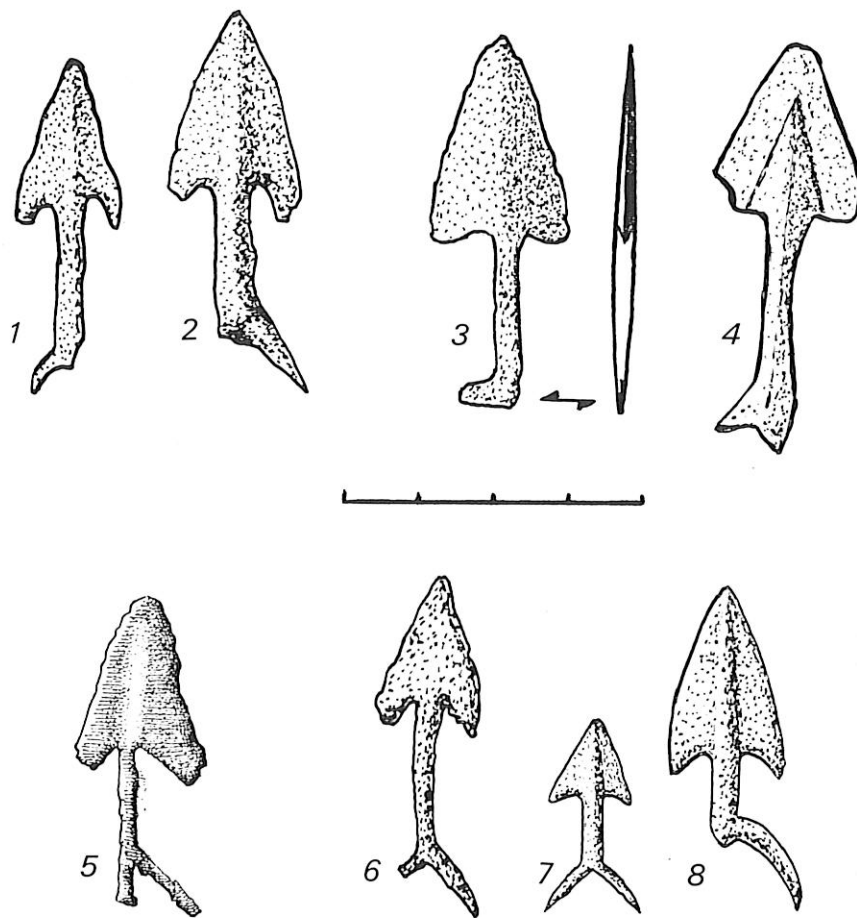


Fig. 1

1 : dépôt de Larnaud (Jura); 2 : dépôt de Vénat (Charente); 3 : La Guerche (Indre-et-Loire); 4 : Amiens (Somme); 5 : La Couronne (Charente); 6 : Aubenas (Alpes-de-Haute-Provence); 7-8 : Suisse.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

- 25. GROUPE DES POINTES A  
PÉDONCULE RENFLÉ A LA  
BASE DES AILERONS**  
**26. POINTES A PÉDONCULE  
RENFLÉ ET TROIS  
AILERONS DE TYPE  
HELLÉNIQUES (Olympie)**

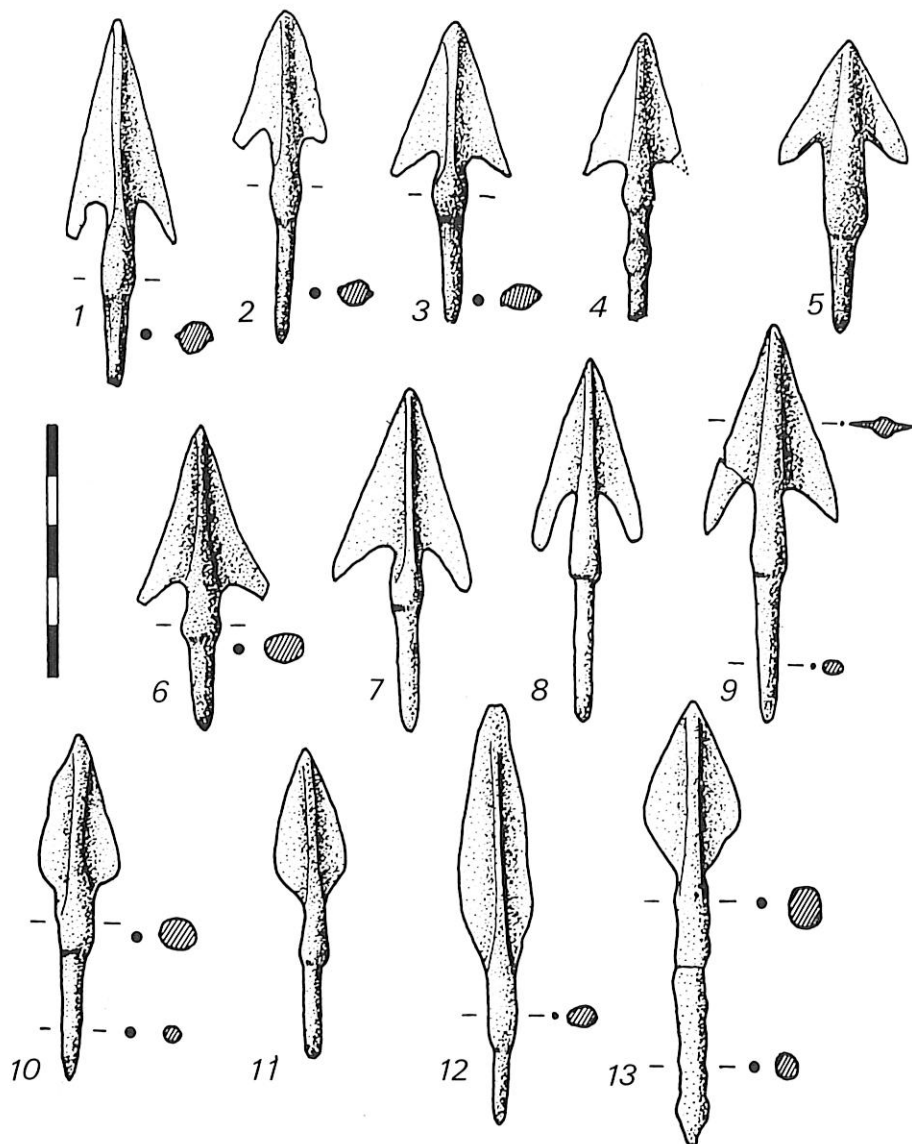


Fig. 1. — Pointes à pédoncule renflé.

1 : Roquefort des Corbières (Aude); 2-3 : Bizet (Aude); 4 : St-Pierre des Champs (Aude); 5 : Mailhac (Aude);  
6-7 : « Aude »; 8-11 : Alliat (Ariège); 9 : St-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales); 12 : Narbonne (Aude);  
13 : Veraza (Aude).

### 1. Pointes à pédoncule renflé

Dans un inventaire des pointes de flèche de l'Aude et de l'Ariège, J. Guilaine et Y. Solier [4] ont recensé un type de pointe de flèche particulier caractérisé par un renflement simple le plus souvent, mais parfois double (fig. 1, n° 4) du pédoncule central de pointes de flèche à ailerons latéraux. Ce modèle connu au Bronze final III se prolonge dans des contextes du Premier Age du Fer comme les nécropoles du Moulin ou du Cayla à Mailhac, Aude (fig. 1, n° 5). Ces pointes sont abondantes dans l'Aude : Bize, Caunettes-en-Val, Ladern, Mailhac, Montlaur, Tuchan, etc., mais aussi dans l'Ariège : Alliat, les Pyrénées-Orientales : Saint-Paul-de-Fenouillet et l'Hérault : épave de Rochelongues à Agde, parmi un lot de bronzes launaciens.

### 2. Pointes de flèche helléniques

En 1910, J. Déchelette signalait la présence dans le Midi de pointes de flèche de type hellénique, en particulier du modèle dit d'Olympie, à soie renflée et trois ailerons s'infléchissant à la base (fig. 2). Il signalait l'exemplaire du Bois-de-Rouret (Alpes-Maritimes). J. Guilaine et Y. Solier [4] signalent ceux des oppidum de Montlaurès à Narbonne et de Pech-Mabo à Saint-Jean dans l'Aude. Ces exemplaires connus jusqu'à La Tène ont pu être importés dès le VI<sup>e</sup> siècle.

Leur présence plus au Nord (« Nantes ») reste très douteuse [5, 2].

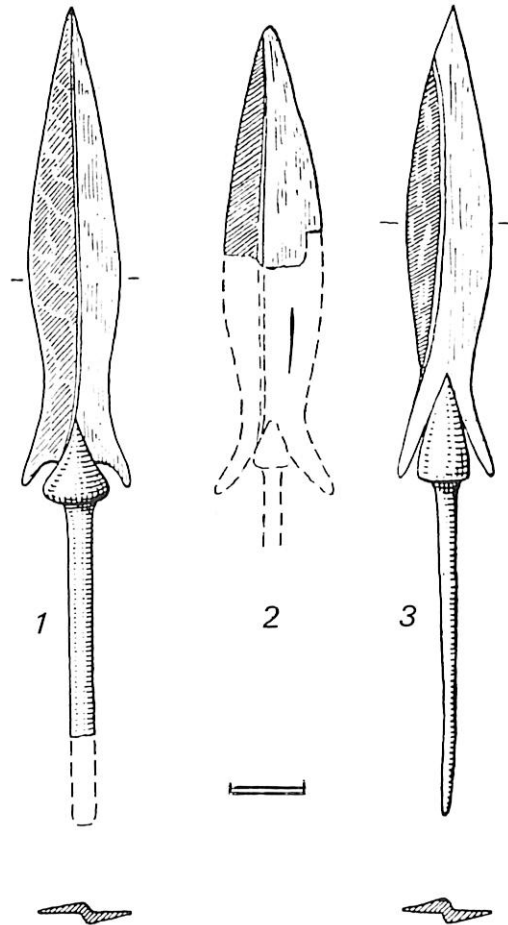


Fig. 2. — Pointes de flèche de type hellénique.

1 : Bois-de-Rouret (Alpes-Maritimes)

2 : Refranche (Doubs)

3 : « Musée de Nantes »

[1] DECHELETTE J. — Manuel..., Paris, 1910, 11, p. 126.

[2] GIOT P.R. — Le mythe des pointes de flèche grecques de la Basse-Loire. *B.S.P.F.*, 1959, p. 264.

[3] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental*. Paris, 1972.

[4] GUILAINE J. et SOLIER Y. — Quelques types de pointes de flèche et de javelots en bronze de l'Aude et de l'Ariège. *Bull. Soc. Etud. Scient. Aude*, 1966, pp. 75-85.

[5] KLEEMANN O. (Dr.). — Die dreiflügeligen Pfeilspitzen in Frankreich, *Akademie der Wissenschaften und der Literatur*, 1954, 4, Mainz, p. 53.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

- 3.** Famille des pointes à douille  
**31.** GROUPE A DOUILLE  
SIMPLE  
**32.** GROUPE A DOUILLE  
ET BARBELURE

Les pointes de flèche à douille apparaissent au Bronze Final en nombre limité si l'on s'en tient aux publications actuelles mais aucune enquête systématique ne semble avoir été menée sur ce type d'arme. Déchelette avait noté qu'elles étaient plus abondantes dans les régions lacustres, le Jura, la Suisse et les Alpes. Le catalogue du Musée d'Avignon [5] montre leur fré-

quence dans les régions rhodaniennes. Elles sont plus rares dans le Bassin de Paris et les régions occidentales. Deux groupes peuvent être distingués :

- *Groupe à douille simple* : Ce groupe le plus fourni comprend deux variantes :
  - a) Pointes à douille de section circulaire. C'est la forme la plus usuelle que l'on re-

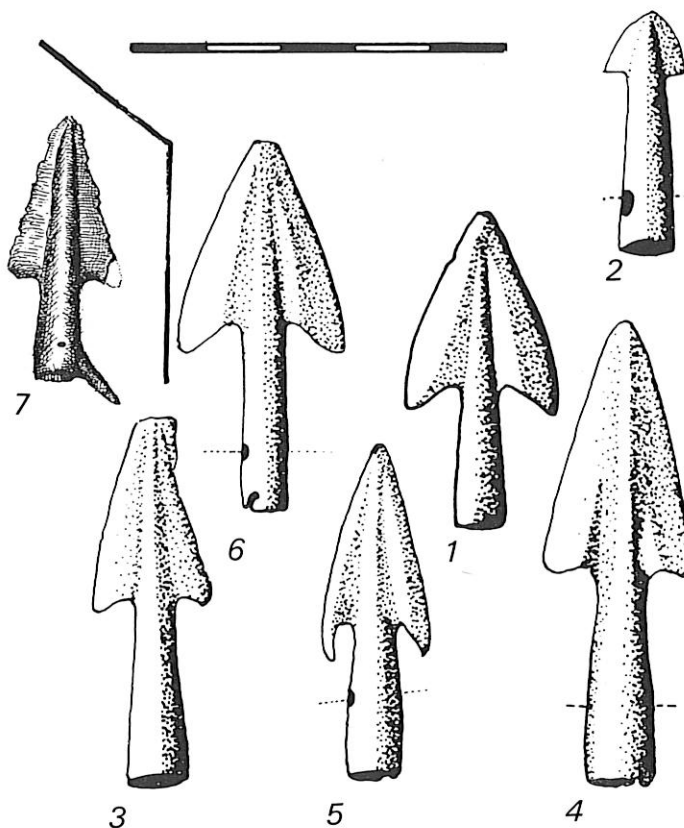


Fig. 1

- 1 : Cucuron (Vaucluse); 2 : Codolet (Gard);  
3 : Carpentras (Vaucluse); 4 : « Musée Calvet »;  
5 : Orange (Vaucluse); 6 : Orange (Vaucluse);  
7 : Villenard (Seine-Maritime)

trouve dans les contextes alpins, jurassiens ou méridionaux. En particulier on peut citer les deux pointes d'Orange (Vaucluse) celles de Cucuron et Carpentras (Vaucluse), Codolet (Gard), sans compter 3 pointes sans origine précise du Vaucluse. Ces pointes ont une longueur de 31 mm à 61 mm pour une largeur maximum de 20 mm. Ce sont souvent des objets isolés difficiles à dater avec précision mais probablement du Bronze Final. L'association de la pointe de la grotte de Lombrives, Ussat (Ariège), assez incertaine toutefois [6] montre un mélange d'objets fin Bronze Moyen (hache à talon, poignard) et Bronze Récent (poteries). Elles apparaîtront encore dans les contextes hallstattiens de Provence (La Vallongue-St-Rémy) [1].

b) Pointes à douille de section polygonale. C'est l'abbé Breuil qui signale deux pointes de ce type dans la Somme. L'une proviendrait de la cachette de Saint-Roch à Amiens.

Longue de 40 mm, elle présente des ailerons très récurrents. L'autre, des environs d'Abbeville, n'est connue que par un ancien dessin de Boucher de Perthes difficilement utilisable. Si l'association de Saint-Roch, dépôt du Bronze Final III était confirmée, elle daterait ce type de l'extrême Bronze Final vers 800-700 avant J.C.

• *Groupe à douille et barbelure* : J.-P. Mohen signale une pointe de flèche à douille de la forêt de Fontainebleau dont la douille est munie à la partie proximale d'une forte barbelure ou ergot, appendice qui se retrouve fréquemment sur les pointes de flèches à soie. J.P. Mohen date la pointe de Fontainebleau du début du Bronze Final. Cette forme assez rare se retrouve dans les régions orientales (pointe du Musée d'Alise signalée par J. Déchelette) ou dans des contextes de l'Age du Fer ou même mérovingien [3] (fig. 1, 7).

[1] ARCELIN P. — Les civilisations de l'Age du Fer en Provence. *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 659.

[2] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris.

[3] COUTIL L. — Objets de l'Age du Bronze trouvés dans les sépultures mérovingiennes. *B.S.P.F.*, 1912.

[4] DECHELETTE J. — Manuel, Paris, 1910, p. 223.

[5] GAGNIÈRE S., GERMAND L., GRANIER J. — *Les armes et les outils protohistoriques en Bronze du Musée Calvet d'Avignon*. Avignon, 1963.

[6] GUILAINE J. — L'Age du Bronze en Languedoc occidental. *Mém. S.P.F.*, 1972, p. 226.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

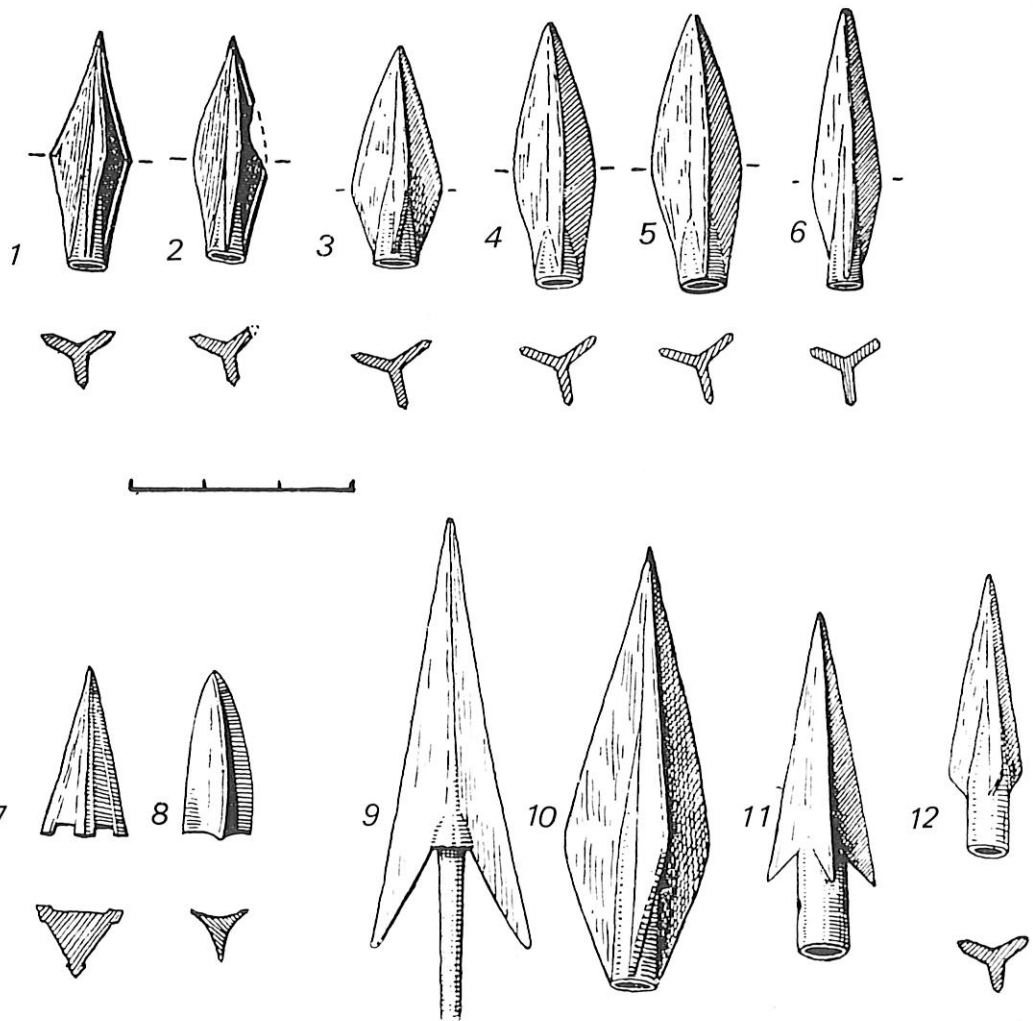
**33. GROUPE A DOUILLE  
ET TROIS AILERONS**  
(Type hellénique)

O. Kleeman [1, 2] a recensé les pointes de flèches à 3 nervures de type hellénique trouvées ou signalées en France. On peut distinguer différentes variétés :

- pointes courtes à ailerons prenant à la base de la douille (fig. 1, 1 à 6).
- pointes de même type mais de grande taille (fig. 1, 10).

- pointes courtes à corps épais triangulaire en section (fig. 1, n° 7).
- pointes courtes à corps épais triangulaire en section (fig. 1, n° 7).
- pointes à douille dégagée des ailerons (fig. 1, n° 11-12).

Ces pointes de flèches signalées en France sont souvent d'origine très discutable. Moins



que la trace d'une invasion protohistorique scythe [2] il faut y voir pour certaines des achats d'antiquaires du siècle dernier. Le catalogue de Parenteau concernant le Musée de Nantes précise bien que les

flèches de « Nantes » ont bien été achetées en Grèce... D'autres peuvent être authentiques mais une certaine prudence s'impose pour les découvertes anciennes.

[1] KLEEMANN O. — Die dreiflügeligen Pfeilspitzen in Frankreich, *Akademie der Wissenschaften und der Literatur*, 1954, Mainz, p. 54.

[2] KLEEMANN O. — L'importation des pointes de flèches grecques en France au Premier Age du Fer. *Congrès Préhist. France*, XIV<sup>e</sup> session, 1953 (1955), pp. 345-350.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE FLÈCHE**

**4. Famille des pointes à perforation**  
**41. GROUPE DES POINTES EN**  
**EN TOLE (DU BOURGET)**

En 1956, N.K. Sandars définissait le type du Bourget à partir des nombreux exemplaires parfois munis de leur hampe trouvés dans les stations lacustres de Grésine ou du Saut. La pointe de flèche du type du Bourget est un triangle en tôle de bronze à base rectiligne, convexe ou concave, muni de deux

ou plusieurs trous permettant le passage d'un ligament destiné à fixer la hampe en bois (5, p. 711). La pointe peut être décorée d'incisions géométriques (fig. 1). Un premier inventaire de N.K. Sandars notait la présence de ce groupe non seulement au Lac du Bourget mais au camp de

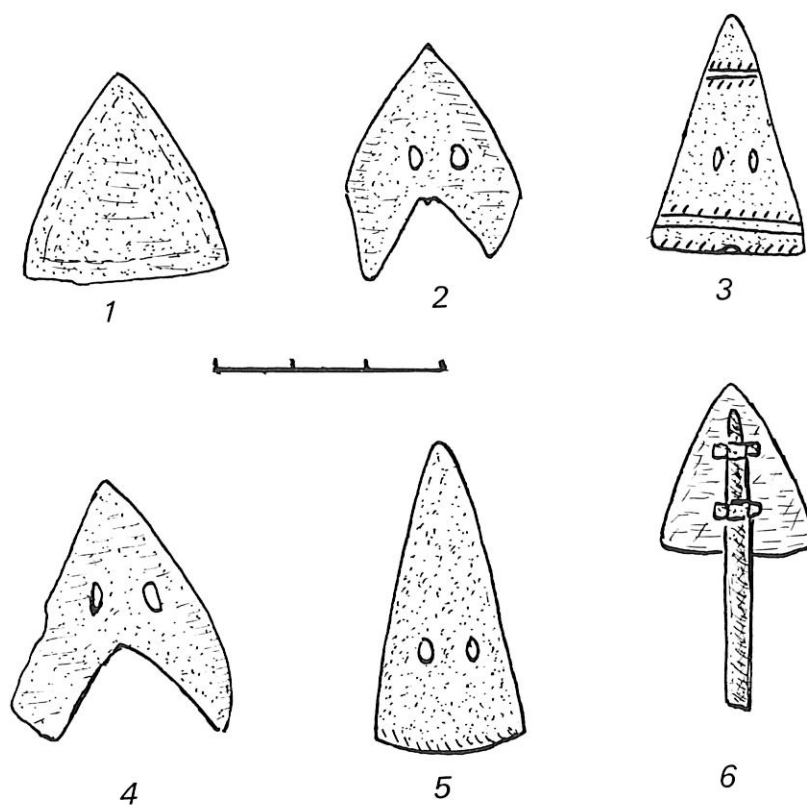


Fig. 1

1, pointe triangulaire et 2, pointe perforée, Vieux-Moulin, Saint-Pierre en Châtre (Oise); 3 : pointe perforée sans doute retaillée dans une plaque décorée, Le Saut, Lac du Bourget (Savoie); 4 : pointe perforée, grotte du Hasard, Tharoux (Gard); 5 : Le Saut, Lac du Bourget (Savoie); 6 : flèche perforée avec reste d'emmanchure, Grésine, Lac du Bourget.

Chassey (Saône-et-Loire), dans la Marne (Normée, Ecury-le-repos), l'Oise (Saint-Pierre-en-Châtre), l'Eure-et-Loir (Fort-Harrouard), et le Midi de la France (Ravin-des-Arcs), Hérault; Pic-de-Ransas, Lozère. A. Soutou précisait la répartition méridionale du type avec l'ensemble du tumulus du Jouc, Castelnaud-Pégayrolles, Aveyron qui comprenait 4 pointes associées à un anneau double style Mailhac I du Premier Age du Fer montrant que ce type usuel au Bronze Final III était encore en usage à la période suivante, comme le confirme la pointe de Pourrières, Var, également en contexte hallstattien. Mais la majeure partie appartient à la période terminale des Champs d'Urnes du Bronze Final III. Les inventaires récents ont confirmé leur importance méridionale : exemplaires de la

grotte du Hasard à Tharoux, Gard [6], de la grotte de la Clapade à Millau, Aveyron et de la grotte du Noyer à Esclauzels, Lot (2, p. 476). Par ailleurs P. Pétrequin a complété l'inventaire du Jura (Grotte du Creux, Billard). Leur présence épisodique dans les Pays de Loire a été signalée par G. Cordier ([4], p. 553) avec la pointe présente dans le dépôt du Bronze Final III d'Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire. La pointe du Bourget, apparue dans les stations lacustres à la fin de l'Age du Bronze eut donc une répartition géographique témoignant d'une certaine vogue et son usage se prolongea dans le Midi dans le contexte des tumulus hallstattiens des Causses ou en Bourgogne dans le Centre et en Charente avec des modèles en fer. (3)

- [1] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les Pays de la Loire Moyenne. *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 55.
- [2] CLOTTE J. et COSTANTINI G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Causses. *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 476.
- [3] GOMEZ J. et MOHEN J.-P. — Les objets en fer les plus anciens de France, in *Frühes Eisen in Europa*, Schaffhausen, 1981, p. 53-56, 1 fig.
- [4] SANDARS N. — *Bronze Age cultures in France*, Cambridge, 1957, p. 238.
- [5] SOUTOU A. — Les pointes de flèches en tôle de bronze (type Le Bourget) du Midi de la France. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, 1958, p. 711.
- [6] ROUDIL J.L. et GUILAINE J. — Les civilisations du Languedoc. *La Préhistoire Française*, 1976, p. 464.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

BRASSARDS D'ARCHER

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

GÉNÉRALITÉS

Le brassard d'archer est une pièce rectangulaire de petites dimensions (5 à 12 cm) perforée aux deux extrémités pour le passage d'un lien. Il servait à protéger le poi-

gnet contre le retour cinglant de la corde de l'arc. Cette suggestion est étayée par l'association fréquente de pointes de flèches aux brassards d'archer aussi bien que par

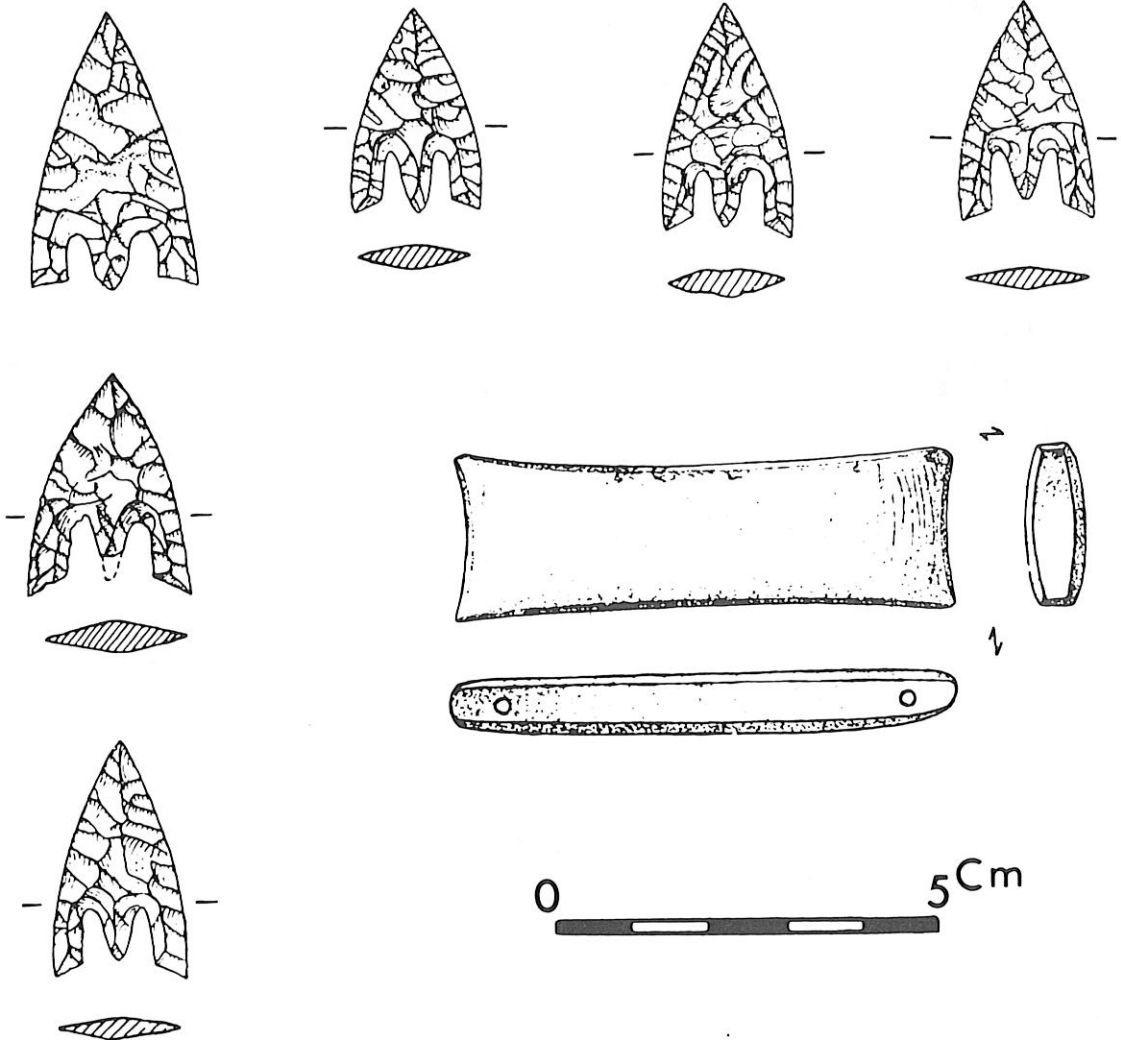


Fig. 1. — Brassard en ambre  
et pointes de flèches en silex.  
Plouvorn (Finistère).

quelques comparaisons ethnographiques. Le brassard d'archer parfois appelé « poucier » est réalisé en pierre le plus souvent mais aussi en matière organique, os. La possibilité de l'utilisation du bois parfois recouvert de cuir ou de matière précieuse n'est pas exclue. On a ainsi interprété comme possibles recouvrements de brassard d'archer des petites plaquettes en or (dolmen du Mané-Lud à Locmariaquer, Morbihan). Enfin quelques brassards d'apparat, déposés dans des tombes du Bronze Ancien pouvaient être réalisés en matière précieuse comme l'ambre, : tumulus de Kernonen à Plouvorn, Finistère (fig. 1). Toutefois pour certains objets, il est difficile parfois de faire la différence entre le brassard d'archer et la pendeloque.

La typologie des brassards d'archer et leur répartition ont fait en France l'objet de quelques inventaires régionaux en liaison souvent avec le phénomène campaniforme. A l'échelon européen, il faut signaler l'étude de E. Sangmeister [3] sur les brassards de type longiligne (schmalen Armschutzplatten), l'étude exhaustive de P. Harbison [4] sur les bracelets irlandais et celle de F. Treinen [2] pour la France.

Les brassards d'archer recueillis en France proviennent aussi bien de trouvailles de surface qui ont alimenté les collections du siècle dernier (Micault, 1886) que des fouilles de monuments mégalithiques, d'hypogées ou de grottes funéraires ou d'habitats. Les de monuments mégalithiques, d'hypogées ou de grottes funéraires ou d'habitats.

Les brassards en pierre sont le plus souvent en schiste ou en calcaire mais il faut signaler la découverte récente en Bretagne d'un brassard en dolérite du type A à Kercadoret en Moëlan-sur-Mer [6] qui montre que ce type d'objet était fabriqué au Néolithique Final dans les ateliers de taille de haches polies. Toutefois les associations les plus fréquentes sont celles liées au campaniforme (dolmen de Kerbors, Côtes-du-Nord), aux poignards chalcolithiques (hypogée de Fontvieille, Bouches-du-Rhône) [2], ou au Bronze Ancien.

La typologie des brassards d'archer est assez fluctuante et utilise les critères suivants :

- la longueur : brassards courts ou brassards longilignes;
- le nombre des perforations : 2, 4, exceptionnellement 6 ou plus;
- la position des perforations. La perforation transversale, perpendiculaire à la plus grande surface de la plaquette est la plus usuelle; mais en Irlande on connaît des brassards perforés suivant l'axe longitudinal : Glenonner, C Derry [4]; le brassard de Plouvorn, Finistère est perforé latéralement; il est en ambre (fig. 1).
- la forme des bords ,convexes, rectilignes ou concaves;
- la section : biconvexe, rectangulaire ou concavo-convexe, pour certaines formes très évoluées, arrondies de l'Europe centrale;
- la forme des perforations, bi-tronconique ou cylindrique.

#### *Typologie des brassards d'archer.*

1. Brassards courts (5 à 7 cm).
  - a) Bords arrondis, section biconvexe.  
Bretagne, Belle-Ile (Morbihan) (fig. 2, 1).
  - b) Bords rectilignes.  
Bretagne : Plozevet (Finistère) (fig. 2, 2); Plédéliac (Côtes-du-Nord).  
Chassey (Saône-et-Loire); grotte de Rizerolles, grottes de Rizerolles, Azé (Saône-et-Loire).
2. Brassards longs (plus de 7 cm)
  - a) Série à 2 trous.
    - formes larges : Estagel (Pyrénées-Orientales; Plobannalec (Finistère);
    - formes étroites : Kerbors (Côtes-du-Nord) (fig. 2, 5); Fontvieille (Bouches-du-Rhône).
  - b) Série à 4 trous.
    - section plano-convexe. Palet de Roland, Pépieux (Aude), Quimperlé (Finistère) (fig. 3, 2).
    - section concavo-convexe.
    - section rectangulaire.  
Baldenheim (Bas-Rhin). Urschelheim (Haut-Rhin).
  - c) Perforation transversale : brassard en ambre de Plouvorn (Finistère) (fig. 1).

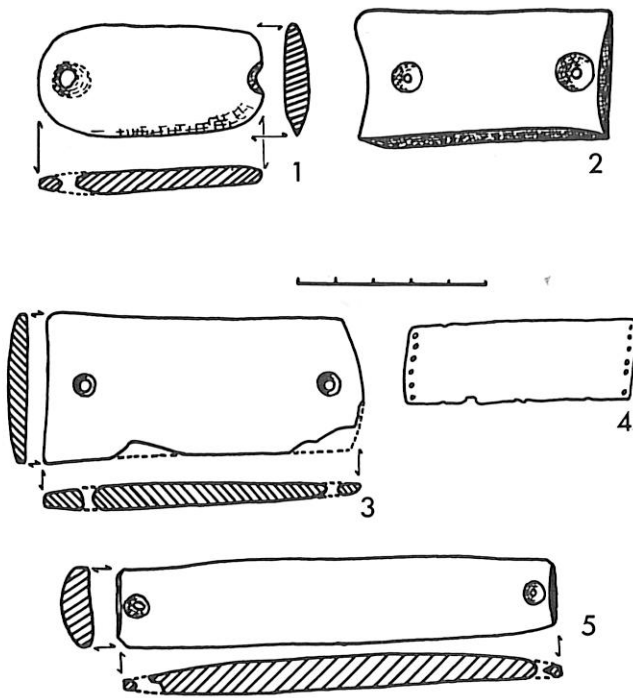


Fig. 2. — Brassards d'archer chalcolithiques.

1 : Belle-Ile (Morbihan); 2 : dolmen du Penker, Plozevet (Finistère); 3 : dolmen de Kerallant, Saint-Jean-Brévelay (Morbihan); 4 : dolmen du Mané-Lud à Locmariaquer (Morbihan (or)); 5 : sépulture mégalithique campaniforme de Kerbors (Côtes-du-Nord).

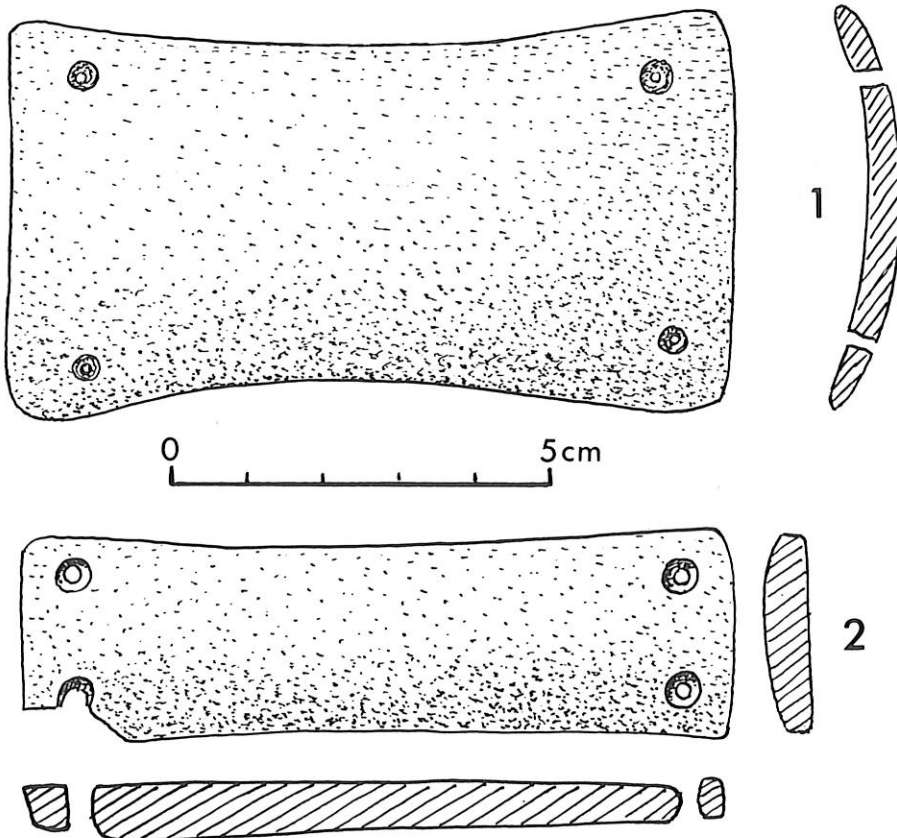


Fig. 3

1 : Brassard de Badenheim (Bas-Rhin); 2 : Brassard du tumulus du Bronze Ancien de Lothéa, forêt de Carnoët, Quimperlé (Finistère).

Les brassards d'archer apparus à la fin du Néolithique sont fréquents au Chalcolithique associés au campaniforme et aux pointes de flèches à pédoncule et ailerons. Ils persistent au Bronze Ancien. Ils sont abondants en Bretagne et dans le Midi occidental [3], rares dans le Bassin Parisien : pièce isolée de Retz (S. et O) et le Nord (tombe plate de Wallers avec pointes de flèches). Le faciès alsacien avec ses pièces à section concavo-convexe rappelle les pièces de Bade, Bavière et d'Europe Centrale. Mais on rencontre également des brassards de ce type dans les contextes à beakers de la Grande-Bretagne (Dorchester-on-Thames, Oxfordshire [5].

F. Treinen [9] a donné un inventaire des brassards d'archer trouvés en France dans

un travail concernant les groupes campaniformes, et précisé leur chronologie : brassards du type 1 à une perforation, brassards longs à 2 perforations, de l'horizon du Rückström de Sangmeister, brassards anciens courts ou de section concave, brassards bombés courts à 4 perforations du type d'Europe centrale, brassards allongés à bords concaves connus en Espagne et Italie. Les formes les plus usuelles à 2 trous sont les plus anciennes. Quelques formes à 4 trous persistent dans des contextes du Bronze ancien comme dans le tumulus armoricain de Lothèa à Quimperlé où un brassard à 4 trous est associé à des épées en bronze et cuivre arsénié et des pointes de flèches armoricaines [1].

[1] BRIARD J. et MOHEN J.-P. — Le tumulus de la forêt de Carnoët à Quimperlé, Finistère. *Antiquités Nationales*, 1977, pp. 46-60.

[2] COURTIN J. — *Le Néolithique de la Provence*. Mém. S.P.F., 11, 1974, 359 pages.

[3] GUILAINE J. — *La civilisation du vase campaniforme dans les Pyrénées françaises*. Carcassonne, 1967, 240 pages.

[4] HARBISON P. — Bracers and V-Perforated Buttons in the Beaker and Food-Vessel Cultures of Ireland. *Archaeologia Research Report* 1, 1976; 95 pages.

[5] HAWKES C.F.C. — Grave Groups and hoards of the British Bronze Age. *Inventaria Archaeologica*, G.B. 1-8, London, 1955.

[6] LEROUX C.T. — Moëlan-sur-Mer. Informations archéologiques. *Gallia Préhistoire*, 1975, p. 532.

[7] MICAULT V. — Nouvelles découvertes, *L'Homme*, 1886, p. 278-279.

[8] SANGMEISTER E. — Die schmalen « Armschutzplatten ». Studien aus *Alten Europa* 1, *Behefte Bonner Jahrb.*, 10, 1, 1964, pp. 93-122.

[9] TREINEN F. — Les poteries campaniformes en France, 11, *Gallia Préhistoire*, XLIII, 1970, pp. 263-332.

[10] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *Rev. Arch. Est*, 1964, pp. 7-66; 1965, pp. 7-56.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

GÉNÉRALITÉS

La lance est une arme offensive terminée par une *pointe de lance* métallique fixée sur une *hampe* en bois dont l'extrémité proximale ou talon peut être renforcée par embout métallique cylindrique ou tronconique appelé également par extension *talon de lance*. La pointe de lance est une *lame* foliacée portant deux *ailerons* tranchants de part et d'autre d'un axe central, nervure ou douille (fig. 1).

A l'Age du Bronze si des centaines de pointes de lance ont été recueillies, à peine une demi-douzaine possédaient encore leur hampe complète [4]. Leur longueur varie de 1,52 à 2,50 m (tourbière de Lengnener, Halsbek, Basse Saxe). Seule la lance de Forro Enz au Nord de la Hongrie a été trouvée avec son manche de 2,50 m et son talon de lance de section octogonale. Par contre de nombreuses pointes de lance conservent quelques bribes de bois à l'intérieur de la douille, du frêne le plus souvent. Les pointes de lance sont fixées à la hampe par une soie pointue ou à crochet (Chypre), par des liens passant dans des perforations de la pointe (Amorgos), par des languettes perforées (Arreton Down) mais plus souvent encore par une douille percée de deux trous de rivets ou de goupilles. Cette forme de lance à douille atteignit dès l'Age du Bronze une perfection technique telle que sa forme de base ne varia pas par la suite pendant deux millénaires, le fer ou l'acier remplaçant le cuivre ou le bronze initialement utilisés.

La pointe de lance métallique remplaça les épieux de bois ou les premières javelines à armature métallique. Encore assez rare

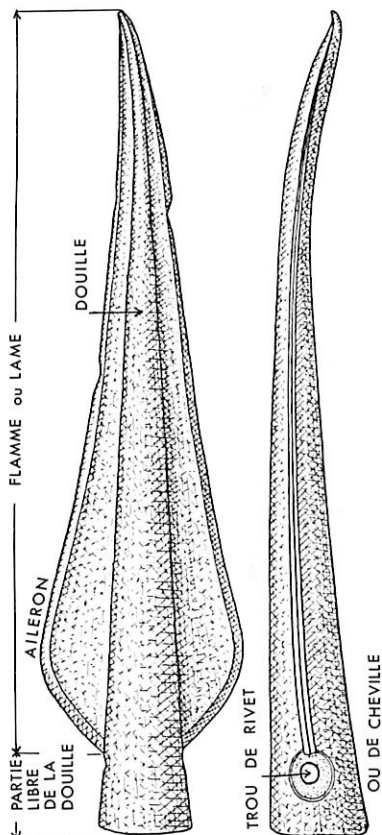


Fig. 1. — Différentes parties d'une pointe de lance.

au Bronze Ancien où l'arme d'hast fut la hallebarde et peut-être quelques lames de « poignards » emmanchés comme piques, la pointe de lance se développa au Bronze Moyen et fut abondante au Bronze Final avec des formes peu différenciées qui ont souvent rebuté les typologistes [3, p. 220].

Le terme « pointe de lance » est utilisé dans un sens très large. En l'absence des hampes il est souvent très difficile de sa-

voir si les armes étaient utilisées comme armes d'hast ou armes de jet. Quelques essais en ce sens ont été tentés d'après la longueur relative de la lame. F. Laux [6] considère comme armes de jet les pointes dont la lame mesure moins de la moitié de la pointe complète, les armes tenues à la main ayant des pointes dont la lame mesure les 3/4 ou les 5/6 de la longueur totale de l'arme. Il est évident qu'une arme de jet devait avoir une douille beaucoup plus solidement assujettie à la hampe. Toutefois il serait subjectif de tenter une classification complète entre armes d'hast : lourdes lances, lances légères, piques et armes de jet : javelots, demi-lances, dards, etc... Un tel essai fut tenté par P. Vouga sur des armes de la Tène [7]. Aucun diamètre de douille ne semble correspondre à des armes lourdes analogues aux lances à hampes massives du XY<sup>e</sup> siècle de notre ère qui nécessitaient pour leur maniement l'emploi d'un arrêt de cuirasse pour les chevaliers [1]. Par contre la découverte de quelques rares hampes assez longues (2,5 m) plaide pour l'existence certaine de variantes d'armes tenues à la main, la hampe des javelots devant être plus courte. Il est probable que certaines armes de taille moyenne pouvaient être alternativement employées comme armes de jet ou d'hast analogues à ces « demi-lances » des temps plus récents.

La discrimination entre certaines petites pointes de javeline à soie (Palmela) de petites pointes à douille avec certaines « grandes » pointes de flèches à soie ou à douille peut parfois être délicate. Une statistique inédite de G. Cordier montre que la série des pointes de flèches à douille recueillie en France varie en longueur de 35 à 75 mm avec une moyenne de 50 mm. Il paraît donc logique de considérer comme pointe de lance (ou de javeline) des armes dont la longueur dépasse 80 mm.

Beaucoup de pointes de lance furent décorées par incision de motifs géométriques. Certaines de ces pointes décorées appar-

tiennent à des séries usuelles quant à leurs dimensions. Mais toute une catégorie de très grandes pointes de lance pouvant atteindre 400 et même 500 mm de longueur semblent plutôt des armes d'apparat réservées aux cérémonies. Une opinion similaire est émise par J. Coles à propos de pointes de lance décorées d'incrustations d'or sur la douille [2]. Comme l'épée la pointe de lance fut de tout temps une arme tant de guerre que d'apparat particulièrement pour les cavaliers (tournois, lanciers, etc).

De nombreux articles ont été consacrés aux pointes de lance malgré la difficulté de retrouver des séries bien précises au milieu de formes à douille souvent peu différenciées. Les premiers efforts de classification vinrent des auteurs anglais et irlandais à partir de types régionaux différenciables par des particularités comme la présence d'œillets ou de perforations [5]. Depuis de multiples travaux ont montré qu'il était possible de reconnaître des variantes à valeur chronologique ou régionale.

Il est probable que l'apparition des pointes de lance à douille fut complexe. Au Proche-Orient, on connaît des formes à douille formée par enroulement d'une tôle de bron-

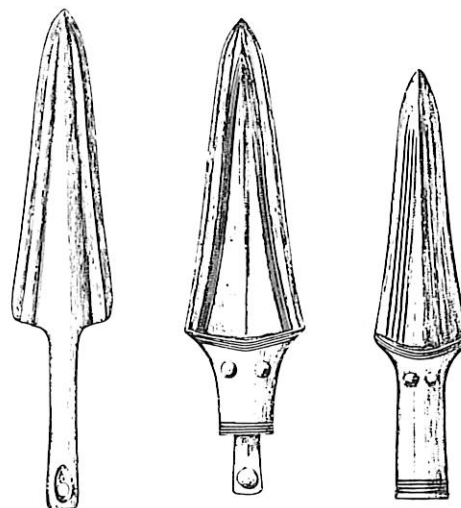


Fig. 2. — Evolution de la pointe de lance à soie vers la pointe de lance à douille en Grande-Bretagne : 1 et 2 : Snowhill. 3 : Arreton Down.

ze. En Grande-Bretagne, autre possible centre de naissance de la pointe de lance à douille, on connaît dans le groupe du

Bronze ancien d'Arreton Down des exemplaires de transition entre la pointe à soie et la pointe à douille (fig. 2).

#### CLASSIFICATION DES POINTES DE LANCE

1. *Famille des pointes à soie*
  11. Pointes à soie simple
    111. Type de Palmela
  12. Pointes à soie perforée
    121. Type d'Arreton Down
  13. Pointes à soie recourbée
    131. Type chyprite
2. *Famille des pointes à douille*
  21. Groupe à douille simple
    211. Type de Tréboul
    212. Types à longue douille
      2121. Type de Sucy
      2122. Type de Rosnoën
  213. Type parisien
  214. Types divers du Bronze final
    2141. Type à courte douille
    2142. Type de Vénat
    2143. Type décoré d'arceaux
  22. Groupe à douille et œillets
    221. Type à œillets sur la douille
    222. Types à œillets basaux
      2221. Type à lame foliacée biconvexe
      2222. Type à lame triangulaire, d'Enfield
  23. Groupe à ailerons perforés
    231. Type à perforation lunulée
    232. Types à perforations multiples
      2311. Type à perforations lunulées
      2312. Type à perforations protégées

- [1] BUTTIN F. — La lance et l'arrêt de cuirasse. *Archaeologia, Society of Antiquaries*, London, 1965, p. 77-178.
- [2] COLES J.M. — Bronze Age spearheads with gold decoration. *Antiquaries Journal*, 51, 1971, p. 94-95.
- [3] DECHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie*, II, Paris, 1910, p. 216-222.
- [4] HOOPER D. and O'CONNOR B. — A bronze spearhead and its shaft from the river Thames at Hammer-smith. *Archaeological Journal*, 133, 1976, pp. 33-37.
- [5] GREENWELL W. and PARKER-BREWIS W. — The origin, evolution and classification of the bronze spearhead in Great-Britain and Ireland. *Archaeologia*, LXI, 1909, p. 439-472.
- [6] LAUX F. — *Die Bronzezeit in der Lüneburger Heide*, Hildesheim, 1971, p. 85.
- [7] VOUGA P. — *La Tène, monographie de la station publiée au nom de la commission des Fouilles de La Tène*. Leipzig, 1923, p. 49-56.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE LANCE**

1. Famille des pointes à soie  
11. GROUPE A SOIE SIMPLE  
111. TYPE DE PALMELA

Les grottes de Palmela, commune de Palmela dans la province d'Estamadoure au Portugal ont fourni un abondant matériel chalcolithique campaniforme associé à une production locale de cuivre, poinçons, alènes, spatules, poignards à soie et pointes de javeline. Ces « pointes de Palmela » sont caractérisées par leur faible longueur (50 à 120 mm), leur lame ovale parfois renforcée par une nervure médiane et leur soie à section rectangulaire se terminant en pointe [10]. Primitivement confondus avec

les poignards campaniformes ou « occidentaux », différant des pointes par leur languette d'emmanchement plus large, ces pointes ont été reconnues progressivement dans la zone atlantique française, le Midi de la France et l'Afrique du Nord.

L'inventaire des exemplaires trouvés en France se précise d'année en année et près d'une vingtaine d'exemplaires en sont actuellement connus. Le cheminement vers la zone atlantique est marqué par les exemplaires de Lalin, Pontevedra, Pontes de Garcia Rodriquez, Sakulo [9].

Dans le Sud-Ouest, J. Roussot-Larroque signale les pointes de Mazion en Gironde de la grotte de Fontanguillière à Rouffignac-de-Sigoulès, Dordogne. En Charente-Maritime, A. Coffyn a décrit la lame de Pépiron à Saint-Just cependant que pour la Vendée R. Joussaume a retrouvé une pointe provenant d'une rivière, Le Grand-Lay, à l'Angle-Guignard commune de la Réorthe, Vendée. Ces deux lames sont en cuivre arsénié d'après les analyses de J. Bourhis [6]. Ces pointes sont un jalon naturel vers les découvertes de Bretagne : pointe du dépôt de Trentemoult à Nantes, associée à des haches plates [2] ou provenant de sépultures dolméniques (Kercadoret en Belz, Morbihan). J. Gachina [3] a signalé la pointe à soie repliée à son extrémité de la Petite-Vergne à Sainte-Gemme, Charente-Maritime et donné à cette occasion un inventaire des pointes de Palmela en France.

La diffusion de l'Ibérie vers le Midi de la France est marquée par des exemplaires du « Musée de Foix », de la grotte de Mon-

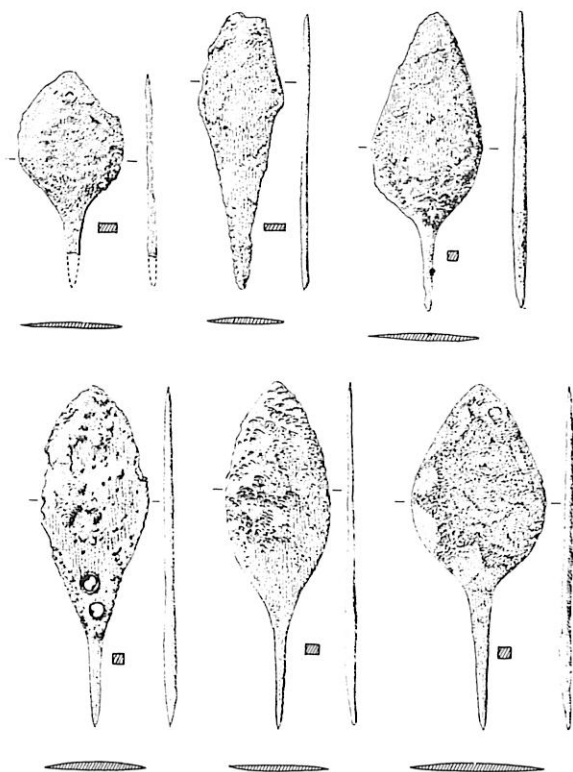


Fig. 1. — Pointes de Palmela, Palmela (Portugal)



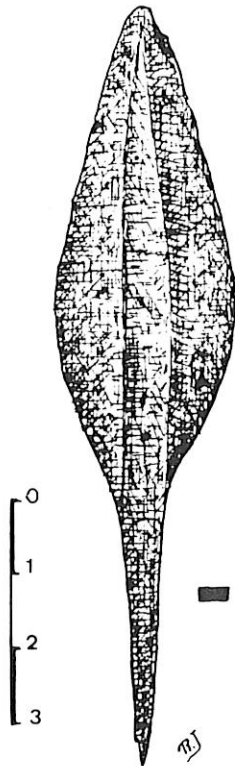


Fig. 2. — Angle-Guignard à La Réorthe (Vendée).

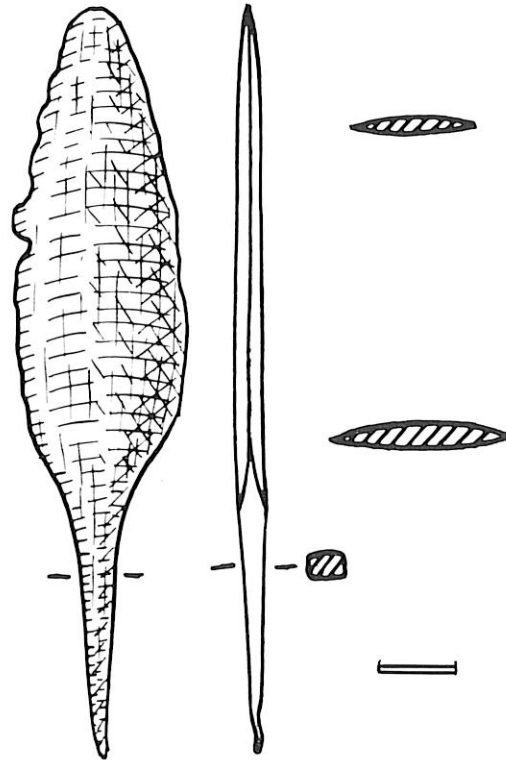


Fig. 3. — Trentemout (Loire-Atlantique)

tu à Corbère, les Cabanes, Pyrénées-Orientales, Massac et Fontlaurier à Bizanet, Aude [7, 8].

L'expansion vers l'Est semble avoir été freinée par les productions locales languedociennes mais une petite pointe du Fortin-du-Saut à Chateauneuf-les-Martigues, Bouches-du-Rhône, soumise par J. Courtin pour analyse à J. Bourhis n'est pas sans

rappeler les pointes de Palmela malgré une courte soie plus plate et plus large. C'est un cuivre arsénié avec traces notables de nickel et antimoine peut-être local [4].

Ces pointes de Palmela semblent liées à la diffusion des influences campaniformes ibériques dans une phase déjà avancée du Chalcolithique, aux environs de 2000 av. J.-C.

[1] BOURHIS, BRIARD, GIOT. — *Analyses spectrographiques*. 3<sup>e</sup> série, Rennes, 1975.

[2] BRIARD. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965.

[3] COFFYN. — Bronzes protohistoriques du site gallo-romain de Pépiron à Saint-Just (Charente-Maritime). *B.S.P.F.*, 66, 1969, p. 56.

[4] COURTIN. — Les civilisations néolithiques en Provence. *La Préhistoire Française*, 1976, p. 265.

[5] GACHINA J. — Les pointes de Palmela, leur répartition en France, *Oskitania*, 1980, pp. 1-7.

[6] GOMEZ et JOUSSAUME. — Analyse de deux pointes de Palmela du Centre-Ouest. *B.S.P.F.*, 75, 1978, p. 121-123.

[7] GUILAINE et SOLIER. — Quelques types de pointes de flèches et javelots du Bronze de l'Aude et de l'Ariège. *Bull. Soc. Sc. Aude*, LXVI, 1966, pp. 75-85.

[8] GUILAINE. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, 1972, p. 56.

[9] HARRISON R.J. — *The Bell Beaker cultures of Spain and Portugal*. Peabody Museum, 35, 1977.

[10] LEISNER V. — *Die Megalithgräber der iberischen Halbinsel der Westen*. Berlin, 1965.

TIPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE LANCE**

1. Famille des pointes à soie
12. POINTES A SOIE PERFORÉE
121. TYPE D'ARRETON DOWN
13. POINTES A SOIE  
RECOURBÉE
131. TYPE CHYPRIOTE

1. *Pointes d'Arreton Down*

Le dépôt d'Arreton Down, île de Wight, Angleterre, est caractéristique de la fin du Bronze ancien anglais [3, 4] vers 1500 avant J.-C.

Le groupe d'Arreton Down comprend des poignards évolués, des haches à rebords et des pointes de lance à soie perforée associées à des pointes classiques. La pointe typique d'Arreton Down montre une soie à section rectangulaire perforée d'un trou de rivet à son extrémité (fig. 1). La lame est munie d'une arête médiane. La

longueur de ces armes varie de 20 à 30 cm. Il est certain que quelques unes de ces lames ont atteint la France. Malheureusement il s'agit de découvertes anciennes, soit disparues et connues par des dessins anciens, soit plus atypiques et pouvant se confondre avec des poignards. On peut citer les exemplaires probables de Plévenon, Côtes-du-Nord [2], Argenton-sur-Creuse, Indre [5], de Cire-les-Mello, Oise et de la Saône [1]. La soie de ces exemplaires est incomplète sans trou de rivet visible. Les nombreux exemplaires anglais ont fait l'objet d'une révision récente de S. Needham [6].

- [1] BLANCHET J.-C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France*. Thèse, Tours, 1979, fig. 27.
- [2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, pp. 60-61.
- [3] BRITTON D. — Traditions of Metal-Working in the later Neolithic and early Bronze Age of Britain. *Proc. Prehist. Soc.*, 1963, pp. 286-9.
- [4] BURGESS C. — The Bronze Age in C. Renfrew. *British Prehistory a new outline*, Londres, 1974.
- [5] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne. *La Préhistoire Française*, 11, 1976, pp. 546-7.
- [6] NEEDHAM S. — A pair of early Bronze Age spearheads from Lighwater, Surrey. *Bronze Age Hoards, some finds old and new*, BAR 67, 1979, pp. 1-42.

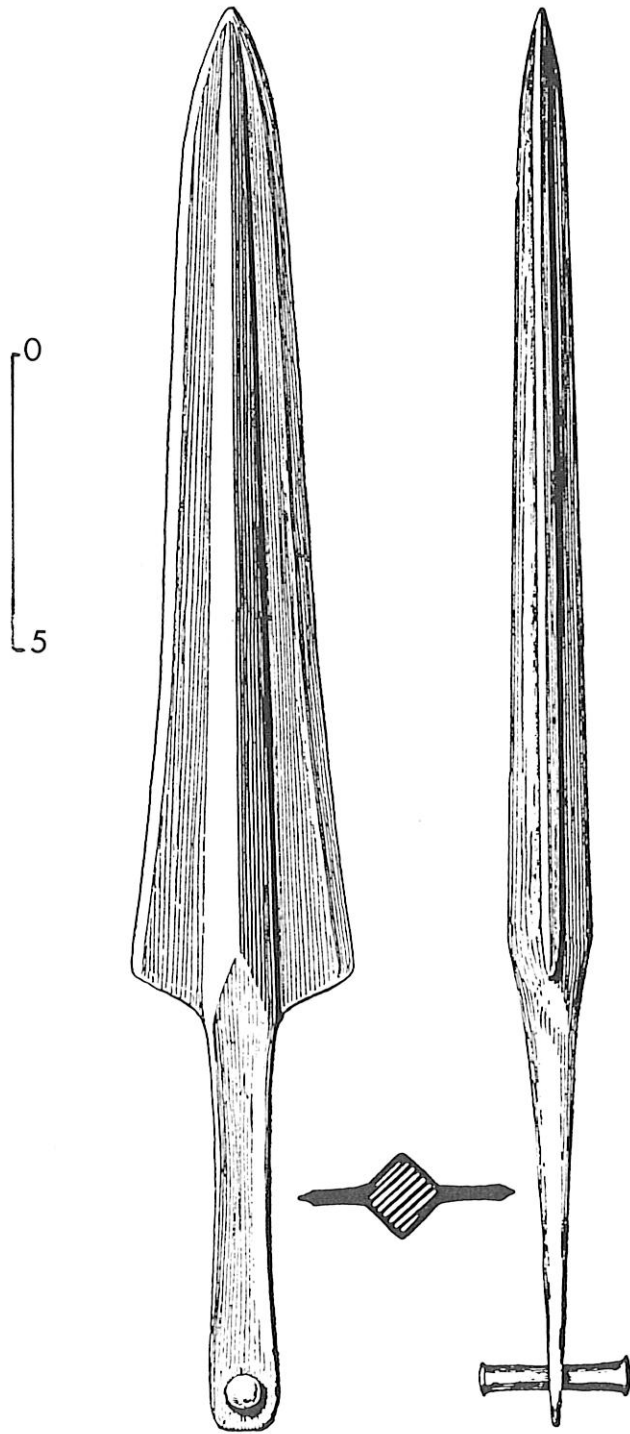


Fig. 1. — Arreton Down  
(Angleterre)

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

1. Famille des pointes à soie  
**131. TYPE CHYPRIOTE**

2. Pointes à soie recourbée

Le monde méditerranéen de l'Âge du Bronze connaît une variante d'arme composée d'une lame foliacée pourvue d'une soie recourbée à son extrémité. Souvent l'arme montre deux petits lobes à la naissance de la soie. Connue à Chypre en particulier, cette arme baptisée « poignard chypriote » fut donnée comme un exemple type de produit méditerranéen exporté vers l'Occident [3]. Elle a été signalée dans le Midi à Auriol, Arles [1], à Taillebourg en Charente-Maritime, en Bretagne à Plouguerneau [2], et même au Nord-Est de l'Angleterre à Whitby. Les études récentes ont confirmé deux points. Tout d'abord que les traces d'emmanchement conservées correspondaient plutôt à des pointes de lance. Ensuite les enquêtes modernes ont montré que les exemplaires signalés en France et en Grande-Bretagne étaient d'origine très incertaine sinon douteuse [5]. Il convient donc d'être très sceptique sur la douzaine d'exemplaires de « poignards chypriotes » sans origine précise des musées français.

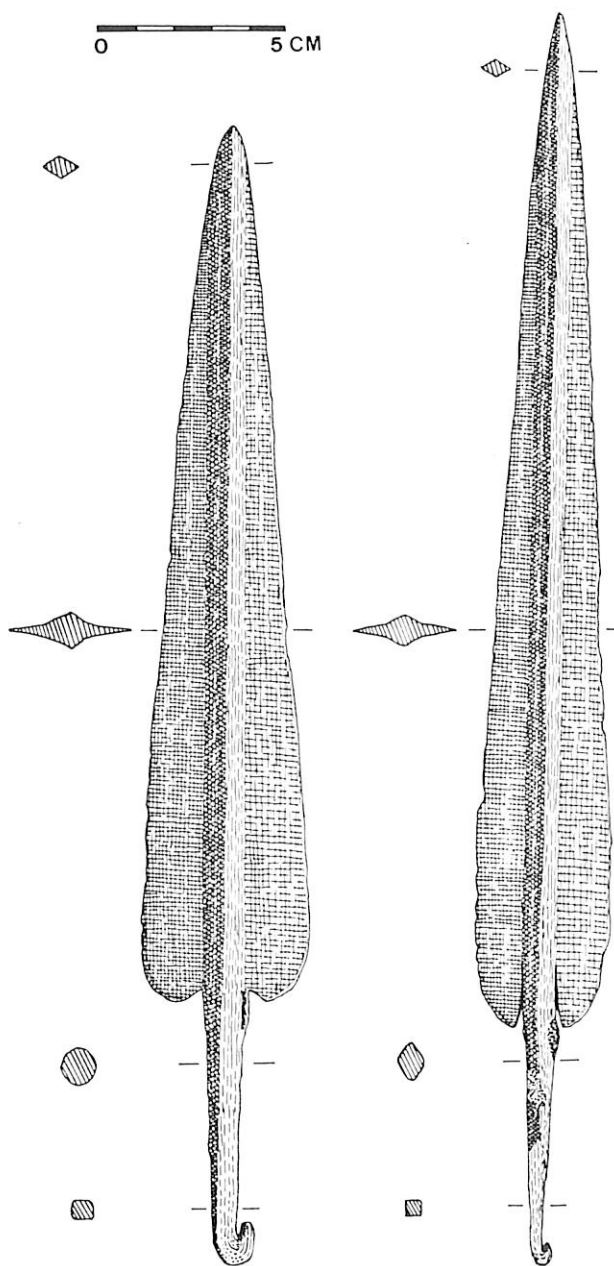


Fig. 2. — Taillebourg  
(Charente-Maritime)

- [1] BENOIT F. — *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965.
- [2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 60.
- [3] DECHELETTE J. — *Manuel...* Paris, 1910.
- [4] GOMEZ J. — Les poignards chypriotes dits de Taillebourg. *B.S.P.F.*, 71, 1974, pp. 49-51.
- [5] TREVOR W. — « Wessex without Cyprus : Cypriot daggers in Europe ». *Mélanges Piggott*, 1976,p. 136.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes;  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

2. Famille des pointes de lance à  
douille

211. TYPE DE TRÉBOUL

Le dépôt découvert en 1948 aux Sables Blancs à Tréboul-Douarnenez, (Finistère), comprenait des pointes de lance d'un type particulier associé à des haches à rebords et à talon, des épées du type Saint-Brandan et des objets de parure, le tout datable du plein Bronze Moyen. Les pointes de lance du type de Tréboul sont caractérisées par des trous de goupille ou de rivet qui sont perforés dans la douille après la coulée. Ces trous de rivets sont soit très irréguliers, souvent ébréchés, soit taillés plus soigneusement en un trou elliptique à bords biseautés. La douille tronconique est de section sub-circulaire ou elliptique, parfois légèrement losangique. Deux variantes peuvent être distinguées. Pour l'une le creux de la douille s'arrête à 30 ou 50 mm du sommet pour les pointes de taille moyenne (165 mm), à 100 ou 150 mm pour les grandes pointes. Dans ces pointes les ailerons sont parfois renforcés par des nervures latérales qui viennent se rejoindre dans la partie distale pour renforcer la rigidité de l'arme (fig. 1, n° 2). Dans l'autre variante la douille s'étend jusqu'à environ 1 cm du sommet comme pour la majorité des pointes de lance de l'Age du Bronze (fig. 1, n° 1).

Ces armes sont souvent décorées dans un style géométrique anguleux, à base de motifs triangulaires losangiques ou en chevrons, séparés par des registres de traits horizontaux. Les motifs curvilignes semblent rarissimes et n'apparaîtront que sur les pointes de lance plus récentes. Le décor est le plus souvent placé à la partie proximale de l'arme, sur la partie libre de la douille. Sur les ailerons la décoration peut être simple par nervures soulignées par des pointillés mais sur les plus belles armes des décors en triangles prennent appui sur

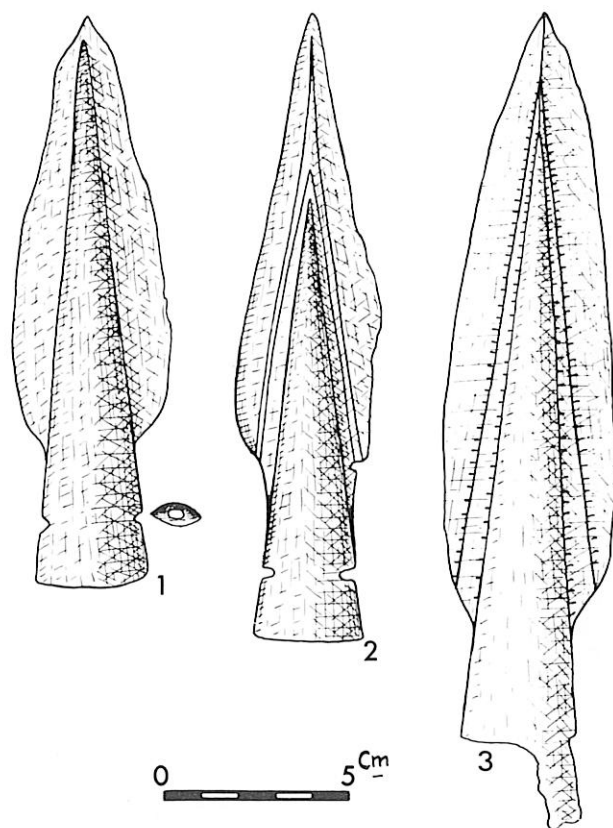


Fig. 1. — Tréboul (Finistère)

l'arrondi de la douille. Ces motifs réalisés au poinçon et au burin sont souvent à peine imprimés dans le métal et difficiles à voir par suite de la corrosion, sinon en lumière frisante. Les pointes de Tréboul abondent dans les dépôts du Bronze Moyen breton : Tréboul, Morgat à Crozon, Finistère; La Vicomté-sur-Rance, Maroué, Côtes-du-Nord, Châtillon-sur-Seiche, Ille-et-Vilaine, La Chapelle-Glain, Loire-Atlantique, Meucon, Lorient, Saint-Gravé, Morbihan.

Quelques pointes sont en récupération dans des dépôts du Bronze Final (Ploudalmezeau, Finistère), d'autres en dépôts uniquement

composés de pointes de lance : Carnac, Morbihan; Rennes, Ille-et-Vilaine ou encore le dépôt de Saint-Nic, Finistère, qui comprend des pointes de lance décorées. Beaucoup d'exemplaires sont isolés : Etel, Morbihan ou la très belle pointe de lance découverte à Ploubazlanec, Côtes-du-Nord, superbe arme décorée de 420 mm de longueur, peut-être une pointe d'apparat comme on en retrouvera au Bronze Final. Si l'essentiel de ces pointes est associé aux haches à rebords, aux épées Type Saint-Brandan et aux premières haches à talon du plein Bronze Moyen, le type fut encore en usage épisodiquement à la fin du Bronze Moyen : à Derval, Loire-Atlantique, pointes et haches à talon à tranchant étroit et nervure médiane sont associées dans le même dépôt.

En dehors de la Bretagne le type de Tréboul est assez peu répandu. Toutefois on le retrouve en Normandie (Lillebonne, Seine-Maritime, Caen, Calvados), dans les Pays de Loire (pointe de lance du Maine-et-Loire au Musée Saint-Jean à Angers — un exemplaire sans origine précise du Saumurois conservé au Musée de Saumur), dans le Bassin de Paris (Charenton, Val-de-Marne) et les régions du Centre-Ouest (dragages de la Vendée à Fontenay-le-Comte, Vendée). Quelques pointes girondines (Herpin) s'en rapprochent mais avec un trou de rivet plus régulier.

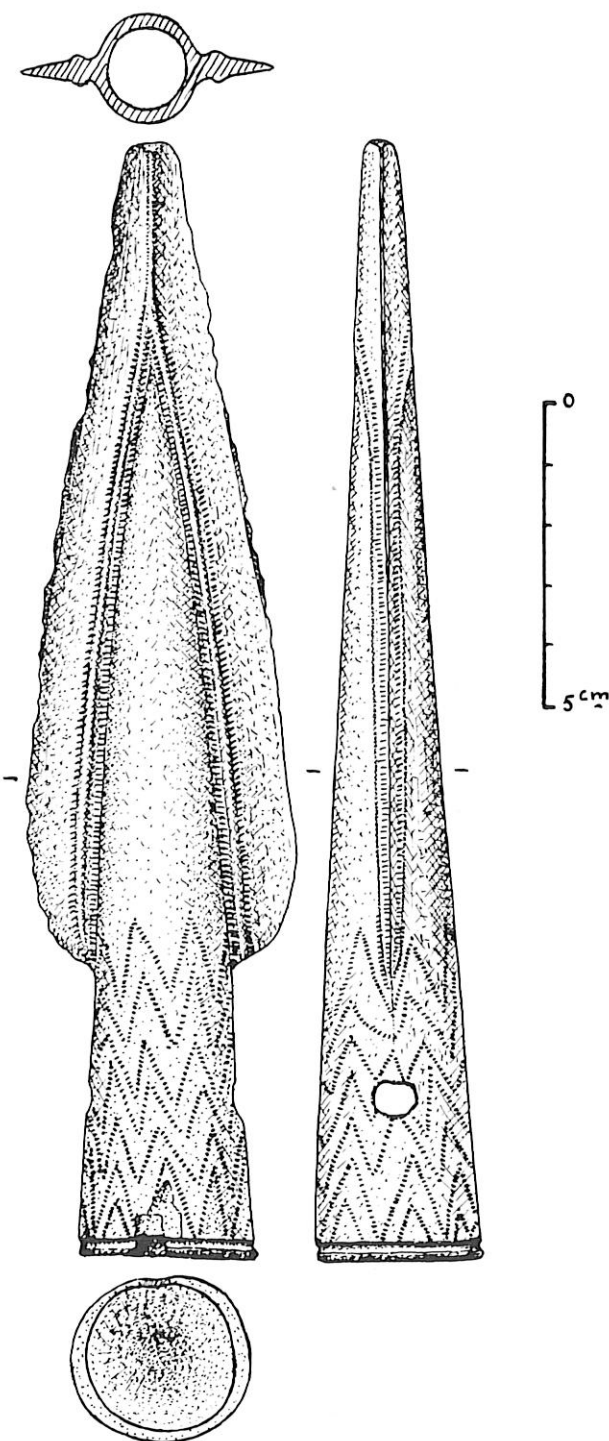


Fig. 2. — Mernel, Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

[1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 86-87.

[2] BRIARD J., PEUZIAT J., ONNÉE Y. — Dépôts inédits du groupe de Tréboul : Saint-Nic et Plouvorn. *Archaeologica Atlantica*, 2, 1977, p. 21.

[3] CORDIER G. et GRUET M. — L'Age du Bronze et le premier Age du Fer en Anjou. *Gallia Préhistoire*, 18, 1975, p. 226-227.

[4] CORNELIUS J.B. — Armature de lance en bronze provenant de Ploubazlanec (Côtes-du-Nord). *Bull. Soc. Emul. C. du N.*

[5] L'HELGOUACH J. — Objets en Bronze découverts en Vendée. *Pré et Protohistoire. Pays de Loire*, 3, 1972-1973, Nantes, 1974, p. 43

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

2. Famille des pointes de lance à  
douille

212. *TYPES A LONGUE DOUILLE*

2121. *Type de Sucy*

Le dépôt du Glacis du Fort trouvé en 1882 à Sucy-en-Brie, Val de Marne, ensemble caractéristique de la fin de l'Âge du Bronze Moyen [5, p. 53], comprend 22 haches à talon sans anneau de type normand, un petit poignard à languette trapézoïdale, un curieux ciseau à soie et deux pointes de lance d'un type qui semble assez bien représenté dans les contextes du Bassin de Paris. Les deux pointes de Sucy se caractérisent par une grande taille : 390 et environ 300 mm), une partie libre de la douille assez développée (110 mm) des trous de rivets bien réguliers, circulaires, produits à la coulée, et des ailerons renflés dans leur partie proximale donnant une forme effilée en « flamme » à la pointe de lance (fig. 1). La pointe de lance du dépôt de la Ville-d'Avray, Hauts-de-Seine), associée à des haches à talon de type breton se rapproche du type de Sucy mais l'extrémité manque. Une douzaine de pointes de ce type sont connues dans la région parisienne, la moitié provenant de l'Essonne. Quelques pointes sont décorées. Une des armes de l'Essonne (91-123) montre un décor gravé à éléments curvilignes. Une autre pointe de l'Essonne (91-121) combine triangles à l'ouverture de la douille et éléments curvilignes sur la partie libre de la douille. Une très belle pointe parisienne, très effilée (Paris, 75-121) rappelle certains types irlandais. Elle est décorée dans le style de certains bracelets du type de Bignan de la fin du Bronze Moyen.

On retrouve dans le Nord-Ouest de la France des pointes de lance très semblables. En particulier J.-C. Blanchet et B. Lambot ont signalé la pointe de Janville,

Oise, très proche par la conception de son décor de la pointe de l'Essonne n° 123. D'autres pointes de l'Oise, Armancourt, non décorées montrent la longue douille et l'effilement caractéristique de la pointe.

Le Centre-Ouest a livré quelques armes de ce type comme la pointe décorée de Doué-la-Fontaine, Maine-et-Loire [3]. Elles sont inconnues en Armorique où les pointes de lance de type Tréboul devaient rester en usage.

Dans les régions alpines et le Midi d'autres variantes de pointes de lance à douille allongée et ailerons effilés plus larges à la base qu'au centre sont également en usage dès la fin du Bronze Moyen : dépôts de Ternay, Isère [2] ou d'Arnavé, Ariège.

Il n'est pas toujours aisé de les distinguer des pointes du Bronze Final I (Rosnoën) car comme pour toutes les séries de pointes de lance de nombreuses formes hybrides existent.

Le type de Sucy apparaît donc comme une forme originale de pointes de lance de la fin du Bronze Moyen. Les associations avec les haches à talon bretonnes et normandes permettent de dater ce type de 1200-1000 avant J.-C. La même datation peut être suggérée pour les variantes méridionales. La mode des pointes de lance à longue douille se prolongera au Bronze Final I (type de Rosnoën) mais avec des types à lame plus foliacée ou de moindre dimension, une des caractéristiques des pointes de Sucy étant l'effilement terminal et la plus grande largeur des ailerons dans leur partie proximale.



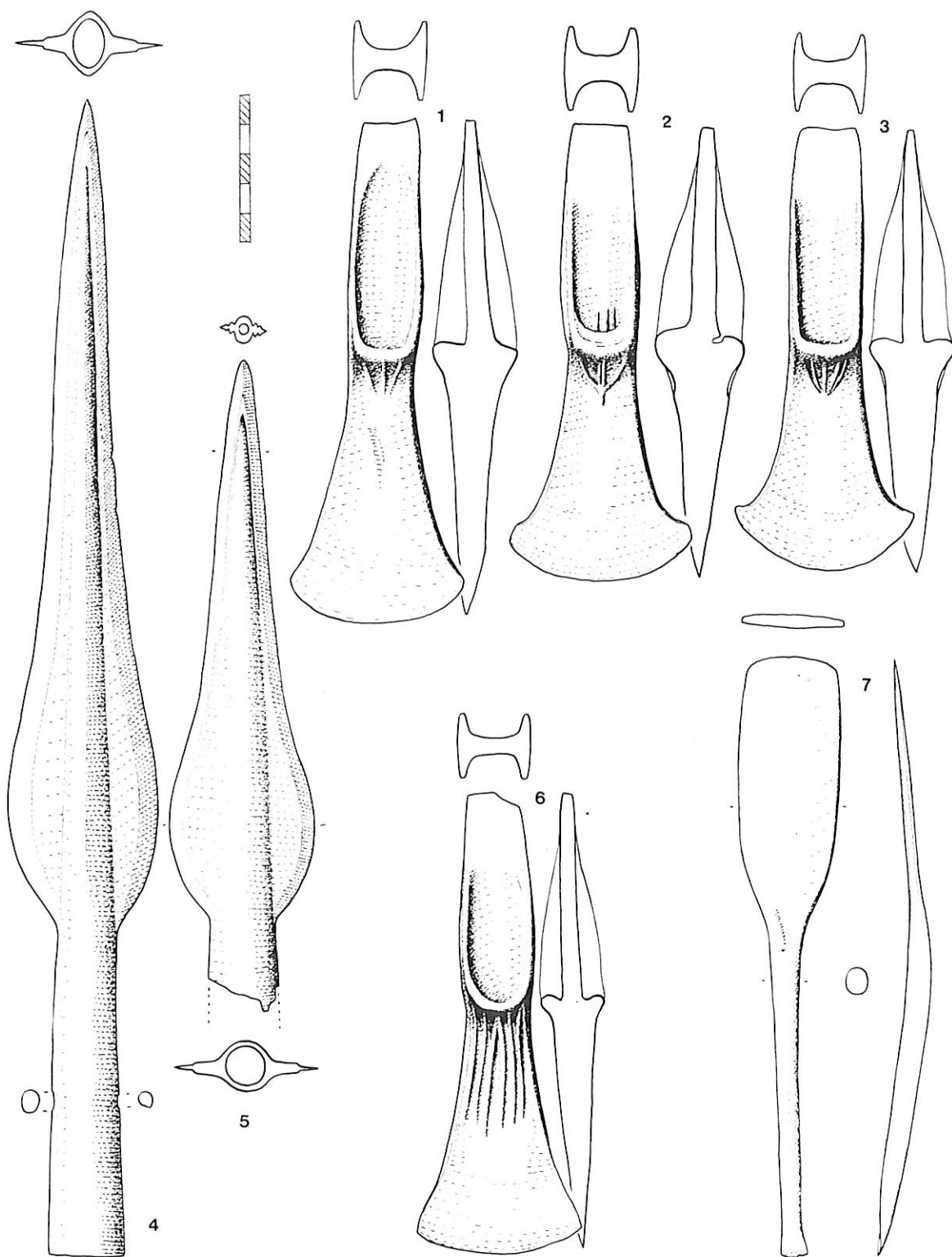


Fig. 1. — Dépôt de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).  
1 à 3, 6 haches à talon de type normand. 4 et 5 :  
pointes de lance du type de Sucy. 7 : ciseau ou  
spatule.

- [1] BLANCHET J. et LAMBOT B. — L'Age du Bronze dans les Musées de l'Oise. *Cahiers Arch. de Picardie*, 1975, n° 2a, p. 35.
- [2] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, XII, p. 121-400.
- [3] CORDIER G. et GRUET M. — L'Age du Bronze et le premier âge du Fer en Anjou. *Gallia Préhistoire*, XVIII, p. 157-287.
- [4] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental*, Roussillon, Ariège, Mémoire S.F.P., 9, 1972, p. 143, fig. 44.
- [5] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*. Musées Nationaux, Paris, 1977, p. 58.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

2. Famille des pointes de lance à  
douille

2122. *Type de Rosnoën*

Le groupe breton du Bronze Final I est caractérisé par un ensemble de bronzes dont des pointes de lance à longue douille abondantes en particulier dans le dépôt éponyme de Pénavern à Rosnoën, Finistère, découvert en 1944. Il comprenait des épées à encoches et à rivets, des haches à talon massives, des rasoirs à soie [1, p. 151].

Les pointes de lance du type de Rosnoën ont une longueur de l'ordre de 150 à 250 mm, avec une partie libre de la douille dont la longueur peut atteindre 80 à 110 mm. Les trous de rivets latéraux, venus au moule, sont très réguliers. La flamme est foliacée, biconvexe (fig. 1). Quelques formes à courte flamme ont une allure plus losangique qui les rapproche de pointes de lance du Nord de l'Allemagne : type de Lünebourg [7]. Parfois les ailerons présentent une légère inflexion (Rosnoën) comme pour les pointes du type de Sucy. Toutefois, les pointes de Rosnoën se différencient de ce type par leur taille en moyenne plus faible, leurs ailerons plus biconvexes et également leurs associations, type Bronze Final I plus récentes que celles des lances de Sucy. Les pointes de Rosnoën sont fréquentes en Bretagne : Rosnoën, Coray, Finistère, Guern et Noyal-Pontivy, Morbihan, « Poudouvre », Côtes-du-Nord, Rennes, Ille-et-Vilaine. Mais elles sont assez bien représentées dans le Nord-Ouest de la France, notamment dans les ensembles de dragages. On les trouve ainsi parmi les bronzes dragués dans la Seine à Vatteville-la-Rue [7] ou dans l'Oise à Longueil-Saint-Martin, Oise [2]. Elles sont très abondantes dans la région parisienne

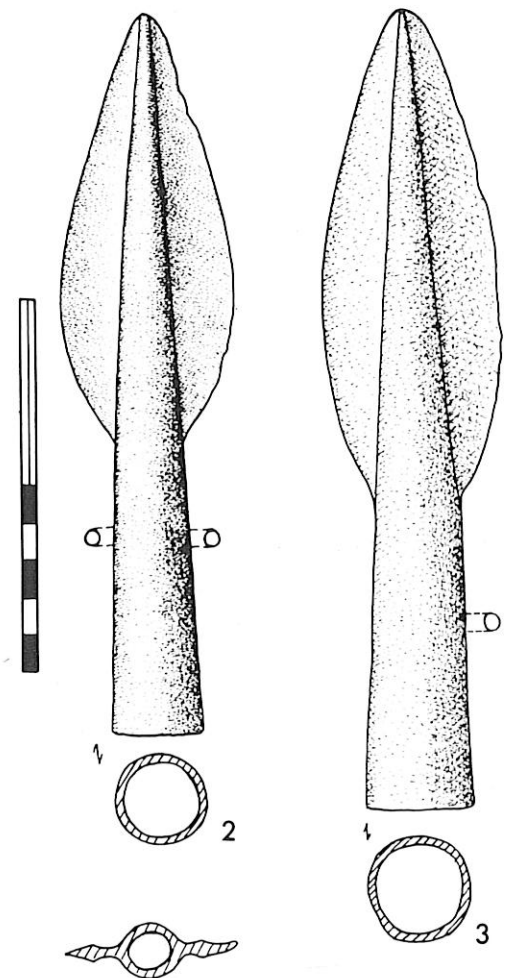


Fig. 1. — Rosnoën (Finistère).

où J.-P. Mohen [3] signale l'impressionnante série de l'Essonne (25 pointes) et celles de Paris, Bougival, Juvisy-sur-Orge et Ville-neuve-Saint-Georges. Le type apparaît dans le Centre-Ouest. A Amboise, une belle

pointe à longue douille montre la variante à flamme effilée connue également dans le dépôt de Rosnoën [4]. La diffusion vers le Sud-Ouest et le Midi semble avoir été plus restreinte avec une production de variétés souvent légèrement différentes, par la forme des ailerons, du type éponyme de Rosnoën. On peut toutefois signaler les lances de Barzan, Charente-Maritime, de « Dordogne » [3], du dépôt de la fin du Bronze

Moyen d'Arnave, Ariège [6] et de Buoux, Vaucluse [5]. On peut noter une tendance à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final à préférer le type à longue douille. On utilisera les pointes à courte douille par la suite. Le type de Rosnoën apparaît géographiquement comme une production du Nord-Ouest et de l'Ouest de la France en liaison avec les épées à encoches du Bronze final I.

- [1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Rennes, 1965.
- [2] BLANCHET J.-C. et LAMBOT B. — Les dragages de l'Oise de 1973 à 1976. *Cahiers Arch. Picardie*, 97, 1976.
- [3] COFFYN A. — *Le Bronze final et les débuts de l'Age du Fer autour de l'estuaire girondin*, thèse, Bordeaux, 1972.
- [4] CORDIER G. — Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest. *La Préhistoire Française*, C.N.R.S., Paris, 1976, p. 549.
- [5] COURTIN J. — Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence, *La Préhistoire Française*, C.N.R.S., Paris, 1976, p. 448.
- [6] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Mémoires S.P.F., 9, 1972, p. 143.
- [7] JACOB-FRIESEN K.H. — Die Lanzespitzen vom Lüneburger Typus. *Schumacher Festschrift*, 1936.
- [8] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*. Musées Nationaux, Paris, 1977, p. 94.
- [9] VERRON G. — Informations archéologiques, Haute et Basse-Normandie, *Gallia Préhistoire*, 1973, pp. 394-398

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE LANCE**

2. Famille des pointes de lance à  
douille  
**213. TYPE PARISIEN**

Parmi les nombreuses armes recueillies dans la région parisienne notamment lors de dragages, J.-P. Mohen a distingué un « type parisien » de pointe de lance. Il est caractérisé par une grande longueur, pouvant atteindre 380 mm. Les ailerons sont très développés dans la partie proximale de l'arme qui peut atteindre jusqu'à 65 mm de largeur. La partie libre de la douille est courte (10 à 30 cm) surtout si l'on tient compte de la longueur totale de l'arme. Les trous de rivets sont circulaires et contiennent encore souvent des rivets terminés par une tête tronconique ou héli-sphérique. Ce détail caractéristique (Essonne, fig. 1) se retrouve sur les armes les plus caractéristiques de la série. Mais une autre variante montre deux bossettes obtenues à la fonte, non fonctionnelles, les véritables trous de rivets étant placés sous ces cabochons (Paris, Seine) (fig. 1, n° 2).

Ces armes ont été trouvées dans le Bassin de Paris lors de dragages (Essonne, Corbeil-Essonnes, Paris, etc.) mais aussi en association dans des dépôts (Paris, Seine; Charente, Le-Pont, Val de Marne). Dans la cachette du Bronze Final II de la Justice à Boutigny-sur-Essonnes, la pointe de lance était associée à des haches à talon et ailerons, des ciseaux, des bracelets, des fragments de bouterolles losangiques et d'épées. L'analyse spectrographique d'une pointe de lance de l'Essonne a montré un bronze à teneur moyenne en étain (9,6 %) et faible en plomb (moins de 1 %).

On retrouve ces pointes de lance en Normandie (dépôt de Combon, Eure) et dans le Bassin de la Loire : pointe draguée à la Ville-aux-Dames, Indre-et-Loire.

[1] BASTIEN G. — Quelques objets inédits de l'Âge du Bronze provenant des dragages de la Loire à la Ville-aux-Dames et Amboise (I-et-L.). *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, C.R.S.M., 1966, p. CCLX.

[2] COUTIL L. — L'Âge du Bronze en Normandie et principalement dans le département de l'Eure. *Bull. Soc. Norm. Etud. Préhist.*, 1899.

[3] MOHEN J.-P. — *L'Âge du Bronze dans le Bassin de Paris*, Edit. Musées Nationaux, Paris, 1977, p. 121.

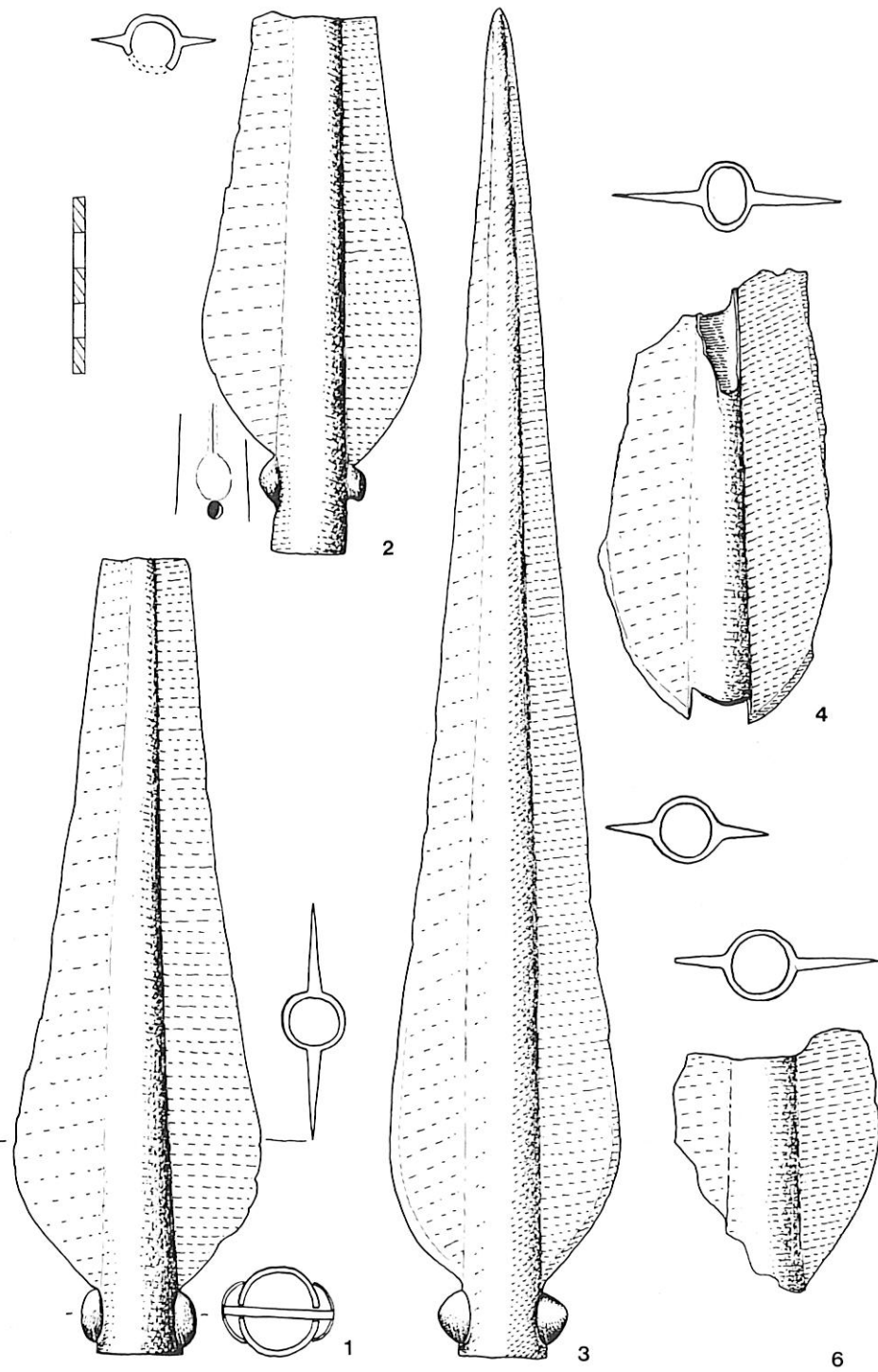


Fig. 1. — 1 : Corbeil (Essonne); 2 : Paris (Seine); 3 : Essonne / 203; 4 : Essonne / 200;  
6 : Essonne / 156.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE LANCE**

**214. TYPES DIVERS DU  
BRONZE FINAL**

**2141.** Type à courte douille

**2142.** Type de Vénat

**2143.** Type à décor d'arceaux

Les pointes de lance du Bronze final se caractérisent par une très grande variété de formes qui vont de grands exemplaires à grande douille parfois décorés à des modèles plus trapus à courte douille qui se multiplieront au Bronze final III en particulier dans les grands dépôts de la zone atlantique française. Le modèle le plus usuel, presque « anonyme » montre une douille de taille moyenne avec trous de rivets très réguliers produits à la coulée, une flamme foliacée, biconvexe ou légè-

rement losangique. Cette forme de taille moyenne (10 à 20 cm) a été produite en centaines d'exemplaires [1]. Un seul dépôt comme la Prairie de Mauves à Nantes en contient 45. Le dépôt du Crapon en Planguenoual (Côtes-du-Nord), en fournit des exemples typiques (fig. 1). La monotonie de la série est parfois rompue par une variation de la taille de la partie libre de la douille ou la position des trous de rivets qui peuvent venir se placer à la naissance des ailerons au lieu de la position usuelle

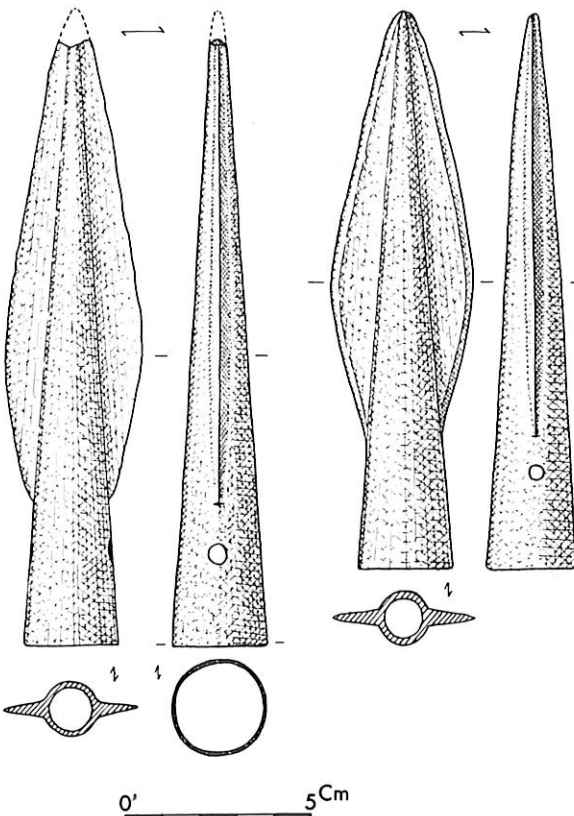


Fig. 1. — Pointes de lance du dépôt de Crapon en Planguenoual (Côtes-du-Nord).

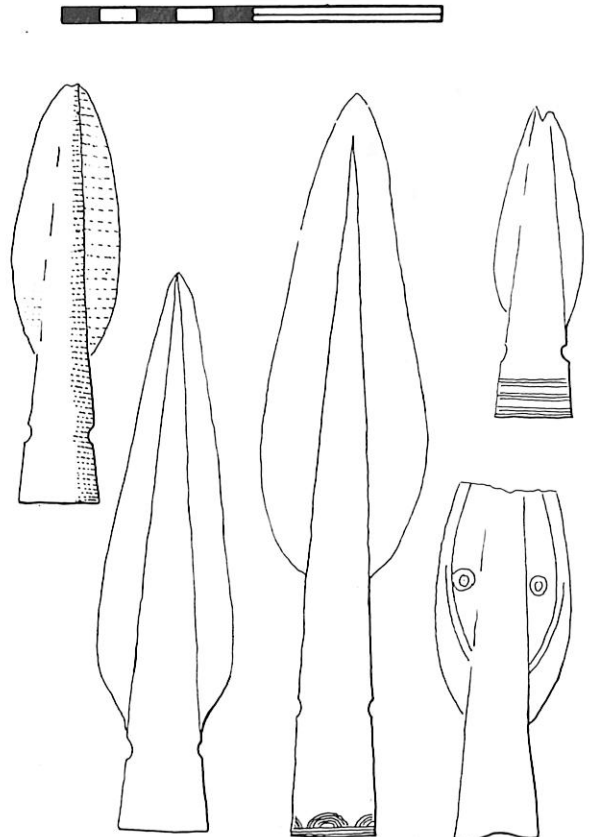


Fig. 2. — Dépôt du Plainseau Amiens (Somme).

au milieu de la partie libre de la douille. Le décor apparaît et diffère des figurations en triangles du Bronze moyen. On trouve plus volontiers des arceaux à la base de la douille (Vern-en-Moëllan, Finistère, le Plain-

seau Amiens, Somme) des cercles pointés, des motifs en soleil ou des séries de cercles concentriques. Le dépôt du Plainseau en donne une bonne illustration (fig. 2) [4, fig. 148]. Un certain nombre de types un

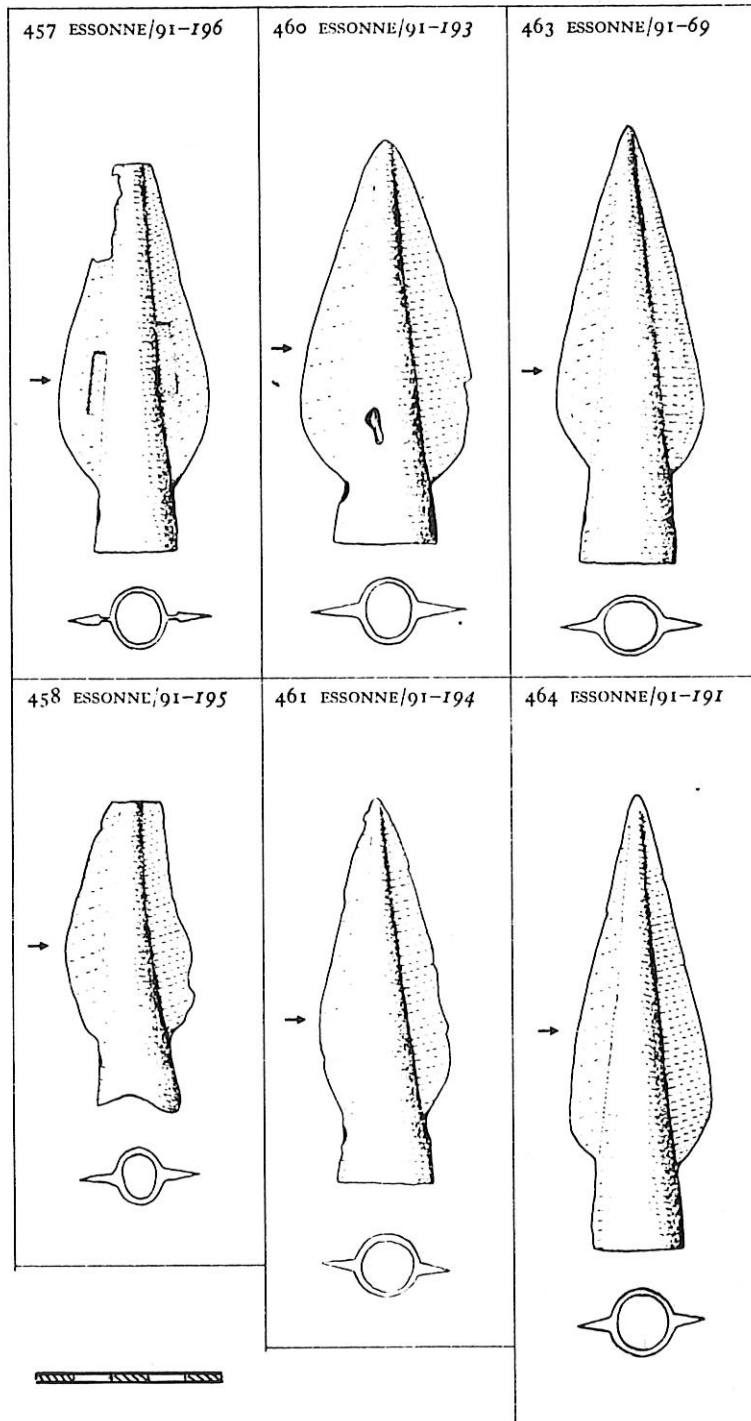


Fig. 3. — Essonne / 196, 193, 69, 195, 194, 191.

peu particuliers peuvent cependant s'isoler sans rentrer dans une systématique excessive qui entraînerait une multiplication abusive des types.

### 1. Pointes de lance à courte douille

Ce modèle assez court (80 mm à 120 mm) a bien été mis en évidence par J.-P. Mohen [6] dans la région parisienne. Il est caractérisé par une très faible longueur de la partie libre de la douille (1 à 2 cm). Les ailerons sont très galbés dans la partie proximale (40 à 50 mm). Les trous de rivets sont souvent très proches de la base des ailerons. La base de la douille a tendance à devenir tronconique. Ce type a été en usage au Bronze Final II, on le retrouve dans des dépôts comme Saint-Brieuc-des-Iffs, Ille-et-Vilaine [1] mais aussi dans de nombreux dépôts de cette période de la zone occidentale française. Beaucoup d'exemplaires ont été trouvés isolément

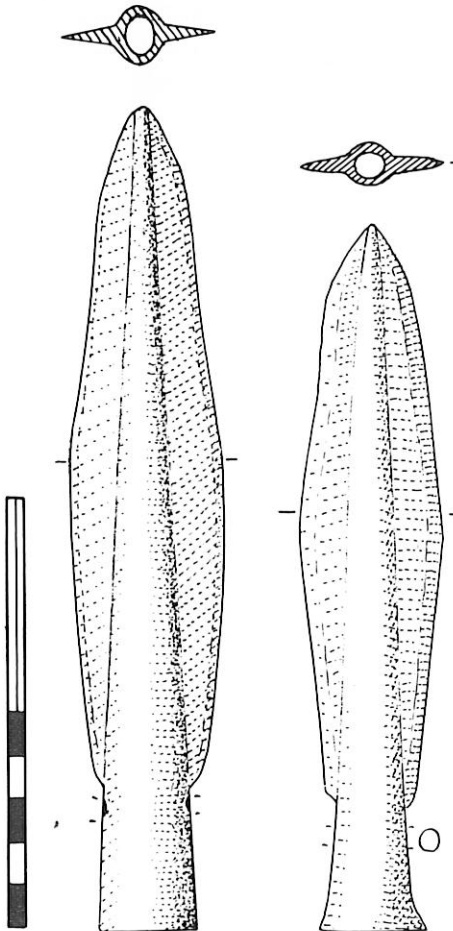


Fig. 4. — Vénat, Saint-Yrieix (Charente).

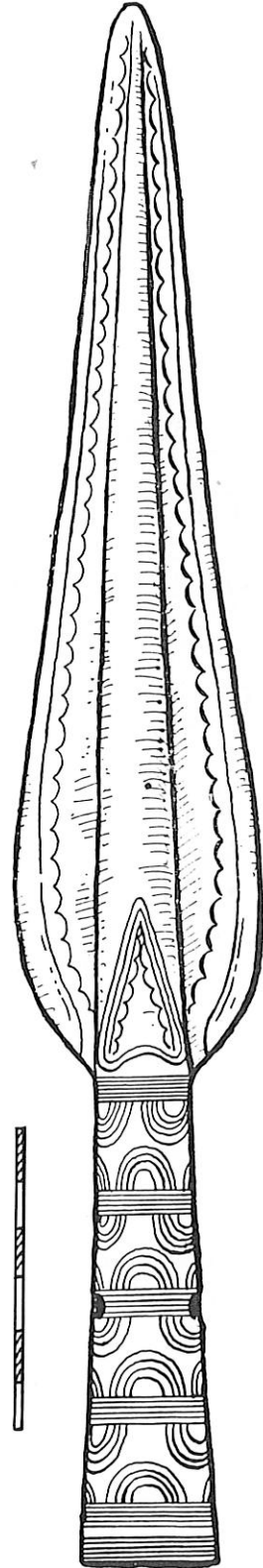


Fig. 5. — Pointe de lance décorée d'arceaux de l'Eure.



dont une quinzaine dans la région parisienne (dragages de la Seine). La série de l'Essonne publiée par J.-P. Mohen [6] en donne une bonne série dont un curieux exemplaire avec deux dépressions rectangulaires sur les ailerons, qui évoque les pointes de lance britanniques à ailerons ajourés, Essonne 91-196 (fig. 3).

## 2. Le type de Vénat.

La publication moderne du célèbre dépôt de Vénat à Saint-Yrieix, Charente, a permis de préciser l'existence d'un modèle de pointe de lance particulier du Bronze Final III [2]. Ce type se caractérise par une partie libre de la douille très courte et parfois évasée en trompette à l'ouverture. La longueur de ces pointes est moyenne (130 à 160 mm). Les ailerons sont caractérisés par un profil losangique et, de plus démarrant de la douille par un petit épaulement horizontal. La douille se prolonge jusqu'à la pointe. Les ailerons montrent à la pointe une petite inflexion secondaire (fig. 4). Une vingtaine de pointes de ce type sont connues à Vénat. Le type a diffusé vers le Sud-Ouest : Chazelles, Charente, Coutras et Castillon-la-Bataille, Gironde, Cazouls-les-Béziers, Hérault, Bugarach, Aude. Une demi-douzaine d'exemplaires ont atteint l'Espagne et le Portugal (Reinosa, Santander; Ria de la Huelva, etc.). Vers le Nord les pointes se retrouvent en Vendée (Challans), Bretagne (Nantes), Normandie (Au-

vers). Elles suivent également la Loire (Azay-le-Rideau). Un exemplaire est connu en Suisse (Neuchâtel) et un autre au sud-est de l'Angleterre (Levington, Suffolk). C'est un bon exemple de diffusion atlantique.

## 3. Pointes de lance décorées d'arceaux

En 1957, G. Jacob-Friesen attira l'attention sur un modèle de pointe de lance décoré principalement en demi-cercles concentriques, à la suite d'une découverte à Gross-Sachau, Hanovre. Ce type se retrouve au Nord de l'Europe : Kirkesöby, Danemark mais avec quelques exemplaires plus méridionaux : Zurich-Wollishofen, Suisse. A cette occasion, Jacob-Friesen publie la pointe de lance décorée du Musée de Saint-Germain provenant de l'Eure (fig. 5). Tous ces exemplaires sont caractérisés par une grande taille dépassant les 30 cm, une longue douille et une élégante flamme souvent rétrécie au sommet. Le décor essentiel qui couvre la partie libre de la douille et souvent l'intérieur des ailerons est à base de demi-arceaux s'appuyant en alternative sur des lignes horizontales. En France une petite série de pointes de lances similaires bien que de plus petite taille a été signalée dans le Nord-Ouest. On peut citer les pointes de lance du gué de Brasles, Aisnes, et celle d'Epernay [3]. Ces pointes de lance datent du Bronze Final II-III. A Gross-Sachau, la pointe décorée était associée à une hache à douille de type nordique de la période V de Montelius.

[1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965.

[2] COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. — *L'apogée du Bronze atlantique, le dépôt de Vénat*. *L'Age du Bronze en France* 1, Picard, 1981, 239 pages.

[3] CHEVALIER R. — Les gués de Brasles. *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 1954, pp. 11-20.

[4] GAUCHER G. — *Sites et cultures de l'Age du Bronze dans le Bassin parisien*, Gallia Préhistoire, XV, 1981, 462 p., XV pl.

[5] JACOB-FRIESEN G. — Nordische und mitteleuropäische Beziehungen eines Bronzefundes an dem hannoverschen Wendlande. *Die Kunde*, 1957, 213-234.

[6] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Musées Nationaux, 1977.

TYOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

2. Famille des pointes à douille

22. GROUPE A DOUILLE  
ET CÆILLETS

221. TYPES A CÆILLETS  
SUR LA DOUILLE

Au Bronze Moyen se crée dans les régions anglo-irlandaises un type de lance à cœillets sur la douille qui persistera jusqu'à l'aurore du Bronze Final, très abondamment représenté en Irlande où de nombreux moules en sont connus (Killymaddy, Co Antrim) [8].

L'évolution de ce type permet de distinguer un certain nombre de variantes :

1. *Pointes à cœillets placés près de l'ouverture de la douille.* Ce type archaïque à ailerons très étroits renforcés par des nervures a des cœillets placés soit contre l'ouverture de la douille soit à 5 ou 10 mm au-dessus de l'ouverture de la douille [7, fig. 11]. Ces pointes du début du Bronze Moyen connues en Irlande et en Grande-Bretagne ne semblent pas avoir été signalées jusqu'ici en France.

2. *Pointes à ailerons anguleux et cœillets sur la douille.* Dans cette variante les ailerons présentent une forme anguleuse dite « en cerf-volant » (Kite-shaped) par G. Eogan, très fréquente en Irlande (Ballyhaw, etc) mais aussi bien représentée en Angleterre (La Tamise à Wandsworth, etc.). Ces ailerons sont renforcés par une nervure de chaque côté de la douille qui ne va pas toujours jusqu'à la pointe. On en connaît peu en France : un exemplaire du « Finistère » conservé au Musée Préhistorique finistérien, (fig. 1). En Bretagne, un fragment de pointe de lance à cœillets sur la douille est connu dans le dépôt de Duault, Côtes-du-Nord [3, p. 33], malheureusement

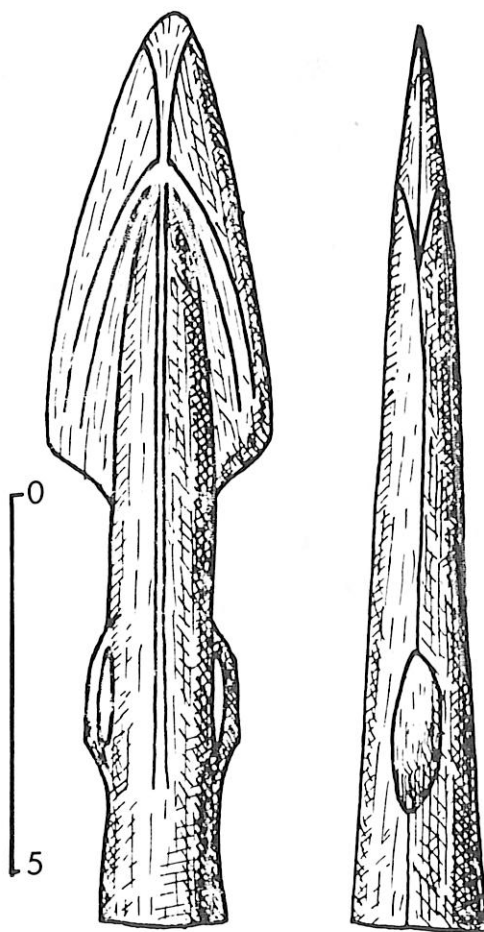


Fig. 1. — « Finistère ».

on ignore la forme des ailerons de cette pointe de lance. Aucun fragment de pointe de lance avec nervure n'est connu dans ce dépôt. Il montre malgré tout l'apparition de pointes de lances à cœillets en plein Bronze Moyen, en association avec des épées de type Saint-Brandan.

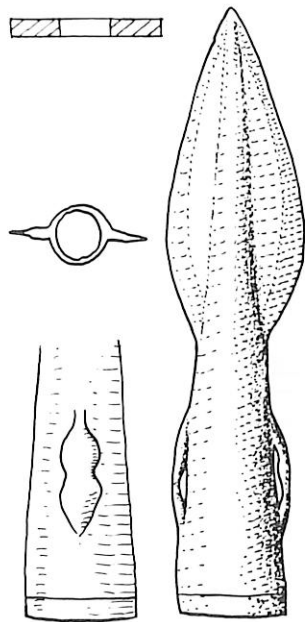


Fig. 2. — Meulan (Yvelines).

3. Pointes à œillets sur la douille et lame foliacée. Ce type est assez fréquent en France avec quelques variantes dans la forme des ailerons tantôt plus larges à la base, « piriformes », la Seine à Paris (fig. 2), tantôt de forme biconvexe presque symétrique (Amiens, Somme) (fig. 3). L'inventaire de ces pointes de lances en France ébauché en 1963 [2] a été complété à la suite des découvertes de l'Oise [1].

La région parisienne semble bien pourvue avec les pointes de Paris, Seine, Andresy et Meulan, Seine-et-Oise, sans compter 4 pointes sans origine précise du Musée des Antiquités Nationales [10]. On les retrouve dans l'Oise à Armancourt et Compiègne, l'Aisne à Bruyère-sur-Fère, l'Eure-et-Loir à Trizay-Coutretot [6, p. 45], la Somme à Amiens (Musée de l'Université à Cambridge). En Normandie Edeine a signalé le dépôt de Caen, Calvados, qui comprend une pointe à œillets dans un contexte Bronze Moyen associant haches à bords droits, haches à talon naissant, épée à languette trapézoïdale et autres pointes de lance du type de Tréboul [5, p. 677]. En Bretagne rappelons l'exemplaire de Duault indéter-

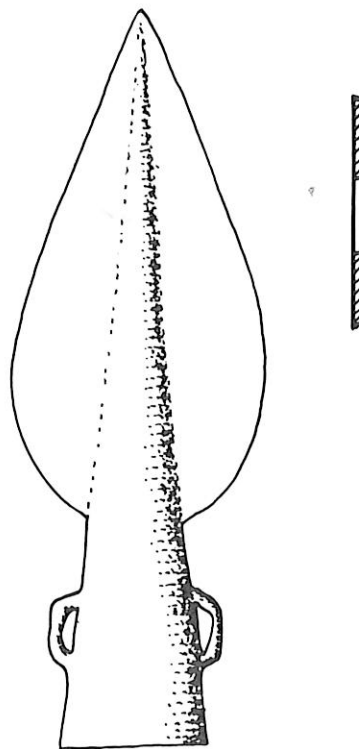


Fig. 3. — Amiens (Somme).

minable quant aux ailerons, une pointe du Musée de Nantes et le dépôt de Mordelles, Ille-et-Vilaine, comprenant deux pointes dont une à œillets. Dans la vallée de la Loire on relève les pointes d'Orléans [11] et de Baugé, Maine-et-Loire [4]. La seule pointe des régions orientales de la France certaine est celle de Bourgignon-les-Morey, Haute-Saône [9], l'exemplaire du Musée de Guebviller signalé par H. Zumstein [13] étant d'origine imprécise.

Les pointes de lance à œillets sur la douille ont donc une répartition essentiellement Nord-Ouest en France, en liaison naturellement avec leur origine anglo-irlandaise. Les rares contextes connus penchent pour une utilisation plein Bronze Moyen mais il est probable qu'elles furent, comme en Angleterre, en usage jusqu'à l'aube du Bronze Final. M.-J. Rowlands [12] rappelle leur apparition dans les contextes de l'« Orna-ment Horizon » caractéristique de la phase de transition du Bronze Moyen au Bronze Final dans les îles Britanniques.

- [1] BLANCHET J.-C. — Objets de l'Age du Bronze à Compiègne, Oise. *Rev. Arch. Oise*, 1973, p. 46.
- [2] BRIARD J. — Pointes de lance britanniques... *L'Anthropologie*, 1963, pp. 571-578.
- [3] BRIARD J. et MOHEN J.-P. — Le dépôt du Bronze moyen de Duault. *Antiquités Nationales*, 1976, p.28.
- [4] CORDIER G. et GRUET. — L'Age du Bronze... en Anjou. *Gallia Préhistoire*, 1975, p. 157.
- [5] EDEINE B. — De quelques objets inédits... du Calvados. *B.S.P.F.*, 1961, p. 676.
- [6] ELUERE C. — *Les bronzes du Musée de Chartres*, Chartres, 1972.
- [7] GREENWELL W. and PARKER-BREWIS W. — The origin... of the spear-head. *Archaeologia*, LXI, 1909.
- [8] HERITY H. and EOGAN G. — *Ireland in Prehistory*, London, 1977.
- [9] MILLOTTE J.-P. — A propos de deux trouvailles vaudoises. *Ann. Soc. Suisse Préhistoire*, 1958, p. 44.
- [10] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Paris, 1977.
- [11] NOUEL A. — *Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le Loiret*. B.S.P.F., 1957, p. 313.
- [12] ROWLANDS M.J. — *The organisation fo Middle Bronze Age Metalworking*. BAR, 31, 1976.
- [13] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin. *Rev. Arch. Est*, 1964 et 1965.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

**222.** *TYPES A ŒILLETS BASAUX*

**2221.** *Type à lame foliacée biconvexe*

Parmi les pointes de lance anglo-irlandaises, les types à œillets basaux (basal looped spearheads) sont parmi les mieux représentés et ont été largement exportés sinon imités sur le continent. La typologie très délicate de cette série, ébauchée par Greenwell et Parker-Brewis dès 1909, a été précisée par les travaux de J. Coles, C. Burgess et M.J. Rowlands pour l'Angleterre et les travaux de G. Eogan pour l'Irlande. En France, Déchelette remarqua le type à œillets basaux dès 1910. Un inventaire sommaire dressé en 1963 (J. Briard) fut développé par G. Cordier [3]. Il est à compléter depuis par les travaux récents en particulier sur le Bassin Parisien (J.-C. Blanchet, G. Gaucher et J.-P. Mohen).

Une première série assez bien représentée en France est celle des pointes à lame foliacée aux côtés biconvexes bien réguliers. Elle est abondamment représentée dans la région parisienne où une dizaine d'exemplaires sont connus : Villeneuve-Saint-Georges 94-7; Mantes-la-Jolie 78-2, Meudon, 92-1; Beaumont-sur-Oise, 95-2 [6]. On la retrouve en Normandie à Gisors, Eure et Elbeuf [7, p. 45], le Nord de la France : Amiens (Somme), dans l'Oise (Compiègne et Armancourt [1, p. 36]. Dans l'Ouest le type est plus rare ou plus incertain : poin-

tes de lance sans origine précise des Musées ou de Saumur. Vers le Sud-Est le jalonnement se suit par les exemplaires de Saint-Vaury, Creuse, Mâcon, Saône-et-Loire). La pointe la plus méridionale est celle draguée dans l'Aude, un relais pouvant être fourni par la pointe mal connue de Saint-Porquier, Tarn-et-Garonne [5, p. 137]. Une autre variante de ce type présente une lame de forme piriforme, plus large au départ des ailerons. J.-P. Mohen a signalé des pointes de ce type dans la région parisienne (Paris 75-18), (Villeneuve-Saint-Georges 94-7) et l'on retrouve des variantes plus ou moins proches en Bretagne (Bouguenais, Loire-Atlantique), dans le Centre-Ouest (Musée de Niort) ou la Normandie (Musée de Falaise) [3]. La datation de ces pointes reste difficile faute de nombreuses associations. A Grammond, un contexte du Bronze moyen a été décrit par J.-P. Milotte. En Angleterre les contextes les plus fréquents sont de la phase de transition du Bronze moyen au Bronze final (Ornament Horizon) mais un prolongement au début du Bronze final est attesté en particulier sur le continent avec la pointe de Wiesloch près d'Heilderberg, associée à une épée du type de Rixheim.

[1] BLANCHET J.-C. et LAMBOT B. — Les dragages de l'Oise de 1973 à 1976. *Cahiers Arch. de Picardie*, 1977, p. 65.

[2] BRIARD J. — Pointes de lance britanniques... *L'Anthropologie*, 1963.

[3] CORDIER G. — Pointe de lance à œillets draguée en Loire à Langeais, Indre-et-Loire. *Rev. Arch. Centre*, 13, 1965, p. 35-47.

[4] GAUCHER G. et MOHEN J.-P. — *L'Âge du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, 1974.

[5] GUILAINE J. — *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental*, 1972.

[6] MOHEN J.-P. — *L'Âge du Bronze dans la région de Paris*, 1977.

[7] ELUERE C. — *Les Bronzes du Musée de Chartres*, 1972.

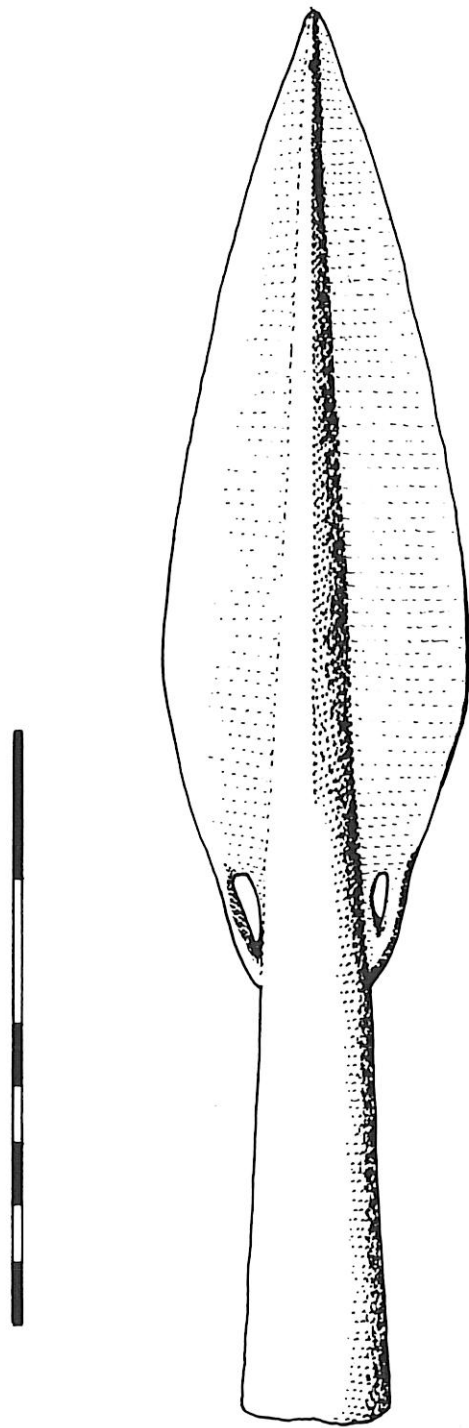


Fig. 1. — Amiens (Somme)

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

POINTES DE LANCE

**222.** TYPES A ŒILLETS BASAUX

**2222.** Type à lame triangulaire  
Type d'Enfields

Un type bien marqué de pointes de lance à œillets est celui où la base des ailerons est rectiligne, donnant à la lame une forme triangulaire ou sub-triangulaire allongée. De plus les œillets basaux bien marqués se prolongent sur les ailerons soit par une nervure saillante soit par une ligne de res-saut bien marquée. Ces pointes de lance de bonne facture sont souvent très lon-gues (415 mm pour une lance de Compiègne). P. Schauer a proposé le terme de type d'Enfields, d'après une découverte an-glaise pour cette variété que les auteurs britanniques dénomment « straight basal-looped » [2].

Les pointes du type d'Enfields en France sont peu nombreuses mais assez locali-sées au Bassin parisien : Compiègne, Oise, Villeneuve-Saint-Georges, Essonne; Essonne 91-251, Saint-Aude, Seine-et-Marne, Amiens (2 lances) et La Chaussée-Tiran-court, Somme [1]. Un exemplaire un peu excentré est celui de Langeais, Indre-et-Loire, publié par G. Cordier. Ces grandes pointes de lance trouvées isolément ou lors de dragages se retrouvent en Angleterre mais aussi dans les Pays-Bas (Nimègue), la Belgique (Oudenaarde) et l'Allemagne (Lichtenau et Greffern) ce qui a amené P. Schauer à suggérer une fabrication conti-nentale de ces pointes de lance. Elles apparaîtraient au début du Bronze Final. P. Schauer a suggéré qu'à Greffern la pointe de lance aurait pu être associée à une épée de Rixheim draguée au même endroit à la même époque.

*Des pointes à œillets triangulaires courtes*

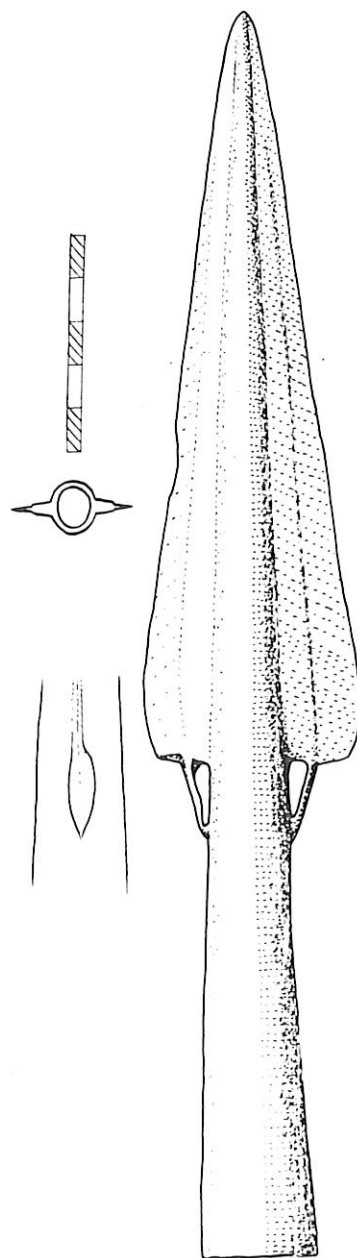


Fig. 1. — Essonne / 118.

se distinguent du modèle précédent par une longueur plus faible inférieure à 300 mm : Paris, Seine [3], Essonne 91-118 [4]; Saint-Maurice de Remens, Ain, Nantes, Loire-Atlantique. La pointe du dépôt de

Kergoustance en Plomodiern, Finistère, associée à des éléments du groupe de Rosnoën, épées à encoches, haches à talon montre la présence de ce type au Bronze Final I [6].

[1] BLANCHET J.-C. et LAMBOT B. — Les dragages de l'Oise de 1973 à 1976. *Cahiers Arch. Picardie*, 4, 1977, p. 65.

[2] BURGESS. — *Bronze Age in Renfrew*, British Prehistory, London, 1974.

[3] CORDIER G. — Pointe de lance à œillets draguée en Loire à Langeais (Indre-et-Loire). *Rev. Arch. Centre*, 1965, p. 34-35.

[4] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, 1977.

[5] SCHAUER P. — Kontinentaleuropäische Bronz Lanzenspitzen vom Typ Enfields. *Arch. Korrespondenzblatt*, 1973, p. 293-298 et 1974, p. 27-29.

[6] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Rennes, 1965.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE LANCE**

**231. TYPES A PERFORATION**

**2311.** *Type à perforations lunulées*

**2312.** *Type à perforations protégées*

Les pointes à ailerons perforés sont fréquentes dans les contextes anglo-irlandais. Quelques pointes à perforation unique de chaque côté de la douille sont connues en nombre limité en France mais appartiennent à deux types distincts :

1. *Type à perforations lunulées.* — L'exemple bien connu est celui de Nampont aux environs d'Abbeville, Somme, provenant des collections Boucher de Perthes. Long de 235 m, il montre deux perforations lunulées très légèrement asymétriques [1, 511] [4, p. 50]. Dès 1909, Greenwell et Parker-Brewis reconnurent l'originalité de ces pointes à « lunate openings » que l'on trouvait parfois en cachette : Guilsfield, Angleterre, avec des bouterolles losangiques du Bronze Final II ou Dowris, Irlande avec des haches à douille, des trompettes et des épées de la fin du Bronze Final. Des exemplaires isolés se retrouvent en Irlande [6, p. 165]. En France, le type est rarissime mais il faut noter une curieuse pointe de lance qui montre deux dépressions subrectangulaires

de part et d'autre de la douille rappelant les pointes à perforation lunulée : Essonne 91-193 [7].

2. *Type à perforation protégée.* — Un curieux type de pointe de lance encore d'origine anglo-irlandaise est celui où les perforations des ailerons sont protégées par deux petits rebords prenant perpendiculairement sur la surface des ailerons (protected loops). Deux exemplaires proviennent de la Tamise, un autre de Marshland au Norfolk [8] mais le type apparaît également en Irlande à Finea [6, p. 165] et en Ecosse à Moray [3] Coffyn [2, p. 103] a retrouvé ce type dans les bronzes du Musée du Périgord avec une lance donnée comme provenant des dragages de l'Isle. Longue de 178 mm, elle présente une longue douille (82 mm sous les ailerons) et deux ouvertures de 7 mm / 3 protégées par un bourrelet sur une des faces des ailerons. C'est la seule pointe connue en France de ce type semble-t-il. J. Coles date ces pointes de 1000-800 avant J.-C.

[1] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris, *L'Anthropologie*, 1903.

[2] COFFYN A. — L'Age du Bronze au Musée du Périgord, *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, p. 103-104.

[3] COLES J. — Scottish Middle Bronze Age Metal work. *Proc. Soc. Antiqu. Scotland*, XCII, 1963-64, p. 107.

[4] GAUCHER G. et MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans le Nord de la France*, 1974.

[5] GREENWELL W. et PARKER-BREWIS W. — The origin... *Archeologia*, 1909.

[6] HERITY M. et EOGAN G. — *Ireland in Prehistory*, London, 1977.

[7] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, 1977.

[8] ROWLANDS M.J. — The organisation of Middle Bronze Age Metalworking. *British Archeo. Rep.* 1, I, 1976, p. 61, fig. 41.

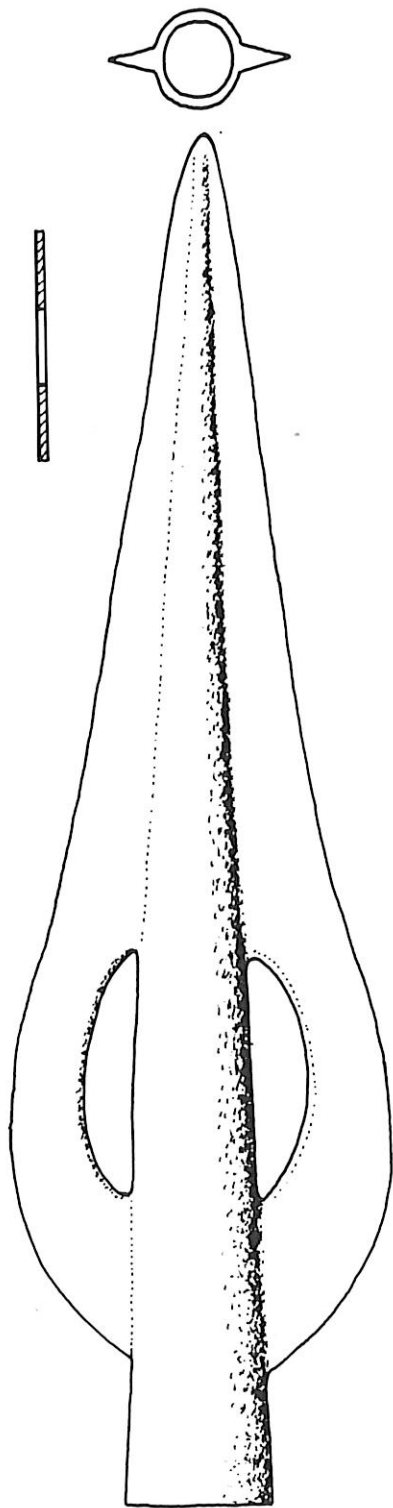


Fig. 1. — Nampont (Somme).

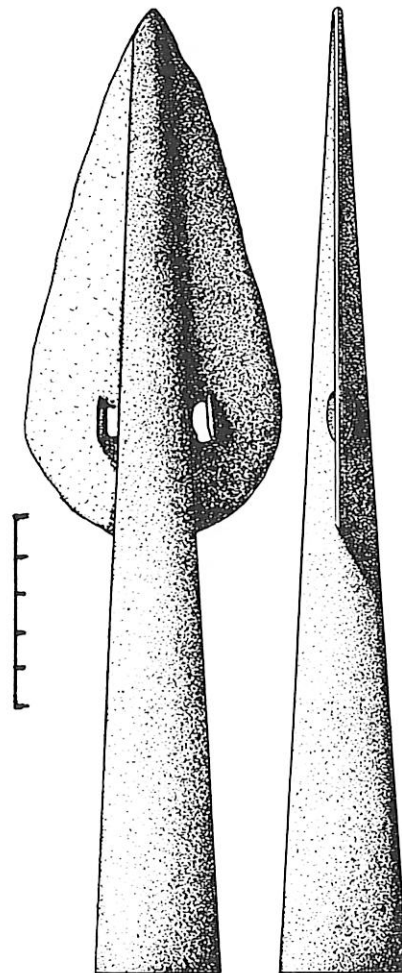


Fig. 2. — Dragages de l'Isle (Dordogne).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**POINTES DE LANCE**

**2.** Famille des pointes de lance à  
douille

**232. TYPE A PERFORATIONS  
MULTIPLES**

Une variante originale de pointe de lance à ailerons ajourés est celle retrouvée en quelques exemplaires dans la région parisienne. L'une trouvée au Pont de Bercy à Paris (fig. 1) conservée au Musée Carnavalet est une arme très longue (528 mm) à douille courte dans sa partie libre (30 mm). La section de la douille est losangique. Les ailerons sont perforés d'une série de trous en position légèrement asymétrique, le jeu de perforations étant plus élevé d'un côté que de l'autre, disposition que l'on observe parfois sur les pointes de lance à perforations lunulées. La pointe de Bercy comprend de bas en haut 4 perforations circulaires puis une longue perforation en trou de serrure très allongé, droit d'un côté, inversé de l'autre, puis un jeu de 5 petites perforations circulaires. Une pointe de lance très semblable (530 mm) provient de Paris au pont d'Austerlitz, une autre de Clairoix (Oise). Un petit fragment de pointe de même

type provenant de l'Essonne [4] montre un jeu d'au moins 6 perforations circulaires. Ce type, assez rare en France dérive des séries anglo-irlandaises de pointes ajourées. Des pointes très similaires proviennent de Bray, Berkshire et des variantes à Denhead; Anuus et Ovington, Northumberland. A Louignac, Corrèze (Musée de Brive), une pointe de lance de ce type est associée à des épées atlantiques du Bronze Final II. Mais les lances ajourées seront encore très en vogue à l'Age du Fer et l'on retrouvera parfois des modes de perforation des ailerons assez proches de ceux de l'Age du Bronze. Pour compléter la série des pointes de lance du Bronze, il faut signaler l'arme du British Museum (Collection Morel) qui comprend de chaque côté une perforation longitudinale entre deux perforations circulaires, une au-dessus, l'autre en-dessous (France). Sa douille est octogonale comme pour une des armes anglaises (Bray).

[1] BOUYSSONNIE J. et BARDON L. — Une cachette de l'Age du Bronze en Corrèze. *Bull. Soc. Hist. Arch. Corrèze*, 1911, p. 1-7.

[2] DUVAL P.M. — *Paris Antique*, Hermann, Paris, 1961, p. 50.

[3] EBRENBURG M.R. — *Brit. Arch. Report*, 34, 1977, p. 14.

[4] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Musées Nationaux, 1977, p. 21.

[5] READ Ch.H. — *A guide to the antiquities of the Bronze Age*, Londres, 1904, Collect. Morel, p. 144, fig. 136.

[6] BLANCHET J.-C. — *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest en France*. Thèse 1979.

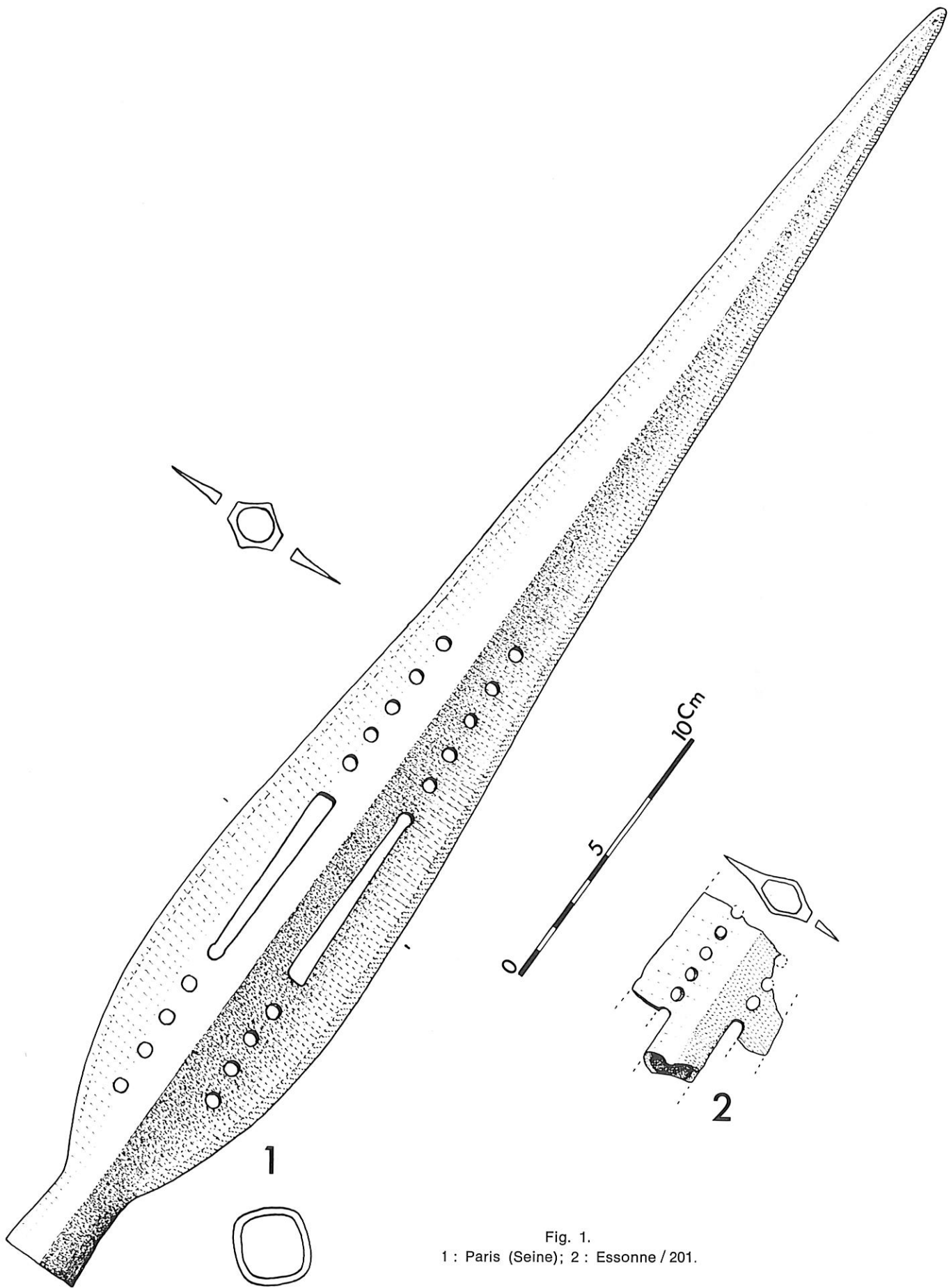


Fig. 1.  
1 : Paris (Seine); 2 : Essonne / 201.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

TALONS DE LANCE

1. Groupe des talons tubulaires
  2. Groupe des talons tronconiques
21. TYPE LAUNACIEN.

La hampe en bois des lances est le plus souvent renforcée dans sa partie proximale par un élément métallique assurant sa protection ou même son enfoncement dans le sol. A cet élément, on a donné les termes de *ferret*, *virole*, *tubulure*, *embout*, *base* ou *talon*, terme le plus usuel actuellement. Ces talons se retrouvent le plus souvent en récupération dans les dépôts de bronze retrouvés lors de dragages, avec parfois des fragments de bois à l'intérieur, du frêne en particulier. Aucune lance complète avec pointe, hampe et talon n'a été recueillie jusqu'ici. L'attribution de ces éléments aux lances reste parfois hypothétique. Toutefois les talons tubulaires sont fréquemment associés dans les dépôts du Bronze final II (Saint-Brieuc-des-Iffs, Ille-et-Vilaine) à des pointes de lances témoignage d'une relation certaine. On est plus circonspect sur certains éléments tronconiques des dépôts launaciens (Carcassonne, Aude). Les talons de lance sont de forme tubulaire ou tronconique (fig. 1). Leur longueur varie de 5 à 10 cm pour les éléments tronconiques, de 10 à 40 cm pour les éléments tubulaires. La fixation à la hampe se fait au moyen d'un ou deux rivets ou goupilles, par des trous de rivets circulaires dans les éléments tubulaires ou par une fente rectangulaire pour certaines variétés tronconiques. La partie proximale du talon peut être élargie ou renforcée par un élément débordant, pied ou bouton.

L'ouverture de la douille est circulaire ou légèrement elliptique. Pour certains talons on peut parfois hésiter entre un talon de lance et une bouterolle de fourreau d'épée, pour des exemplaires de petite taille. Pour les autres, la distinction est aisée puisque

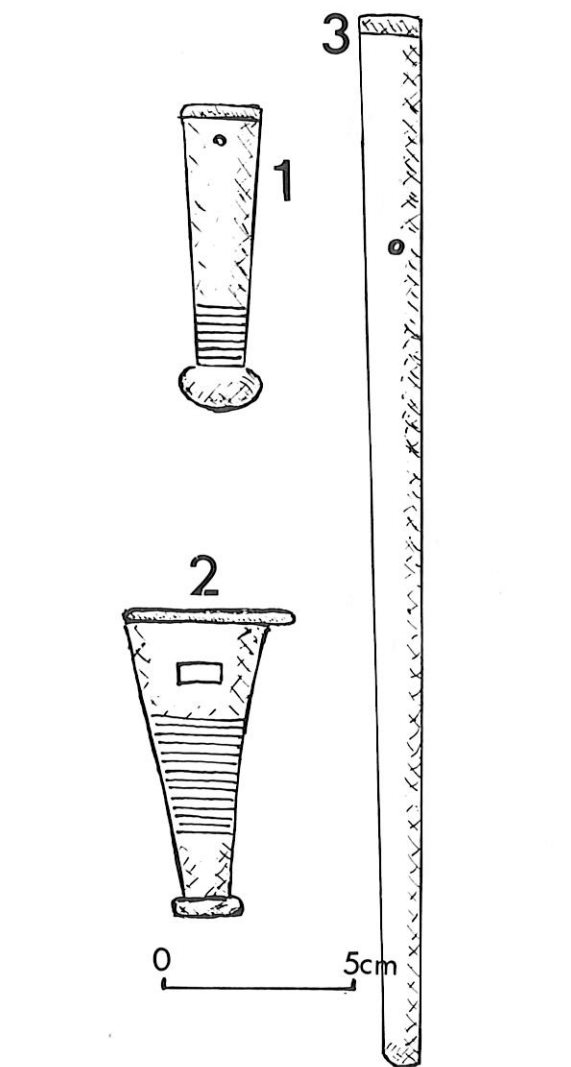


Fig. 1

1 : talon avec bouton terminal, Les Laumes (Côte-d'Or); 2 : talon tronconique, Rieux-Minervois (Aude); 3 : talon tubulaire. La Seine, Paris.

le talon doit avoir la section circulaire de la hampe et la bouterolle la section lenticulaire de l'épée.

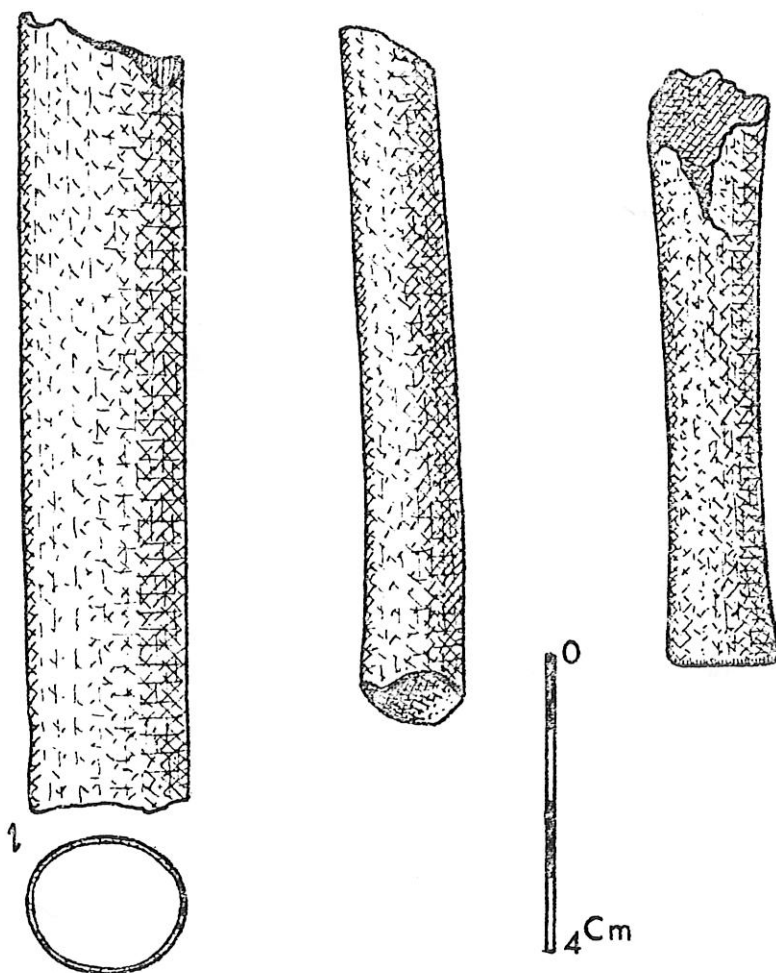


Fig. 2. — Talons tubulaires  
Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine)

### 1. *Bouterolles tubulaires.*

Elles sont souvent de grande taille (200 à 400 mm) formées d'un tube de bronze obtenu à la coulée. La forme est cylindrique avec quelques variations, le tube pouvant légèrement s'évaser à la partie terminale épaissie ou encore prendre une forme légèrement tronconique, le diamètre de la douille ainsi formée étant plus grand à l'ouverture qu'à la partie proximale. Le diamètre de ces éléments varie de 10 à 20 mm.

Un ou deux trous de rivets sont aménagés au sommet de la tubulure pour la fixation de la hampe.

Les talons tubulaires sont fréquents dans les contextes du Bronze final II : dépôts

de Saint-Brieuc-des-Iffs, I — et — V [1], ou de Saint-Denis-de-Pile, Gironde [3].

On les retrouve également dans la région parisienne : dépôt de Paris [7]. Les associations usuelles sont des épées pistilliformes, des bouterolles losangiques des haches à talon et à ailerons. Quelques beaux exemplaires proviennent de dragages (La Seine à Paris). Les talons tubulaires se retrouvent dans les ensembles contemporains de Grande-Bretagne (Guilsfield, Pays-de-Galles, Poldar, Ecosse ou Wilburton Angleterre [2].

Elles peuvent être datées du Bronze final II pour beaucoup d'entre elles (900-800 avant J.-C.).

C'est un type essentiellement atlantique mais on connaît quelques variétés plus

courtes dans des contextes méridionaux : dépôt de Rieu-Sec, Cazouls-les-Béziers, Hérault [6].

## 2. Bouterolles tronconiques.

Les bouterolles tronconiques semblent plus récentes que les tubulaires. On en connaît dans des dépôts du Bronze final III (Boutigny « Essonnes ») [7, n° 91-36], Neuvy-sur-Barengeon, Cher, ou Vénat, Charente. Elle sont pourvues d'un bouton terminal. Ces exemplaires de petite taille 30 à 40 mm peuvent avoir été utilisés aussi bien comme talons de lance que comme bouterolles d'épées sinon comme embouts d'autres instruments.

Dans le Launacien, faciès Bronze final III - Hallstatt du Midi dont le dépôt éponyme est Launac, commune de Fabrègues, Hérault, on rencontre un instrument tronconique considéré souvent comme un talon de lance tronconique [6]. Une bonne série provient du dépôt de Carcassonne, Aude [5]. Ce sont des pièces métalliques de 40 à 80 mm de longueur, pour une largeur à l'ouverture de 25 à 40 mm. Elles possèdent un bouton terminal et parfois un petit anneau horizontal se rattachant à l'ouverture de la douille. La décoration consiste en filets horizontaux circulaires. L'instrument est traversé par une double fenêtre circulaire. On en trouve dans les dépôts launaciens de Sabarat, Ariège, Batares-Peret, Loupian, Launac, etc... dans l'Hérault. C'est donc un instrument à répartition très régionale, le seul exemplaire connu avec certitude en dehors de la région launacienne est celui du dépôt du Bronze final III d'Azay-le-rideau, Indre-et-Loire [4].

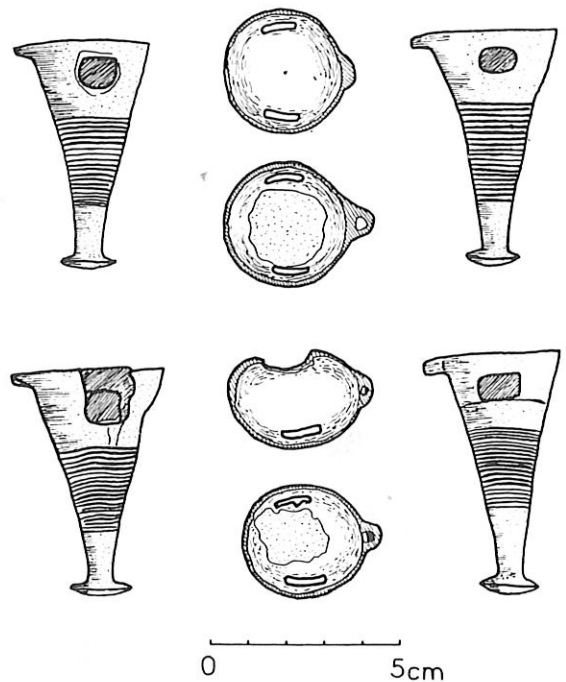


Fig. 3. — Talons de lance ou embouts tronconiques du dépôt de Carcassonne (Aude).

On a mis en doute la fonction d'embout de lance de cet instrument. Il apparaît souvent en paires d'exemplaires identiques dans les dépôts, supposant un couplage pour son utilisation. Le dépôt de Carcassonne possède un de ces embouts traversé par un fragment de bracelet incisé. Enfin sa forme très élargie n'est guère pratique pour une utilisation comme embout de lance de même que les rivets habituels aux autres talons de lance. Son usage comme pièce annexe de casque, harnachement ou parure de ceinture peut être aussi valablement avancé sans qu'en l'état de la question on puisse trancher valablement.

[1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Rennes, 1965.

[2] BURGESS C. — *The Bronze Age in British Prehistory a new outline*, London, 1974.

[3] COFFYN A. — *Le Bronze final et les débuts de l'Age du Fer autour de l'estuaire girondin*, Thèse, Bordeaux, 1972.

[4] CORDIER G., MILLOTTE J.-P., RIQUET R. — La cachette de bronzes d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), *Gallia-Préhistoire*, 1959, pp. 55-71.

[5] GUILAINE J. — Le dépôt de bronzes de Carcassonne. *Rev. Arch. Narbonnaise*, 11, 1969, pp. 1-27, 17 pl.

[6] GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Mémoires S.P.F., 9, 1972.

[7] MOHEN J.-P. — *L'Age du Bronze dans la région de Paris*, Musées Nationaux, Paris, 1977, p. 158.

TIPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

CASQUES

Plusieurs études d'ensemble sur les casques de l'Âge du Bronze européen nous donnent une bonne idée sur ce type d'arme défensive, celle de L. Coutil d'abord [1] mais surtout celle de G. von Merhart [2] et celle de H. Hencken [3] en particulier.

Les casques en tôle de bronze de l'Âge du Bronze trouvés en France appartiennent à la famille des casques à crête. Ils sont le plus souvent formés de deux tôles de bronze latérales, pincées au niveau de la crête en général peu développée et fixée l'une sur l'autre au-dessus du bord antérieur et au-dessus du bord postérieur par des rivets dont la tête conique ou cylindrique, se situe dans l'axe de la crête. A la base du casque, on constate latéralement deux trous de rivet pour l'attache probable des couvre-joues mais aucun d'entre eux n'a été signalé en France : étaient-ils en cuir ? Deux types peuvent être distingués selon que le timbre est semi-sphérique ou conique ou selon qu'il est nettement pointu.

Le premier type (fig. 1 et 2) est bien représenté par les exemplaires d'Auxonne (Côte-d'Or), de Blainville-la-Grande (Meurthe-et-Moselle), du Theil à Billy (Loir-et-Cher), de Montmacq (Oise) (deux exemplaires) et de Paris (Seine). On peut ajouter le casque de Châlon (Saône-et-Loire) trouvé en 1974. Ce dernier présente, comme les casques de Paris, de Montmacq et de Blainville, deux bossettes antérieures placées de part

et d'autre de la base de la crête : cette décoration donne un caractère anthropomorphe à ces coiffes. Si plusieurs de ces casques sont des trouvailles de rivière, difficiles à dater, celui du Theil était en association avec plusieurs objets provenant probablement d'une tombe datée du Bronze Final II. En dehors de France, deux autres casques allemands appartiennent à ce type : le casque de Lesum près de Brème et le casque de Pockinger Heide en Bavière.

Le second type (fig. 3 et 4) regroupe le casque d'Armancourt (Oise) et les neuf casques trouvés à Bernières d'Ailly près de Falaise (Calvados). D'autres casques se rapprochent de ce type, le casque de Mainz-Kostheim en Allemagne et les deux fragments du dépôt de Huelva en Espagne daté de la fin de l'Âge du Bronze.

On a identifié sans grandes preuves comme fragments de casques, des fragments du dépôt de Boutigny-sur-Essonne ou d'autres du dépôt de Vénat à Saint-Yvieix (Charente). Par contre un rivet du dépôt de Larnaud (Jura) et un autre du dépôt de Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) étaient probablement fixés sur des casques et leur présence dans ces dépôts confirme la datation proposée pour les casques du premier type, vers 1000 avant Jésus-Christ. Le « rivet » du dépôt de Vénat est quant à lui, un fragment de broche à rôtir.

[1] COUTIL L. — Casques antiques, *Mémoires de la S.P.F.*, 3, 1915, p. 163-225, 93 fig.

[2] MEHRAT G. (von). — Zu den ersten Metallhelmen Europas (1941), *Hallstatt und Italien*, Mainz, 1969, p. 111-148, 10 fig., 3 cartes.

[3] HENCKEN H. — *The earliest european helmets*, American school of prehistoric research. Peabody Museum. Harvard University, 1971, 199 p., 152 fig.

[4] SCHAUER P. — Urnenfelderzeitliche Helmenformen und ihre Vorbilder, *Fundberichte aus Hessen*, 1980, p. 521-543, 20 fig.



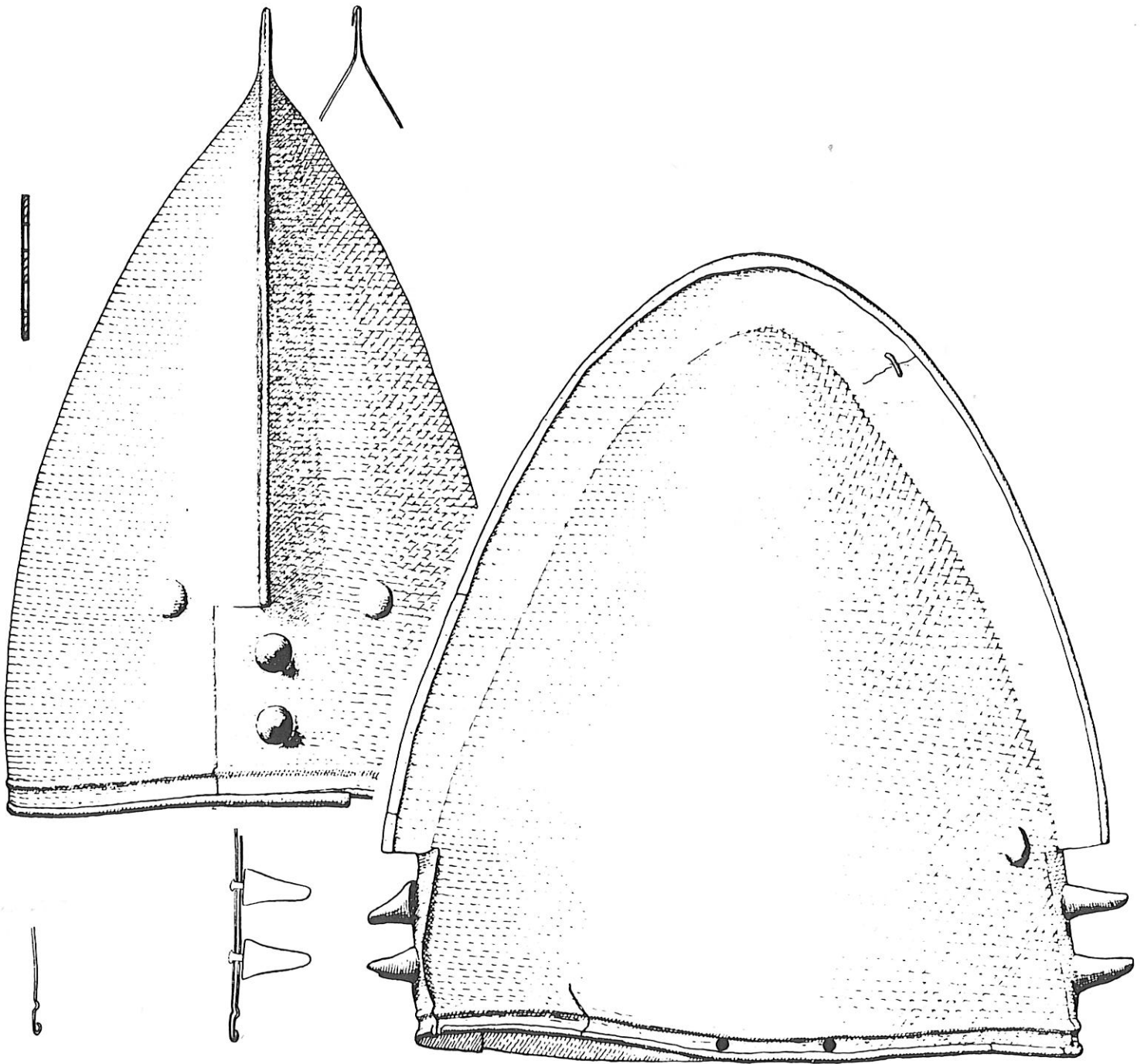


Fig. 1. — Paris (Seine).

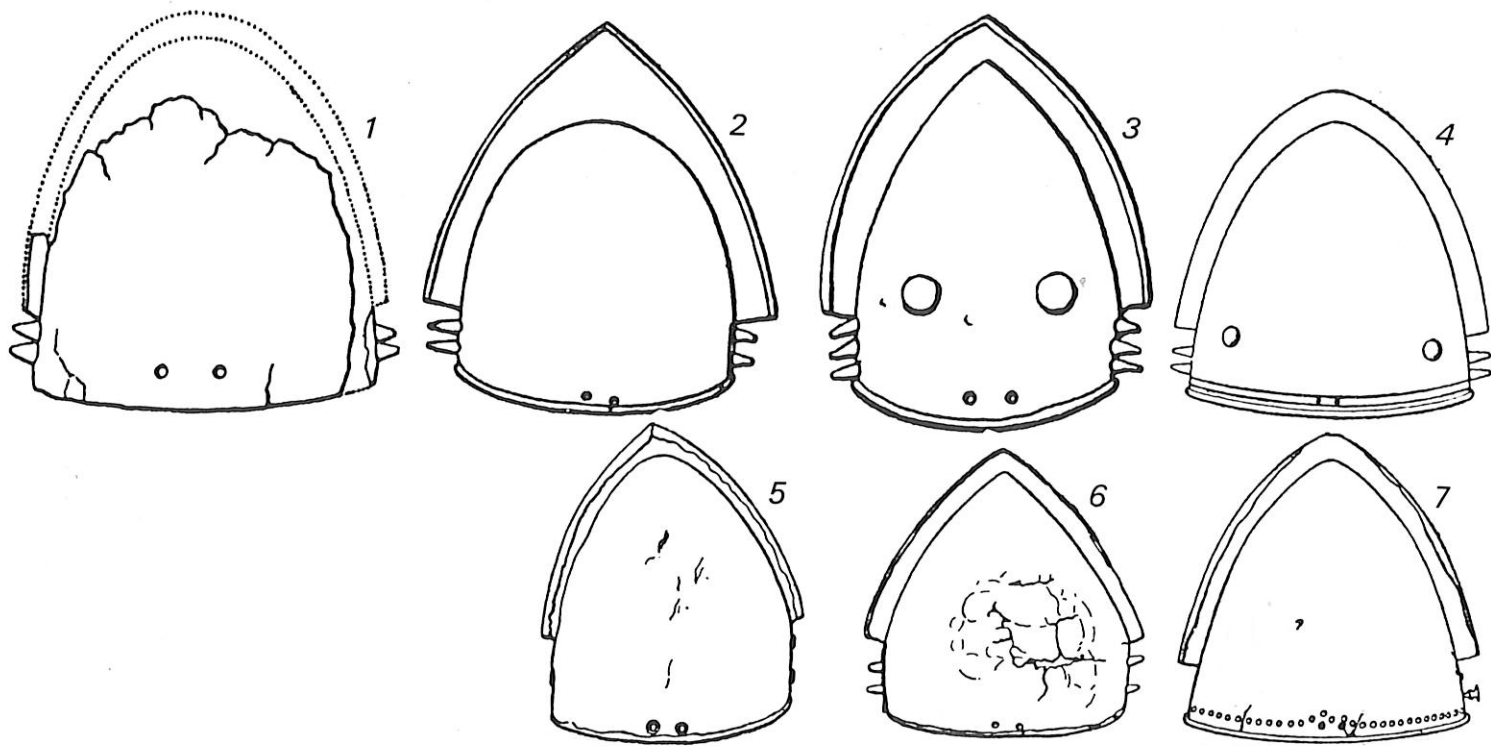


Fig. 2. — 1. Le Theil à Billy (Loir-et-Cher); 2. Blumenthal (Allemagne); 3. Blainville (Meurthe-et-Moselle); 4. Montmacq A (Oise); 5. Auxonne (Côte-d'Or); 6. Pockinger Heide, Griesbach (Allemagne); 7. Montmacq B (Oise).

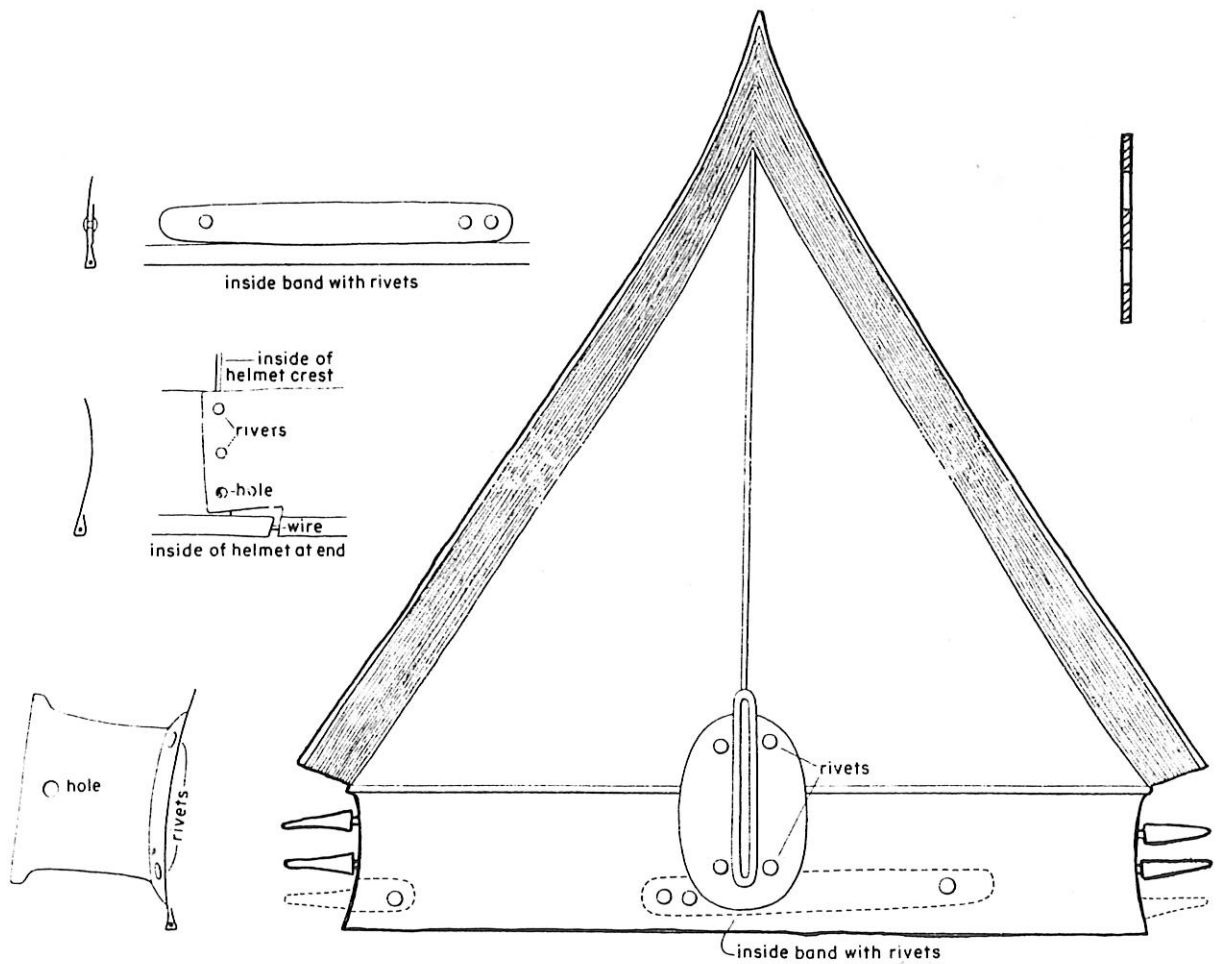


Fig. 3. — Bernières d'Ailly B (Calvados); d'après Hencken.

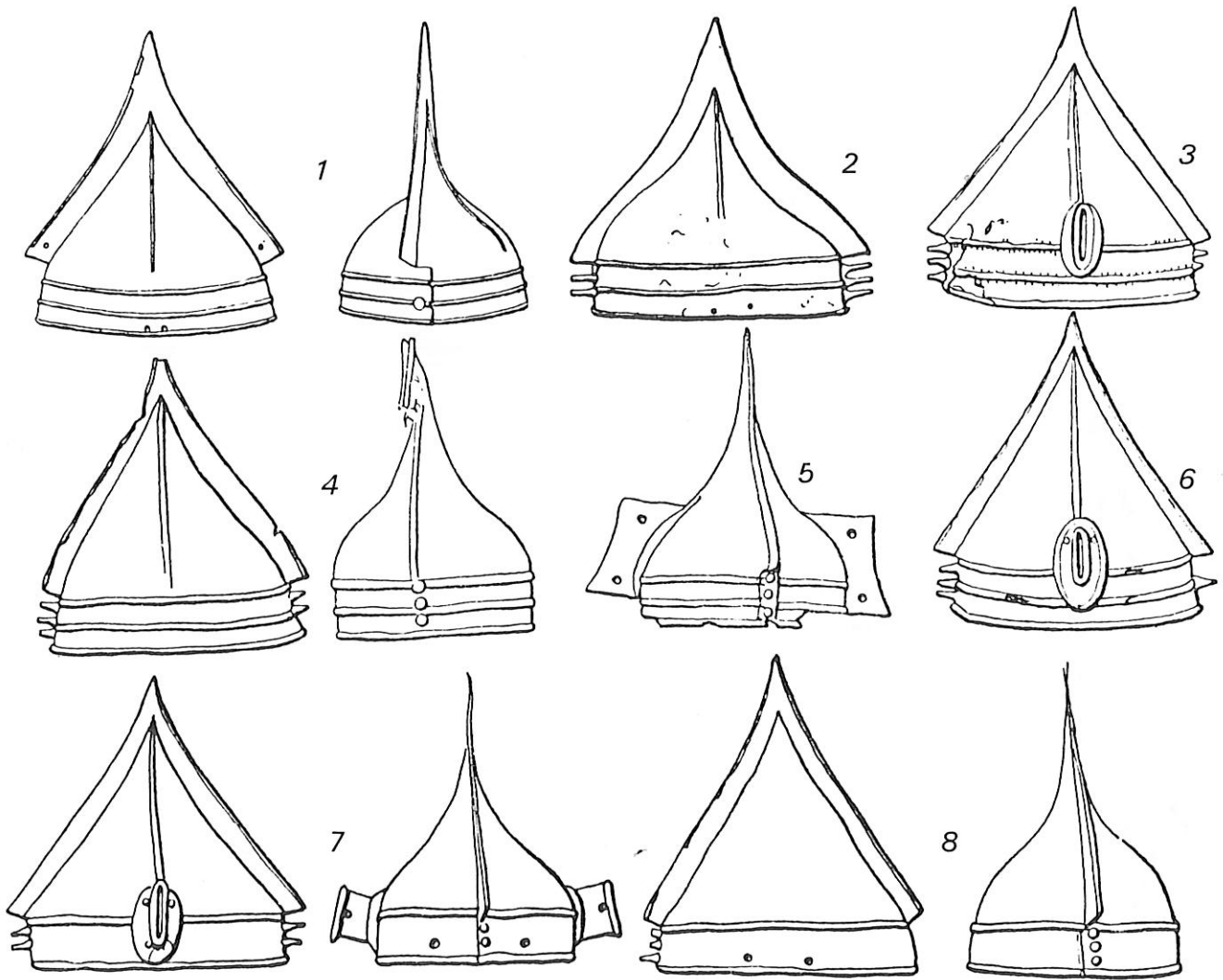


Fig. 4. — 1. Mayence-Kostheim (Allemagne); 2. Armancourt (Oise); 3 à 7. Bernières d'Ailly (Calvados).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**CUIRASSES**

Comme son nom l'indique, la cuirasse est une protection en cuir qui s'adapte au thorax. Il paraît vraisemblable que les lamelles en cuivre trouvées en Hongrie aux environs de Miskolcz [1] étaient fixées sur un plastron en cuir ou en tissu.

La cuirasse de Dendra en Grèce, trouvée en 1967 dans une tombe mycénienne du XV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, est encore constituée d'un « boléro » en tôle de bronze complétée au niveau des épaules et du bassin, par de larges bandes amovibles également en tôle de bronze [2].

A la fin de l'Âge du Bronze, la cuirasse en tôle de bronze de Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire) rappelle les cuirasses « en cloche » de Novo Mesto en Slovénie, et celle de Kleinklein dans le Steiermark [3]. Les volumes anatomiques sont esquissés; la décoration consiste en un fin bourrelet parallèle aux bords et en triangles pointillés ou incisés, disposés en ligne.

A la même époque ou au début de l'Âge du Fer, une série originale en tôle de bronze décorée au repoussé de lignes de bossettes apparaît dans l'Est de la France : cuirasse de Grenoble (Isère) (fig. 1) [4], cuirasses de Fillinges (Haute-Savoie) [5] et celles trouvées récemment à Marmesse (Haute-Marne). La cuirasse conservée au Musée du Louvre et dite « de Naples » appartient à la même série, de même qu'une pièce du Musée de Hambourg et une autre du Musée de Bâle. En dehors de la forme générale imitée des cuirasses « à gouttière », du nom de la dépression aménagée entre les volumes des deux omoplates, de la décoration si spécifique qui couvre les plastrons aussi bien que les dossières, ces cui-

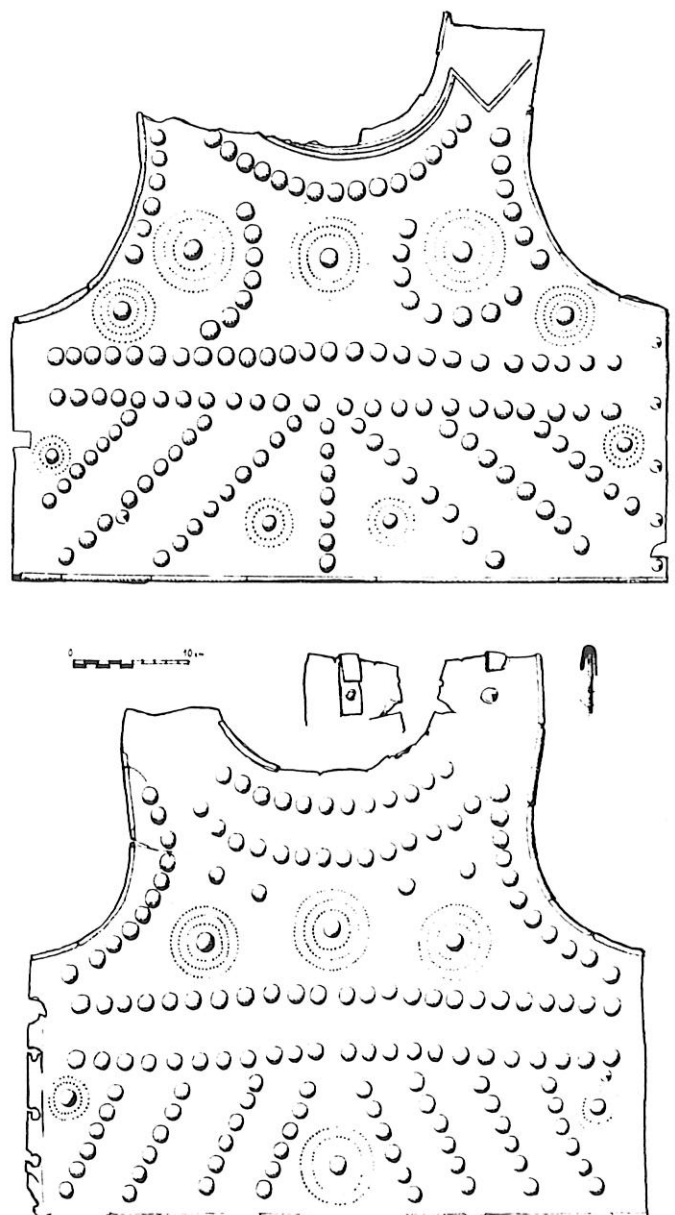


Fig. 1  
Grenoble (Isère) : plastron (en haut)  
et dossière (en bas).

rases ont en commun le système de fermeture : rivets sur le flanc et l'épaule gauches, crochets sur le flanc et l'épaule droits. Ces cuirasses s'entrouvaient donc latéralement en force. Peu de traces d'« utilisation » étant visibles, on peut supposer que ces objets étaient davantage des armes de prestige.

On a évoqué les cuirasses à propos de tôles décorées dans certains dépôts du Bronze Final, ou dans les stations lacustres mais rien de certain ne peut être avancé à ce sujet : le fragment trouvé dans le lac du Bourget, à Grésine et conservé au Musée de Chambéry, est le plus convaincant.

[1] DÉCHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie...*, 1910, p. 234.

[2] ASTROMS Paul. — The cuirass tomb and other finds at Dendra, *Studies in Mediterranean Archaeologie*, vol. IV, Göteborg, 1977.

[3] MERHART G. (von). — Panzer-Studie, *Hallstatt und Italien*, Mainz, 1969, p. 149-171, 4 ill.

[4] MICHEL F. et MOHEN J.-P. — Etude comparée de deux cuirasses hallstatiennes, la cuirasse « de Grenoble » et la cuirasse « de Naples », *Annales du Laboratoire de Recherche des Musées de France*, 1970, p. 65-80, 16 fig.

[5] DEONNA W. — Les cuirasses hallstatiennes de Fillinges au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, *Pré-histoire*, t. III, 1934, p. 93-143, 56 fig.

SCHAUER P. — Die urnenfelderzeitlichen Bronzepanzer von Fillinges, Dép. Haute-Savoie, Frankreich, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1978, p. 92-130, 13 fig., 31 pl.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

**CNEMIDES**

Les cnémides évoquent le monde méditerranéen et plus particulièrement la guerre de Troie (les « hommes aux belles jambières » d'Homère). C'est en effet vers 1200 que l'on situe l'apparition en Grèce des cnémides en tôle de bronze [1]. L'identification dans le dépôt II de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) d'une cnémide de type archaïque [1] (fig. 1) a attiré l'attention sur les exemplaires centre-européens assez nombreux (cartes dans [1] et [2]). Le profil qui évoque celui d'un œuf, les dimensions aussi bien que le système d'attache à boucle caractérisent le type archaïque.

Des exemplaires plus récents de la fin de l'Âge du Bronze présentent un profil ovulaire et un système d'attache formé de perforations le long du bord : un exemplaire vient d'être signalé en Souabe [3].

En même temps que ces cnémides de l'Âge du Bronze, les auteurs ont parfois rappelé des exemplaires de l'Âge du Fer plus ou moins imités des cnémides « musclées » de Grèce et d'Italie du Sud. C'est le cas des cnémides de l'aven Plérimond à Aups (Alpes-Maritimes) [4] et de celles de La Source du Noyer à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes) [5].

- [1] GAUCHER G. et ROBERT Y. — Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire*, X, 1967, p. 169-223, 52 fig., 17 tableaux.
- [2] MERHART G. (von). — Geschnürte Schienen, (1957) *Hallstatt und Italien*, Mainz, 1969, p. 172-226, 8 fig.  
SCHAUER P. — Die Beinschienen der späten Bronze- und frühen Eisenzeit, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1982, p. 100-155, 13 fig., 3 pl.
- [3] DEHN W. — Zur Beinschiene von Schäfstall bei Donauwörth, *Zeitschrift des Historischen Vereins für Schwaben*, 74, 1980, p. 29-33, 2 fig.
- [4] ARCELIN P. — Les civilisations de l'Âge du Fer en Provence, *La Préhistoire Française*, II, 1976, p. 657-675, 6 fig.
- [5] VINDRY G. — Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence Orientale (1875-1975), *La protohistoire, Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 7-77, 39 fig.

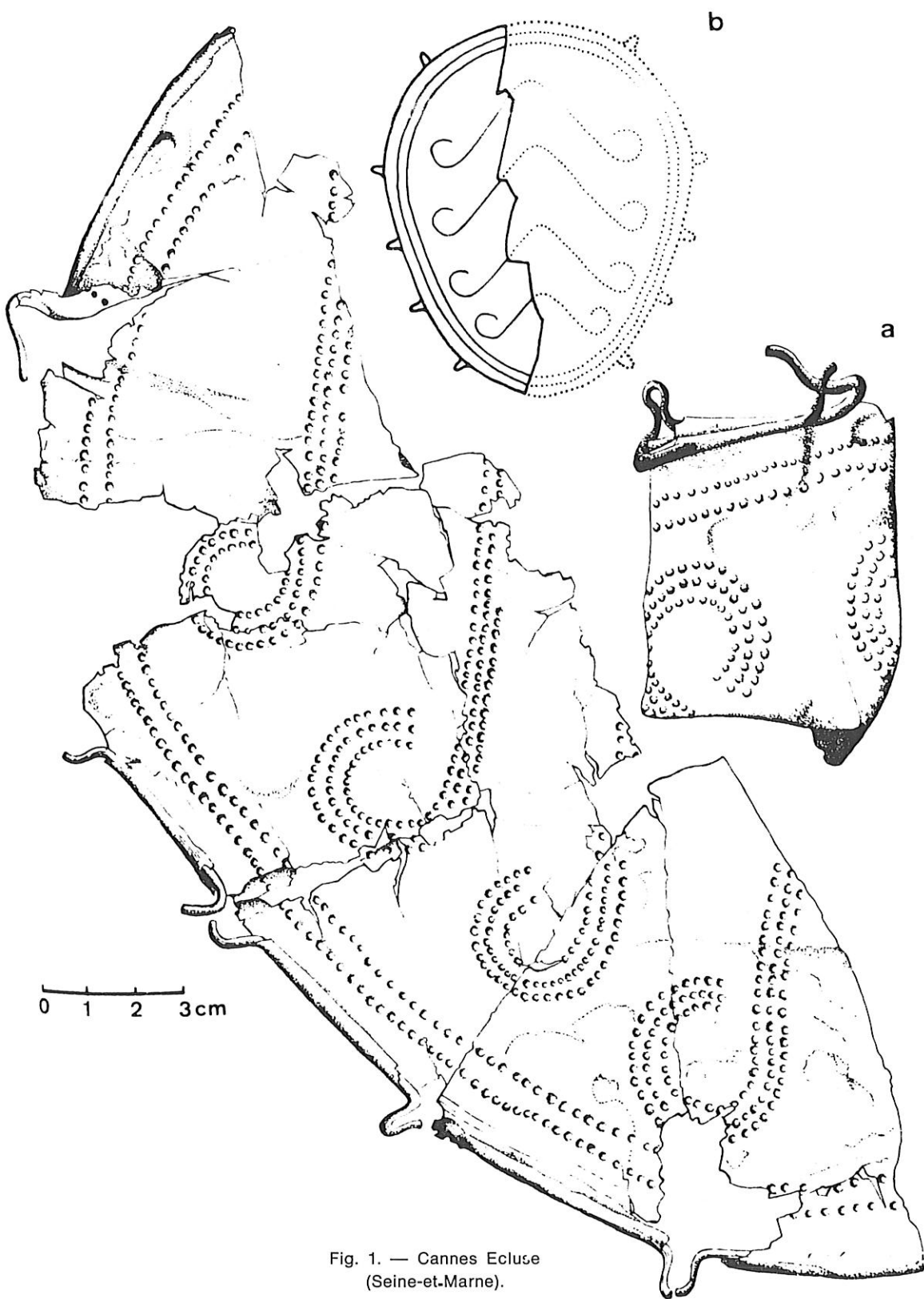


Fig. 1. — Cannes Ecluse  
(Seine-et-Marne).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule II : Poignards, hallebardes,  
pointes de lance, pointes de flèche,  
armement défensif*

BOUCLIERS

La présence des boucliers n'est que peu attestée en France où l'on ne trouve pas d'exemplaires réels de boucliers en cuir ou en tôle de bronze comme on les trouve en Europe du Nord et dans les Iles Britanniques [1] ou en Méditerranée Orientale; souvent, ces boucliers décorés d'un motif en V (bouclier à échancrure) sont gravés sur des stèles du Sud-Ouest de la Péninsule Ibérique [2] datées de la fin de l'Âge du Bronze. Une stèle de ce style a été trouvée sur le site de Substantion à Castelnau-le-Lez (Hérault) [3] (fig. 1).

Une autre forme de bouclier a été signalée en Savoie dans la station lacustre de Grésine, sur le lac du Bourget [4]. Plus de deux cents appliques hémisphériques de tailles diverses ont été recueillies en un même endroit : quelques unes fixées encore à un support en bois, ont été identifiées comme étant des éléments de décor d'un bouclier qui daterait également de la fin de l'Âge du Bronze.



Fig. 1. — Stèle de Substantion

- [1] COLES J.-M. — European Bronze Age Shields, *Proceeding of the Prehistoric Society*, 28, 1962, p. 156-190.  
SCHAUER P. — Der Rundschild der Bronze- und frühen Eisenzeit, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1980, p. 196-248, 23 fig., 18 pl.
- [2] ALMAGRO M. — *Las estelas decoradas del Suroeste Peninsulr*, Biblioteca Praehistorica Hispana, VIII, Madrid, 1966, 215 p., L planches.
- [3] SOUTOU A. — La stèle au bouclier avec échancrure en « V », *Ogam*, 1962, p. 521-546, 18 fig.
- [4] COSTA DE BEAUREGARD (Comte de), et PERRIN A. — *Catalogue de l'exposition archéologique du département de la Savoie*, Exposition Universelle de Paris, 1878, p. 28, n° 286.